Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12817 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 13-LUNDI 14 AVRIL 1986

LES DOUZE ET LA MENACE TERRORISTE

Concertation européenne face au colonel Kadhafi

Les représentants des Douze doivent se réunir dans les jours qui viennent pour arrêter leur attitude face aux nouvelles menaces du colonel Kadhafi.

« Toutes les villes du sud de l'Europe sont considérées, à partir du 11 avril, comme faisant partie de la zone de contre-attaque libyenne, sans distinction. » Dans sa déclaration publiée vendredi soir 11 avril par l'agence Jana, le colonel Kadhafi ne s'est pas contenté de dénoncer les *« menaces militaires injustes et insolentes »* proférées, selon lui, contre Tripoli par Washington, menaces que son pays, a-t-il ajouté, *« rejette avec courage et sang-froid »*. Il a aussi et surtout, pour la première fois de façon aussi collective, tenté d'impliquer les Européens dans sa stratégie de dissuasion à l'égard des Etats-Unis, traitant en quelque sorte les pays méditerranéens de la Communauté comme des otages, à « exécuter » en cas d'attaque américaine.

Les intentions de Washington à cet égard, il est vrai, demeuraient ce samedi matin fort incertaines. Il était prévu que les deux porte-avions *America* et *Coral Sea* fassent leur jonction au large de la Sicile, après avoir annulé les escales qu'ils devaient faire avec un autre bâtiment de la VIe flotte américaine dans différents ports français, cependant que certaines rumeurs de préparatifs militaires allaient toujours bon train outre-Atlantique. Mais la Maison Blanche n'était pas sortie du mutisme qu'elle observait depuis les accusations lancées par M. Reagan contre le *« chien fou »* de Tripoli – et à propos desquelles le *New York Times* de ce samedi demande que soient publiées des preuves des responsabilités libyennes dans les derniers attentats, – le Pentagone se bornant à laisser entendre qu'il *« ne semblait pas que quelque chose d'imminent »* dût être attendu.

L'opinion publique américaine, de son côté, serait, selon un sondage réalisé par la chaîne de télévision CBS, convaincue que le terrorisme est désormais, devant le chômage et les risques de guerre, le problème le plus grave auquel se trouvent confrontés les Etats-Unis.

Les gouvernements les plus directement concernés par cette nouvelle menace de M. Kadhafi, ou pouvant s'estimer tels pour des raisons géographiques, n'ont pas tardé, de leur côté, à réagir : Madrid et Rome ont aussitôt souhaité *(lire d'autre part les articles de nos correspondants)* que les Douze se réunissent d'urgence en séance de coopération politique européenne (CPE) pour examiner les conséquences de la situation ainsi créée. La présidence néerlandaise du Conseil européen a proposé que cette réunion ait lieu mercredi 16 avril aux Pays-Bas. Tout le monde semble être d'accord sur le principe d'une telle rencontre : la CPE, dont les Européens sont si fiers, n'aurait plus le moindre sens si le sud de la Communauté était laissé seul face à ce nouveau péril. Mais il n'est pas certain que cette date soit maintenue ; parmi d'autres pays, la France la juge peu commode (le mercredi étant traditionnellement le jour du conseil des ministres et des questions orales à l'Assemblée nationale), de sorte qu'elle pourrait être avancée à mardi.

Si nul ne conteste la nécessité de coordonner la lutte contre le terrorisme au niveau européen – encore que, parmi les Etats membres de la CEE, la Grèce soit toujours un peu réticente à s'associer à de telles actions, susceptibles de nuire à ses efforts diplomatiques propres en direction de la Libye, – l'analyse que font bon nombre de capitales du continent à l'égard de la stratégie américaine actuelle en Méditerranée est, elle, beaucoup plus réservée, dans l'ensemble. Les récentes manœuvres navales dans le golfe de Syrte ont été jugées, au moins en privé, de façon souvent sévère par les dirigeants européens. Certains, comme la France, ont pris soin de rappeler que les revendications libyennes sur ces eaux n'étaient aucunement fondées en droit international ; mais presque tous, à des degrés divers, ont plus



ou moins discrètement exprimé la crainte de voir les manœuvres américaines favoriser paradoxalement les desseins de M. Kadhafi, en obligeant le reste du monde arabe à lui manifester une solidarité qui lui était pourtant de plus en plus chichement mesurée, pour ne pas dire plus.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

JEAN-PAUL II A LA SYNAGOGUE DE ROME

Une spectaculaire relance du dialogue judéo-chrétien

Pour la première fois, dimanche 13 avril, un pape se rend à la synagogue de Rome. Jean-Paul II sera reçu par le grand rabbin Elio Toaff.

Il est des gestes symboliques qui peuvent renverser le cours d'une histoire. Il faut sans doute remonter à saint Pierre pour voir ainsi un pape entrer solennellement dans une synagogue, prier et réciter des psaumes, en hébreu et en italien, avec le rabbin du lieu et près de l'arche où sont conservés les rouleaux de la Loi.

Après des siècles d'ignorance, d'hostilité et de persécutions, la route du dialogue judéo-chrétien, depuis au moins deux décennies, est marquée de tels gestes. Avant le Concile, Jules Isaac se rend auprès de Jean XXIII : *« Puis-je avoir de l'espoir ? »*, lui demande le pionnier des relations judéo-chrétiennes en France. *« Vous avez droit*, lui répond le pape, *à plus que de l'espoir. »*

Non prévues à l'ordre du jour de Vatican II, les relations du catholicisme avec le judaïsme fourniront matière, pourtant, à l'un des plus beaux textes du Concile, *Nostra Aetate*, dont Rome a fêté l'an dernier avec éclat le vingtième anniversaire. Condamnant tout antisémitisme, ce document évoque pour la première fois l'existence d'un *« patrimoine commun »* unissant spirituellement les juifs et les chrétiens.

La démarche de Karol Wojtyla, qui, très tôt, avait rompu avec l'antisémitisme propre à certains milieux catholiques polonais, s'inscrit dans cette ligne. Il ne s'agit pas d'une simple visite de courtoisie de l'évêque de Rome au grand rabbin de la capitale italienne, chef d'une communauté de dix-huit mille juifs. Ce geste de portée universelle est de nature à relancer un dialogue judéo-chrétien essoufflé par le maintien de certaines suspicions – que réveille la pénible affaire de la construction d'un carmel à Auschwitz – et l'absence de reconnaissance diplomatique de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège.

Même si l'on disait vendredi à Rome que *« la politique restera hors du temple »*, la portée diplomatique de cette visite est presque aussi importante que sa dimension religieuse. Tout en reconnaissant l'abandon des caricatures du passé, les juifs continuent de reprocher aux chrétiens de ne pas comprendre la place centrale qu'occupe dans le judaïsme la terre d'Israël. De son côté, Rome demande l'existence d'un statut particulier pour Jérusalem, garantissant l'exercice du culte dans les lieux saints. Ce qui n'empêche pas le pape de recevoir le premier ministre israélien dans des conditions les plus cordiales.

Malgré cette impasse, la levée d'une condition préalable qui est essentiellement de nature historique et religieuse – et à laquelle cette visite de Jean-Paul II contribue largement – est à même d'ouvrir la voie à une négociation plus directe concernant Jérusalem et l'établissement de relations diplomatiques formelles entre l'Etat d'Israël et le Saint-Siège. A défaut de certitude, les milieux juifs et israéliens devaient avoir au moins dimanche soir un espoir.

HENRI TINCQ.

(Lire nos informations page 7.)

La « 5 » suspendue au bon vouloir du gouvernement

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a examiné, le vendredi 11 avril, les dix-sept recours contre le contrat de concession et le cahier des charges de la cinquième chaîne de télévision. L'arrêt devrait être rendu public la semaine prochaine. Le commissaire du gouvernement a conclu, pour sa part, à l'annulation de la clause concernant la diffusion des films par la « 5 ».

Si le Conseil d'Etat suit le commissaire du gouvernement, l'annulation des dispositions concernant la diffusion des films par la « 5 », et de ces dispositions seulement, pourrait apparaître à première vue comme une semi-victoire pour la chaîne de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi. Leur défense a accueilli avec satisfaction les conclusions du commissaire, les avocats de la partie adverse manifestant leur déception. La « 5 » pourrait en effet continuer à occuper son créneau. Mais dans des conditions beaucoup plus aléatoires, puisqu'elle serait obligée de supprimer toute diffusion de films.

La « 5 » devait diffuser dans la semaine du samedi 12 au vendredi 18 avril, six films (dont un français), à raison de deux par jour, les dimanche, lundi et mardi, avec à chaque fois une diffusion à 20 h 30. Trois films sont, de plus, rediffusés chacun trois fois le lendemain. Au total, quelque vingt-deux heures hebdomadaires du temps d'antenne.

Mais, fait-on remarquer rue Jean-Goujon, siège de la cinquième chaîne, celle-ci *« n'est pas la chaîne du cinéma »*. Il est théoriquement possible de se passer au moins provisoirement des films, en diffusant davantage de téléfilms. Une position difficile à « tenir » longtemps, compte tenu du rôle moteur et attractif des longs métrages et du fait que l'essentiel du taux d'écoute (pourtant faible) de la « 5 » se réalise grâce aux films. Quoi qu'il en soit, la poursuite de l'exploitation sans films nécessiterait une réflexion : la chaîne n'a encore aucune position officielle à ce sujet ; elle attend la décision du Conseil d'Etat.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 6.)

Le déclin du président

par ALFRED GROSSER

D'un texte à l'autre, le changement est subtil, mais profond. Le 17 mars, François Mitterrand déclarait à la télévision : *« Je mesure l'importance du changement qu'implique dans notre démocratie l'arrivée aux responsabilités d'une majorité politique dont les choix diffèrent sur des points essentiels de ceux du président de la République. »* Le chef du gouvernement qu'il allait nommer incarnerait donc des autres choix face au chef de l'Etat, qui continuerait à être porteur des choix antérieurs.

Le message au Parlement, le 8 avril, présente les choses de façon différente : *« Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. »* C'est donc par rapport au choix global présidentielle/législatives de 1981 qu'un changement vient d'être effectué, ce qui efface la légitimité présidentielle comme source de pouvoirs dont naîtraient des décisions conformes à des choix politiques.

Reste simplement la légitimité du chef d'Etat comme gardien. Gardien de *« l'unité de la nation et de la continuité de l'Etat »*, rôle que lui reconnaît Jacques Chirac dans son discours. Gardien aussi d'acquis résultant de choix antérieurs, rôle plus difficile à tenir, sinon à justifier, plus aisé en tout cas à remplir si le choix inverse est contraire aux dispositions du préambule de la Constitution de 1946 que s'il s'agit de faire un tri parmi les ordonnances (1).

La réalité du pouvoir est de plus en plus complètement entre les mains du premier ministre. Y compris en matière de défense et de politique étrangère.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le débat sur la signature présidentielle en matière d'ordonnances serait cocasse si l'enjeu n'était sérieux. Le présent de l'indicatif (« signe ») équivaut-il à un impératif ? Non, disait de Gaulle, notamment à propos de la convocation de l'Assemblée à la demande de ses membres ; c'est aujourd'hui l'avis de François Mitterrand. Oui, disait alors Mitterrand ; c'est aujourd'hui la ferme opinion de Valéry Giscard d'Estaing, et l'avis plus nuancé de Jacques Chirac.





LES MENACES DU COLONEL KADHAFI ET LES RÉACTIONS OCCIDENTALES

ROME : renforcer la coopération européenne

De notre correspondant

Rome. – Modeste mais immédiate conséquence d'un regain de tension en Méditerranée : plusieurs délégués, et non des moindres, au dix-septième congrès du Parti communiste italien, réuni à Florence, ont « haussé le tir », vendredi 11 avril, contre l'Amérique du président Reagan. Mais c'est plutôt la menace proférée par le colonel Kadhafi de considérer le sud de l'Europe comme zone de guerre, en cas d'attaque militaire des Etats-Unis, qui semble préoccuper les Italiens.

A l'issue d'une journée où se sont multipliées les réunions au plus haut niveau, les autorités de Rome ont demandé à leurs onze partenaires de la CEE de tenir très rapidement une réunion sur les questions connexes de la sécurité en Méditerranée et du terrorisme. En outre, le gouvernement de M. Craxi s'interroge sur la réponse à donner à la demande que lui a faite Washington de réduire le nombre des diplomates libyens en poste en Italie. Le sentiment existe, dans certains milieux diplomatiques, qu'un geste en ce sens pourrait effectivement être accompli.

Précautions policières accrues

De façon assez inattendue, le ministre de la défense, M. Spadolini (républicain), toujours prompt, il est vrai, à plaider pour un renforcement de la lutte contre le terrorisme, a suggéré vendredi une entente entre Européens de l'Est et de l'Ouest pour combattre le fléau.

Cette question du terrorisme est l'une de celles qui ont été abordées vendredi par M. Jean-Bernard Raimond, nouveau ministre français des affaires étrangères, lors de sa visite de prise de contact avec son homologue italien, M. Andreotti. Les précautions policières, qui avaient encore été fortement renforcées ces derniers jours dans les gares, les aéroports, autour des ambassades et des hauts lieux touristiques, sont devenues très pesantes dans le quartier de Rome aujourd'hui encore appelé le « ghetto » : en son centre se trouve, en effet, la synagogue où Jean-Paul II devait, dimanche, faire la première visite d'un pape à un lieu de culte hébraïque. L'édifice avait été attaqué, en octobre 1982, par un commando vraisemblablement arabe. Un enfant avait été tué et de nombreux fidèles blessés.

La démarche du pape ne manquera évidemment pas, ici et là, de recevoir une interprétation politique, même si elle se place sur un autre plan. C'est pourquoi, dans le contexte de tension qui caractérise la région, les autorités italiennes considèrent ce déplacement comme hautement risqué, et ont pratiquement entrepris d'isoler le quartier où il aura lieu.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Le FLNKS prend ses distances avec la Libye.* – L'hebdomadaire du FLNKS, *Bwenando,* publie une « *mise au point* » sur les relations internationales du mouvement indépendantiste néo-calédonien. Il indique que la suspension récente de M. Yann Celené Uregei comme « ministre des relations extérieures » du FLNKS s'explique notamment par la signature d'un « *accord engageant le FLNKS dans une alliance* » avec, d'une part, le parti au pouvoir au Vanuatu, et, d'autre part, la Libye. L'hebdomadaire résume ainsi la politique étrangère des indépendantistes canaques : « *le non-alignement et l'acceptation de soutiens diplomatiques et matériels inconditionnels; c'est-à-dire, n'engageant pas le FLNKS à une réciprocité quelconque* » restent « *les deux orientations fondamentales* » du mouvement.

Des diplomates libyens en poste en RDA seront interdits de séjour à Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. – Une interdiction d'entrée dans le secteur occidental de Berlin pour tout ou partie des membres de la mission diplomatique libyenne à Berlin-Est devait être édictée ce week-end par les commandants des trois secteurs occidentaux de l'ancienne capitale allemande. Cette mesure va de pair avec le renforcement des contrôles dans le secteur occidental annoncé mercredi dernier 9 avril à la suite de l'attentat contre la discothèque La Belle.

Les modalités de cette interdiction faisaient toutefois l'objet en fin de semaine d'une petite guerre des nerfs entre représentants français et américains au sein de la Kommandatura de Berlin. S'en tenant à la stricte application du statut particulier de la ville, qui prévoit théoriquement le libre passage entre tous les secteurs, les Français se sont opposés à une mesure d'ordre général contre la mission diplomatique libyenne à Berlin-Est, dont un des membres est soupçonné d'avoir arrangé l'attentat. Ils étaient en revanche prêts à accepter l'établissement d'une liste de gens qui seraient déclarés à titre individuel *persona non grata* à Berlin, comme l'autorisent les pouvoirs spéciaux confiés aux quatre puissances garantes du statut.

Cette procédure avait été invoquée il y a deux mois pour interdire l'entrée à Berlin-Ouest de plusieurs diplomates nord-coréens basés à Berlin-Est qui étaient accusés de se livrer en RFA à un trafic illégal pour se procurer des hélicoptères américains interdits d'exportation dans les pays de l'Est.

Washington, qui avait manifestement l'intention de frapper un grand coup aux yeux de l'opinion publique par une mesure spectaculaire, s'est irrité de l'attitude française, jugée trop tatillonne compte tenu des circonstances. De source américaine à Bonn, on accusait vendredi la France de vouloir s'opposer sous des prétextes juridiques à toute mesure d'interdiction contre les Libyens. On soulignait que, quoi qu'il arrive, les tergiversations françaises avaient à l'avance réduit considérablement, en en retardant l'effet de cinq jours, la portée d'une telle mesure.

Du côté ouest-allemand comme du côté américain, la responsabilité de la Libye dans l'attentat ne cesse chaque jour d'être davantage mise en cause. Le chancelier Helmut Kohl a lui-même affirmé vendredi à Bonn, au cours d'une conférence de presse, qu'il y avait « *toute une série d'indices laissant penser que l'attentat a aussi un arrière-plan libyen* ». Le « *aussi* » semblant se rapporter à l'hypothèse selon laquelle l'engin aurait été placé par des Palestiniens téléguidés de Tripoli.

HENRI DE BRESSON.

MADRID : vives préoccupations

De notre correspondant

Madrid. – Les menaces du colonel Kadhafi contre « *toutes les villes du sud de l'Europe* », immédiatement qualifiées d'« *inadmissibles* » par un porte-parole de la présidence du gouvernement, ont provoqué de vives préoccupations à Madrid. L'Espagne a d'ailleurs été la première à s'associer à la proposition italienne de réunir les ministres des affaires étrangères des pays de la CEE pour traiter de la tension en Méditerranée.

L'Espagne a déjà été victime dans le passé du terrorisme aveugle. Le hasard a d'ailleurs voulu que les déclarations du « guide de la révolution » libyen coïncident avec un anniversaire particulièrement sanglant : il y a tout juste un an, le 12 avril 1985, l'explosion d'une bombe placée dans un restaurant proche de Madrid habituellement fréquenté par des militaires américains avait fait dix-huit morts et quatre-vingts blessés. L'attentat, dont les auteurs n'ont jamais été retrouvés, avait été attribué à des extrémistes islamiques, qui se sont déjà manifestés à plusieurs reprises au sud des Pyrénées.

Le mécontentement est cette fois d'autant plus grand à Madrid que le gouvernement espagnol a pourtant fait savoir qu'il ne permettrait pas aux Etats-Unis d'utiliser contre la Libye les quatre bases dont ils disposent en territoire espagnol. Une telle autorisation préalable est en effet indispensable en vertu de l'accord militaire en vigueur entre Madrid et Washington, s'agissant d'un conflit qui n'entre pas dans le cadre des obligations de défense bilatérales. Les Espagnols avaient d'ailleurs déjà refusé à deux reprises cette autorisation dans le passé : durant le conflit israélo-arabe de 1973 et lors de la crise des otages en Iran.

La montée de la tension entre Tripoli et Washington place le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, dans une position difficile. D'un côté, il doit faire face aux reproches de l'opposition de droite, qui ne lui a jamais pardonné sa rencontre en décembre 1984 à Palma de Majorque avec le colonel Kadhafi, et qui réclame une attitude dure à l'égard de la Libye. De l'autre, il doit faire face, un mois à peine après le référendum sur l'OTAN, aux pressions en sens contraire de l'opposition de gauche, qui rencontre un écho indéniable au sein d'une opinion publique dans l'ensemble très pro-arabe.

Durant la campagne, les « anti-otanistes » avaient évoqué avec insistance les risques de voir l'Espagne entraînée contre son gré dans un conflit auquel elle était étrangère, en Méditerranée surtout. L'actualité semble s'être chargée de donner corps à leur thèse plus tôt que prévu.

THIERRY MALINIAK.

TRIPOLI RECRUTE EN INDE

New-Delhi *(AP).* – Plusieurs milliers d'Indiens, musulmans pour la plupart, se sont présentés à l'ambassade de Libye, à New-Delhi, pour y remplir des formulaires afin d'être enrôlés dans l'armée libyenne pour combattre l'« *impérialisme américain* ».

Ces hommes, qui seraient déjà plus de six mille selon la presse indienne, ont fait parfois des milliers de kilomètres en réponse à une petite annonce publiée il y a trois semaines dans les journaux indiens demandant des volontaires pour aider la Libye à écraser les Américains, moyennant des salaires pouvant aller, selon le texte de l'annonce, jusqu'à 10 000 roupies par mois (2 850 FF), un salaire très élevé pour l'Inde.

L'ambassadeur de Libye en Inde, M. Omar Atmed Jadallah, a été convoqué vendredi 11 avril au ministère indien des affaires étrangères, où il lui a été précisé que l'Inde n'appréciait pas cette initiative.

Un responsable de l'ambassade de Libye a, pour sa part, précisé qu'il ne pensait pas que son pays allait avoir besoin de tous ces volontaires, mais que ces derniers avaient été autorisés à signer des registres afin d'« *exprimer leur solidarité* » avec la Libye.

Les hommes ayant répondu aux petites annonces libyennes n'ont pour la plupart aucune expérience militaire. Ils ont néanmoins été invités à remplir des formulaires portant sur leur niveau d'instruction, leurs études, et à préciser s'ils étaient détenteurs d'un passeport. Cette petite annonce a également été publiée dans tous les pays arabes, a précisé ce responsable.

EN RÉPONSE A LA POURSUITE DES ESSAIS AMÉRICAINS

L'URSS lève le moratoire nucléaire qu'elle s'était imposé il y a huit mois

La Maison Blanche a indiqué vendredi 11 avril que les Etats-Unis poursuivraient comme prévu leurs essais nucléaires. Cette précision faisait suite à l'annonce, par le Kremlin, de la levée du moratoire que l'URSS s'était imposé unilatéralement le 6 août dernier. On a d'autre part appris, dans la capitale américaine, que le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, viendrait y rencontrer son collègue, le secrétaire d'Etat George Shultz, du 14 au 16 mai prochain, pour préparer un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev.

Le Pentagone a par ailleurs annoncé, le même jour, que les Etats-Unis et l'URSS avaient conclu un accord permettant de réduire le risque de voir des soldats soviétiques ouvrir le feu sur des officiers de liaison américains en RDA, comme cela s'était produit en mars 1985 pour le commandant Nicholson, tué par une sentinelle. Cet accord a été signé jeudi à Berlin-Ouest. – *(AFP, Reuter.)*

De notre correspondant

Moscou. – L'Union soviétique a levé vendredi 11 avril le moratoire sur les essais nucléaires qu'elle s'était imposé il y a huit mois. « *Le gouvernement de l'URSS déclare être dorénavant libre de son engagement unilatéral de s'abstenir de toute explosion nucléaire. Dans la mesure où Washington poursuit* [son programme de tir], *l'Etat soviétique ne peut sacrifier sa propre sécurité ni celle de ses alliés* », indique le document officiel publié par l'agence Tass.

M. Gorbatchev avait proclamé ce moratoire l'été dernier, à compter de la date symbolique du 6 août, quarantième anniversaire d'Hiroshima. Prolongée à deux reprises, cette suspension expirait le 31 mars. La Maison Blanche, de son côté, est restée sourde à toute suggestion d'interrompre le programme d'essais américain, qu'elle juge nécessaire aux recherches liées à l'initiative de défense stratégique. Les explosions souterraines dans le polygone du Nevada ont ainsi ponctué et parfois « encadré », cet hiver, les appels solennels de Moscou à une cessation complète des essais nucléaires *(le Monde* du 11 avril).

Le bilan de ce « jeûne nucléaire » de huit mois imposé à ses militaires par le numéro un soviétique n'est pas facile à établir. Sur le plan de la propagande, l'opération est sans doute un succès, l'opinion publique occidentale ayant été plutôt sensible aux arguments développés par Moscou. Les Européens ont pourtant été moins touchés que les Américains. Les Français, en particulier, ne se sont guère sentis visés par un moratoire qui mettait indirectement en cause la poursuite de leurs essais à Mururoa.

Les relations publiques ont été admirablement assurées par M. Gorbatchev lui-même, qui est intervenu à chaque moment important. Des personnalités soviétiques diverses, les syndicats, le Komsomol (la jeunesse communiste), le Soviet suprême, ont assuré le relais dans les périodes creuses. Il ne s'est pas passé un seul jour, depuis le 6 août 1985, sans que les médias fassent écho à ce moratoire unilatéral. Tass y a consacré un nombre respectable de dépêches. Tout ce que l'Occident compte de pacifistes ou de simples adversaires du nucléaire a été sollicité d'apporter, par le biais d'interviews aux journaux ou à la télévision soviétiques, sa contribution au « débat ».

Des risques

M. Gorbatchev a-t-il pris le risque de retarder les programmes nucléaires soviétiques ? S'est-il ainsi aliéné certains éléments de la hiérarchie militaire ? Il est hasardeux de répondre à ces questions, évidemment plus fondamentales. La Maison Blanche a fini par admettre, l'été dernier, que Moscou avait réellement interrompu son programme annuel de tirs et n'avait pas préalablement accéléré, au premier semestre 1985, la cadence des essais.

M. Gorbatchev a dont pris des risques dans cette affaire, et il a sans doute été surpris de la fermeté manifestée par la Maison Blanche. Le moratoire était populaire, la poursuite des essais dans le Nevada ne l'est pas. Le numéro un soviétique a peut-être cru que M. Reagan ne supporterait pas longtemps ce rôle de « méchant ».

La « *déclaration du gouvernement soviétique* » publiée vendredi qualifie d'« *irresponsable* » l'attitude de Washington. « *L'explosion nucléaire effectuée le 10 avril par les Etats-Unis a montré une fois de plus que (...) l'administration américaine veut continuer à menacer l'humanité d'un glaive nucléaire et maintenir le monde dans le piège de la peur* », affirme ce document. Le gouvernement soviétique « *comprend la déception profonde et l'indignation générale suscitées dans le monde entier par le nouvel essai américain* ».

L'URSS se déclare cependant « *prête à réexaminer à tout moment la question d'un moratoire bilatéral* [soviéto-américain] *sur les explosions nucléaires si le gouvernement des Etats-Unis proclame qu'il s'abstiendra d'effectuer de telles explosions* ». Moscou laisse donc ouverte la possibilité d'une reprise des négociations interrompues en 1980 en vue d'une interdiction totale des essais nucléaires.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les Douze et la concertation anti-terroriste

(Suite de la première page.)

A Londres, nous signale notre correspondant Francis Cornu, les médias mettent l'accent sur le fait qu'une intervention américaine contre la Libye devrait être solidement motivée et faire l'objet d'une consultation préalable de Washington avec ses alliés européens. Et le porte-parole travailliste pour les affaires étrangères, M. Denis Healy, a certainement exprimé une opinion répandue même hors des limites du Labour en estimant qu'une telle réponse au terrorisme d'inspiration libyenne serait inappropriée.

C'est aussi, à l'évidence, un sentiment que l'on partage dans d'autres capitales, en particulier à Madrid et à Rome, mais aussi à Bonn et à Paris. De retour de la visite qu'il venait de rendre vendredi à son homologue italien, M. Andreotti, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, s'est montré réservé quant à l'éventualité d'une opération militaire américaine contre Tripoli, en souhaitant que « *les voies pacifiques triomphent* ». A Washington, son collègue de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, a implicitement critiqué l'approche américaine du problème de la lutte antiterroriste en déclarant à ce sujet : « *Ne vaut-il pas mieux en parler d'une façon moins claironnante, peut-être plus discrète ?* » A Ottawa, le premier ministre conservateur, M. Brian Mulronay, a été plus clair encore en condamnant par avance toute « *politique de la canonnière* » contre la Libye, et en demandant à tous « *de se comporter avec la plus grande précaution dans l'ensemble de cette région* ».

Il semble même que certains des participants au prochain sommet des pays industrialisés, qui aura lieu à Tokyo début mai, ne tiennent pas outre mesure à ce que la question de la lutte antiterroriste fasse l'objet d'une déclaration particulière, voire soit inscrite officiellement à l'ordre du jour. Sur ce point, il pourrait ne pas y avoir de grandes divergences entre M. Mitterrand et M. Chirac, qui y représenteront tous deux la France, et paraissent l'un et l'autre convaincus de la nécessité d'agir avec le maximum de discrétion... et de fermeté.

La réunion des Douze, la semaine prochaine, devrait permettre de mesurer jusqu'à quel point, dans leur ensemble, des pays de la Communauté européenne sont disposés à coordonner leurs efforts – techniquement, c'est déjà plus ou moins chose faite, – mais aussi à présenter un front politiquement uni, et à appeler un chat un chat. Exercice il est vrai périlleux, et auquel ils s'étaient prudemment refusés lors d'une précédente séance de coopération politique européenne, le 27 janvier dernier, en rédigeant fort laborieusement une déclaration dans laquelle ils réalisaient le tour de force – si l'on peut dire – de ne pas même citer la Libye du colonel Kadhafi. Il ne sera pas sans intérêt de mesurer s'ils ont évolué sur ce point.

BERNARD BRIGOULEIX.

Israël

Les travaillistes souhaitent discuter « avec les Palestiniens qui reconnaissent l'Etat juif et refusent le terrorisme »

De notre correspondant

Jérusalem. – La crise gouvernementale, qui semble en bonne voie de règlement, a relégué au second plan les travaux de la 4e convention du Parti travailliste, achevés jeudi 10 avril. Le programme adopté trace les grandes lignes d'action du parti pour les prochaines années. S'agissant du conflit israélo-arabe, il exprime la continuité des positions travaillistes et donne plutôt dans l'ensemble satisfaction aux « colombes » du parti.

Selon la plate-forme travailliste, Israël rejette la perspective d'un Etat palestinien mais se dit prêt à tout moment à « *négocier et à mettre en œuvre des mesures transitoires conduisant à la paix* ». A la différence du Likoud, les travaillistes n'enferment pas un éventuel plan d'autonomie des territoires occupés dans le cadre étroit des accords de Camp David. Ils souhaitent mener des discussions « *avec les Palestiniens qui reconnaissent Israël et refusent le terrorisme* ». Ils n'excluent *a priori* aucun Palestinien comme éventuel interlocuteur, du seul fait de son appartenance à un groupe politique (sous-entendu à l'OLP).

Le « compromis territorial », qui fonde depuis des années la politique travailliste prônant un « *échange de territoires contre la paix* », n'est pas mentionné dans le nouveau programme. Mais, selon les dirigeants du parti, il ne faut pas attribuer cette absence à une volonté de rupture. Le chapitre le plus controversé concerne le tracé des frontières acceptables par Israël après un éventuel traité de paix avec la Jordanie. Les environs de Jérusalem, le bloc d'Etzion, la vallée du Jourdain et le nord-ouest de la mer Morte sont tenus pour des « *zones de sécurité* » devant rester sous la souveraineté d'Israël. En revanche, l'Etat juif renoncerait à contrôler le sud de la bande de Gaza. Les colons juifs de Gaza se sont empressés de dénoncer cet « *abandon* ».

Dans son discours inaugural, M. Pérès a créé une petite sensation en affirmant « *reconnaître les Palestiniens en tant que peuple* ». Ce constat, qui n'a pourtant rien d'inédit, certains « durs » du Likoud le jugent hérétique. M. Pérès a renvoyé ses censeurs aux accords de Camp David dont un paragraphe examine « *les droits légitimes du peuple palestinien* ». Il est vrai, a-t-il rappelé, que M. Begin avait obtenu du président Carter qu'on traduise en hébreu « peuple palestinien » par « *Arabes du Grand Israël* ». De leur côté, plusieurs dirigeants de Cisjordanie, notamment MM. Mustapha Natché et Hanna Siniora, demandent à M. Pérès d'aller plus loin en reconnaissant explicitement le « *droit à l'autodétermination des Palestiniens* ».

J.-P. LANGELLIER.

», déclare M. Lange

M. CHIRAC FAIT UNE COURTE VISITE EN COTE-D'IVOIRE

détention »

LIAISONS AÉRIENNES SUSPENDUES ENTRE LA BELGIQUE ET LE ZAIRE

LE PRESIDENT DU ... PROPOSE LA ... D'UN PARLE... CENTRAMERICAIN

du pouvoir

MADAGASCAR

Kianja, poubelle de l'espoir

Pauvreté croissante, enfants vendus sur les marchés* (le Monde *du 9 avril*). *Madagascar se « clochardise ». Le régime, dépassé, voudrait débarrasser la ville de ses pauvres par des moyens expéditifs. Comment redresser une situation aussi tragique ?

Correspondance

Tananarive. — Avec un acharnement appliqué, une obstination sans faille, le petit Rakoto, accroupi au milieu d'un vallon d'immondices, gratte de son crochet rafistolé les déchets qui l'entourent pour y récupérer os, boîtes métalliques, morceaux de charbon de bois, guenilles et vieilles semelles en plastique. Qui sait, s'il a un peu de chance aujourd'hui, peut-être trouvera-t-il quelques objets de valeur échoués là par hasard. On parle encore de l'histoire de Jean de Dieu, qui a mis la main naguère sur un rouleau de billets de 5 000 francs malgaches bien cachés dans une boîte de chaussures vide.

Tout autour de Rakoto, des dizaines d'autres gamins, des adolescents aussi, avec le même air sérieux, concentré et dur fouillent sans relâche les murs d'ordures qu'un ballet de camions brinquebalants vient renouveler régulièrement. Des centaines de porcs de toute taille se disputent les morceaux de choix de chaque nouvel arrivage, affectionnant particulièrement les cadavres de chien.

La décharge municipale de Tananarive, Kianja, à 10 kilomètres du centre-ville, est un dépotoir de 50 hectares, un territoire étrange et mal connu, à 1 kilomètre de la route goudronnée mais à des siècles de la civilisation.

A 10 heures du matin, l'activité est intense. Les femmes, le dernier-né serré dans le dos par le *lamba*, s'affairent à trier les trouvailles des enfants. Un sac de 35 kilos de vieux chiffons que l'on met une semaine à rassembler sera vendu à 2 500 ou à 3 000 francs malgaches (1) à des intermédiaires ou à des garages. Les os rapportent 30 francs malgaches par kilogramme.

Les marginaux de Kianja représentent environ soixante familles, soit près de quatre cents personnes échouées là par manque de terre pour les paysans, par manque de travail pour les citadins, beaucoup plus rarement par choix délibéré. Certains sont là depuis une vingtaine d'années et y ont fait souche, créant une génération de « fils des ordures », parias par excellence condamnés à trouver leur conjoint sur place pour partager et perpétuer leur désespoir.

D'autres, prenant appui sur des parents déjà « installés », sont venus plus récemment, attirés par l'espoir de réussir rapidement dans l'élevage afin de repartir dans leur lieu d'origine. Car Kianja, c'est avant tout la possibilité d'élever des porcs sans investissement pour peu qu'on parvienne à se procurer les animaux pour les nourrir d'ordures.

Un spectacle dantesque

Kianja prend à son piège et englue ceux-là mêmes qui n'y projetaient qu'une halte. Rares sont ceux qui y ont prospéré; quatre ou cinq familles tout au plus qui disposaient déjà au départ d'un pécule suffisant pour l'achat de quelques porcs, qui continuent de vivre dans leur case en tôle mais se font construire des villas à louer dans la banlieue ou qui consacrent une partie de leurs gains à la réfection du tombeau familial et aux diverses cérémonies lignagères. L'immense majorité des « résidants » de Kianja est formée de métayers, auxquels des bouchers, des militaires, des propriétaires fonciers du voisinage, confient des animaux à engraisser. Les conditions de rémunération défavorisent bien évidemment le métayer, qui doit passer par les exigences du propriétaire.

Les porcs meurent souvent, empoisonnés par des produits nocifs contenus dans les ordures, écrasés par les camions ou les bulldozers, ou encore tout simplement faute de soins vétérinaires. Le métayer est toujours responsable. Les animaux engraissent difficilement et lentement tant sont pauvres les déchets d'une société de pénurie.

On est loin des décharges opulentes et monstrueuses des pays riches, trop-plein d'une société de consommation prodigue pour laquelle achat et rejet s'enchaînent ici. Le rebut est essentiellement végétal, résidus des marchés et reste de ce qu'une première fouille des bacs à ordures urbains par des hordes de gamins faméliques ou de vieillards clochardisés a laissé.



Les animaux, à Kianja, pâturent en commun, surveillés par ceux des éleveurs qui s'affairent autour des camions. Chacun connaît ses bêtes, qui trouvent le chemin du bercail une fois rassasiées. La nuit, le spectacle devient dantesque. Sur les 50 hectares d'immondices, s'allument des torches improvisées, faites de vieux pneus enflammés encastrés sur des cerceaux métalliques que brandissent éleveurs et récupérateurs pour éclairer le déchargement des bennes. Alors que les enfants dorment pour la plupart, les adultes escaladent les montagnes de débris; porcs, vaches et chiens se bousculent. Les animaux préfèrent manger la nuit. Rires, cris, ronde des camions, volutes d'épaisse fumée noire qui montent des pneus, fumerolles des déchets que l'on brûle; masques qui s'invectivent et grimacent...

Les habitants de la décharge se sont regroupés au gré des arrivées successives en quatre hameaux. Le premier reproduit le village paysan, parsemé de tôles rouillées; maisons en briques de terre crues, toits de *bozaka* (paille). Un personnage, Armand, émerge en tant que chef, jeune, dynamique, scolarisé et élu au sein du comité exécutif de la collectivité décentralisée du *fokontany* (structure populaire de base). Il n'existe pourtant qu'à travers le lignage de sa femme, qui peuple presque intégralement le hameau. Le deuxième regroupement calque plutôt, dans son organisation spatiale, le système des concessions. Chaque unité familiale, bien individualisée, a construit sa maison au centre d'un vaste enclos rectangulaire. La clôture, hermétique ou symbolique, est importante et significative; la porcherie occupe, un des côtés de la cour. L'habitat est hétérogène — en terre, en bois ou en morceaux de bidons rapiécés, — mais surtout d'importantes disparités de conditions de vie et de revenu divisent les habitants. Quelques éleveurs relativement aisés que ne rapproche aucun lien familial, et une majorité de la population formée de jeunes couples issus de trois ou quatre villages paysans voisins.

Edmond, ancien chauffeur de taxi, possède quelque cent vingt porcs. Admiré et haï pour sa réussite, il affiche une indifférence vaguement hautaine pour la communauté des marginaux. Sa maison de bois sur pilotis domine le hameau. Quelques « riches » moins gâtés ont cinq porcs. Dans le sud-est du village, végètent les simples récupérateurs, couples aux innombrables enfants, femmes d'un certain âge abandonnées pour une rivale plus jeune, vieillards brouillés avec leur famille. Pas de meubles dans ces cases en tôle ou en planches, mais une unique pièce où s'entassent jusqu'à dix personnes. Demeures pitoyables qui se serrent les unes contre les autres comme pour protéger une dernière flammèche d'espoir.

De tous le plus lépreux et le plus démuni, le troisième hameau est un bidonville de six maisons de tôle branlantes. Il garde l'entrée du royaume des ordures. Point de passage obligé, il abrite surtout des femmes et il est régi par un système matriarcal, avec un lignage unique. Un des fils scolarisés a réussi, par sa personnalité, à se faire élire deuxième représentant des marginaux de la décharge auprès du *fokontany*.

Les habitants de ce hameau n'ont pu devenir éleveurs et survivent grâce à la récupération des os et des vieux papiers. Surtout d'origine paysanne, les femmes vont parfois faire le repiquage du riz chez les propriétaires fonciers des alentours.

L'ostracisme des voisins

Mélange de cases en tôle et de maisons en terre relativement spacieuses, le quatrième hameau — Ankadiefajoro, — mitoyen du village traditionnel du même nom, forme une sorte d'excroissance tolérée du pays des immondices et lance une passerelle entre la marginalisation totale et l'impossible intégration à la communauté. Ici, les habitants vivent quotidiennement, pour la plupart, sur le tas d'ordures. Rentrés chez eux, ils tentent d'oublier, derrière un rideau d'eucalyptus, le monde des parias auquel ils participent. La population est jeune.

Chacun des hameaux de Kianja s'organise autour d'un lignage dominant autour duquel tournent quelques satellites formés par des familles isolées. Il existe des personnages-pivots, des individus-charnières, qui assurent la cohésion, même superficielle, de l'ensemble. Ce sont toujours des femmes qui jouent ce rôle. A Kianja, elles aident à effacer les conflits, tâche qui impose l'impérieuse nécessité de faire front à l'ostracisme latent des habitants des villages voisins.

Les résidants des *fokontany* extérieurs à la décharge redoutent et rejettent les « pestiférés » des ordures.

Pourtant, certains villageois des alentours commencent à s'enhardirent et à amener leurs porcs sur la décharge. Mais s'ils envisagent timidement de tirer parti de la proximité de cette immense et gratuite mangeoire, la coupure entre communauté des villageois attachés à leur *tanindrazana* — « terre ancestrale » — et celle des marginaux n'en est pas moins radicale. L'opposition entre les deux groupes est larvée. Si exceptionnellement un homme des « ordures » prend femme hors du dépotoir, c'est pour s'unir à une autre variété de marginales, descendantes de familles des carrières voisines, vouées à fabriquer du gravier à partir des blocs de pierre extraits par les hommes adultes ou encore filles d'anciens esclaves devenus petits métayers.

Les marginaux de Kianja, pour faire face à cet ostracisme, usent des multiples réseaux d'entraide, de débrouillardise, que leur impose un quotidien sans pitié. Reconstruisant une nouvelle division sociale du travail, ils se groupent en filières spécialisées de producteurs de terreau, de récupérateurs d'os ou de pourvoyeurs de charbon de bois.

Le jour tombe. Le petit Rakoto, pieds nus, juché sur un amoncellement de tessons, cherche l'improbable bouteille intacte qui lui vaudrait trois cents grammes de riz. Il frissonne dans son tee-shirt dépenaillé à l'effigie du président Ratsiraka, souvenir-gadget d'une lointaine campagne électorale. Enfant triste oublié là sur les rivages d'une révolution qui s'essouffle.

MARTINE CAMACHO,

auteur des Poubelles de la survie, *éditions l'Harmattan, 1986, 207 p., 110 F.*

(1) Un franc français vaut — officiellement — environ 91 F malgaches.

LA PRESSE ARMÉNIENNE DE PARIS

La quatrième génération de la diaspora

Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, ceux dont le destin fut tragique demeurent passionnément attachés à la leur. Témoin, la foi qui anime les responsables de la presse arménienne : six titres édités à Paris, rédigés partiellement ou exclusivement en arménien, diffusés en France et à l'étranger.

C'est au cœur du neuvième arrondissement, cerné de tailleurs, fourreurs et importateurs de tapis, que vit le doyen des journaux arméniens de Paris : *Haratch* (« En avant »). Ce quotidien, fondé en 1925 par Schavarch Missakian — militant social-démocrate, rescapé du génocide, — est une véritable institution. Depuis le décès de celui-ci en 1957, sa fille unique préside aux destinées du journal, désormais sa propriété personnelle. Un personnage, Arpik Missakian ! Respectée et même admirée par ses confrères, elle règne sans faiblesse sur le précieux héritage, habitée par le souvenir du Père fondateur. Du haut de son gigantesque portrait, il semble toujours inspirer le contenu du journal.

Un retour aux sources

« Au début, il fallait tendre la main aux rescapés du génocide, transplantés dans un pays dont ils ignoraient la langue et les usages élémentaires. Notre journal a donc prodigué des conseils pratiques : démarches à entreprendre, règles à respecter, droits à faire valoir. Avec ces immigrés perdus en terre étrangère, Haratch *a su tisser des liens affectifs, constituer une véritable famille. »*

Cet aspect est toujours vivant : selon Arpik, si les quatre pages du quotidien tirent à 3 000 exemplaires, elles sont lues par 15 000 lecteurs. Vendu à 4 F, *Haratch* est essentiellement diffusé par abonnements. Les dons et la publicité contribuent au fragile équilibre du budget. La dernière page est consacrée aux annonces communautaires et commerciales : on y apprend les prochains départs de groupes touristiques pour l'Arménie, on y vante les spécialités traditionnelles servies par tel restaurant, et le CRDA (1) attire l'attention sur un récital de musique arménienne.

Les informations spécifiquement arméniennes occupent une part capitale dans les colonnes de *Haratch* : nouvelles quotidiennes en provenance d'Arménie soviétique ou des multiples diasporas, mais aussi développements consacrés au génocide et à ses conséquences. Blessure toujours ouverte — la Turquie refuse obstinément d'en reconnaître la culpabilité, — il hante sans répit la mémoire nationale.

Aujourd'hui, la physionomie de la communauté arménienne, estimée pour la France à 250 000 membres (2), a considérablement évolué. Arpik en a tenu compte : *« Nous en sommes déjà à la quatrième génération, née en France et socialement bien intégrée. Celle-ci, comme d'autres minorités, est engagée dans un processus de retour aux sources et d'affirmation de son identité. Elle reproche aux aînés leur pusillanimité, leur faillite quant à la transmission du patrimoine arménien. Nous avons donc enrichi* Haratch *d'un supplément mensuel consacré aux questions culturelles. »* Grande nouveauté, celui-ci est bilingue : la majeure partie de la jeunesse ignore la langue de sa lointaine patrie, même si certains s'attellent courageusement à son étude.

Au fil des pages, on découvre successivement une évocation du poète Armen Lubin, une étude approfondie du couvent Saint-Thaddée — situé en Iran — et un débat sur l'impact de la violence dans la défense de la cause arménienne.

« Ma double identité »

L'avenir du journal n'est-il pas menacé s'il persiste à paraître en arménien ?

« Depuis toujours, on nous abreuve de prévisions pessimistes, du style : ce journal ne durera pas un an... Mais vous voyez, elles ne se réalisent pas ! J'en fais une question de principe. Haratch *est un journal de langue arménienne, c'est sa vocation. D'ailleurs, nos abonnements sont en augmentation, grâce à la récente diaspora issue de Turquie, du Liban et d'Iran, toutes communautés arménophones. »*

Sur le plan politique, *Haratch* se situe dans la mouvance du Parti Dachnak. Celui-ci, outre ses revendications spécifiquement arméniennes, se réclame de la social-démocratie. *« Mon père était un des hauts responsables du parti, et le journal défend toujours les mêmes idées. Mais il ne se veut en aucun cas l'organe d'un parti. »* Arpik proclame fièrement : *« Nous somme le seul quotidien indépendant de la diaspora ! »*

C'est cette prétention que lui reprochent les responsables du nouveau quotidien *Gamk* (« Volonté »), né le 11 février 1985. Ils se veulent un outil au service du Dachnak. C'est pourquoi la moitié des huit pages quotidiennes sont rédigées en français. Impératif : atteindre un maximum de jeunes Arméniens.

Dans les locaux de *Gamk*, à quelques rues du confrère, l'ambiance est bien différente, même si l'accueil est tout aussi chaleureux. Ici, on dispose manifestement de moyens importants : neuf permanents collaborent au journal (*Haratch* en a deux, à mi-temps). Un bureau spacieux est séparé par une baie vitrée de la salle de rédaction, où s'affairent plusieurs jeunes gens : l'un d'eux, récemment immigré du Liban, traduit les dépêches de l'AFP en arménien, un autre rédige un article en français, deux jeunes filles sont installées à des terminaux où clignotent les caractères de l'alphabet traditionnel. Comme l'affirme Henri Papazian — ingénieur, très « jeune cadre dynamique » — avec une fierté non dissimulée (et légitime) : *« Il y a aussi des Arméniens à Silicon Valley ! »*

Gamk, de tendance socialiste, a appelé à voter PS aux législatives. Il se refuse à condamner ceux qu'il nomme *« combattants arméniens »*, c'est-à-dire les auteurs d'attentas contre les représentants officiels de la Turquie. Par contre, il réprouve sans appel le terrorisme aveugle de l'ASALA.

En fait, les positions respectives des deux quotidiens ne sont pas foncièrement dissemblables. Mais le style est différent. *Gamk* ne cache pas sa démarche militante et veut atteindre un large public de jeunes, confortant ceux-ci dans leur affirmation d'identité. La directrice de *Haratch*, pour sa part, proclame : *« Personnellement, je n'ai jamais souffert de ma double identité. Au contraire, c'est une source d'enrichissement : férue de culture française, je me sens aussi totalement arménienne. Pourtant, cette situation semble provoquer un drame chez certains jeunes ! »*

Ultime étape de la géographie arménienne de Paris, une incursion dans un treizième arrondissement aux faux airs de province endormie aboutit à la cour intérieure d'un vieil immeuble. D'un côté l'imprimerie ; de l'autre, un étroit escalier qui débouche sur une pièce bourrée de papiers de toute nature : piles de dossiers en équilibre, vieux journaux, lettres. M. Tchamikian, la soixantaine joviale, d'un ample mouvement de bras présente au visiteur, en éclatant de rire la « salle de rédaction du *Monde !* » C'est la traduction française d'*Achkhar*, fondé en 1959, et qui s'intitule organe *« littéraire, artistique et d'information de la vie arménienne »*. M. Tchamikian, retraité, ancien peintre en bâtiment, règne aujourd'hui sur ces quatre pages hebdomadaires.

L'attitude envers l'URSS

Achkhar tire à 1 800 exemplaires, dont plus de 600 sont expédiés en Arménie soviétique. Ces liens étroits avec la « mère patrie » semblent être la spécificité du journal. *« Certains confrères vous qualifient de prosoviétique ?*

— « Ils disent cela, car nous tenons compte de l'intérêt national ! L'Arménie est sacrée pour nous. Et soyons réalistes, elle ne pourrait pas être indépendante face à la Turquie, notre grand ennemi.

Abordez-vous le problème des libertés politiques ou des dissidents soviétiques ?

— Non, franchement non... »

Gamk et *Haratch* ont des positions plus nuancées. Pour Henri Papazian *(Gamk) : « Nous cultivons une affection toute naturelle à l'égard de l'Arménie soviétique, et éprouvons une fierté certaine face à ses réalisations économiques. » « L'URSS a forcément un rôle à jouer dans le règlement du problème arménien. Compte tenu de nos intérêts, nous nous refusons à pratiquer un antisoviétisme systématique. »* Cela n'entraîne pas pour autant une adhésion idéologique : *« Pour nous socialistes, le système soviétique est une caricature de socialisme ! »* De plus, les revendications frontalières à l'égard de l'URSS sont exprimées avec vigueur : *« ... Certaines provinces parties intégrantes de l'Arménie historique ont été injustement attribuées à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie ! »*

De même, la *« neutralité »* prônée par certains à l'égard de l'URSS fait bondir Arpik Missakian : *« Nous sommes indépendants, mais nous ne sommes pas neutres... Dans les télex que nous recevons d'Arménie, nous éliminons toute propagande ! »*

Compte tenu de ses faibles tirages, on serait tenté d'attribuer à la presse arménienne de Paris un caractère folklorique ou gentiment paroissial. Ce serait oublier la rigueur et la passion dont elle fait preuve.

CHARLES SZLAKMANN.

(1) Centre de recherches sur la diaspora arménienne.

(2) Il existe environ six millions d'Arméniens dans le monde, dont près de la moitié vivent en Arménie soviétique.

...ENIR DE LA CINQUIÈME CHAINE

conclusions du rapporteur ant le Conseil d'Etat

bon vouloir du gouverneme...

ministériels

LES PROJETS DE LA MAJORITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Satisfaction à droite, inquiétude à gauche...

Satisfaction à droite, inquiétude à gauche ; les réactions après l'annonce par M. Chirac d'une abrogation rapide de la loi Savary sur l'enseignement supérieur respectent les préférences politiques. Les étudiants libéraux du CELF accueillent cette déclaration avec *« satisfaction »* et considèrent qu' *« il faut désormais aller vite pour rompre avec le flou et l'incertitude qui ont prévalu »* depuis le vote de la loi Savary en décembre 1983.

Quant à l'UNI (« antimarxiste »), dont le vice-président vient d'être nommé conseiller du premier ministre pour l'éducation (*le Monde* du 11 avril), elle conclut des déclarations de M. Chirac que la loi Savary doit *« d'ores et déjà être considérée comme caduque »* et se félicite de *« cette position très nette (...), d'autant plus opportune après des propos ambigus et inquiétants prêtés au ministre de l'éducation nationale »*.

En revanche, l'UNEF-ID (animé par des étudiants proches des socialistes et des trotskistes) se déclare inquiète des propos de M. Chirac favorables à l'autonomie pédagogique des universités et rappelle son attachement au maintien du caractère national des diplômes, à l'égalité des droits d'inscription pour tous et à *« une politique permettant l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre (...) »*.

Pour M. Luc Soubré, secrétaire national adjoint à l'éducation au Parti socialiste, l'abrogation de la loi Savary et l'autonomie des universités reviennent à *« instaurer entre celles-ci une concurrence sauvage aboutissant à délivrer des diplômes de valeur différente, puisque le label national doit disparaître »*. M. Soubré estime que *« les premières victimes de ce véritable champ de bataille universitaire seront les étudiants : au début de leurs études, ils feront l'objet d'une sélection abusive et à la sortie ils obtiendront des diplômes accroissant les inégalités »*.

La plupart des universités ont adopté la loi Savary

« Plus de la moitié des universités ont adopté une politique de résistance vis-à-vis de la loi Savary. Il y a un vide juridique à combler », a déclaré M. Jean Foyer, pour expliquer la rapidité avec laquelle les deux partis de la majorité ont déposé une proposition de loi sur l'autonomie des universités destinée à se substituer à la loi Savary (*le Monde* du 12 avril). Le diagnostic est alarmant, mais il semble que son souci d'appliquer à l'université une médecine de choc ait conduit l'ancien garde des sceaux à forcer sérieusement la dose.

En réalité, la situation actuelle de l'application de la loi, dans le domaine très sensible de l'organisation des universités, est la suivante. Sur les 74 universités françaises, 56 ont adopté des statuts conformes à la loi et ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel. A l'intérieur de ce groupe, on peut relever trois cas de figure : 30 universités ont adopté leurs statuts à la majorité qualifiée des deux tiers ; dans dix-neuf cas, le quorum des deux tiers n'était pas tout à fait atteint, mais le ministère a cependant approuvé les statuts ; dans sept cas enfin, les statuts ont été acceptés par le ministère sous réserve de modifications d'un ou deux articles.

A ces 56 universités, l'on peut en ajouter 2 dont l'arrêté instituant les statuts est signé mais non publié, et 4, pour lesquels les arrêtés sont prêts mais pas encore signés. Au total, ce sont donc 62 universités qui appliquent — ou sont en passe de le faire — les dispositions de la loi Savary modifiant la composition et le mode d'élection des instances universitaires (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire).

A l'opposé, 12 universités ont plus ou moins clairement refusé de jouer le jeu : 7 ont adressé des statuts non conformes à la loi (Nantes, Montpellier-I, Nancy-I, Lyon III, Rennes-I, Paris-V et Bordeaux-II) et 5 n'ont transmis aucune proposition (Aix-Marseille II et III, Amiens, Paris IV et IX).

Enfin, sur les 56 universités dont les statuts ont été officiellement arrêtés, 44 ont organisé les élections permettant la constitution des différents conseils, une élection a été reportée (Paris-I) à cause d'irrégularités dans les listes électorales et les 11 autres n'ont pas encore eu le temps d'organiser ces scrutins.

Il apparaît donc pour le moins excessif d'affirmer que la majorité des universités se sont opposées à la loi Savary. Beaucoup, à l'évidence, ont adopté les nouveaux statuts avec réserve ou réticence, mais ont finalement jugé préférable de sortir du flou juridique et du malaise des dernières années. Elles ne semblent pas prêtes à replonger dans une nouvelle période de réformes de structure.

G. C.

DÉMISSIONNANT DE LA PRÉSIDENCE DE L'OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

M. Gérard Fuchs dénonce la politique gouvernementale à l'égard des étrangers

M. Gérard Fuchs a annoncé, vendredi 11 avril, sa démission de la présidence du conseil d'administration de l'Office national d'immigration, fonction qu'il ne pouvait plus légalement assumer du fait de son élection comme député (socialiste) de Paris et conseiller régional le 16 mars dernier.

M. Fuchs a accompagné sa démission d'une déclaration dans laquelle il affirme : *« Je tiens à exprimer publiquement mon inquiétude devant l'annonce d'un certain nombre de mesures de nature à rendre plus difficile l'intégration d'une population étrangère dont la quasi-totalité restera, nous le savons, sur notre sol. La résurgence de contrôles d'identité au faciès, la mise en cause de l'égalité des droits sociaux, le durcissement des droits d'accès à la nationalité française, le retour à des procédures administratives d'expulsion, risquent de remettre en question les résultats qui ont été obtenus depuis cinq ans. J'affirme une nouvelle fois ma conviction que de la façon dont sera traité dans les dix ans qui viennent le problème de l'immigration dépendront et la paix civile dans notre pays et le rayonnement de la France sur la scène internationale. »*

[Né le 18 mai 1940 à Longjumeau (Essonne), M. Gérard Fuchs, polytechnicien, est directeur de recherches au CNRS. Il est membre du bureau exécutif du parti socialiste depuis 1981 et secrétaire national adjoint du PS depuis 1984. Il occupait la présidence de l'Office national d'immigration depuis novembre 1984.]

● *Polynésie française : pas de quorum.* — Faute de quorum, le président du gouvernement de Polynésie française n'a pu être désigné, le vendredi 11 avril. L'assemblée territoriale est convoquée, le 15 avril, pour procéder à cette élection, à laquelle sont candidats M. Gaston Flosse (RPR), président sortant et secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Oscar Temaru, président du Front de libération de la Polynésie (indépendantiste), et M. Jean-Marius Raapoto (opposition locale). Les conseillers d'opposition qui ont boycotté la séance contestent *« toute représentativité et toute légitimité »* à M. Flosse et à son parti. Ils dénoncent les circonstances dans lesquelles se sont déroulées les élections législatives et territoriales du 16 mars dernier.

● *M. Chupin et la cohabitation sereine.* — M. Auguste Chupin, sénateur centriste de Maine-et-Loire, plaide pour une *« cohabitation sereine »* et estime normal dans ce but que les ministres du gouvernement Chirac aient des relations avec le président de la République ou son cabinet. Dans une question écrite au premier ministre, il fait écho à certaines informations selon lesquelles les ministres, leurs collaborateurs et leurs services auraient reçu instruction de n'avoir aucun contact avec l'Elysée. M. Chupin demande à M. Chirac de lui indiquer s'il ne lui paraît pas nécessaire de faire cesser ces *« rumeurs malveillantes »*.

LA VISITE DU PAPE A LA SYNAGOGUE ET LES RELATIONS JUDÉO-CHRÉTIENNES

La Rome des juifs

La visite de Jean-Paul II à la synagogue du quai des Cenci ne se compare pas à celle de Paul VI à Jérusalem en 1964. Ce n'est pas un pèlerinage, elle ne commémore pas l'insertion historique d'une foi religieuse, et cependant, en tant qu'épisode de la bimillénaire histoire de la ville de Rome, elle marque une étape de l'affrontement entre les deux interprétations de la Loi et des Prophètes, greffées sur le même monothéisme qui fut le premier défi à la religion de Rome.

Si le pape et les rabbins de Rome pouvaient faire une célébration commune, c'est en vérité devant le *Moïse* de Michel-Ange, à Saint-Pierre-aux-Liens, devant le tombeau de Jules II qu'ils devraient se retrouver. A en croire Vasari, les juifs de Rome rendaient *« une visite d'adoration, chaque sabbat, en troupes comme les étourneaux »*. Et Freud, le sachant ou non, y revenait à chacun de ses voyages à Rome, d'où il tire le fameux commentaire que l'on sait.

La synagogue de Rome au contraire n'a rien de vénérable, que les collections de rouleaux, de livres et d'objets de culte anciens, raflés par les Allemands en 1943. Construit à la fin du dix-neuvième siècle en style « babylonien », ouvert au culte en 1904 comme un défi au pape, alors reclus dans le Vatican, pour proclamer la liberté et l'égalité des cultes, l'édifice commémore surtout cinq siècles de l'existence du ghetto de Rome.

Depuis le premier siècle avant Jésus-Christ, la capitale de l'Empire avait sa colonie juive : esclaves, prisonniers de guerre, commerçants, dans le quartier du Trastevere, de l'autre côté du fleuve, où se regroupaient tous les parias du port. Ses catacombes ont subsisté et témoignent de l'importance des communautés synagogales. Comme les papes au cours des siècles suivants, les empereurs alternaient persécutions et faveurs, selon qu'ils toléraient ou non que les juifs se refusent à rendre un culte à Rome et à l'empereur. Séparés, mais associés, tel était leur statut, qui se prolongea sous les impératifs d'un droit civil inspiré par des traditions religieuses. *« Bien que l'infidélité juive doive être condamnée, leurs relations avec les chrétiens sont utiles et même nécessaires »*, disait le pape Grégoire IX en 1223.

Les « juifs du pape », tant au comtat venaissin pendant l'exil d'Avignon qu'à Rome même, jouissaient d'un sort privilégié et cependant, à dater du treizième siècle, furent astreints à porter « la rouelle » jaune, signe d'infamie et de séparation, encore que la prescription se relâchait selon les papes. Ils tenaient les rouages essentiels des échanges, dignitaires de la ville ou de la cour pontificale, jouissant d'une prospérité certaine.

Évangélisation forcée

C'est avec la Contre-Réforme que fut entreprise la mise à l'écart, accompagnée de l'évangélisation forcée. En 1555, le pape Paul IV décida de regrouper les juifs de Rome dans le bas quartier situé derrière le théâtre de Marcellus, le long des rives plates du Tibre inondées chaque hiver. 3 hectares furent ceints d'une muraille, percée de trois portes. Tout commerce y fut interdit, à l'exception de celui des vieux vêtements. A la fin du siècle, près de cinq mille juifs s'y rassemblaient, venus d'autres villes italiennes pour échapper au bûcher, ou d'Espagne.

Le président De Brosses, visitant le ghetto au dix-huitième siècle, comme l'avait fait Montaigne, y verra *« une archi-saloperie »*, un îlot de puanteur, de misère, d'humiliation, entretenues autant par système que par négligence. Les cérémonies rituelles civiles ou laïques faisaient place à cette humiliation. Ainsi chaque année, le sénateur de la ville plaçait-il son pied sur le cou du délégué de la communauté juive venant lui verser un tribut. Lorsque le pape, à peine couronné, revenait de sa cathédrale du Latran vers le Vatican, il s'arrêtait place de l'Horloge, dite du Mont-Jourdain, au pied de la forteresse Orsini, où les anciens de la communauté juive lui présentaient le Pentateuque. Le pontife bénissait le livre de Moïse, non par hommage, mais pour marquer qu'il prenait les juifs de Rome sous sa tutelle.

Au fil des années, le ghetto devenait de plus en plus une singularité pittoresque, et les règlements tombaient dans l'oubli. Les occupants français de 1798 abolirent la rouelle, qui ne fut pas rétablie. Et, en avril 1848, Pie IX prescrivit de démolir le ghetto sans que fussent levés pour autant les interdits qui faisaient des juifs *« les seules ruines vivantes de Rome »*, selon l'historien allemand Gregorovius. C'est en 1885 seulement que fut rasé cet amas de taudis et sa population, dispersée ou relogée sur place.

Il s'agissait de juifs contraints à la misère. Ce n'était pas le statut général des juifs italiens, émancipés depuis des générations, complètement intégrés à une société civile où la « question juive » était inconnue. Chaïm Weizmann s'étonnera, en 1921, de rencontrer cette *« communauté composée de sujets d'élite »* et dont la seule singularité était de se rendre à la synagogue, non à l'église.

Les lois raciales de 1938 furent essentiellement l'affaire de Mussolini, et la quasi-totalité des responsables, y compris dans le parti fasciste, fit échec à leur application. Mais l'épisode le plus tragique de l'histoire du ghetto de Rome fut le fait des occupants allemands. Quatre jours après l'armistice du 8 septembre 1943 entre les Italiens et les alliés, Himmler prescrivait à Kappler, chef de la Gestapo de Rome, de préparer la rafle et la déportation des juifs de la capitale italienne.

Mille déportés... seize survivants

En un premier temps, il leur impose une rançon de 50 kilos d'or, dont Pie XII offrit une partie. Mais le 16 octobre à l'aube, Dannecker, officier SS qui s'était illustré dans les rafles de juifs français, vida le ghetto et tous les lieux de résidence des juifs de Rome... Deux jours après, ils furent expédiés à Auschwitz.

Sur mille déportés, seize survécurent. Pie XII intervint officieusement, sans succès, mais fit ouvrir tous les couvents et édifices religieux, où cinq mille juifs furent accueillis et sauvés.

Le ghetto de Rome est aujourd'hui un centre pittoresque, un rendez-vous de restaurants raffinés, de pâtisseries, de marchands de porcelaine renommés. Ses cinq synagogues ont disparu depuis des siècles, mais la plus récente est un lieu de culte très fréquenté. L'évêque de Rome, le pape, s'y rend comme l'archevêque de Paris au temple de la rue de la Victoire. Combien d'années et de persécutions a-t-il fallu pour en arriver là ?

JACQUES NOBÉCOURT.

Des carmélites à Auschwitz

Même si elle n'a qu'un lointain rapport avec la visite du pape à la synagogue de Rome, l'affaire du couvent d'Auschwitz est une tache sur les relations judéo-chrétiennes. Une affaire dans laquelle les maladresses le disputent aux bonnes intentions et certains relents du passé à des sensibilités légitimement écorchées.

Dans l'esprit du pèlerinage de Jean-Paul II à Auschwitz, le 7 juin 1979, le cardinal Macharski, successeur de Karol Wojtyla au siège de Cracovie, avait souhaité la création, près du camp, d'un lieu de recherches où auraient pu se rencontrer juifs et chrétiens. Il semble avoir été pris de vitesse par le projet d'une dizaine de carmélites de Poznan de s'installer dans le théâtre désaffecté qui se trouve à la lisière du site historique du camp. Celui-ci est protégé par une convention de l'UNESCO, ratifiée en 1979 par le gouvernement polonais, qui exclut du site toute référence explicitement confessionnelle.

A l'insu de la communauté juive locale et avec une hâte jugée inhabituelle des autorités polonaises à délivrer les autorisations, les travaux d'aménagement ont commencé à la fin de l'année dernière. Les trois niveaux du bâtiment sont transformés en lieux de prière, salles communes et cellules individuelles (au nombre de vingt-quatre).

C'est un article du *Soir* de Bruxelles, en octobre dernier, qui a révélé l'affaire et mis en émoi d'abord la communauté juive de Belgique. Fondée par un prêtre hollandais connu pour ses idées conservatrices, Werenfied von Straaten, l'association Aide à l'Eglise en détresse a lancé un appel de fonds pour soutenir la création de ce couvent à Auschwitz, dans des termes très particuliers : sous le titre *« Votre don au pape : un couvent à Auschwitz »*, il est dit qu'il s'agit d'en faire *« une forteresse spirituelle »* et *« un gage de conversion des frères égarés de nos pays »*. Devant les remous provoqués, cette association dénoncera, dans son bulletin de mars 1986, les catholiques, *« œcuménistes forcenés »*, hostiles à ce projet de couvent.

Bouleversées mais soucieuses de ne pas compromettre des relations judéo-chrétiennes encore fragiles, les communautés juives d'Europe occidentale se mettent en alerte. Le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, proteste en Pologne auprès de M. Adam Lopatka, ministre polonais des cultes.

Une délégation belge se rend le 17 février à Cracovie. A son président qui invoque *« le caractère unique et sacré faisant d'Auschwitz un monument éternel à l'holocauste des juifs »*, l'archevêque de Cracovie répond par un soutien réitéré au projet de couvent : *« Auschwitz est le symbole du mal suprême, auquel il convient de donner une dimension spirituelle. »* Il admet que le peuple juif est la principale victime d'Auschwitz, mais *« le couvent des carmélites représente une volonté de prière et de repentance qui rend compte de la signification spirituelle de ce drame »*.

Il est *« totalement inacceptable »*, écrivent alors à Jean-Paul II cinq grands rabbins européens (*le Monde* daté 23-24 mars), de *« vouloir sanctifier une terre qui a été profanée et maudite »*. A Rome, divisés entre le souci de ménager l'archevêque de Cracovie — et le pape, son prédécesseur — et celui de maintenir de bonnes relations avec les organisations juives, les experts catholiques sont dans l'embarras. La voix du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, n'a pas manqué d'impressionner, mais paraît un peu isolée. *« A travers ses martyrs,* a-t-il dit, *l'épreuve d'Auschwitz a conféré au peuple juif une dignité particulière. Et construire un carmel dans ce lieu serait toucher à cette dignité même. »*

Deux logiques inconciliables

Le caractère passionnel pris par cette affaire vient de deux logiques difficilement conciliables. Une logique proprement polonaise, d'abord : les courants favorables aux juifs, le désir de clarifier les relations historiques entre les deux communautés, n'ont jamais été aussi forte dans la population catholique que depuis la naissance du mouvement Solidarnosc (dont plusieurs leaders sont eux-mêmes juifs). Ce contexte explique un tel souhait de repentance.

Une logique juive, ensuite : volontiers présentées par les catholiques polonais comme des symboles de réconciliation avec l'Allemagne, la canonisation du Père Maxilien Kolbe et celle (en préparation) de la carmélite Edith Stein, tous deux martyrs d'Auschwitz, ont en fait blessé la sensibilité juive. Dans sa jeunesse, le Père Kolbe avait été lié à quelques milieux catholiques antisémites, et Edith Stein, en religion Bénédicte de la Croix, était une juive convertie. Le cardinal Macharski a d'ailleurs évité que le carmel en construction ne soit baptisé du nom religieux d'Edith Stein. Celui qui a été retenu de Carme de la communion des saints traduit mieux le désir d'englober toutes les victimes d'Auschwitz.

On ne peut pas exclure de la polémique actuelle une certaine incapacité des juifs à comprendre un catholicisme polonais qui manifeste sa vitalité par des implantations religieuses. Enfin perdurent plus ou moins, au fond de certaines mémoires juives, la responsabilité de pays chrétiens dans leur martyre et le sentiment que la prière de repentance est un moyen facile de se disculper.

L'orage actuel peut-il assombrir durablement les relations judéo-chrétiennes ? En Israël et dans les grandes organisations juives américaines, les réactions ont été plus modérées qu'en Europe, où joue davantage la symbolique d'Auschwitz. Le président de l'International Jewish Committee for Interreligious Consultations, le rabbin Waxman, devrait se rendre prochainement à Cracovie pour tenter de dédramatiser l'affaire.

Mais, en Europe également, il n'y a rien dans la crise présente qui rappelle l'affaire Finaly, pourtant évoquée par *Tribune juive*, quand, en 1953, des manifestations avaient permis de rendre à leur famille des enfants — convertis par des ecclésiastiques — de parents juifs déportés et disparus pendant la guerre. Le souci a été constant cette fois d'en référer aux autorités ecclésiastiques en Pologne et à Rome. Et, en France, le fait d'avoir confié le dossier à une instance culturelle plus que politique (l'Alliance israélite universelle, du professeur Ady Steg) est plutôt significatif d'une volonté de maintenir la qualité actuelle des relations avec les catholiques.

H. T.

MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE PRO-PALESTINIEN

Frédéric Oriach a été libéré

Un militant d'extrême gauche, Frédéric Oriach, impliqué dans la campagne d'attentats de l'été 1982 à Paris, est sorti de prison le vendredi 11 avril. Condamné en appel, en novembre 1983, à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs, Frédéric Oriach, trente-deux ans, a été libéré « dans le cadre des réductions normales de peine », a indiqué un de ses avocats, Mᵉ Jean-Louis Chalanset.

Frédéric Oriach a quitté vendredi peu avant 9 heures la prison de la Santé, à Paris, où il était incarcéré depuis son arrestation le 12 octobre 1982. Il est l'un des fondateurs des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), l'une des « composantes historiques », avec les GARI (Groupes d'action révolutionnaires internationalistes), du mouvement clandestin Action directe. Oriach a cependant toujours nié être lié à ce groupe terroriste, affirmant n'avoir été proche ni d'Action directe ni d'une quelconque mouvance de ce groupe.

Se considérant incarcéré uniquement pour délit d'opinion, Frédéric Oriach a fait plusieurs grèves de la faim pour obtenir un statut de prisonnier politique ou en solidarité avec des détenus d'Action directe.

Dans un texte envoyé de sa prison, il se déclarait *« otage du gouvernement socialiste »* et proclamait son *« engagement total au côté de la Palestine »*. Il revendiquait aussi *« pleinement »* sa *« fraternité révolutionnaire avec tous les camarades, tels que les Fractions armées révolutionnaires libanaises, Action directe et autres groupes combattants internationalistes qui mènent la guérilla contre l'impérialisme »*.

Un communiqué du Front national

« L'un des fondateurs de l'organisation terroriste Action directe a retrouvé aujourd'hui la liberté de nuire : Frédéric Oriach est le bénéficiaire des scandaleuses procédures de remise de peine introduites par l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter », affirme le Front national dans un communiqué publié vendredi à Paris.

« Les Français ne se contenteront pas des explications embarrassées du nouveau ministre de la justice. Au gouvernement de faire savoir sans délai comment il entend empêcher que chaque jour, en application d'une législation aberrante, des hommes, qui ne sont pas quittes de leurs méfaits, rejoignent le monde des honnêtes gens, qui redoutent d'être demain leurs victimes. »

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 avril

– *Pays-Bas :* Visite du président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda.

– *Tokyo :* Réunion des sept pays les plus industrialisés (participation de MM. Mitterrand et Chirac).

– *Vatican :* Visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome.

– *Camp David :* Entretiens Reagan-Nakasone.

Lundi 14 avril

– *New-Delhi :* Réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés.

– *Moscou :* Visite du nouveau premier ministre suédois, M. Carlsson.

– *Zagreb :* Ouverture du procès du criminel de guerre oustachi Artukovic.

Mardi 15 avril

– *Paris :* M. Chirac reçoit le président sud-coréen, M. Chon Doo-hwan.

– *Genève :* Réunion des treize ministres de l'OPEP.

– *Washington :* Vote sur l'aide aux « contras » du Nicaragua.

Jeudi 17 avril

– *Paris :* Réunion ministérielle de l'OCDE.

– *Bonn :* Rencontre Chirac-Kohl.

– *New-York :* Vote à l'ONU sur le renouvellement du mandat des casques bleus au Liban.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

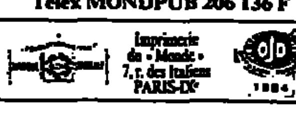
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITÉ S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,80 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS, EN ZONE SOVIÉTIQUE

La « fusion » des partis communiste et socialiste allemands

Il y a quarante ans, le 21 avril 1946, dans la salle de l'ancien cinéma Admiralspalast dans le secteur soviétique de Berlin, 548 délégués sociaux-démocrates et 507 communistes votaient à l'unanimité la fusion de leurs partis, le SPD et le KPD. La division du mouvement ouvrier avait été une des causes majeures de la facile victoire remportée en 1933, après la désignation de son chef comme chancelier, par le national-socialisme. A présent, les deux branches du mouvement, qui n'avaient cessé de se combattre férocement, unissaient leurs forces pour conduire leur peuple sur ce qu'un des dirigeants communistes les plus en vue, Anton Ackermann, avait appelé, quelques semaines plus tôt dans un article qui fit sensation, *« la voie spécifique allemande vers un socialisme allemand, voie pacifique et se limitant à l'emploi des moyens légaux »*.

Au moment où les chefs des deux anciens partis, réunis sous le nom de Sozialistische Einheitspartei Deutschlands (Parti allemand de l'unité socialiste), Otto Grotewohl, le social-démocrate, et Wilhelm Pieck, le communiste, se serraient la main sous les applaudissements unanimes, un lourd malaise planait sur le congrès. Tous les participants savaient que la fusion s'opérait sous la contrainte imposée par l'URSS. Dans leur Annuaire 1946, les sociaux-démocrates des trois zones occidentales devaient écrire quelques mois plus tard : *« Les adhérents* [du Parti social-démocrate en zone soviétique] *sont menacés dans leur liberté et même dans leur vie s'ils parlent ou agissent en sociaux-démocrates. Le Parti social-démocrate ne peut regrouper à l'heure actuelle que les militants des zones occidentales. Le parti n'a pas le pouvoir de changer cette situation. Il ne la reconnaîtra cependant jamais. »*

Les intentions soviétiques

Les autorités soviétiques avaient, en effet, depuis l'automne appuyé par les moyens les plus divers la politique des dirigeants communistes en faveur de la fusion : menaces et promesses, offres d'avantages personnels et évocation de perspectives politiques séduisantes, dans un monde où l'Union soviétique allait jouer un rôle prépondérant, étaient utilisées tour à tour pour amener les responsables du SPD à avancer sur la voie de *« l'unité dans l'égalité »*. Des arrestations arbitraires, des agressions, des déportations en URSS frappaient les récalcitrants.

Alors que les Occidentaux agissaient dans leurs zones en ordre dispersé et sans avoir clairement défini le programme que chacun entendait appliquer en ce qui concernait le rétablissement d'une vie politique en Allemagne, les Soviétiques étaient arrivés avec des intentions précises qu'ils se mirent immédiatement à transcrire dans le réel. Dès la fin du mois d'avril 1945, un groupe compact d'émigrés communistes allemands, dirigé par Walter Ulbricht, qui avaient survécu en URSS aux épurations staliniennes, était ramené à Berlin pour y préparer la reconstitution du KPD suivant les instructions reçues. Le 10 juin, un mois seulement après la capitulation, l'administration militaire soviétique autorisait par son ordre n° 2 la constitution *« de partis et de syndicats antifascistes »*. Dès le lendemain le comité central du KPD lançait un appel proclamant la nécessité d'achever en Allemagne la transformation démocratique et bourgeoise, d'éliminer le militarisme prussien avec ses conséquences économiques et politiques. Il rejetait l'idée d'imposer à l'Allemagne le système soviétique, qui *« ne correspond pas aux conditions actuelles du développement en Allemagne »*.

Le KPD exigeait la constitution d'un régime antifasciste démocratique, d'une République parlementaire démocratique avec tous les droits et toutes les libertés démocratiques pour le peuple. A la lumière de l'histoire des quarante dernières années, c'est évidemment le terme *antifasciste* accolé à la formule *« régime démocratique »* qui livre la clé du texte.

En se réservant de contrôler à chaque instant le caractère *« antifasciste »* des organisations *« démocratiques »*, les Soviétiques et leurs exécutants du KPD se donnaient pour but de fortifier, en un premier temps, une structure communiste propre, qui s'imposerait à toutes les autres organisations politiques et sociales comme le parti modèle de l'antifascisme, celui qui serait seul en possession de la définition correcte de cette qualification décisive.

D'abord reconstruire le KPD

Quelques jours plus tard, le 15 juin, fut publié un appel de la commission centrale du Parti social-démocrate allemand pour l'édification d'une Allemagne antifasciste-démocratique. L'autorisation donnée par la SMAD, l'administration militaire soviétique, était en fait un ordre : tour à tour, et dans une succession qui n'était évidemment pas due au hasard, un parti communiste, un parti social-démocrate, un parti successeur du Zentrum catholique : l'Union chrétienne démocrate (CDUD), et un parti libéral-démocrate devaient ainsi voir le jour. L'appel social-démocrate demandait que *« la lutte pour la construction nouvelle se fasse sur la base de l'unité organisatrice de la classe ouvrière allemande »*, dans laquelle *« nous voyons le rachat moral des fautes politiques du passé »*. Les sociaux-démocrates de Berlin et de la zone soviétique, à la tête desquels devait se placer rapidement Otto Grotewohl, ancien député du Reichstag, tiraient ainsi leurs conclusions des débats et réflexions menés en commun dans la clandestinité et dans les camps nazis par des militants qu'ils avaient exprimées notamment dans un « Manifeste de Buchenwald » qui exigeait l'union pour la *« réalisation du socialisme »*. Parmi les anciens socialistes et communistes, l'idée que l'Allemagne ne pourrait revivre que dans un cadre socialiste paraissait alors évidente : c'était aussi la conviction de beaucoup de militants chrétiens qui espéraient créer avec les sociaux-démocrates un grand parti travailliste...

Pendant l'été 1945, l'idée de la fusion des partis socialistes est mise en avant par le SPD, et c'est le KPD qui la rejette, la trouvant prématurée. Il souhaitait d'abord renforcer ses propres structures ; le SPD retrouvait en effet avec une facilité relative ses vieux responsables, dont la plupart avaient cessé toute activité sous les nazis, alors que les communistes avaient payé un tribut beaucoup plus mortel à la répression (et aussi, en ce qui concernait les émigrés, à l'épuration stalinienne). Le KPD devait d'abord reconstituer des cadres et recruter des adhérents.

Le KPD proposa aux partis autorisés la création d'un *« bloc des partis antifascistes-démocratiques »*, placé sous la direction d'un comité commun au sein duquel les décisions devaient être prises à l'unanimité. Cette règle, en apparence démocratique, réservait en fait au seul parti qui était l'instrument direct de l'administration soviétique un droit de veto et un droit d'impulsion, préparant ainsi la voie au parti unique camouflé. Au lieu d'une fusion qui se serait faite au bénéfice des sociaux-démocrates, étant donné le nombre de leurs cadres et de leurs adhérents, ceux-ci se résignèrent à accepter un « accord d'unité d'action ».



« Et vous ne séparerez plus ces mains, car nous créons le Parti socialiste unifié. »

Le concept stratégique de la politique soviétique et du Parti communiste en Allemagne ne devait pas subir de modification, au moins jusqu'au blocus de Berlin en 1948, mais son calendrier connut une accélération importante au cours de l'automne 1945. L'édification d'un KPD fort, l'unité d'action et la politique du bloc antifasciste pouvaient se développer dans des conditions particulièrement favorables dans les territoires directement placés sous l'administration soviétique. Ils représentaient aussi un programme valable pour toute l'Allemagne, et dont Moscou se promettait une progression continue de son emprise sur les zones occidentales. Cependant, le KPD reconstitué ne connut à l'Ouest que des succès limités, alors que s'affirmait rapidement l'attrait d'un SPD qui prenait un nouvel élan autour de la puissante personnalité de Kurt Schumacher. Or, pendant près de dix années d'internement dans les camps, Schumacher s'était continuellement refusé au moindre contact avec les communistes auxquels il ne pardonnait pas les coups qu'ils avaient portés à la démocratie weimarienne. Pour lui, *« un parti communiste était superflu dans la politique allemande »*, en raison de sa dépendance à l'égard de l'URSS, *« puissance impérialiste peinte en rouge »*. Le SPD de Schumacher était résolument hostile à l'unité d'action et à la politique du bloc. Il allait s'opposer avec une vigueur extrême à la fusion imposée. Son influence « dangereuse » pouvait s'exercer sur le SPD de la zone soviétique.

Par ailleurs, les espoirs mis par les Soviétiques et les communistes « nationaux » dans la stratégie du bloc furent démentis par les résultats catastrophiques des communistes autrichiens et par l'échec relatif mais voyant des communistes hongrois aux élections. Dès lors, il fallait avant tout empêcher le SPD de jouer un rôle autonome dans la zone soviétique et dans le secteur soviétique de Berlin. L'idée de la fusion fut reprise par les dirigeants du KPD. Cette fois-ci, les sociaux-démocrates posèrent leurs conditions. Ils voulaient obtenir des garanties quant au fonctionnement démocratique du nouveau parti.

Schumacher, de son côté, tentait de retenir Grotewohl qu'il tenait pour un ambitieux naïf en train de devenir un collaborateur. Entre les deux dirigeants sociaux-démocrates, il y avait opposition non seulement sur la stratégie, mais sur l'organisation du parti. Au cours de plusieurs entrevues orageuses, les divergences s'affirmèrent, de plus en plus aiguës. Il semble que Grotewohl se laissa arracher la promesse de dissoudre le parti si la fusion devait se faire sans vote des adhérents, mais, très vite, il se révéla incapable d'exécuter une mesure à laquelle, au fond, il répugnait. Dans sa vision du monde, il n'y avait d'avenir pour la classe ouvrière et le peuple allemand que dans une étroite adhésion à la prépondérance soviétique.

Prudents, les Soviétiques n'autorisent cependant la tenue d'un congrès SPD que les 19 et 20 avril, à la veille de la fusion, quand les jeux sont faits et quand l'épuration et l'auto-épuration par la fuite ont fait leur œuvre.

La rupture Schumacher-Grotewohl

Un voyage de Schumacher à Berlin avec une visite dramatique à Grotewohl au siège du SPD à Berlin-Est (où des partisans de la fusion l'avaient transféré alors qu'auparavant il se trouvait à l'Ouest), le jour même de l'ouverture du congrès de fusion, le 21 avril, ne sert qu'à confirmer la rupture.

Cependant, avec l'appui des Occidentaux, les adversaires de la fusion ont marqué un point important. Devant le refus des Soviétiques d'autoriser une consultation à la base des membres du SPD, les commandants occidentaux acceptent qu'un tel vote ait lieu au moins dans les secteurs occidentaux de la ville de Berlin. Le 31 mars, 19 626 des 23 755 adhérents du SPD y répondent « non » à la fusion des deux partis. Cela ne peut arrêter la marche forcée vers la fusion, mais lui arrache du moins le masque de la légitimité démocratique.

Au départ, le nouveau parti, le SED, est construit sur la base stricte de la parité, avec deux présidents, Grotewohl et Pieck, deux vice-présidents, Ulbricht et Max Fechner, qui n'avaient cessé de soutenir l'action de Grotewohl. Son programme réunit des éléments provenant des textes antérieurs des deux partis anciens (la qualification de « parti socialiste » n'apparaîtra qu'en 1948), mais la réalité du pouvoir appartient dès le départ à Ulbricht et aux dirigeants venus du KPD. La population ne s'y trompe pas. Le 20 octobre 1946, des élections eurent lieu dans toute la zone soviétique et à Berlin pour désigner les Parlements des Laender. En dépit des pressions massives, de nouvelles épurations et des fuites qui ont décapité les « partis bourgeois », le SED n'obtient que 47,8 % des voix. A Berlin, les commandants alliés ont autorisé le SED et le SPD maintenu à se présenter dans les quatre secteurs : le SED a 19,8 % des votes et le SPD 48,7 %. Dans le district de Wedding où, à la fin de la République de Weimar, les communistes avaient plus de 60 % des voix, le SED est largement distancé. Ce furent – conséquence logique – les seules et uniques élections à peu près libres sur le territoire de l'actuelle RDA.

Otto Grotewohl, premier ministre-président de l'Etat, dont les fonctions étaient de pure représentation, meurt en 1964. Max Fechner, son second, jeté en prison après les émeutes de juin 1953, ne connaîtra qu'une réhabilitation tardive ; il ne jouera plus jamais de rôle politique. Dans le programme de 1976, trente ans après la fusion forcée, le SED se définit comme *« une section du mouvement communiste international »*. Il est toujours au pouvoir, sous le couvert du système du Bloc des partis antifascistes, et le SPD de la République fédérale entretient avec lui des relations de parti à parti.

JOSEPH ROVAN.

LES VINGT-CINQ ANS DE L'HOMME DANS L'ESPACE

a révolution de Gagarine

J.-F. AUGEREAU

TS CROISÉS

LA SCULPTURE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Entre deux tyrannies

La sculpture française du dix-neuvième siècle ? *La Marseillaise, la Danse, les Bourgeois de Calais.* Et encore ? Les animaux de Barye peut-être. Ou les Gaulois martiaux et moustachus de Frémiet qui illustraient les livres d'histoire. Et encore ? Rien.

A l'exception de quelques morceaux de bravoure et de quelques admirations conventionnelles, un siècle entier riche en constructions, en perspectives urbaines, en monuments de toutes sortes, n'a guère laissé de souvenirs de sa sculpture. On croirait qu'un désert s'étend des derniers Canova jusqu'à Rodin et Bourdelle. C'est dire combien il était nécessaire – et audacieux – de ressuciter œuvres et noms. L'exposition du Grand Palais montre ce qui ne l'a plus été depuis un siècle. Il a fallu chercher dans les réserves des musées de province plâtres et fontes, restaurer des œuvres – et les rassembler suivant leurs affinités afin d'obtenir sinon un panorama complet – du moins une première vision. Bronzes et marbres sont de retour, les plus extravagants et les plus compassés, les meilleurs et les plus cocasses, les plus anachroniques et les plus modernes.

Le spectacle de leur variété procure un plaisir qui justifie l'exposition, la légitime, et réussit à faire oublier deux partis pris de présentation arbitraires. L'un, le plus douteux assurément, a conduit à construire à grands frais un décor « post-moderne » théâtral qui s'impose au regard sans discrétion.

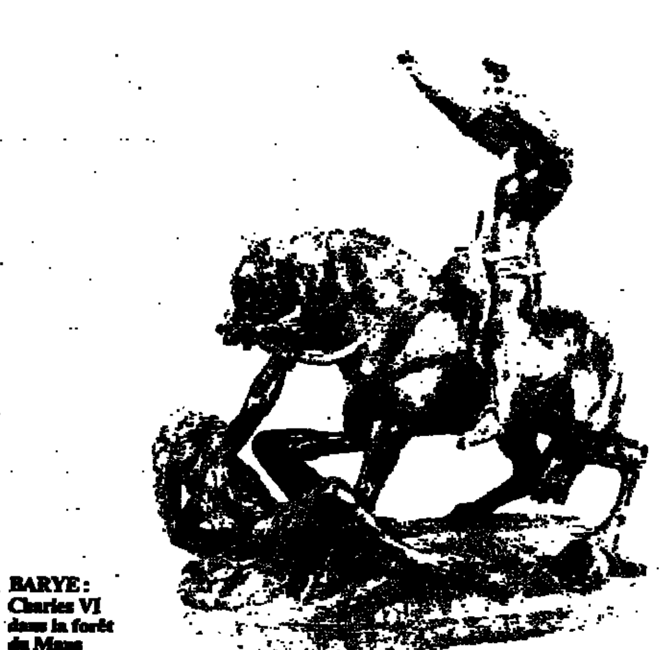
Moins provoquant, le classement des œuvres étonne, pourtant. Un « parcours » – obligatoire – mène des salles du premier étage, qui illustrent les techniques de la sculpture, à l'enfilade du rez-de-chaussée où règne une typologie à prétention non stylistique. Quant à la chronologie, au spectateur de déduire, à travers catégories et exemples, une histoire de la sculpture fournie ici en pièces détachées. Peut-être l'abondance, la volonté de découverte et de réhabilitation obligeaient-elles à sacrifier un peu de clarté.

Le dieu Delacroix

Tout au long du siècle, la sculpture semble menacer par deux tyrannies celle de la peinture et celle de l'architecture. Sculpture « picturalisée, celle qui glisse à la vignette en relief, vignette romantique naturellement. Obsédés par la toile, obsédés par le dieu Delacroix, Préault et ses contemporains de la « génération de 1830 », Etex ou Maindron mettent en bronze *Dante et Virgile aux Enfers, Paolo* et son inévitable *Francesca, la Mort faucheuse* et les épouvantes hugoliennes. Et quand Barye, emprunte au maître du Sardanapale ses lions, ses cavales et ses Maures, il fait naître de baroques groupes de fauves entrelacés sur lesquels passent, malgré les détails encombrants et le goût du vrai exotique, un peu du grand vent romantique.

Quand l'esprit d'imitation ou de concurrence suscite les bas-reliefs sombres, où les formes se collent au fond pour plagier la peinture, où la polychromie des pierres fines parodie faiblement la palette, le danger grandit. Meissonnier et Gérôme, coupable d'une *Joueuse de boule* vaguement orientale, exceptionnellement grotesque, excellent dans ces bibelots luxueux, qui mêlent onyx, verre, marbres et métaux. La sculpture, avilie jusqu'à n'être qu'une forme du pire décoratif, manque disparaître au cours de ces opérations.

Les symbolistes eux-mêmes, dignes héritiers de cette habitude, imaginent de renouveler la sculpture par le badigeonnage. Sous couvert de primitivisme, Gauguin s'essaie à la *frise* et la taille de fétiches, qu'il teint et adorne de coquillages : mais il crée plus des objets que des figures, et son style maori distrait plus qu'il n'enivre. Littéraires encore, tout aussi encombrés d'intentions didactiques ou poétiques : Lacombe, auteur d'une terrifiante *Isis* sanguinolente et la trop célèbre Camille Claudel, si emphatique.CA5 Seconde sœur meurtrière : l'architecture, celle des palais officiels, du Louvre, de la Madeleine ou de l'Opéra. Celle qui impose le grandiose et le sublime. Tantôt, comme assuré de n'occuper qu'une fonction subalterne, le sculpteur ne prend guère le temps de l'invention et répète complaisamment quelques stéréotypes. Ainsi des bas-reliefs de Simart pour le tombeau de Napoléon, qui prétendent symboliser à l'aide d'allégories antiques le Conseil d'Etat, l'Industrie ou les Travaux publics. Une nymphe droit venue d'Arcadie tient d'une main un compas d'arpenteur, et de l'autre une longue inscription explicative. On imagine le résultat.



BARYE : Charles VI dans la forêt du Mans

L'art de la sculpture, imprégné de tradition grecque et romaine, noble et simple parce que le matériau l'y force, ne renonce pas sans danger au nu et à l'irréalisme glorieux des divinités et des héros. Il faut l'anatomie et le dépouillement à ces représentations absolument antinaturelles, faute de quoi le ridicule les saisit, celui de l'électisme antico-baroque d'un Carpeaux ou celui, naturaliste, d'un Frémiet ou d'un Dalou. Le réaliste par excellence, Degas, le savait si bien qu'il modelait, à partir de ses danseuses, des athlètes dénudées, toutes de mouvement et de lignes, réservant le tutu bleu lavande à ses pastels. Avant lui, David d'Angers l'avait tout aussi clairement compris : son admirable tombeau du général Bonchamp se présente débarrassé de toute allusion au lieu et au moment, la Vendée de 1793. Il ne reste qu'un corps d'agonisant et un visage souffrant.

Et puis Rodin

Cette économie de détails et de moyens s'inspire en grande part de l'Antiquité, mais elle ne s'y confond pas. Certains – Chaudet, Simart et même le bon Pradier – pèchent par excès de fidélité et se tiennent si près de leurs modèles qu'il leur arrive de manquer de vigueur. Les nostalgiques les plus convaincants se nomment Bourdelle ou Maillol, et appartiennent à l'époque moderne. Ils gardent en mémoire l'enseignement de leur commun maître, du Zeus de leur Olympe, de leur initiateur en matière de musculatures et d'expression, Rodin.

Quoique l'exposition, par souci d'équilibre, ne se veuille pas telle, elle n'en finit pas moins comme un hommage à Rodin. Portraitiste, constructeur de monuments, modeleur, fondeur, marcotteur, Rodin même quand il se répète, le fait avec tant de force et d'efficacité qu'il lui suffit de peu de pièces pour se distinguer de ses contemporains. en l'absence de ses œuvres de grandes tailles, *la Chute d'Icare* ou *l'Orphée et Euridyce sortant des Enfers* disent l'intelligence du ciseau et du dessin. Reprenant la lignée majeure, celle des statuaires de la ronde-bosse, Rodin apparaît comme le descendant irrespectueux et prolixe de la « grande » sculpture michelangelesque. C'est par lui, après David d'Angers, après Rude peut-être, et, quoique sa présence en telle compagnie puisse surprendre, après Degas, que la sculpture du XIX[e] siècle se délivre de l'illustratif et de l'académique. Que Rodin ait inspiré les premiers bronzes d'un Matisse ne peut étonner. Le *serf* de ce dernier n'est-il pas l'hommage le plus délibéré qui se puisse rendre à Rodin ?

PHILIPPE DAGEN.

★ *Grand Palais, jusqu'au 28 juillet.*

La commande publique : le poids des veuves

De tout temps, les sculpteurs ont vécu de la commande de l'Etat, qu'il fût papauté, monarchie ou république. Mais cette pratique a pris une ampleur sans précédent au cours du XIX[e] siècle, âge d'or – quantitativement – de cette expression artistique. Elle accompagne naturellement les grands chantiers urbains qui s'ouvrent un peu partout.

Lors du rattachement du Louvre aux Tuileries, achevé par Napoléon III, trois cent trente-quatre sculpteurs travaillent à orner le nouveau palais. Pas un espace qui ne soit occupé par des guirlandes, feuillages, initiales entrelacées, armoiries diverses. Sans parler des allégories et des effigies de toutes sortes. Mérimée déplorait l'abondance des ornements qui *« s'entrenuisent à qui mieux mieux »*. Il est effectivement difficile de distinguer dans cet amoncellement de pierres travaillées les quelques morceaux de bravoure qui échappent à la médiocrité : les groupes de Barye du pavillon Richelieu, celui de Carpeaux du pavillon de Flore. Après la Commune, la reconstruction de l'Hôtel de ville de Paris mobilisa des troupes presque aussi nombreuses. Au même moment, la nouvelle religion laïque, celle de l'homme *exceptionnel,* modèle et conducteur du peuple, élève ses autels sur les places, les squares et les carrefours.

La commande publique se fait *via* le ministère des Beaux-Arts, souvent accablé de demandes. La toute-puissante Académie du même nom lance les concours, les encadre, sélectionne les artistes et couronne les lauréats. A la fin du siècle, les tarifs sont à peu près uniformes : 2400 francs pour un buste ; de 8000 à 15000 francs pour une statue. En dehors de l'Etat, les souscriptions privées se multiplient et deviennent même une caractéristique. Souscriptions religieuses : on ne compte plus les monuments élevés à la gloire de la Vierge. Souscriptions municipales : les villes tiennent à honorer la mémoire de leurs « enfants méritants ». Souscriptions politiques ou philanthropiques : Gambetta, Raspail ou Waldeck-Rousseau, la Solidarité ou le Travail, tout est motif à célébration. Le nom des souscripteurs est inscrit en gros caractères sur le socle de la statue. Le groupe élevé à la mémoire de Jules Ferry trône toujours dans le jardin des Tuileries. La signature de l'auteur – G. Michel – est plus que discrète. En revanche, l'identité du généreux donateur s'étale sur plusieurs lignes : la Ligue française de l'enseignement, qui précise que *« deux millions d'élèves des écoles laïques y ont contribué à raison d'un sou par enfant »*. Il faut d'ailleurs signaler le rôle du socle. C'est un signal : « Attention, œuvre d'art ».

De temps à autre, la société renoue – ou tente de renouer – avec les valeurs du dix-neuvième siècle : le culte des grands hommes, la foi dans les vertus pédagogiques de l'art, la croyance dans ses qualités civiques et politiques. Effets d'une telle certitude, nostalgie de la III[e] République ? La commande publique depuis longtemps somnolente s'est réveillée avec le septennat de François Mitterrand. Son budget est passé de 5 millions de francs en 1983 à 32 millions de francs en 1986. Les redingotes de bronzes, mises au goût du jour, repoussent au coin de nos rues. Un Pompidou sans grâce est planté dans les jardins des Champs-Elysées. On découvre un banal Mendès France, au détour d'une allée du Luxembourg. Blum, écharpe de bronze, chapeau et lorgnon du même métal, cache sa longue silhouette dans un quinconce des Tuileries, attendant un endroit plus digne de son passé. La place qui porte son nom semble tout indiquée.

Les écrivains ne sont pas oubliés ni mieux traités. Ipoustéguy nous a donné un méchant Rimbaud – en face de la bibliothèque de l'Arsenal, – orné d'un mauvais calembour : *« L'homme aux semelles devant »*. Un Sartre de Roseline Granet attend d'être fondu. Simone de Beauvoir a, semble-t-il, donné son aval pour l'érection d'un tel monument. L'auteur des *Mots* qui compissa le tombeau de Chateaubriand, doit en rougir dans sa tombe.

« Ces hommages ne représentent qu'un pour cent de l'actuelle commande publique, précise Claude Mollard, le président du Centre national des arts plastiques. *Certaines de ces œuvres sont le résultat de souscriptions, et nous n'avons rien à voir avec elles. Ensuite, le rôle des veuves dans ce domaine est souvent lourd. Elles veillent très attentivement à la mémoire de leur grand homme. Rien que de très normal. Elles s'inquiètent aussi de l'esthétique du monument. Dans ces conditions-là, on ne peut pas avoir un chef-d'œuvre à tous les coups. Ce qui compte, pour nous, c'est la Tour aux figures de Dubuffet, qui sera élevée dans l'île Saint-Germain. Ce sont les œuvres de Bury, de Buren, de Garouste et de Poirier qui sont ou seront installées dans les jardins du Palais-Royal. Les sculptures de Richard Serra sur le parvis de la Défense et dans le square de Choisy.*

« Le grand étouffoir du dix-neuvième siècle, fait remarquer Claude Mollard, *ce fut l'Académie des beaux-arts qui fonctionnait et se reproduisait en circuit totalement fermé. C'est cette institution, totalement sclérosée, qui avait la haute main sur la commande publique. Toute la création vivante de cette époque s'est faite contre ce système. Mais il a fallu attendre Malraux, en 1969, pour mettre fin à ce monopole. »* Apparemment, l'Académie des beaux-arts n'a pas entièrement désarmé puisqu'elle demandait, il y a peu, par l'intermédiaire du *Figaro Magazine,* un droit de regard sur les commandes publiques. *« Nos choix sont très hétérogènes,* insiste Claude Mollard. *Ils sont le fait de l'équipe de la délégation aux arts plastiques. En dernier recours, c'est le ministre de la culture, puis le président de la République qui tranchent. Nous avons des artistes aussi différents que Martial Raysse pour le Conseil économique et social, Tinguely et Nicky de Saint-Phalle pour la fontaine de Beaubourg, Olivier Agid à Orly, Berrocal à Marne-la-Vallée, Jean-Pierre Raynaud aux Minguettes, Bernard Venet à Epinal. Mais je reconnais que la commande publique n'est pas une panacée. Il faut avant tout relancer le mécanisme du mécénat. »* Un mécanisme toujours suspect aux yeux du ministère des finances, pour qui la possession d'une œuvre d'art est toujours plus ou moins liée à la fraude fiscale. Aussi le Centre national des arts plastiques prépare-t-il un petit guide juridique pour démythifier et surtout clarifier les droits et les acquis des mécènes. Une politique que le libéralisme proclamé du nouveau gouvernement devrait poursuivre et encourager.

EMMANUEL DE ROUX.

Dépôt de bilan aux cinémas Olympic

Le maintien de ses deux salles de cinéma, les Olympic, relevait *« d'une gestion quotidienne du miracle »*. Et Frédéric Mitterrand a beau être l'animateur d'une émission très regardée à TF 1, « Etoiles et toiles » et le neveu du président de la République, il a dû jeter le gant. *« Vidé par un investissement personnel énorme, de chaque minute, de chaque seconde, depuis quinze ans »*, il a déposé le bilan de ces deux salles, les seules qui restaient du réseau des Olympic, les salles « historiques », situées dans le quatorzième arrondissement de Paris. Le passif est de 7 millions de francs. Une dette accumulée au fil des ans, due sans doute à la localisation excentrée, à l'insuffisance d'un public pourtant fidèle et au *« mépris de professionnels »* qui empêchaient Frédéric Mitterrand *« d'avoir des films qui auraient permis de faire des entrées... »*.

Le réalisateur de *Lettres d'amour en Somalie* et d'un des épisodes de *Paris vu par, vingt ans après...* a cependant paré à tout. *« J'ai longtemps différé ce dépôt de bilan, j'ai d'ailleurs cédé en 1985, l'Olympic Luxembourg et Saint-Germain, ce qui a permis à une partie de l'équipe de se recaser. Mais cette dernière phase représentait un véritable arrachement pour moi. J'ai choisi l'*« atterrissage »* le plus doux : les quinze salariés seront payés jusqu'au bout. »* Jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce que de nouveaux investisseurs se présentent. Faute de quoi, les salles seraient vendues.

Pour favoriser une reprise future, Frédéric Mitterrand a planté quelques jalons. *« Les salles sont nickel,* explique-t-il, *l'argent que je gagnais en faisant des scénarios de publicité était systématiquement réinvesti dans la peinture, les fauteuils. Et la programmation n'a jamais été aussi bonne. » « Nous n'avons jamais été des pionniers,* concède-t-il, *mais les premiers films de Fassbinder ou d'Ozu, comme une manière nouvelle de regarder le cinéma arabe, c'est aux Olympic qu'on les doit. » « La force de cet endroit,* conclut-il, *c'était sa cohérence, ce qui s'y passait à long terme. »* Une forme de testament cinéphilique pour ce toujours jeune homme de trente-huit ans qui, malgré *« le cauchemar du dépôt de bilan »*, caresse d'autres projets, dont celui d'améliorer encore « Etoiles et toiles ».

Y.-M. L.

COMMUNICATION

M[me] Michèle Cotta : « Pas de chasse aux sorcières tant que la Haute Autorité est là »

M[me] Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a rappelé, vendredi 11 avril, que l'institution qu'elle préside *« a pour mission d'assurer jusqu'au terme de son existence la séparation entre l'Etat et l'audiovisuel »*. M[me] Cotta répond ainsi aux attaques qui se sont développées cette semaine parmi les dirigeants de la nouvelle majorité contre le traitement de l'information sur les chaînes du service public (*le Monde* du 10 avril) et aux inquiétudes des journalistes.

« Le grand changement par rapport à 1974 et à 1981, a-t-elle déclaré, *c'est que la Haute Autorité existe depuis 1982 et que la loi de 1982 s'applique. Les présidents de chaînes sont nommés par la Haute Autorité et ne peuvent être révoqués que par elle ». « Il ne peut pas y avoir de chasse aux sorcières tant que la Haute Autorité est là »*, nous a précisé la présidente.

Le « Figaro-Magazine » dénonce l'« orientation à gauche » de la télévision

« Télévision : tout va changer ». A partir de ce titre choc à la « une » du *Figaro-Magazine,* du 12 avril, l'hebdomadaire de M. Robert Hersant se réjouit de ce que les commentaires *« unilatéralement orientés à gauche »* disparaîtront rapidement de la télévision, grâce à *« la véritable révolution qui a pour nom : la privatisation »*, et *« sans qu'il soit besoin de couper des têtes »*. Selon l'hebdomadaire, *« l'Etat va se désengager de l'audiovisuel. Complètement.* [La réforme] *n'est pas pour demain, mais pour tout de suite »*.

Après *le Figaro,* donc qui dans un éditorial signé par Max Clos, le 4 avril sous le titre *« Epuration? »*, réclamait la *« mise à l'écart des journalistes de gauche nommés pour des raisons politiques »* et le rétablissement de *« l'équilibre entre hommes de gauche et de droite »*, le *Figaro-Magazine* poursuit la campagne virulente contre *« le ministère de la Parole socialiste »*, en souhaitant *« la grande lessive »*.

« Pourquoi exiger du nouveau gouvernement qu'il mène une chasse aux sorcières? demande candidement Véronique Grousset. *La nouvelle télé n'aura plus les moyens ni l'obligation de s'encombrer des imposteurs et des médiocres qu'elle nourrit aujourd'hui. Le renouvellement se fera de lui-même »*. Sous la houlette de M. Hersant?

● *Tables rondes au ministère.* – M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, organisera deux tables rondes avec les représentants de la presse et les professionnels de l'audiovisuel les 17 et 18 avril. Recevant d'autre part une délégation de Force ouvrière, le ministre a confirmé l'intention du gouvernement de privatiser deux chaînes de télévision, mais a indiqué, selon FO, que toutes les composantes de Radio France seraient maintenues dans le cadre de la chaîne publique de radio ; la plate-forme commune RPR-UDF prévoyait en effet le retrait de l'Etat des stations décentralisées de Radio France.

● *Assemblée générale du « Courrier picard ».* – Les sociétaires de la SCOP qui édite *le Courrier picard* (Amiens) se réunissent en assemblée générale le 13 avril. Le conseil d'administration doit leur proposer de choisir entre deux partenaires qui entreraient au capital du journal à hauteur de 49 %. Le Crédit agricole a la faveur du conseil d'administration. Mais une grande partie des salariés, dont la majorité des journalistes, représentés par leur société des rédacteurs, est favorable à l'autre candidat, le Crédit mutuel, qui possède déjà un savoir-faire en matière de presse (notamment à *l'Alsace*) et qui offre de *« meilleures garanties d'indépendance rédactionnelle »*. Selon plusieurs rédacteurs, la majorité des membres de la caisse régionale du Crédit agricole seraient des proches de M. André Audinot, directeur général de la Socpresse, député non inscrit de la Somme et bras droit de M. Robert Hersant. Le troisième candidat était le quotidien *la Voix du Nord* (Lille), finalement écarté.

Étranger

Le président autrichien demande à M. Waldheim de s'expliquer sur les documents d'archives le mettant en cause

Le président autrichien, M. Rudolph Kirchschläger, a fait remettre, vendredi 11 avril, à M. Kurt Waldheim une copie du dossier de la commission des crimes de guerre des Nations unies le concernant et l'a invité *« à se prononcer sur les reproches qu'il contient »*. M. Kirchschläger avait pris connaissance jeudi de ce dossier, dont d'autres copies ont été remises aux autorités israéliennes et américaines. Le contenu de ces dossiers des Nations unies ne peut être rendu public ; selon le *New York Times*, celui de M. Waldheim est classé dans la catégorie « A », celle pour laquelle la commission des Nations unies sur les crimes de guerre estimait nécessaire une action en justice *(le Monde* du 12 avril).

Le Congrès juif mondial a annoncé vendredi à New-York qu'un nouveau document avait été découvert dans les archives du tribunal militaire international de Nuremberg. Il s'agit d'un texte datant du 28 avril 1944, adressé à l'unité de renseignements à laquelle appartenait M. Walheim et annonçant une rafle de juifs grecs à Corfou. Le nom du candidat à la présidence de la République autrichienne n'est pas cité, mais, selon le CJM, M. Kurt Waldheim ne pouvait ignorer, comme il le prétend, que son unité se livrait à ce type d'opérations.

D'autre part, le représentant de la petite communauté juive de l'île de Rhodes (qui ne compte plus que quarante personnes), M. Maurice Soriano, a affirmé, vendredi, reconnaître Kurt Waldheim comme l'un des trois officiers nazis qui ont procédé à la déportation de deux mille juifs de Rhodes vers les camps de concentration les 14 et 15 juillet 1944.

En Autriche, les responsables de la communauté juive (il reste environ dix mille juifs) se sont inquiétés du regain d'antisémitisme que provoque l'affaire Waldheim. La communauté a reçu une cinquantaine de lettres anonymes menaçantes, la dernière, vendredi, promettant *« le plasticage de toutes les installations et de tous les magasins juifs si Kurt Waldheim n'est pas élu à la présidence de la République le 4 mai »*. Plusieurs personnalités autrichiennes d'opinions diverses publient ce samedi dans les quotidiens à grande diffusion une mise en garde contre ce regain d'antisémitisme.

Dans un autre encart publicitaire, à paraître lundi, six cents intellectuels autrichiens, pour la plupart de sympathie socialiste, demandent à M. Waldheim de retirer sa candidature aux élecions du 4 mai. *« Votre candidature a des effets dévastateurs pour notre pays,* dit notamment le texte. (...) *Dans votre système de défense les arguments sont de plus en plus remplacés par des appels à la haine des juifs et des étrangers. »* Le texte est signé notamment par le musicien Gyorgy Ligeti, les écrivains Barbara Frischmuth et Peter Turini, ainsi que de nombreux autres artistes et universitaires.

Enfin, lors d'un débat télévisé vendredi, M. Waldheim a dû se défendre d'une autre accusation : celle d'avoir, en tant que ministre des affaires étrangères, en pleine crise tchécoslovaque, en 1968, envoyé à l'ambassadeur d'Autriche à Prague (à l'époque M. Kirchschläger) une note ordonnant de fermer l'ambassade aux citoyens tchèques et de ne pas leur délivrer de visas pour l'Autriche. M. Waldheim a démenti être l'auteur de ce document ; le journaliste qui l'interrogeait a affirmé qu'il portait sa signature et qu'il allait être publié dans la presse. M. Kirchschläger, dans ses Mémoires, déclare ne pas avoir obéi à cette instruction.

« Des progrès substantiels ont été réalisés » dans la négociation sur le sort des « Turenge », *déclare M. Lange*

Wellington. — Des diplomates néo-zélandais et le gouvernement français négocient à Paris le sort des deux agents français détenus en Nouvelle-Zélande depuis l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a annoncé, vendredi 11 avril, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange.

Du résultat de ces négociations dépendra le sort des faux époux Turenge, qui pourraient alors être remis aux autorités françaises et purger leur peine sur le territoire français, à Tahiti ou en Nouvelle-Calédonie, a déclaré le premier ministre, cité par le quotidien *The Dominion*.

La Nouvelle-Zélande *« pourrait approuver »* le transfert des deux agents, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, vers *« une prison militaire française »* ou *« une maison de détention »*, a-t-il précisé. *« Nous en sommes à un point où des progrès substantiels ont été réalisés »*, a affirmé M. Lange. Il a toutefois souligné que le transfert *« dépendait des assurances que la France pourrait donner qu'ils ne seraient pas immédiatement libérés »*.

Les deux agents français de la DGSE ont été condamnés en novembre 1985 à dix ans de prison par la justice néo-zélandaise pour homicide involontaire et incendie criminel à la suite du sabotage du *Rainbow-Warrior*, bateau de l'organisation écologique Greenpeace, en juillet dernier dans le port d'Auckland. Côté français, le Quai d'Orsay se borne à rappeler que les contacts sont maintenus avec l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris, M. Mac Arthur. — *(AFP.)*

Le sens du mot « détention »

A coup de déclarations fréquentes, nettement plus conciliantes que par le passé, et, au besoin, de demi-révélations, M. Lange cherche de toute évidence à monopoliser l'attention, à maintenir la pression sur la France, à passer pour un homme de bonne volonté et de bon sens. Depuis le changement de gouvernement à Paris il n'a eu de cesse de relancer, presque quotidiennement, la balle dans le camp français. Malgré des formulations acides et des contradictions pour le moins déroutantes, il a donné l'impression ces derniers jours de vouloir sincérement sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent Paris et Wellington depuis bientôt dix mois, tout particulièrement après les propos — également conciliants — tenus par M. Chirac dans son discours de politique générale sur la question des agents français.

M. Lange voit évidemment dans le changement politique français une aubaine à ne pas manquer pour tenter de contourner la raideur hautaine (et embarrassée ?) du président Mitterrand dans toute cette affaire. D'autant plus que la perspective d'une poursuite des mesures de rétorsion commerciales plus ou moins discrètes exercées par la France à l'encontre de la Nouvelle-Zélande, voire d'éventuels prolongements du côté de la CEE, ne peut manquer d'inquiéter un gouvernement, certes populaire, mais en butte à des difficultés croissantes dans le secteur vital de l'agriculture.

Réconfortante pour les deux parties, et plus encore pour les deux prisonniers français, l'annonce de la reprise de *« négociations »*, qui reste à confirmer par Paris, n'est cependant qu'une demi-révélation. En effet, des contacts diplomatiques ont déjà eu lieu, il y a plusieurs mois à New-York et, plus récemment, à Tokyo entre Français et Néo-Zélandais. Ils avaient achoppé, avons-nous appris de source informée, sur le contenu du mot « détention ». Les deux gouvernements, traditionnellement amis, veulent sortir de l'impasse. Mais, pour des raisons politiques bien compréhensibles, aucun ne peut se permettre de « perdre la face » vis-à-vis de son opinion publique. Tout est là.

Pour débloquer la situation il faut d'abord trouver un terrain d'entente et de confiance élargi et, dans ce cadre, un lieu suffisamment discret, voire un peu secret (ce serait bien le moins pour des agents qui en font profession), qui, loin des yeux et loin des caméras, permetrait deux discours sensiblement différents, prenant sans doute quelques libertés avec la réalité, mais également satisfaisants pour les deux gouvernements. L'un affirmerait que les « espions criminels » purgent effectivement leur peine, sous bonne garde, dans un territoire français. L'autre laisserait entendre qu'ils récupèrent, plutôt protégés que vraiment détenus, sous le soleil et les palmiers d'un lointain territoire français.

R.-P. PARINGAUX.

M. WEINBERGER ESTIME QUE LA NOUVELLE-ZÉLANDE S'EST RETIRÉE DE L'ANZUS

Canberra. — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a estimé, vendredi 11 avril, que la Nouvelle-Zélande s'était pratiquement retirée de l'ANZUS (alliance regroupant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis) par son refus d'autoriser l'accès de ses ports aux navires américains à capacité nucléaire.

« Il y a là matière à une profonde déception et nous espérons que cette attitude n'est que temporaire », a déclaré M. Weinberger à Canberra, où il a lancé une mise en garde contre l'accroissement des forces soviétiques dans le Pacifique.

Interrogé par ailleurs sur d'éventuels préparatifs du Pentagone pour une opération militaire contre la Libye, M. Weinberger a notamment indiqué : *« Nous entendons faire clairement savoir à tout pays comme la Libye qui mise sur le terrorisme — il n'y a pas que la Libye dans ce cas — que cette politique n'est ni avantageuse ni morale. »* — *(AFP.)*

M. CHIRAC FAIT UNE COURTE VISITE EN COTE-D'IVOIRE

Le premier voyage de M. Jacques Chirac à l'étranger depuis son retour à Matignon a lieu en Côte-d'Ivoire ce samedi 12 avril. Accompagné de MM. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et Jacques Foccart, conseiller pour les affaires africaines à Matignon, le premier ministre était attendu à Yamoussoukro, capitale administrative du pays, en fin d'après-midi. Il devait faire à son arrivée une déclaration à la presse, seul contact avec celle-ci prévu pendant ce déplacement.

Le programme annoncé comporte un entretien en tête à tête avec M. Houphouët-Boigny au palais présidentiel puis des conversations élargies jusqu'à un dîner de travail offert par le chef de l'Etat ivoirien. M. Chirac devait quitter Yamoussoukro avant minuit pour être de retour en France dimanche.

La presse ivoirienne exprime sa *« fierté »* que M. Houphouët-Boigny soit le premier interlocuteur africain du nouveau premier ministre, *« dépositaire d'un capital inestimable de confiance »*.

M. Aurillac est, d'autre part, attendu dimanche à Dakar, à l'invitation du chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, président en exercice de l'OUA, auquel il devait remettre un message de M. Chirac.

LIAISONS AÉRIENNES SUSPENDUES ENTRE LA BELGIQUE ET LE ZAIRE

Malgré la levée de la saisie d'un DC-8 de la compagnie Air Zaïre, à Ostende (Belgique), le gouvernement zaïrois semble avoir décidé de maintenir les mesures de rétorsion qu'elle avait adoptées à chaud : transfert à Paris des bureaux d'Air Zaïre en Belgique et interdiction d'escale et d'activités de la compagnie belge Sabena au Zaïre (*le Monde* du 10 avril). Les autorités zaïroises ont confirmé, le 10 avril, qu'aucune compagnie aérienne n'était autorisée à relier la Belgique et le Zaïre malgré les mesures d'apaisement prises par le ministre belge des transports.

Pologne

Un condamné « exemplaire »

M. Henryk Wujec, qui fut l'un des animateurs les plus actifs du KOR (Comité de défense des ouvriers) et passa près de trois années en prison sans jugement après la proclamation de l'état de guerre, a été condamné en appel à trois mois de prison ferme par un tribunal de Varsovie, le 8 avril.

C'est sa participation à un contre-défilé du 1er mai 1985, en marge du défilé « officiel », qui avait motivé cette condamnation, prononcée dès le mois de mai de l'an dernier, et qui devient donc exécutoire, après sa confirmation en appel, à la veille des prochaines cérémonies du 1er mai...

Le caractère « exemplaire » de cette décision de justice est donc évident, d'autant qu'il concerne un homme respecté pour son courage, notamment à l'époque du KOR, et qui, depuis sa libération, n'avait pas ménagé sa peine pour la défense des prisonniers politiques.

Depuis environ deux ans, la tactique des autorités est de choisir, parmi les participants aux défilés non officiels, quelques figures connues des anciens prisonniers politiques « amnistiés » et de les faire passer en jugement. Il y avait environ dix mille participants à cette contre-manifestation du 1er mai 1985 à Varsovie, qui s'était dispersée sans aucun incident, et M. Wujec a été identifié sur la foi de photos de police. Son procès en appel s'est tenu alors qu'il se trouvait hospitalisé pour une intervention chirurgicale.

Plusieurs autres condamnations ont été prononcées récemment contre des sympathisants de Solidarité : deux ouvriers de Gdynia ont été condamnés en flagrant délit à dix-huit mois de prison pour possession de plusieurs exemplaires de journaux clandestins. A Bialogard, dans le nord du pays, trois sœurs, Anna, Grazyna et Krystyna Sztark ont été condamnées chacune à trois mois de prison ferme et à une forte amende, pour avoir tenté de s'opposer à l'interpellation par la police d'un « manifestant », le 31 août dernier, lui-même condamné à treize mois de prison.

Par ailleurs, la direction de l'administration a nié que M. Wladyslaw Frasyniuk, un des principaux dirigeants nationaux de Solidarité, ait été sévèrement battu en prison, mais a reconnu qu'il avait fallu *« recourir à la force »* pour le conduire au cachot. M. Frasyniuk, considéré comme un prisonnier récalcitrant, est soumis à un traitement très dur et régulièrement privé de visite, dans la mesure où il refuse de se prêter à une fouille corporelle effectuée dans des conditions qu'il estime particulièrement dégradantes.

Le cardinal Glemp à Paris

Le cardinal Glemp, primat de Pologne, qui est arrivé vendredi 11 avril à Paris pour une visite pastorale de dix jours en France *(le Monde* du 12 avril), a été, le soir même, l'invité du journal d'Antenne 2, et il a notamment été interrogé sur la situation des prisonniers politiques en Pologne. A propos de Wladyslaw Frasyniuk, le cardinal Glemp a seulement déclaré que les informations données sur l'état de santé du prisonnier avaient été *« exagérées »*. Quant à Bogdan Lis, dont le nom avait aussi été évoqué par le journaliste d'Antenne 2, le primat a indiqué qu'il n'avait pas d'information particulière. Il n'a rien ajouté sur le sujet des prisonniers politiques.

En réponse à une autre question, le primat a indiqué que Solidarité *« existait en tant qu'idéal profondément ancré sur la population »*, et plus en tant que syndicat. Quant au rôle joué actuellement par l'Eglise dans la vie publique, le primat a expliqué qu'elle s'efforçait de favoriser une moralisation de la société, par exemple, par la lutte contre l'alcoolisme et la drogue, et que sur de tels objectifs la coopération avec l'Etat était possible.

Interrogé, de manière plus générale, sur l'évolution de la situation dans son pays, le primat a répondu laconiquement que cette évolution était plutôt lente et que les progrès devaient être mesurés à l'aune de ce que peuvent être les progrès dans les pays socialistes.

Le primat a, d'autre part, exprimé sa reconnaissance à M. Jacques Chirac pour ce qu'il avait fait en faveur de la Pologne. Mgr Glemp devait être reçu ce samedi à l'Hôtel de Ville par le premier ministre, maire de Paris, qu'il a déjà rencontré à deux reprises dans le passé. Le primat devait aussi être reçu par le président François Mitterrand, vraisemblablement lundi 14 avril, avant son départ pour différentes provinces françaises où sont implantées des communautés polonaises. Entre-temps, il aura notamment concélébré, dimanche, une messe à Notre-Dame de Paris avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

APRÈS SON RETOUR AU PAKISTAN

Benazir Bhutto à la reconquête du pouvoir

Une tentative d'attentat contre Mlle Bhutto a été déjouée, ce samedi 12 avril, à Lahore. Un groupe d'hommes armés a fait irruption dans une maison qu'elle venait de quitter. L'un d'entre eux a été interpellé.

De notre envoyé spécial

Lahore. — *« Hier, si on l'avait voulu, le pays était à nous. »* Reposée, mais fébrile, Benazir Bhutto commentait vendredi 11 avril devant la presse son spectaculaire retour d'exil dans les rues enthousiastes de Lahore. *« Ce fut pour moi une extraordinaire expérience émotionnelle »*, dit-elle.

Passionnée, ferme et volubile, arrêtant parfois d'un ton sec ou du tranchant de la main ceux qui tentent de l'interrompre, la jeune femme (trente-deux ans) s'explique, justifie, accuse et met les choses au clair. Ceux qui ont brûlé, jeudi, des drapeaux américains sont, en quelque sorte, des agents provocateurs : *« Les Etats-Unis ont pris ces derniers temps leurs distances vis-à-vis de certaines dictatures. C'est encourageant. »* Les slogans hurlés par les militants en faveur de la révolution ? *« La seule révolution que nous voulons est pacifique (...) Hier nous aurions pu lancer la foule à l'assaut des bâtiments publics et de la caserne militaire. Il y aurait eu des morts, beaucoup de morts, mais le gouvernement serait tombé (...) Que pouvaient faire les forces de l'ordre contre cinq millions de personnes ? »* demande-t-elle (en fait un million seulement étaient présents, ce qui est déjà sans précédent au Pakistan). *« Mais mon parti est opposé à la violence. Nous sommes pour la démocratie et le changement dans la paix »*, ajoute-t-elle.

La fille du premier ministre Ali Bhutto, exécuté en 1979 par la justice du président Zia Ul Haq sait exactement ce qu'elle veut : des élections, le départ du général-président, le pouvoir. Elle ne *« souhaite pas »* s'appuyer, *« comme son modèle philippin Cory Aquino »*, sur une division des forces armées. Les militaires devront simplement *« se soumettre au verdict du peuple. (...) Je somme aujourd'hui le gouvernement de fixer une date pour des élections immédiates. »* La dernière consultation conduite sous la loi martiale, sans les partis et alors que *« des centaines de prisonniers politiques attendaient, et attendent toujours, leur libération »*, elle la juge *« illégale et sans valeur »*. Les résultats ne reflétaient pas *« la volonté du peuple »*. Cette volonté, Benazir Bhutto promet de *« s'y soumettre toujours »*.

Par contre, si le premier ministre civil issu des urnes, M. Mohammed Khan Junejo, *« veut entrer dans l'histoire »* comme l'homme de *« la transition pacifique vers la démocratie »*, le Parti du peuple pakistanais (PPP) est prêt à le laisser en place jusqu'à l'annonce des résultats. A condition que les élections se déroulent *« selon la Constitution de 1973 »*. Il n'est pas question que le PPP de Bhutto accepte l'enregistrement officiel, rendu obligatoire par le régime. Pas question non plus qu'il aille à la bataille électorale sous la bannière du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD). Chacun des dix partenaires du PPP dans cette fragile coalition d'opposition devra se battre seul et présenter ses propres candidats.

Cependant on n'en est pas là. Le gouvernement de M. Junejo se considérant, *« à tort ou à raison, élu jusqu'en 1989 »*, un compromis serait toujours possible avec lui. Au contraire, si le PPP était majoritaire *« il est hors de question »* que Benazir soit nommée premier ministre par le chef de l'Etat actuel. Le général Zia est invité *« à se plier avec dignité au vœu du peuple »*. Benazir *« ne souhaite pas »* le déférer devant la justice. *« Pas de vengeance »* contre celui qu'elle accuse d'avoir fait *« assassiner »* son père. L'idéal serait qu'*« il quitte le pays »*. En attendant *« l'héritière »* a l'intention de multiplier ce qu'elle appelle les *« référendums populaires »*. A Faisalabad, à Rawalpindi, à Karachi, partout où des meetings sont prévus, elle va demander, de sa puissante voix de tribun : Zia doit-il rester ou doit-il s'en aller ? Partout la foule de ses supporters lui répondra qu'il doit partir. Reste à savoir si cela suffira.

PATRICE CLAUDE.

TOGO

Afflux de réfugiés fuyant des combats tribaux au Ghana

Plus de deux mille Ghanéens, parmi lesquels des enfants, se sont réfugiés au Togo pour fuir des combats qui opposent depuis le mois dernier deux tribus du nord du Ghana et ont déjà fait des morts et des blessés, a-t-on appris vendredi 11 avril de sources officielles togolaises. Selon ces sources, citant les réfugiés, dix-sept personnes ont été tuées au cours des combats opposant les Mobas et les Konkombas. Dix-sept villages ont été brûlés et plus de vingt mille personnes sont sans abri près de la frontière togolaise.

Les autorités ghanéennes auraient envoyé des troupes pour rétablir l'ordre. — *(AFP.)*

SOMALIE

L'aggravation de la situation des réfugiés éthiopiens inquiète le HCR

Genève. — Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est vivement préoccupé par l'aggravation de la situation en Somalie. Une pénurie totale règne dans le camp de Tug-Wajale, où viennent de se réfugier 55 000 Ethiopiens. Le HCR souhaiterait déplacer ce camp et l'installer sur des terres moins déshéritées, mais se heurte à l'opposition des autorités somaliennes. Pour permettre à ces réfugiés de survivre et pour réparer l'unique piste qui permettra d'acheminer leur ravitaillement, le HCR a besoin de 2 millions de dollars, alors qu'il est en proie à une grave crise financière. — *(Corresp.)*

LE PRÉSIDENT DU GUATEMALA PROPOSE LA CRÉATION D'UN PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN

(De notre envoyé spécial.)

Guatemala. — Contradictoire Amérique centrale ! En début de semaine, les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'isthme se quittaient sur un constat de désaccord, chaque partie rejetant sur l'autre la responsabilité de l'échec de la dernière phase des négociations du groupe de Contadora à Panama. Malgré cela, jeudi 10 et vendredi 11 avril, le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, le Père Miguel d'Escoto, et ses quatre collègues se sont retrouvés à Guatemala City pour discuter de la préparation du sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale, qui se tiendra les 24 et 25 mai prochain dans un monastère à Esquipulas, à la frontière du Honduras et du Salvador.

A défaut de surmonter leurs divergences dans le cadre de Contadora, les cinq ministres centraméricains, qui se retrouvaient entre eux pour la première fois depuis 1980, cherchent maintenant à explorer d'autres voies. Leur démarche est en quelque sorte une réponse à l'invite du ministre colombien des affaires étrangères, M. Augusto A. Ramirez, qui avait déclaré d'un ton désabusé, devant le manque de résultats des efforts du groupe de Contadora, que la parole était désormais aux pays d'Amérique centrale.

Le Guatemala, qui s'efforce de maintenir une certaine neutralité entre le Nicaragua et les trois alliés des Etats-Unis que sont le Honduras, le Salvador et le Costa-Rica, aspire à ranimer la coopération régionale pour faire baisser les tensions. C'est dans cette perspective que le nouveau président démocrate-chrétien, M. Vinicio Cerezo, a proposé la création d'un Parlement centraméricain, idée qui devrait être reprise lors de la rencontre des chefs d'Etat à Esquipulas. *« Devant le peu de chances de parvenir à une solution pacifique dans le cadre du processus de Contadora,* nous a déclaré le ministre guatémaltèque des affaires étrangères, M. Mario Quiñones, *ce Parlement se présente comme une nouvelle option pour résoudre nous-mêmes nos problèmes sans ingérence extérieure. « Le handicap de Contadora,* ajoutait-il, *est de ressembler à un match de football avec plus d'arbitres que de joueurs. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

…DAGASCAR

…anja, poube…

LA PRESSE ARMÉNIEN…

La quatrièm…

Un retour aux sources

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard.
D'Yves-André Hubert, scénario et dialogues F. Pottecher. Avec A. Sapritch, A. Massip... (1er épisode).
L'affaire Marie Besnard défraya la chronique dans les années 50. Accusée d'avoir empoisonné onze de ses proches, cette femme très ordinaire, vivant dans une petite ville de province (Loudun) fut acquittée au terme d'un procès qui dura neuf ans. Un feuilleton authentique, avec d'extraordinaires interprètes : Alice Sapritch compose une Marie Besnard stupéfiante de ressemblance physique, Bernard Fresson trouve les accents justes pour incarner Albert Gautrat, chef de file de la défense.

22 h 5 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec *J.-M. Bouguereau* (Libération), *N. Copin* (la Croix), *A. Du Roy* (l'Evénement du jeudi), *P. Bénichou* (Nouvel Observateur), *M. Gallo* (Matin de Paris), *G. Carreyrou* (Europe 1), *P. Ganz* (RMC), *D. Vernet* (le Monde).

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit. Les Incorruptibles (Rediff.).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
François Valéry, Nicoletta, Chantal Goya, The Cure...

21 h 55 Histoires de l'autre monde.
Une série d'histoires étranges.
N° 1. L'anniversaire : l'arrivée d'une jeune fille dans une maison isolée au milieu des bois, dans laquelle un vieux couple s'apprête à fêter son quarante-troisième anniversaire de mariage, provoque d'étranges événements.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock (et à 23 h 45).
Rock'n' roll graffiti : *M. and the Vandellas ; Billy Bridge, Johnny Hallyday... ;* La Salsa, *avec Bernard Lavilliers ; à 23 h 45, Sade en concert, à Londres.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Juste un petit accident d'avion où les vedettes de la série bien sûr survivront...

23 h 5 Musiclub. *Spécial Henri Sauguet.*

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle rock ; 18, Paris kiosque ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, kamikazé impro ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Les dessous d'Hollywood (1re partie) ; 22 h, Série : Mike Hammer ; 23 h, Le grand chelem du golf 1986 (en direct d'Augusta) ; 2 h 15, Ce plaisir qu'on dit charnel, film de M. Nichols ; 3 h 45, The devil in miss Jones (n° 2), film de H. Pachard ; 5 h 5, Le couloir de la mort, film de G. Trikonis ; 6 h 30, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme, variétés.

22 h 30 Record, le grand show du sport, magazine sportif.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 21 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoir dramatique : « Mon Herbert », de Herbert Achtenbusch, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Valère Novarina : « Lettres aux auteurs ».

22 h 30 Semaine Liszt : Liszt en son temps : « Qu'ils vivent, les artistes ».

0 h Clair de nuit tentatives premières ; chasse snack.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert. (donné le 10 juin 1985 au Severance Hall de Cleveland) : « Symphonie Oxford » de Haydn, « Résonances » de Chavez, « Symphonie n° 1 » de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell.

23 h Les soirées de France-Musique : archives (W. Mengelberg dirige l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam) ; à 1 h, Champ d'étoiles : la nouvelle chanson corse.

Dimanche 13 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : le Silencieux.
Film français de C. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, B. Dhéran.
Un physicien français, qui avait été forcé de travailler par les Soviétiques se retrouve libre, à l'Ouest, mais poursuivi par les tueurs du KGB. Ce premier film de Claude Pinoteau où Lino Ventura avance solitaire, les dents serrées, pris dans un engrenage, a quelque chose d'hitchcockien.

22 h 25 Journal.

22 h 40 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 40 Tennis : Finale du tournoi WCT.
En différé de Dallas.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et le marchand de vin.
D'après G. Simenon, avec J. Richard, P. Andret.
Un marchand de vin de Beaune est assassiné en sortant d'une maison de rendez-vous... Le commissaire enquête.

22 h 15 Magazine : projection privée.
Marcel Jullian reçoit Gilles Vigneault, poète et chanteur québécois, sur le thème de la chanson française.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Document : Les Arbrorigènes
de Claude Thiébaut.
(Lire notre article.)

21 h 30 Aspect du court métrage français.
La Dernière Parade, d'O. Chavarot, M. Ribodetti, M. Sauva et O. Morel. *Contact,* de G. Datis et G. Bourseul.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : I wake up screaming.
Film américain de B. Humberstone (1941), avec B. Grable, V. Mature, C. Landis, (v.o. sous-titrée. N.)
Une jeune fille, modèle, est assassinée. Sa personnalité apparaît à travers les souvenirs de ceux qui l'ont connue. Le cycle des « films noirs » inédits continue. Dans celui-ci, ni le réalisateur ni les interprètes féminines ne sortent de la banalité. Le sujet et les interprètes masculins valent mieux. Et puis, il y a la curiosité.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Prélude pour piano de Fauré, par Laurent Petitgirard.

CANAL PLUS

7 h, Sur les chemins de l'aventure : P.D. Gaisseau ; 8 h, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 50, La nuit de San Lorenzo, film de P. et V. Taviani ; 10 h 30, Train d'enfer, film de R. Hanin ; 12 h, Dessins animés ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, deux secondes pour un livre ; 13 h 10, Oh la la ! magazine de la mode ; 13 h 55, Téléfilm : Pavillons lointains (3e partie) ; 15 h 35, Série : Comics ; 16 h 10, Basket américain ; 17 h 55, Ça n'arrive qu'à moi, film de F. Perrin ; 19 h 35, Dessins animés ; 20 h 30, Pulsions, film de B. de Palma ; 22 h 20, L'homme de la tour Eiffel, film de B. Meredith ; 23 h 50, le grand chelem du golf 1986, en direct d'Augusta ; 2 h 5, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

20 h 30 Les dimanches du cinéma : Et vive la liberté !, film français (1977) de Serge Korber, avec les Charlots et Cl. Piéplu. *Les Charlots, faits prisonniers, s'évadent.*

22 h 30 La 5 en concert : « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski/Ravel.

23 h 20 Jicop le proscrit, film américain (1957), de H. Levin, avec A. Perkins. *Western.*

TV 6

De 14 h à 24 h, programme musical (à 21 h concert sur la 6).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Essai sur la ville », par Pierre Henry.

22 h 30 Semaine Liszt : la face cachée des œuvres, des versions antérieures à la version définitive.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Les grands concerts d'archives (donné le 24 mars 1955) : « le Rossignol » de Stravinski ; « Requiem pour soli, chœurs et orchestre », de Jean Rivier, par l'Orchestre national et les chœurs de la RTF, chef des chœurs, R. Alix, dir. A. Cluytens, sol. J. Micheau, G. Moizan, C. Gayraud, L. Lovano.

23 h Les soirées de France-Musique : ex-libris ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, *L'inspecteur ne renonce jamais,* film de J. Fargo; 22 h 05, Etoiles et toiles; 23 h 05, Journal ; 23 h 20, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *l'Impasse des brouillards;* 22 h 05, Série documentaire : Touche pas à mon poste; 23 h 05, Journal.
FR3	20 h 35, *Comptes à rebours,* film de R. Pigaut; 22 h 25, Journal ; 22 h 50, Urba ; 23 h 25, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, *Histoires d'outre-tombe,* film de F. Francis; 22 h 15, Etoiles et buts; 22 h 30, Boxe; 23 h 30, Basket américain; 1 h, *Besoin d'amour,* film de J. Schatzberg.
LA « 5 »	20 h 30, *A nous la victoire,* film de J. Huston ; 22 h 30, Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 30) ; 23 h 30, *Une fille de province,* film de G. Seaton.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 13 AVRIL

– *M. Jacques Blanc,* député UDF-PR de la Lozère, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, répond aux questions des journalistes de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Michel Delebarre,* député socialiste du Nord, ancien ministre, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la CFDT, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 14 AVRIL

– *M. Jean-Pierre Chevènement,* député PS du Territoire de Belfort, ancien ministre, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

A VOIR

Les statues végétales de Pignon-Ernest

Ernest Pignon-Ernest *n'a* pas l'habitude de faire des choses ordinaires. Pendant des années, ce plasticien, poète et visionnaire, a collé des images la nuit, qu'on découvrait le jour. Images (ou affiches) multipliées par centaines, livrées au soleil, à la pluie, fragiles, anonymes.

En 1971, pour célébrer le centenaire de la Commune, il a placé des milliers de cadavres sur les trottoirs de Paris. On a vu plus tard des femmes « avortées » glisser dans les rues de Tours (au moment des débats sur l'avortement à l'Assemblée nationale), des Noirs debout derrière des barbelés à Nice (quand le maire de la ville accueillait l'équipe de rugby d'Afrique du Sud en novembre 1974)... Sorte de scribe public *« à l'écoute de l'inconscient collectif »,* comme il aime à le dire (1).

En 1983, Ernest Pignon-Ernest laisse l'affiche et se lance dans une expérience d'un autre genre. Invité au festival que le musicien de jazz Bernard Lubat organise chaque été à Uzeste, son petit village natal dans les Landes, Pignon-Ernest a « vu » l'énorme respiration de la nature, cette force poétique qu'est la photosynthèse. Il installe dans les arbres d'étranges sculptures, des statues de 2,50 mètres, à formes humaines, qui ont toutes les particularités des plantes sans l'être, qui rejettent de l'oxygène le jour, du gaz carbonique la nuit. *« Ces statues végétales vivantes »,* qu'il faut arroser sous peine de les voir mourir, sont fabriquées dans un matériau nouveau, une découverte scientifique de Claude Gudin, responsable du laboratoire de biotechnologie solaire de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Ensemble, l'artiste et le scientifique ont fabriqué ces personnages-sculptures ; Claude Thiébaut a suivi l'expérience, la fabrication du moule, les cellules qu'on immobilise dans la mousse, jusqu'à la vision des statues la nuit dans la forêt. Vision fantastique au milieu de l'orage : douze hommes agrippés à des troncs, douze femmes dressées comme des épées, enlacés aux branches. Un étrange sabbat, une osmose qu'on découvre avec les grondements de tonnerre, les éclairs. Acte poétique ? Scientifique ? Science-fiction ? Ernest Pignon-Ernest leur a donné un nom : les arbrorigènes.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Les arbrorigènes », dimanche 13 avril, FR 3, 20 h 35.

(1) Ernest Pignon-Ernest vient de monter une exposition de son art à Pékin avec, en guise de catalogue, un numéro spécial du *Monde* en chinois et en français, daté 25 février 1986 (voir *le Monde* daté 30-31 mars).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 AVRIL

« Cours et quartier de la Bièvre derrière les Gobelins », 14 h 30, métro Gobelins, sortie boulevard Arago (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Histoire, architecture et flore du parc des Buttes-Chaumont », 14 h 45, métro Botzaris (V. de Langlade).

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard, et « Le palais du Luxembourg, siège du Sénat », 16 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « L'épanouissement de la personnalité » (Mme J. Abel). « La puissance de la main » (Natya).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 avril 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 10 avril 1986 relatif au taux de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers.

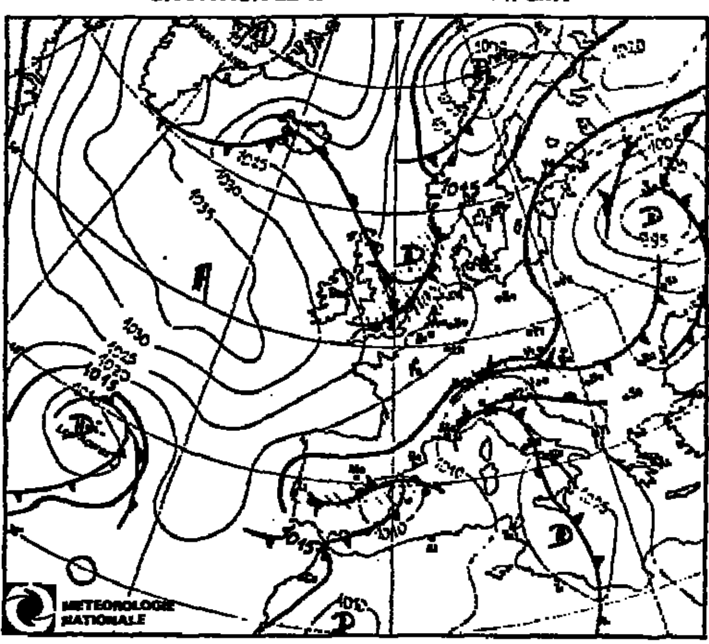
Est publié au *Journal offciel* du samedi 12 avril :

UN ARRÊTÉ

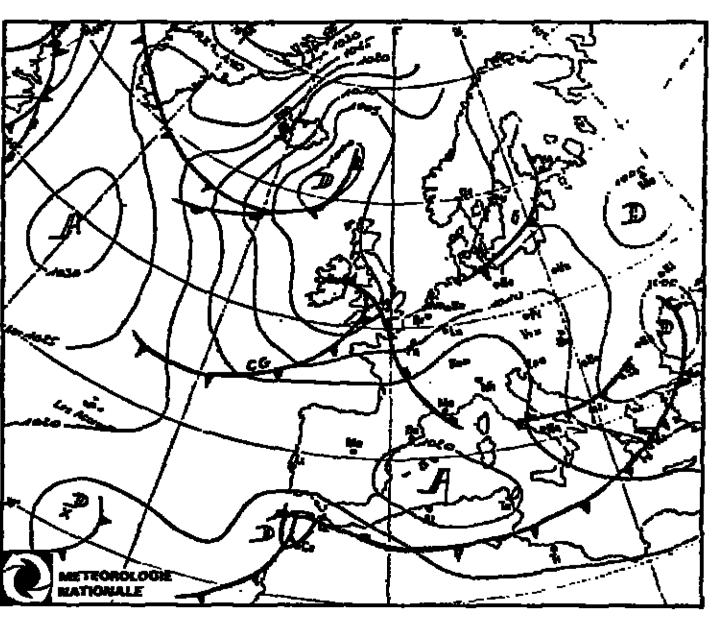
● Du 2 avril 1986 portant organisation du service d'éducation surveillée du département de la Guadeloupe.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL A 0 h GMT



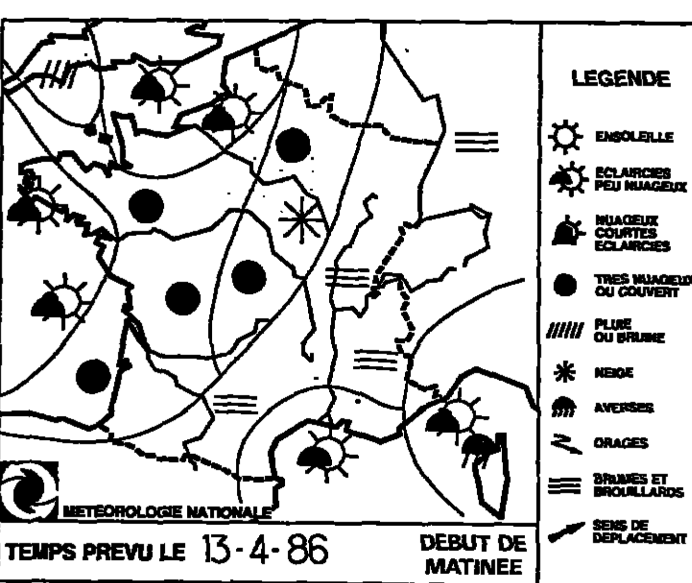
Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 avril à 0 heure GMT et le dimanche 13 avril à minuit.

Des perturbations de faible activité viennent traverser le pays après avoir circulé sur la face orientale de l'anticyclone centré au sud du Groenland.

Dimanche matin : Le temps sera bien ensoleillé du Roussillon à la Provence. Des brouillards réduiront la visibilité du Midi-Pyrénées au Lyonnais, aux Alpes et au Nord-Est, et pourront être givrants étant donné que les températures minimales varieront de – 2 à – 6 degrés de la Lorraine aux Cévennes, et de 0 à – 2 degrés sur le Midi-Pyrénées.

Nous aurons quelques averses en Corse, le matin. Sur toutes les autres régions, le ciel sera généralement très nuageux à couvert avec également de faibles chutes de neige des Ardennes au Limousin. Faibles gelées de la Dordogne à la Bourgogne. Partout ailleurs les températures minimales seront positives. Des éclaircies se développeront au cours de la journée, elles seront plus belles de l'Aquitaine aux régions méditerranéennes, mais dans l'après-midi, les nuages seront de nouveau plus abondants sur l'ouest du pays et les pluies arriveront en soirée sur les côtes de la Manche.

Les températures maximales seront en légère hausse. Elles varieront de 6 à 13 degrés du nord au sud et atteindront 15 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les vents faibliront en Méditerranée.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

	maxima	minima	temps observé
FRANCE			
AJACCIO	14	7	N
BIARRITZ	10	1	C
BORDEAUX	8	–2	S
BOURGES	4	–4	S
BREST	4	0	N
CAEN	3	–2	C
CHERBOURG	4	–2	*
CLERMONT-FERR.	2	–3	N
DIJON	3	–4	S
GRENOBLE St-M-H	5	4	*
GRENOBLE St-Geo	2	–2	*
LILLE	3	–2	C
LYON	3	–2	*
MARSEILLE-MAR.	11	2	C
NANCY	2	–6	S
NANTES	7	–2	S
NICE	14	7	C
PARIS-MONTS.	4	–2	N
PARIS-ORLY	4	–3	S
PAU	6	–1	C
PERPIGNAN	11	4	C
RENNES	5	–3	N
STRASBOURG	3	–4	S
TOURS	4	–3	S
TOULOUSE	9	3	C
POINTE-A-PITRE	30	22	S
ÉTRANGER			
ALGER	17	9	S
AMSTERDAM	4	–6	C
ATHÈNES	20	13	C
BANGKOK	35	24	O
BARCELONE	12	6	P
BELGRADE	12	4	P
BERLIN	1	–4	N
BRUXELLES	2	–4	S
LE CAIRE	33	25	S
CANARIES	17	14	C
COPENHAGUE	4	–5	S
DAKAR	23	18	S
DJERBA	34	15	S
GENÈVE	3	–	*
HONGKONG	26	18	O
ISTANBUL	18	10	S
JÉRUSALEM	24	11	S
LISBONNE	13	2	S
LONDRES	6	2	A
LOS ANGELES	19	13	N
LUXEMBOURG	0	–7	S
MADRID	11	0	*
MEXICO	29	17	P
MILAN	11	8	C
MONTRÉAL	7	–1	N
MOSCOU	4	0	A
NAIROBI	26	17	N
NEW-DELHI	33	24	S
NEW-YORK	9	3	N
OSLO	4	–3	C
PALMA-DE-MAL.	14	7	S
PÉKIN	21	6	S
RIO-DE-JANEIRO	30	25	N
ROME	17	7	0
SINGAPOUR	30	24	O
STOCKHOLM	3	–8	S
SYDNEY	20	19	O
TOKYO	16	7	S
TUNIS	21	10	N
VARSOVIE	–7	–6	P
VENISE	13	6	C
VIENNE	5	–7	*

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

France

Le débat sur le retour au scrutin majoritaire

L'Assemblée nationale sera saisie, le 29 avril, du projet de loi habilitant le gouvernement à revenir par ordonnance au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Le gouvernement justifie le recours aux ordonnances par la volonté d'agir « rapidement ». Il explique l'abrogation de la loi de 1985, instaurant la proportionnelle départementale à un tour par le fait que celle-ci empêche *« la formation d'un gouvernement stable »*. En outre, ce retour au scrutin majoritaire faisait l'objet d'un engagement signé par les candidats RPR et UDF avant le scrutin du 16 mars.

Les négociations sur les conditions de ce rétablissement d'un système pratiqué de 1958 à 1981 placent le RPR en position de force par rapport à ses alliés de l'UDF. Ces derniers souhaitent que, d'ores et déjà, les sortants bénéficient d'une garantie : l'UDF demande que ceux-ci soient les candidats uniques de la majorité. Comme cela était le cas lors des discussions sur les investitures, le RPR pourra, dans cette négociation, tirer parti de la diversité des composantes de l'UDF, lesquelles n'ont pas fondamentalement intérêt à un retour au scrutin majoritaire, bien au contraire. C'est pourquoi M. Chirac s'est donné les moyens de faire face à d'éventuelles *défections* : il pourra user de la procédure expéditive de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui permet l'adoption d'un texte sans vote.

Du côté socialiste, M. Pierre Joxe, président du groupe à l'Assemblée nationale, avait récemment indiqué que tous les députés du PS s'opposeraient au projet gouvernemental. L'inconnue majeure reste l'attitude de M. Michel Rocard, qui avait quitté le gouvernement en avril 1985 pour protester contre l'instauration de la proportionnelle.

Le débat sur ce point est de nouveau engagé au PS. A preuve, les deux points de vue que nous publions ci-dessous. L'un, émane de M. Yves Mény, proche de M. Rocard ; l'autre est de M. Georges Sarre, l'un des animateurs du CERES, et membre du secrétariat national du PS.

POINTS DE VUE

Qui veut noyer son chien...

par Yves MÉNY (*)

LIBRE à chacun d'accorder sa préférence au mode de scrutin majoritaire ou proportionnel. L'un comme l'autre a ses défauts, ses qualités, et toutes les appréciations sont possibles. Mais au moins faut-il ne pas encombrer le débat avec des idées fausses ou confondre analyses rigoureuses et préférences partisanes.

1) Pour ses adversaires (1), le retour au scrutin majoritaire *« privilégierait à nouveau le sol au détriment de la population »*. Cela revient à dire que le découpage est par définition malhonnête ; or c'est faux. Non seulement les circonscriptions peuvent être découpées proportionnellement à leur population, mais encore le gouvernement entend maintenir le même nombre de députés par département que la loi actuelle, auquel cas le « sol » bénéficiera très exactement des mêmes privilèges qu'avec la proportionnelle, ni moins ni plus.

2) Le scrutin majoritaire, s'il avait été appliqué le 16 mars, *« aurait ramené le nombre d'élus socialistes autour de cent »*. Il faut beaucoup d'audace pour l'affirmer aussi péremptoirement. D'une part, il est scientifiquement et raisonnablement impossible d'avoir une certitude à ce sujet : le fait que l'élection ait eu lieu à un seul tour modifie les comportements, et pas seulement l'attribution des sièges, et toute simulation a un caractère largement arbitraire. D'autre part, les tentatives prudentes faites par des spécialistes ont donné des résultats allant, pour les députés socialistes, de 150 sur 491 à 203 sur 577. Le chiffre 100 n'est donc au mieux que le fruit d'une imagination catastrophique. A trop vouloir prouver...

3) Le scrutin majoritaire *« aurait privé non seulement le Front national mais aussi le Parti communiste d'un groupe parlementaire »*. Certes. Mais c'est oublier qu'un mode de scrutin doit concilier l'exigence de représentativité avec celle de « gouvernabilité ». Bien que la proportionnelle en 1986 ne soit pas totalement proportionnaliste (si cela avait été le cas, le PS aurait eu moins de deux cents députés), il s'en est fallu de peu que le pays ne soit ingouvernable. Autrement dit, la proportionnelle, entre autres défauts, présente le risque de la paralysie gouvernementale sans même donner les avantages d'une rigoureuse représentation. Nul mode de scrutin n'est parfait, et il faut, par conséquent, le concevoir comme une « règle du jeu » politique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, si les modalités du scrutin majoritaire antérieur étaient critiquables et critiquées, la proportionnelle n'a suscité un enthousiasme débordant ni au sein de l'opposition ni même au sein de la classe politique.

Le scrutin majoritaire présente, comme tout mode de scrutin, suffisamment d'inconvénients réels pour nourrir le débat. Il n'est pas besoin de l'affubler de vices imaginaires pour mieux le vilipender ensuite.

(*) Professeur de science politique à l'université Paris-II.

(1) Thierry Pfister, dans *le Monde* du 5 avril.

Un coup de force

par Georges SARRE (*)

DESSAISIR l'Assemblée de ses droits pour fixer son mode d'élection est une provocante manière d'ouvrir la législature. Le recours à la procédure des ordonnances pour la détermination du mode de scrutin est sans doute permis par la Constitution. Mais n'est-il pas choquant de voir l'exécutif chargé d'arrêter les conditions d'élection de l'Assemblée législative ? Voilà l'extrême contorsion du principe de séparation des pouvoirs à laquelle s'est résolu le gouvernement Chirac pour imposer ses choix à une Chambre rétive.

Le sens de cette opération n'échappe à aucun observateur : il s'agit de retirer à la menace de dissolution une partie de sa force. L'épée de Damoclès n'est plus retenue par un fil, mais par un filin. C'est là tout le sens d'une opération politicienne qui cherche à se draper dans le pli des principes de la Vᵉ République mais vise d'abord à en affaiblir l'un des ressorts.

Le procès instruit contre le scrutin à la proportionnelle à cette occasion n'a d'ailleurs pas grande consistance. Serait-il vraiment incapable de dessiner une majorité ? Les élections du 16 mars en administrent la preuve inverse, puisque 42 % des suffrages permettent d'obtenir 50 % des sièges. Serait-il réellement facteur de désagrégation politique ? L'extrême polarisation autour des grands partis politiques s'est accrue. Le mode de scrutin n'a pas influé sur cette tendance lourde de la vie politique, que tout, à l'avenir, va encourager.

On reproche encore à la proportionnelle d'avoir fait entrer au Parlement les hommes du Front national. Mais n'y étaient-ils pas déjà d'une certaine façon ? Certains élus RPR-UDF issus du GRECE ou du Club de l'Horloge ne professent-ils pas les mêmes idées d'exclusion, de ségrégation, d'inégalité, de répression érigée en système ? Si demain, la barre des 12,5 % rejette le Front national, pourra-t-on croire que la France aura réglé son problème avec l'extrême droite ?

Et, enfin, la proportionnelle creuserait-elle un fossé entre les électeurs et les élus ? Qui peut penser de bonne foi que par le scrutin de circonscription les candidats sont choisis par le corps électoral ? Ils sont choisis par les partis politiques selon leur mode de fonctionnement : on nomme au RPR, on vote au sein du PS ; et les électeurs se prononcent sur les candidatures retenues. Le type de scrutin n'y change rien. Quant aux liens ultérieurs des députés avec leurs électeurs, ils sont d'abord fonction de la capacité de travail et de la volonté des élus.

∴

Ce qui est en cause, principalement, c'est un meilleur équilibre institutionnel, confiant au Parlement un rôle plus éminent. De ce point de vue, la proportionnelle agit de manière positive, sans pour autant affaiblir l'éxécutif, qui dispose de moyens tout à fait exceptionnels supérieurs à ceux des régimes présidentiels. La priorité n'est donc pas de renouer avec l'effacement du Parlement, à quoi vise pourtant le retour du scrutin majoritaire.

L'évolution de nos institutions appelle au contraire un nouvel équilibre que, paradoxalement, pourrait offrir un régime authentiquement présidentiel. Evitant de transformer la vie politique en course d'obstacles, du fait du rapprochement des échéances électorales, le régime présidentiel — avec un mandat ramené à cinq ans — clarifierait le choix majeur, celui du président, et lui donnerait la durée, les moyens d'agir, en même temps qu'un contrôle et qu'un contre-pouvoir exercé par un Parlement revalorisé. Cette réflexion est plus nécessaire qu'une petite revanche politique, telle que la recherche le gouvernement. Son projet d'ordonnance sur le retour au scrutin majoritaire appelle une opposition claire et sans concession.

Non pas pour mener une querelle théologique et abstraite sur les modes de scrutin. Chacun ressent la part des circonstances, le poids du pragmatisme. Mais parce que aucune garantie sérieuse de justice n'est possible, du fait du redécoupage. Dans le scrutin majoritaire, l'essentiel tient au tracé des circonscriptions.

Un autre motif d'opposition franche réside dans l'affrontement politique que, avec ce projet, le gouvernement Chirac engagera ostensiblement. C'est le signal de départ des hostilités, destiné à limiter la liberté de décision du président de la République quant à l'exercice du droit de dissolution. Il y aurait, même en se plaçant dans l'optique de la nouvelle majorité, mille autres affaires plus urgentes que celle-là. Si M. Chirac tente de mener l'opération à la hussarde, c'est qu'il veut très vite s'assurer un avantage politique que ses partenaires de l'UDF seraient peu enclins à lui concéder. Les dirigeants de l'UDF qui acquiescent à un tel projet sont bien aveugles ; ce sont de mauvais généraux qui conduisent leurs troupes à s'effacer devant celles du RPR. Il n'y aura de majorité que contrainte, imposée par une discipline de fer. Car, objectivement et en conscience, ceux qui souhaitent le retour au scrutin ancien sont minoritaires dans l'actuelle Assemblée. C'est bien à un coup de force légal que se prépare le gouvernement. Cela augure mal de la suite, mais surtout cela appelle le refus de toute complaisance. Il s'agit bien d'une mesure de revanche, et les socialistes la combattront comme telle.

(*) Député de Paris, secrétaire national du PS.

Le déclin du président

(Suite de la première page.)

Le discours de Jacques Chirac définit des orientations sans jamais se référer au président. Tantôt elles coïncident avec les options antérieures, tantôt elles s'en écartent. En défense, la convergence ne représente pas une concession. C'est avant les élections que le RPR avait changé. La formule *« Il n'y a pas de sécurité pour notre pays sans sécurité pour ses voisins »* est une variation de celle de la plate-forme commune UDF-RPR.

La politique africaine que Jacques Chirac va aller présenter à Félix Houphouët-Boigny est plus exclusivement fondée sur la francophonie que celle que François Mitterrand faisait animer par Guy Penne, maintenant en rivalité avec Jacques Foccard. C'est en matière européenne que le changement de ton est le plus net. Cette Europe dont, selon Jacques Chirac, *« nous faisons partie géographiquement, culturellement, économiquement et, dans la limite des traités que nous avons conclus, politiquement »*. Parmi ces traités, y a-t-il celui qui a été signé à Luxembourg le 17 février dernier, qui modifie le traité de Rome et attend sa ratification ? Jacques Chirac ne l'évoque pas. Or c'est clairement de lui que dépend la soumission du texte au président pour signature ratificatrice ultime. En attendant, c'est bien Edouard Balladur qui a conduit la négociation européenne monétaire.

On n'en est certes pas à la situation que Maurice Duverger prévoyait en 1978 en cas de victoire de la gauche : *« Dans cette guerre froide, le premier ministre l'emporterait sur le président (...) même dans les relations internationales et la défense (...),* [le président passant] *d'un statut de monarque absolu à celui d'un roi fainéant. »* Mais on peut se demander jusqu'où François Mitterrand peut aller dans le renoncement pour que la cohabitation soit encore profitable en quelque manière à lui-même et à son parti. Et si jamais le mouvement continuait dans la même direction, le moment arriverait où le président se trouverait acculé à la démission. Jacques Chirac aurait alors réussi à obtenir en douceur ce que Raymond Barre proposait d'arracher par la contrainte. Maître du pouvoir à Matignon, il pourrait aspirer à l'Elysée en situation de grand favori. Et, devenu président, il pourrait dissoudre l'Assemblée, donner un cachet présidentiel aux législatives, nommer un premier ministre de son choix. Il n'y aurait plus alors qu'à revenir à une lecture présidentielle de la Constitution !

Il reste une chance au président actuel : que le gouvernement se montre rapidement impuissant parce que écartelé entre sa tendance raisonnable et centriste, nécessaire à la constitution de la future majorité présidentielle, et la tendance proprement réactionnaire, impossible à réduire au silence et à l'inaction à cause de la pression de l'extrême droite.

ALFRED GROSSER.

● RECTIFICATIF. — Une coquille s'est glissée dans le point de vue d'Olivier Duhamel consacré aux ordonnances, (dans nos premières éditions du 12 avril). Il fallait ainsi lire les titres des trois hypothèses que l'auteur évoquait :

1) Les cas où le président doit refuser de signer les ordonnances.

2) Les cas où le président doit signer les ordonnances.

3) Les cas intermédiaires.

● *Clichy : dissidence au PS.* — Quatre conseillers municipaux socialistes de Clichy (Hauts-de-Seine), dont un adjoint, sont entrés en dissidence pour protester contre l'*« autoritarisme et la gestion »* du maire, M. Gilles Catoire (PS), élu en janvier 1985 en remplacement de M. Jacques Delors. Ils assurent que *« la situation se dégrade depuis le départ de M. Delors »*. Le maire a, quant à lui, retiré la délégation à un adjoint dissident, M. Henri Le Gall.

L'AVENIR DE LA CINQUIÈME CHAINE

Les conclusions du rapporteur devant le Conseil d'Etat

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a examiné, vendredi 11 avril 1986, un ensemble de requêtes (dix-sept) dirigées contre les différents actes juridiques servant de support à l'ouverture de la cinquième chaîne de télévision, et déposées notamment par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le Bureau de liaison des industries cinématographiques.

Par décision du 19 novembre 1985, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication avait décidé de concéder à MM. Jérôme Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud une cinquième chaîne de télévision. Puis, le 7 janvier 1986, le gouvernement avait pris un décret précisant les modalités de la concession des services de télévision par voie hertzienne, destinés au public en général, en application de l'article 79 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. Le 23 janvier 1986, après le dépôt de premier recours devant le Conseil d'Etat, les parties avaient déclaré nuls et non avenus le contrat de concession primitif du 19 novembre 1985 et le cahier des charges approuvé par décret du 18 janvier 1986. Une nouvelle concession avait été établie. C'est l'ensemble de ces actes qui était déféré au Conseil d'Etat.

L'assemblée du Palais-Royal n'a pas encore *« lu »*, c'est-à-dire rendu publique, sa décision. Seul est connu le sens des conclusions que le commissaire du gouvernement, M. Olivier Dutheillet de Lamothe, a prononcées en séance publique. Ce dernier, contrairement à ce que semble indiquer son titre, n'est pas le représentant du gouvernement, mais un membre du Conseil d'Etat qui expose, en toute indépendance, la solution qu'il convient, selon lui, de donner à l'affaire.

Il a tout d'abord estimé qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur la légalité des premiers documents contractuels du 19 novembre 1985, les parties les ayant déclarés nuls et non avenus. Il a également estimé légal le décret du 7 janvier 1986, qui fixe les conditions dans lesquelles peuvent être concédés les services de télévision par voie hertzienne, avant d'écarter un certain nombre des arguments des requérants sur l'illégalité du nouveau contrat et du nouveau cahier des charges. Contrat et cahier des charges sont globalement, aux yeux de M. Dutheillet de Lamothe, parfaitement réguliers.

Toutefois, le commissaire du gouvernement a estimé illégal l'article 4 de ce cahier des charges, qui dispose que le nombre de films diffusés n'excédera pas deux cent cinquante *titres* par an. Alors que l'article 88-1 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle exige que le cahier des charges définisse le *« volume des œuvres diffusées »*. En raison de la totale liberté de rediffusion que le cahier des charges laisse à la société France Cinq, les conditions de diffusion des films faites aux concessionnaires ne sont pas conformes aux exigences de la loi (1).

Le commissaire du gouvernement a, par la suite, conclu à l'annulation du décret du 18 janvier 1986, en tant qu'il approuve l'article 4 du contrat de concession. Solution qui aurait pour effet d'interdire immédiatement à la chaîne la diffusion de films jusqu'à un nouveau règlement contractuel des conditions de diffusion de films.

Le Conseil d'Etat n'est évidemment pas tenu par les conclusions de son commissaire, qui peuvent ne pas être suivies. La décision devrait être connue la semaine prochaine.

(1) En se fondant sur la semaine du 12 au 18 avril, la « 5 » diffuserait plus de trois cents titres différents en rythme annuel, mais environ sept cent quatre-vingt films, en comptant les rediffusions.

Au bon vouloir du gouvernement

(Suite de la première page.)

En seconde lecture, les propositions du commissaire du gouvernement peuvent apparaître plutôt comme une demi-défaite pour la « 5 ». Si l'assemblée du Conseil suit M. Olivier Duthillet de Lamothe, elle renvoie en fait la décision finale sur le gouvernement. Et le commissaire explique — c'est une partie importante de son argumentation — que celui-ci a un pouvoir discrétionnaire, voulu par le législateur, sur les concessions de service public.

Le gouvernement est alors maître du jeu. Maître de proposer à MM. Seydoux et Berlusconi de diffuser... dix ou vingt films par an ! Maître de proposer une négociation globale qui peut traîner en longueur. Placer la « 5 » face au nouveau pouvoir, c'est déjà la déstabiliser.

Au ministère de la culture et de la communication, aucune position n'a été arrêtée après l'audience de vendredi. En cas d'annulation d'une partie seulement du cahier des charges, l'article 4, l'écran de la « 5 » restant occupé par celle-ci, le ministère, indique-t-on, serait prêt à recevoir les dirigeants de la cinquième chaîne, pour des discussions.

Mais, en tout état de cause, il n'est un mystère pour personne que la volonté politique du nouveau gouvernement est d'aboutir à une redistribution des chaînes privées et publiques, qu'organisera la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Et de mettre fin, d'une manière ou d'une autre, au contrat passé entre les socialistes et MM. Seydoux et Berlusconi qu'il juge *« exorbitant pour le reste du paysage audiovisuel*. Le vote de cette nouvelle loi, prévu d'ici l'été, remettrait à plat les contrats de concession de la « 5 », comme de Canal Plus ou de TV 6. Ce n'est que dans le cas où le Conseil d'Etat annulerait totalement le contrat de concession de la « 5 » que le gouvernement remettrait provisoirement en adjudication la concession, dans les conditions de concurrence et de transparence annoncées.

Vu du Conseil d'Etat, le cas de figure proposé à sa délibération — solution politique avant d'être juridique — peut être interprété comme un jugement de Salomon ou une élégante dérobade. L'Elysée sauve la face : la concession n'est pas annulée, mais le Conseil d'Etat ferait un pas vers le nouveau gouvernement et laisserait le champ libre. Si l'assemblée du Palais Royal suit le commissaire du gouvernement, il laisserait finalement les deux camps face à face. Personne n'est dupe : la donne politique a changé depuis le 16 mars.

Il n'en reste pas moins que cette solution aggraverait les difficultés de démarrage de la chaîne franco-italienne, qui apparaît toujours en sursis.

YVES AGNÈS.

Dans les cabinets ministériels

● **TRANSPORTS**

— Directeur de cabinet : M. Emmanuel EDOU.

M. Emmanuel Edou est nommé directeur de cabinet de M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports.

[Né le 6 février 1943, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. Edou a, dès sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, dirigé le cabinet des préfets de la Nièvre (1967-1969) et de la Seine-et-Marne (1969-1971), avant de devenir chef adjoint de la promotion du commissariat général au tourisme (1971-1973). Il a ensuite participé aux cabinets de M. Jean Taittinger, garde des Sceaux (1973-1974), et surtout de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, puis de l'environnement et du cadre de vie (1974-1981). Il était, depuis 1981, directeur général adjoint des services du département de l'Essonne.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Claude Collet. **Chef de cabinet :** M. Pierre Salles. **Conseillers techniques :** MM. Jean-Pierre Couplan (transports terrestres de voyageurs), Emmanuel Duret (questions sociales économiques, financières et juridiques), Jacques Meary (aviation civile et météorologie). Jean-Pierre Trotignon (transports terrestres de marchandises, voies navigables, affaires européennes, liaisons avec les directions des routes et de la sécurité routière). **Conseillers :** M. Francis Cambou (recherches), Mᵐᵉ Agnès Carlier (presse et communications). **Chargés de mission :** Mᵐᵉ Josette Leflambe (sécurité ; défense et affaires réservées), MM. Arnaud Leretour (attaché parlementaire), Jean-Claude Amadieu (affaires régionales et locales), Mᵐᵉ Laurence Douvin. **Chef du secrétariat particulier :** Mᵐᵉ Joëlle Suir.

M. CHIRAC ET LES RAPATRIÉS

Une erreur de composition nous a fait omettre une page du discours prononcé par M. Chirac à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 avril). Voici le passage manquant :

« Ma cinquième directive concerne les problèmes de nos compatriotes rapatriés d'Outre-mer, et notamment ceux d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

» Plus que d'autres, ils ont eu à souffrir des cruautés de l'histoire. Chrétiens, israélites, musulmans, ils ont été atteints dans leur corps, ils ont perdu tout ou partie de leurs biens, ils ont quitté des terres qu'ils aimaient et qu'ils avaient fécondées. Justice doit leur être rendue. C'est le devoir d'un grand pays comme la France.

» C'est pourquoi j'ai donné des instructions pour qu'en étroite concertation avec leurs différentes associations soient améliorés ou complétés les textes ou procédures concernant l'amnistie, l'aménagement des dettes, les retraites et l'indemnisation.

» Nous devons également penser à tous ces Français d'Afrique du Nord tombés au champ d'honneur. Leur souvenir ne doit pas s'éteindre, leurs noms ne doivent pas disparaître. Un mémorial exceptionnel leur sera consacré. Il symbolisera le fervent hommage de la nation. »

ins

PICARDIE

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AQUITAINE

COURRIER

Un monstre géographiq

Économie

ENTREPRISES

Michelin : retour aux bénéfices

Après quatre années noires marquées par un déficit cumulé de 8,53 milliards de francs, le groupe Michelin, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, est rentré en 1985 dans l'ère des profits. Son bénéfice consolidé est même supérieur aux prévisions et atteint 1 milliard de francs environ (contre une perte de 2,24 milliards en 1984). La capacité d'autofinancement a doublé d'un exercice à l'autre. Elle est de l'ordre de 3,8 milliards (contre 1,72 milliard). Ces données n'incluent pas encore les résultats de la filiale Kléber. Mais, d'après la direction, leur incorporation ultérieure n'aura pas d'incidence significative.

Le chiffre d'affaires consolidé est toutefois en légère diminution de 2,2 % (43,4 milliards de francs contre 44,4 milliards). Ce recul est essentiellement imputable à la baisse du dollar (9,59 F fin 1984, 7,56 F fin 1985), comme en témoigne l'augmentation des ventes en volume (+ 2,47 %).

Si le groupe a restauré sa situation financière, la Manufacture française des pneumatiques Michelin reste déficitaire de 400 millions de francs (contre 1 529 millions), en raison principalement des charges exceptionnelles correspondant au plan social mis en œuvre au cours de l'année écoulée.

Supprimé depuis quatre ans, la distribution du dividende est rétablie : 18 F par action « A » partiellement amortie et par action « B » (contre 8,88 F pour 1981) et 19 F par action « A » de capital (contre 8,38 F). Michelin se propose d'augmenter son capital par émission à 2 000 F d'une action nouvelle pour dix et par attribution d'une action gratuite pour huit.

Monétique : accord à trois pour les caisses enregistreuses

Trois sociétés sont parvenues à un accord sur les caisses enregistreuses capables de lire à la fois les cartes bancaires à piste et à puce. Des machines, livrées par le japonais Omzon, recevront l'électronique nécessaire dans l'usine de Périgueux de la Compagnie des signaux (CSEE) et seront commercialisées en France par Olympia, filiale du groupe allemand AEG.

Le japonais TDK s'implante en RFA

La firme japonaise TDK, un des grands fabricants mondiaux de supports magnétiques (audio et vidéo), s'implante en Allemagne de l'Ouest et, pour ce faire, rachète une usine à Grundig dans le Land de Rhénanie-Palatinat. Elle y installera une unité de production de cassettes audio. L'investissement est de 25 millions de deutschemarks (85 millions de francs). Cette unité sera opérationnelle début 1987 et produira ultérieurement des cassettes vidéo.

L'armateur Townsend Thoresen veut licencier l'équipage du *Léopard*

L'armateur britannique Townsend Thoresen devrait annoncer, le 14 avril, à l'occasion d'un comité d'entreprise extraordinaire, qu'il demandera le licenciement, pour cause économique, des cent dix-neuf membres de l'équipage du car-ferry *Léopard*. Cette information confirme que la compagnie souhaite vendre le navire à la fin du mois d'avril. Depuis le 5 avril, l'équipage occupe, au Havre, le *Léopard* et bloque le trafic de Townsend Thoresen entre ce port et la Grande-Bretagne. Les grévistes protestent par ce moyen contre l'abandon par l'armateur de ses promesses écrites de maintenir un navire sous pavillon français et de garantir l'emploi jusqu'à la fin de l'année 1986.

M. Balladur annonce une prochaine baisse des taux d'intérêt

De notre envoyé spécial

Washington. – A l'occasion d'une conférence de presse donnée à Washington, à la suite des conférences monétaires qui se sont tenues dans cette ville cette semaine, M. Edouard Balladur a déclaré que les entrées de devises en France, depuis la dévaluation de dimanche dernier, avaient atteint un montant sans précédent *(lire page 15)*.

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a confirmé son intention d'abaisser avec prudence les taux d'intérêt. Le contrôle des changes sera pratiquement supprimé d'ici à la fin de l'année. En ce qui concerne les contrôles de prix, il a confirmé qu'ils seraient entièrement abolis d'ici trois mois, quand une nouvelle législation sur la concurrence sera prête.

Le ministre a encore déclaré que, l'année prochaine, le Trésor financera la totalité du déficit budgétaire par des levées de fonds sur le marché. Le collectif budgétaire en préparation devrait ramener le déficit attendu pour cette année à 140 milliards de francs, dont 120 milliards seront financés sur le marché.

M. Balladur a confirmé qu'il était totalement opposé à une nouvelle augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. La baisse du pétrole devra donc se répercuter sur les prix de l'essence et des produits pétroliers vendus dans le pays.

Le ministre a encore précisé que l'intention du gouvernement était, dans un délai de trois ans environ, de réduire le déficit de quelque 60 milliards de francs et de faire en sorte que celui-ci soit limité au montant de la charge de la dette (environ 100 milliards de francs actuellement).

PAUL FABRA.

● PRÉCISION. – A la suite de notre article paru dans *le Monde* du 10 avril, « Cardin met sa griffe sur l'URSS », la maison Cardin nous prie de préciser que M. Pierre Cardin n'a pas signé un protocole d'accord, mais un contrat de licence définitif pour la fabrication de produits vestimentaires en URSS avec la Licensintorg.

REPÈRES

Prix : + 0,3 % en mars

Les prix ont augmenté en France de 0,3 % au cours du mois de mars, selon les premières estimations de l'INSEE. Ils avaient augmenté de 0,1 % en janvier, mais baissé de 0,2 % en février. Sur douze mois, la hausse serait de 3 % contre 6,4 % à la fin mars 1985. Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE a prévu une augmentation de 0,9 % au cours du premier semestre 1986. Celle-ci ayant été de 0,2 % sur les trois premiers mois, il reste une marge de 0,7 % à répartir entre avril, mai et juin. Les hausses de tarifs publics, qui sont annoncées, le relèvement, au 15 avril, de la taxe intérieure sur des produits pétroliers, le fait que les compagnies pétrolières ne répercutent plus les baisses des prix du pétrole et les effets méconnus de la libération des prix, font craindre que ce rythme de hausse ne soit vite dépassé.

Tarifs SNCF : + 3,1 % en moyenne

La SNCF augmentera, le 18 avril, de 3,1 % en moyenne ses tarifs voyageurs du réseau principal. La dernière augmentation remonte au 15 avril 1985 où elle avait été de 4,5 %. Les tarifs « banlieue » devraient être réajustés en même temps que ceux de la RATP, le 1er mai ou le 1er juin. La SNCF innove : pour la première fois, elle introduit des tarifs dégressifs en fonction de la distance parcourue. Le barème kilométrique unique qui était de 0,402 F en deuxième classe, va céder la place à plusieurs niveaux de prix : 0,42 F jusqu'à 400 kilomètres, 0,40 F entre 400 et 449 kilomètres, 0,38 F au-delà de 450 kilomètres. Ainsi Paris-Rouen (140 km) coûtera 69 F au lieu de 66 F (+ 4,55 %) ; Paris-Lyon (512 km), 222 F au lieu de 215 F (3,26 %), tandis que Paris-Marseille (863 km) baissera de 356 F à 355 F.

SELON LE PARTI SOCIALISTE

Le gouvernement sera contraint de faire de nouvelles concessions pour réduire les montants compensatoires

Au nom du Parti socialiste, M. Bernard Thareau, parlementaire européen, a réagi, vendredi 11 avril, aux mesures annoncées la veille par le ministre de l'agriculture devant le congrès de la FNSEA.

« *Nous sommes loin des fracassantes promesses électorales,* a-t-il déclaré, *où l'on devait renégocier l'élargissement de la CEE, augmenter les prix de 4,7 % et supprimer les quotas laitiers.* » Même s'il estime, en tant qu'agriculteur, que les aides sont utiles, M. Thareau craint que M. Guillaume ne privilégie le court terme, au détriment d'une nécessaire réforme structurelle et de la maîtrise des volumes de production.

Le secrétaire national à l'agriculture du PS a insisté sur les effets de la dévaluation du franc, elle-même « *inutile et exagérée* ». « *Les montants compensatoires monétaires* (MCM) *réapparaissent, et M. Balladur a signé un papier par lequel ces MCM ne seraient démantelés qu'après fixation des prix agricoles. On nous a reproché le compromis de Fontainebleau, réalisé avec l'Allemagne fédérale, qui, en échange de la suppression des MCM que nous avions obtenue, accordait des avantages fiscaux aux agriculteurs allemands. Le gouvernement actuel, pour gagner son pari, sera contraint, lui aussi, de faire de nouvelles concessions à nos partenaires européens.* »

Pour M. Thareau, la priorité donnée au soutien des prix dans l'optique de M. Guillaume risque de conduire à une renationalisation de la politique agricole commune. Il y a là, selon lui, un danger de recul pour l'Europe, au moment où celle-ci est confrontée à un conflit avec les Etats-Unis. Et un autre danger d'aggravation des disparités pour les régions défavorisées.

A propos de la désétatisation du Crédit agricole, il constate que la conséquence logique sera l'abandon du monopole des bonifications d'intérêt et l'accès des autres réseaux bancaires à la clientèle agricole. « *C'est,* dit-il, *un faux-semblant de concurrence. Les directeurs de banque courront après les agriculteurs les plus aisés. Quant aux autres...* »

« *Avoir un ministre paysan, est-ce suffisant ?* », s'est interrogé M. Thareau. « *En fait, le premier ministre de l'agriculture, c'est M. Balladur, mais une large part des décisions est prise à Bruxelles.* » Quant au sens de la nomination de M. Guillaume elle-même, il y voit un avantage, car « *le voile du prétendu apolitisme de la FNSEA est ainsi levé* ».

● **Un TGV Paris-Berne.** – Un accord a été conclu entre les chemins de fer suisse, et français pour créer un TGV entre Paris et Berne à partir du 31 mai 1987. Des arrêts sont prévus à Pontarlier et à Neuchâtel. Cette liaison, qui mettra les deux capitales à quatre heures quarante minutes l'une de l'autre, sera conçue pour permettre un aller-retour dans la journée.

● **La CGC satisfaite à propos de la démocratisation du secteur public.** – Dans un communiqué publié le 11 avril, M. Paul Marchelli, président de la CGC, « *fait connaître sa très grande satisfaction devant la décision du gouvernement de maintenir la loi de démocratisation des entreprises nationalisées et de mettre en œuvre les procédures permettant l'extension de la présence des représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises du secteur privé* ».

● **Mise en garde de la FEN au gouvernement.** – Dans un communiqué publié le 11 avril, la FEN a réagi vivement aux propos de M. Juppé, ministre délégué au budget, dans une interview à *Libération,* faisant état d'économies de plusieurs milliards avec le gel des salaires dans la fonction publique et de quinze cents à deux mille suppressions de postes supplémentaires dans le collectif budgétaire. Il s'agit, pour la FEN, d'une « *provocation, alors que le gouvernement vient de décider l'amnistie douanière pour les spéculateurs, la suppression de l'IGF et le rétablissement de l'anonymat sur l'or, etc.* ». « *Que le gouvernement prenne garde*, poursuit la FEN. *Lorsque le dialogue social n'existe plus, la responsabilité du syndicalisme, c'est d'appeler les travailleurs à d'autres formes d'action* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Société

LA PRÉSENCE ENCOMBRANTE DU CHEF DES MOUDJAHIDINS DU PEUPLE

Auvers-sur-Oise en guerre contre M. Massoud Radjavi

Deux personnes, de nationalité française, ont été inculpées, le jeudi 10 avril, de « destruction de biens immobiliers par engin explosif » et une troisième, également française, de complicité, après l'attentat du 2 avril à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). La charge, de 300 grammes de plastic, placée sur le pont qui surplombe la voie ferrée, n'avait fait que des dégâts minimes.

Le maire de la commune qui abrite le quartier général des Moudjahidins du peuple avait rapproché cette explosion d'incidents entre groupes iraniens rivaux.

Bien que les mobiles de l'attentat restent obscurs, le parquet de Pontoise excluait vendredi toute relation entre cette action et la présence de M. Massoud Radjavi dans la commune.

Auvers-sur-Oise. – Trois cents grammes de plastic, et la colère a éclaté. Réunis, dans la soirée du vendredi 11 avril, à la salle polyvalente, plus de deux cent soixante habitants d'Auvers-sur-Oise ont lancé la fronde contre M. Massoud Radjavi. Comme si l'explosion, somme toute bénigne, du 2 avril avait brusquement révélé leur crainte latente d'un attentat.

Chacun a bien été obligé d'admettre, avec plus ou moins de conviction, que les Iraniens n'étaient pour rien dans cette action, mais, après tout, comme l'a dit le maire, M. Serge Caffin, *« on peut toujours craindre le pire »*. Pour l'éviter, une solution : le départ de la commune des fauteurs de troubles. Devant ses administrés, M. Caffin (non-inscrit) a retracé la déjà longue chronique iranienne d'Auvers (cinq mille habitants), qui n'avait jusque-là d'autre légende que celle de Van Gogh.

L'arrivée de MM. Radjavi, le chef des Moudjahidins du peuple, et Bani Sadr, ancien président de la République islamique, le 31 juillet 1981, l'installation dans le stade d'un escadron de gendarmes mobiles... M. le maire a omis de rappeler qu'il avait lui-même marié M. Radjavi et Mlle Firouzeh Bani Sadr, la fille du chef d'Etat destitué, en octobre 1982 : à l'époque la coexistence était encore sans histoires.

Les relations « franco-iraniennes » ont commencé à se dégrader à Auvers après le retrait, sans préavis, des soixante-dix gendarmes, le 1er février 1985. Les Auversois ont alors découvert un « bunker » en lieu et place du pavillon cossu de M. Radjavi : barbelés, barrières de prévention contre les commandos-suicides qui pourraient être envoyés par Khomeiny. Finalement, en mars dernier, des incidents ont opposé devant la mairie des Moudjahidins à des partisans d'une organisation rivale, également opposée au régime de Téhéran, les Guérilleros fedayins du peuple d'Iran (*le Monde* du 27 mars). De quoi provoquer l'exaspération des habitants, qui refusent, contre d'éventuels terroristes, de servir de « bouclier » au mouvement de M. Radjavi.

« Une bombe à retardement »

A dire vrai, rares sont ceux qui ont déjà aperçu le chef des Moudjahidins. *« D'ailleurs,* relève un jeune voisin du camp retranché, *nous ne savons même pas s'il est véritablement là. »* Peu importe. Les rumeurs cheminent. Quand « ils » patrouillent en voiture, *« ils ont des pistolets dans la boîte à gants »*, assure un participant.

« La mairie n'a pas pu établir la preuve qu'ils étaient armés », rappelle M. Caffin. *« Nous avons une bombe à retardement autour de nous »*, s'alarme en tout cas le responsable d'une association de défense des habitants. *« Khomeiny n'a qu'un mot à dire. Il y a des milliers d'Iraniens en sommeil en France prêts à provoquer des attentats »*, renchérit une conseillère municipale. En clair : la sécurité ne sera pas rétablie tant que M. Radjavi n'aura pas quitté Auvers avec femme et militants.

« Courageusement », au dire du maire lui-même, M. Saleh Radjavi, cardiologue et propriétaire du pavillon-bunker, est venu défendre son frère. Posément, il explique : les Moudjahidins sont *« désolés »* des *« soucis »* causés à la communauté française. Mais que ses membres se rassurent, les Iraniens ne sont *« pas armés »*, le maire et tous les Auversois sont « *invités* » à venir vérifier. Les « patrouilles », dit-il, alors que son épouse acquiesce, *« rendent des services »* et signalent les suspects à la police.

Mais il glace son auditoire, lorsque, tentant de le rassurer, il vante l'ingéniosité du dispositif de sécurité du quartier général, six bâtiments formant un rectangle fermé : *« La seule possibilité pour un commando-suicide serait de venir par l'Oise. Mais de ce côté les bâtiments sont inhabités. »*... Un Auversois l'interrompt : *« Il y a quinze jours, un ULM a survolé vos propriétés ; il aurait pu lâcher une bombe. » « Pas la peine de broder*, lance un autre, *c'est net, nous voulons que vous partiez. »* Les commentaires fusent : *« Nous sommes ici chez nous. » « Ils n'ont qu'à aller à Latché. »*

M. Saleh Radjavi, lui-même citoyen français, tente encore de faire valoir que les difficultés faites à son frère *« ne peuvent que réjouir Khomeiny »*, mais il est obligé de battre en retraite : *« Ce sont vos problèmes ; nous, nous sommes Auversois et Français. »* A court d'idées et surtout de moyens juridiques pour se « débarrasser » du dirigeant des Moudjahidins, les Auversois ont trouvé un secours appréciable en un invité du maire, M. François Froment-Meurice, secrétaire national du CDS. Selon lui, le ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, *« ne voit pas la situation comme son prédécesseur »* et *« pense que renforcer la sécurité autour de M. Radjavi est nécessaire, mais pas suffisant »*. A entendre M. Froment-Meurice, l'assignation à résidence du chef de l'opposition iranienne serait *« envisagée »*. Si M. Massoud Radjavi faisait les frais de la normalisation des rapports franco-iraniens ébauchée par M. Jacques Chirac, ce ne sont pas les habitants d'Auvers-sur-Oise qui s'en plaindraient.

CORINE LESNES.

● RECTIFICATIF. – Une erreur typographique nous a fait imprimer, dans la première édition du *Monde* du 12 avril, qu'un policier avait été *« tué »* à la suite de l'affaire Deguin. En fait, M. Robert Pandraud, ministre de la justice, avait indiqué à M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme qu'un policier avait été *« muté »* à la suite de cette affaire.

LES VINGT-CINQ ANS DE L'HOMME DANS L'ESPACE

La révolution de Gagarine

Le mercredi 12 avril 1961, le général de Gaulle allait présider le conseil des ministres où serait débattue la question de la répression des attentats en métropole et en Algérie. Sujet brûlant qui passera pourtant au second plan de l'actualité. Car, ce jour-là, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un homme a volé dans l'espace. Pendant une heure et quarante-huit minutes, le Soviétique Youri Gagarine, vingt-quatre ans, a survolé notre planète à une altitude comprise entre 181 et 327 kilomètres à bord de la capsule spatiale Vostok-1 (Orient-1). Juste un vol de reconnaissance au cours duquel il bouclera un tour de la Terre avant de se poser, sain et sauf, dans les steppes de la Volga, près de Saratov.

La gifle fut sévère pour Washington, qui lava en partie l'affront avec le saut de puce de quinze minutes accompli le 5 mai 1961 par Alan Shepard. Mais il fallut attendre le 20 janvier de l'année suivante pour qu'un Américain, John Glenn, accomplisse enfin trois révolutions autour de la Terre, alors que, sept mois plus tôt, Guerman Titov, en bouclait dix-sept pour le compte de l'Union soviétique. La cause était entendue, et pas un responsable politique, pas un scientifique n'eut alors l'hypocrisie de rabaisser l'exploit de Gagarine.

Un exploit technique qui mit en avant la maîtrise acquise par les Soviétiques en matière de vols spatiaux. Un exploit personnel aussi pour Gagarine, assez courageux pour monter dans une cabine étriquée et bien sommaire, solidement sanglé sur siège éjectable et gêné dans ses mouvements par les différentes épaisseurs d'un scaphandre et d'une combinaison antigravité. Pas un cosmonaute soviétique, pas un astronaute américain ne voudrait aujourd'hui se mettre aux commandes d'un vaisseau comme celui qui emporta Gagarine.

Exploit diplomatique enfin dans la mesure où cette première spatiale fut aussi, et peut-être avant tout, une opération politique qui servit mieux les intérêts de l'Union soviétique que ne le firent de nombreux discours.

En pleine guerre froide, les Soviétiques ne se priveront pas de jouer de cette diplomatie du Spoutnik. Et ce jusqu'à ce que les Américains aient remonté la pente. Huit ans seront nécessaires à ces derniers pour reprendre un avantage qu'ils avaient trop hâtivement considéré comme définitivement acquis. Huit ans entre le moment où le président Kennedy, piqué au vif par le vol historique de Gagarine, proposera au Congrès, le 25 mai 1961, la conquête d'une nouvelle frontière et celui où Neil Armstrong fera le premier pas sur la Lune. Gagarine n'en saura rien : seize mois plus tôt il s'était tué dans un accident d'avion.

La compétition entre les Deux Grands continue, non plus à coup d'opérations spectacles, mais d'une manière feutrée, rythmée par des communiqués protestant contre une possible militarisation de l'espace par l'un ou par l'autre. Comme si ce n'était déjà en partie le cas.

J.-F. AUGEREAU.

Une information pour banqueroute ouverte contre M. Thierry Roussel

Une information judiciaire pour *« banqueroute par détournements d'actifs avec abus de biens sociaux et faux en écritures de commerce »* a été ouverte, jeudi 10 avril, à l'encontre de M. Thierry Roussel, trente-trois ans, mari de Christina Onassis, et son cousin, M. François Béraut, par le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Cette information fait suite à la liquidation judiciaire d'une de leurs sociétés, où a été découvert un transfert de fonds d'environ 7 millions de francs vers la Suisse. M. Thierry Roussel dirige la société Gardient-groupe dont le siège social est situé dans le 8e arrondissement de Paris. L'une des filiales de cette société, *CEAL-Bâticlub* (bâtiments et travaux publics), qui a des marchés importants avec l'Algérie et dont le siège social est à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), est dirigée par M. François Béraut, pharmacien, un cousin de M. Roussel. Elle a été mise en règlement judiciaire le 29 mai 1984, puis en liquidation le 17 décembre 1985, avec un passif dépassant les 100 millions de francs.

Dans un communiqué publié vendredi, M. Thierry Roussel précise que le transfert des fonds en Suisse *« a été effectué par le débit du compte joint de la société Bâticlub et de son associé, dans cette affaire, le groupe nationalisé Thinet, en stricte conformité avec les lois et règlements en vigueur et après l'obtention de l'autoristion administrative nécessaire à un tel transfert »*.

Mise à l'eau du quatrième sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire

L'arsenal de Cherbourg a mis à l'eau, ce samedi 12 avril, le quatrième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de la marine nationale, qui a été baptisé *Emeraude*. Ce bâtiment, dont la construction avait commencé en octobre 1982, devrait entrer en service opérationnel en 1988 après ses essais à la mer.

Propulsé par un réacteur nucléaire et déplaçant 2 670 tonnes en plongée, l'*Emeraude* appartient à la classe du *Rubis*. En France, deux SNA sont déjà en service opérationnel, le *Rubis* et le *Saphir*. Un troisième, le *Casabianca*, a été lancé à Cherbourg en 1984 et doit entrer en service opérationnel dans un an environ.

Comme ses prédécesseurs, l'*Emeraude* sera armé de torpilles et de missiles dits à changement de milieu (mer-surface) dérivés de l'Exocet, pour la lutte contre les navires.

FOOTBALL

Paris-SG virtuel champion

Pour l'entraîneur, pour les joueurs, les dirigeants et le public parisien le doute n'est plus permis. Grâce à sa victoire sur Monaco (1 à 0), le vendredi 11 avril, Paris-Saint-Germain est devenu champion de France. Un premier titre pour la capitale depuis un demi-siècle. Depuis le succès, en 1936, du Racing Club de Paris.

Mathématiquement *(voir le classement ci-dessous)* les Parisiens ne sont donc pas hors de portée. Mais un échec si près du but est d'autant plus improbable que le PSG doit recevoir, lors de la dernière journée, la malheureuse équipe de Bastia.

LES RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Trente-troisième journée)

*Paris-SG b. Monaco	1-0
*Rennes et Nantes	0-0
*Marseille b. Bordeaux	4-0
*Nice b. Toulouse	3-1
*Lens et Strasbourg	0-0
*Metz b. Nancy	2.0
*Auxerre b. Lille	2-0
*Le Havre et Laval	1-1
*Brest b. Bastia	7-0

*(Ce soir à 20 h 30 : *Sochaux-Toulon.)*

Classement. – 1. Paris-SG, 54 pts ; 2. Nantes, 50 ; 3. Bordeaux, 46 ; 4. Lens, 40 ; 5. Metz, Toulouse et Auxerre, 39 ; 8. Nice, 38 ; 9. Monaco, 36 ; 10. Marseille, Laval, Brest et Lille, 33 ; 14. Le Havre, Nancy, et Rennes, 32 ; 17. Toulon et Sochaux, 31 ; 19. Strasbourg, 28 ; 20. Bastia, 19.

Carnet

Naissances

– Sylvie ROUZET-SCHRAMM,
Guy ROUZET,
Cécile, Camille et Julie,
ont la joie de faire part de la naissance de

Viannay.

Décès

– Mme Jean Buffet
et ses enfants

ont le profond regret de faire part du décès de

M. Jean BUFFET,

survenu dans une avalanche en Autriche.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Symphorien, le lundi 14 avril 1986, à 14 h 15.

8, boulevard de la République,
78000 Versailles.

– Annick et Norbert Danville,
Claude Faugeron-Nahas,
Monique Nahas et Hervé Huitric,
Joëlle et Jean-François Nahas,
Pascale, Martine, Sandrine, Valérie Faugeron,
Vincent Huitric,
Sylvain et Sophie Nahas,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André DAVIDOVITCH,
directeur de recherches honoraire au CNRS,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,

leur père, beau-père et grand-père, survenu le 8 avril 1986, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu ce samedi 12 avril à Paris, dans l'intimité familiale.

16, rue Gerbert,
75015 Paris.
53, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le professeur Philippe Taquet,
directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
L'assemblée des professeurs du Muséum,
Et l'ensemble des personnels,
ont le regret de faire part du décès, le 8 avril 1986, du

docteur Robert GESSAIN,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
directeur honoraire
de la chaire d'anthropologie
du Musée de l'homme (MNHN).

– La société des Amis du Musée de l'homme
a la douleur d'annoncer le décès, le 8 avril 1986, du

docteur Robert GESSAIN,
professeur honoraire au Muséum,
ancien président de la société
des Amis du Musée de l'homme.

Son souvenir continuera à inspirer notre action.

– Mme Paul Jacques Lentschener,
M. et Mme Maurice Lentschner
et leurs enfants,
M. et Mme Fridman,
M. et Mme Isy Lentschener,
M. et Mme Simon Lentschener,
M. et Mme Lucien Guytard
et leur fils,
M. et Mme Roger Mollie,
Mme Danièle Guytard,
M. et Mme Francis Lentschner
et leurs enfants,
Elysabeth Lentschener,
Mme Tuza Beresteanu,
Ainsi que toute la famille et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Paul Jacques LENTSCHENER,

survenu le 10 avril 1986, à l'âge de soixante-quatre ans.

On se réunira devant la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 14 avril, à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

– Sidi-bel-Abbès. Oran. Paris.

Mme Baruk Nahon,
Ses enfants, petits-enfants,
Et familles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Baruk NAHON,

survenu le 11 avril 1986.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 avril, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

La famille rappelle dans ses prières le souvenir de son fils,

Daniel.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– M. et Mme Louis Lavergne,
M. et Mme André Lavergne
et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Mouren,
Mlle Patricia Mouren,
Le docteur Guy Mouren,
Parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges SAINT-GILLES,

survenu à Paris le 11 avril 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris-16e.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

Fleurs blanches uniquement.

Communications diverses

– Le premier bulletin de l'association des Amis du président Georges Bidault vient de paraître.
Il peut être acquis directement pour la somme de 60 F en écrivant à M. Bernard Billand, 77, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

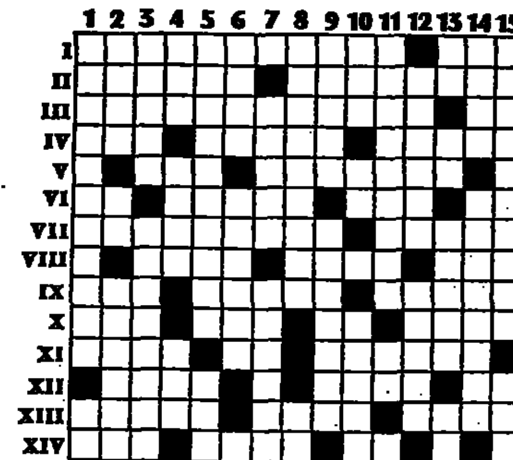
– Le 17 avril à Cergy-Pontoise, « Osez la Chine » sera le thème d'une journée d'études sur l'exportation en Chine organisée par le Comité d'expansion économique du Val-d'Oise et l'ESSEC.
Renseignements : CEEVO, tél. : 34-43-32-46.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4203

HORIZONTALEMENT

I. Les gens du voyage. Indique l'absence d'un certain partage. – II. Sait à qui adresser ses mots de recommandation. Grande soif. – III. Nous fait passer par des hauts et des bas. Alimente un « briquet ». – IV. Bien partie pour atteindre la « berge ». Ont l'habitude de revenir à leurs moutons. Bien incapable de faire des étincelles. – V. Homme d'honneur. Quand elles ont affaire à des têtus, ce sont toujours elles qui finissent par céder. – VI. A l'origine de plus d'une heureuse découverte. Sauta d'une idée à l'autre. Il faut obligatoirement y pénétrer pour se rendre à Montréal. Conjonction. – VII. Susceptibles d'occasionner une perte d'énergie. Accompagne idéalement les légumes. – VIII. Compromise quand on se trouve face à un mauvais sujet. Réveille la forêt. Donnent lieu à d'innombrables règlements. – IX. Mis au râtelier. Où l'on peut facilement trouver du verre trempé. Empêche d'aller droit au but. – X. Souhaite bien évidemment faire bonne figure. Sans os. Vit longtemps. Fait le beau. – XI. En mesure de participer à une invasion. Facilite bien des choses. Est de semaine. – XII. Il en est un qui avance comme une tortue. Ne rougit pas quand il perd contenance. Ne peut pas quitter la table tout seul. – XIII. Celui qui la prononce a le dernier mot. Cours en « version originale ». Tend à prouver qu'on ne se fait pas d'illusions. – XIV. Flot descendant. Faire toucher à sa fin. Point d'eau. – XV. Font entrer des glandes en action. Preuve a été faite qu'ils n'existaient que dans notre imagination.



VERTICALEMENT

1. Spécialiste de la mise au net. Est allongé pour tricoter. – 2. Ne se contentait pas seulement de manger des yeux. Victime d'incessants assauts, Ne repose que sur un coup de dés. – 3. Avec Luc, il peut y avoir de l'abus. De quoi sauter du coq à l'âne. – 4. Donnait lieu à des périodes de crise. Est toute proche de notre pays. On n'a guère envie de le savourer quand il sort d'un « chaudron ». – 5. Partent en fumée. Sont tels qu'ils devraient être vus d'un bon œil. – 6. Rares sont ceux qui hésitent à lui donner un coup de fouet pour le remuer un peu. Ne suffit pas à expliquer le fait que l'on se sente parfois mal dans sa peau. – 7. Bouquin qui peut être dévoré. Capables de nous en faire voir de toutes les couleurs. – 8. Susceptible de faire apparaître des nuages. Bon ou mal, c'est selon. – 9. Son travail n'est pas un jeu d'enfant. Une phalange la tenait entre ses doigts. – 10. Parfois visible à tout bout de champ. N'était guère incommodé par la chaleur. Peuplé d'insulaires. – 11. Nul besoin pour lui de tirer sur la corde. Possessif. Dissimule bien du monde. – 12. Ne sortira peut-être jamais de son trou. Vit en cage. – 13. Eclat de rire. ne fait pas céder le battant. Est sur le flanc. Pluma un pigeon. – 14. Accueille maints collégiens. « Gros » temps. – 15. Manque d'intelligence. Ont vraiment de quoi se réjouir.

Solution du problème n° 4202

Horizontalement

I. Bridge. Ca. – II. Reptation. – III. Ile. Narra. – IV. Duc. Tirs. – V. Ane. – VI. Es. Ireton. – VII. Utilisait. – VIII. Règle. Ber. – IX. Rue. Il. – X. Fée. Alène. – XI. Sens. Es.

Verticalement

1. Bridgeur. Fi. – 2. Relu. Stère. – 3. Ipéca. Iguës. – 4. DT. Nille. – 5. Ganterie. An. – 6. Etai. Es. Ils. – 7. Irritable. – 8. Cors. Oie. Ne. – 9. Ana. entrées.

GUY BROUTY.

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Une occasion pour Paris à ne pas manquer

Le nouveau gouvernement français devrait saisir au bond une balle qui pourrait éventuellement permettre à Paris de ravir à Londres, en tout ou partie, son statut privilégié de première place financière internationale. L'existence même de l'euromarché, né dans une City dont il a fait la fortune au cours des trente dernières années, risque, en effet, d'être sérieusement mise à mal dans le cadre d'un projet de loi qui sera sous peu soumis au Parlement de Westminster. A la veille du « big bang » qui, à Londres, comme partout ailleurs dans le monde, va obliger toutes les pendules du monde financier à se mettre à l'heure de la globalisation et de l'internationalisation, l'enjeu est de taille.

Dans l'intention fort louable de protéger les investisseurs britanniques, les autorités anglaises entendent réglementer plus étroitement les activités financières de la City londonienne. Toutefois, les talents de cette dernière s'exerçant dans deux domaines entièrement différents, ceux à usage purement domestiques et ceux à caractère international, il est possible que les bonnes intentions de départ destinées aux premiers détruisent *in fine* la deuxième partie du diptyque.

Malheureusement, les politiciens n'étant pas des hommes de l'art, ils n'ont pas pris conscience d'un élément fondamental : les activités financières internationales de Londres consistant à mettre en rapport, contre honoraires trébuchants, des débiteurs et des prêteurs éparpillés aux quatre coins du monde s'effectuent peut-être à partir du Royaume-Uni mais se dénouent en dehors de lui. Elles ne peuvent, de ce fait, être techniquement et fiscalement assimilées aux activités proprement internes. Cette situation a été acceptée durant des années. Elle est dorénavant remise en question. C'est là que Paris pourrait intervenir et rafler la balle au bond en proposant aux banques étrangères installées ou venant s'installer dans la capitale française le statut privilégié qui, jusqu'à ce jour, était le leur à Londres et qu'elles risquent maintenant de perdre.

Le projet de loi sur les services financiers en Grande-Bretagne reviendrait, s'il était entériné sur ses bases actuelles, à empêcher les eurobanques de démarcher la clientèle comme bon leur semble, de lancer de nouveaux produits, de même que de leur apporter le support ultérieur qu'ils exigent, et de faire de la publicité sur leurs opérations, une fois qu'elles sont terminées, au travers des fameuses « pierres tombales » qui font la diversité et la fortune de la presse financière spécialisée.

L'effet pervers de la privatisation

L'euro-émission de 100 millions de dollars sur dix ans lancée cette semaine par le CEPME, le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises, a, pour la première fois, permis de déceler la nouvelle perception qu'ont les investisseurs internationaux à l'égard du mouvement de privatisation qui va aboutir à dénationaliser un certain nombre de société françaises.

En offrant à 100,25 avec un coupon annuel de 7,75 % 100 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans, le CEPME est parvenu à sortir sur la base d'un rendement de seulement 45 points de base de plus que celui du papier du Trésor américain de même durée. C'est une très belle performance, qui doit être mise au compte de Salomon Brothers, la banque d'investissement américaine ayant dirigé l'opération. Elle est d'autant plus brillante qu'au même moment les rendements de la plupart des euro-emprunts en dollars des banques françaises étaient de l'ordre de 70 à 90 points de base supérieurs aux emprunts à mêmes échéances du gouvernement américain.

Si le CEPME est parvenu à emprunter à un meilleur coût, n'est-ce pas parce que la garantie de la République française qui l'accompagne lui confère un avantage par rapport aux emprunts internationaux des établissements tricolores qui, sous l'effet d'une dénationalisation, se trouveraient brusquement démunis du parapluie que constituait préalablement un actionnariat d'Etat ?

La très bonne tenue ultérieure de l'euro-emprunt CEPME sur le « marché gris », où il a continué à se traiter sur la base d'un rendement de l'ordre de 40 à 50 points de base supérieur à l'emprunt à dix ans du gouvernement américain, confirme l'appréciation des investisseurs pour un risque souverain. Il sera en revanche du plus haut intérêt de suivre l'évolution des euro-émissions concernées au fur et à mesure que les sociétés qui les ont émises seront privatisées.

Il n'existe, dans tous ces contrats de prêt, aucune clause envisageant une telle éventualité. Il serait donc normal que l'Etat continue de les garantir d'une manière ou d'une autre, afin que les prêteurs ne soient pas lésés si les cours de certains euro-emprunts étaient affectés sur le marché secondaire par le nouveau statut social de leurs émetteurs.

Paribas a réussi une double première sur un marché de l'euro-sterling qui continue à faire preuve de dynamisme parce que, là aussi, les taux d'intérêt sont appelés à se détendre plus. En s'adjugeant la place de teneur de plume de l'euro-émission de 50 millions de livres sterling sur sept ans lancée cette semaine par la Compagnie bancaire, Paribas est devenu la première banque française à occuper la position prépondérante à la tête d'un syndicat bancaire dirigeant un euro-emprunt libellé dans la devise britannique. Cela ne s'est pas fait sans mal. Mais après une laborieuse négociation, la Banque d'Angleterre s'est révélée bonne joueuse et a accepté de reléguer au second rang la banque britannique qui aurait dû être en première position.

L'autre grande nouveauté apportée par l'opération de la Compagnie bancaire est qu'elle est à paiement en grande partie différé. Les euro-obligations, proposées à un prix de 101,25 avec un coupon annuel de 9 % pour donner un rendement brut de 8,75 %, seront en effet libérables à raison de 16,25 % seulement le 7 mai, le solde ne devant être acquitté que le 7 novembre prochain. Cette technique permet aux prêteurs de spéculer sur une baisse supplémentaire des taux d'intérêt en sterling. Les investisseurs l'ont appréciée. Vendredi, l'euro-emprunt de la Compagnie bancaire était recherché avec une décote de 1 %. C'est modeste par rapport à la seule commission de ventes de 1,25 %.

Les deux secteurs qui ont le mieux réagi au réajustement monétaire décidé le week-end précédent sont ceux de l'ECU et du marché de l'euro-franc français, où les taux d'intérêt se sont fortement repliés. Le marché libellé dans la devise tricolore s'est littéralement envolé, permettant ainsi à la Finlande de lever, sous la direction de la BNP, 400 millions de francs sur dix ans au coût le plus bas jamais vu dans ce secteur : sur la base d'un coupon annuel de 7,75 % et d'un prix de 100,50, le papier finlandais ne procurera plus à échéance que 7,68 % brut. Malgré ces conditions très tirées, les prêteurs se sont rués sur la transaction, qui, en fin de semaine, se traitait avec une prime sur le « marché gris ».

Le marché de l'ECU a, pour sa part, fait preuve d'une activité débordante. Six euro-émissions nouvelles, totalisant 672 millions d'ECU, ont été lancées cette semaine. Parmi elles, celle de la BNP, qui a été la première à voir le jour, a été particulièrement bien reçue malgré des termes très en retrait sur ceux en vigueur avant le réajustement intervenu au sein du SME. D'un montant de 100 millions d'ECU, dont 50,5 millions seulement sont offerts dans l'immédiat — le solde devant l'être dans les mois à venir, — et d'une durée légèrement supérieure à sept ans, l'euro-emprunt BNP a été proposé à un prix de 100,50 sur un coupon annuel de 7,125 %. Ceci représente un rendement à échéance qui frise la barre de 7 %. Mais tant est grande la fringale pour une devise dont on s'attend que ses taux d'intérêt se détendent encore davantage d'ici à la fin de l'année que les euro-obligations BNP se sont d'emblée arrachées. Elles étaient offertes à 100,625 vendredi. A ce prix, le rendement bascule tout juste en dessous du seuil psychologiquement important des 7 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Après le réaménagement

Grande fermeté du franc, rechute du dollar, après le réaménagement du Système monétaire européen intervenu pendant le week-end, et marqué par une dévaluation de 3 % du franc français, une réévaluation de 3 % pour le mark et le florin, et de 1 % pour le franc belge.

La lire italienne et la livre irlandaise ne subissant aucune modification, les phénomènes habituels ont été observés.

Le franc français, monnaie la plus dévaluée par rapport au mark (5,8 %), s'est montré immédiatement très ferme ; le cours de la devise allemande s'élevant à son cours-plancher (3,1837 F, en hausse de 3,4 % seulement). Encore a-t-il fallu que la Banque de France intervienne très vigoureusement, pour empêcher le mark de tomber en dessous de son cours-plancher. A cette occasion, elle a dû acheter des marks en quantité inhabituellement importante, si l'on se rapporte aux trois dévaluations précédentes.

On estime ses achats à plus de 10 milliards de marks en trois jours, soit plus de 30 milliards de francs. Il est vrai qu'une fois levée l'hypothèque de la dévaluation du franc, qui pesait depuis six mois, les capitaux étrangers se sont rués à Paris, attirés par les taux d'intérêt, qui restent les plus élevés d'Europe continentale, l'Italie exceptée.

« L'argent arrive par tonneaux ! », s'exclamait un opérateur cette semaine. Ce qui ne manque pas d'embarrasser les autorités françaises, soucieuses de ne pas voir se gonfler à nouveau la masse monétaire, qui semblait prendre moins d'ampleur depuis le debut de l'année, sur le marché monétaire et budgétaire. Le franc belge, réévalué de 4 % par rapport au franc français, a nettement redécollé de son niveau-plancher. Tandis que le mark et le florin tombaient en bas du SME, comme il est logique.

En tout cas, après ce réajustement, les milieux financiers internationaux prévoient de longues périodes de stabilité pour le SME.

C'est le cas des analystes londoniens Maxwell Stampo, qui avaient annoncé le dernier réaménagement, et se bornent à pronostiquer une nouvelle dévaluation de la lire, l'hiver prochain (au moins 5 %), en raison de la persistance d'un taux d'inflation élevé en Italie.

En ce qui concerne le franc français, il se maintiendra à son cours plancher de 3,1837 F pour un mark, pendant un certain temps, puis s'effritera pour rejoindre sa parité centrale de 3,256 F vers la fin de l'année, avec des mouvements de faible ampleur.

Quant à la livre sterling, les spécialistes n'évoquent pas son entrée dans le SME avant un an au plus tôt et estiment qu'elle restera relativement ferme au cours des prochains mois grâce à des taux d'intérêt encore élevés, plus bas que maintenant toutefois. Ils considèrent de plus en plus probable un redressement des prix du pétrole de nature à raffermir la devise britannique.

Le dollar, très ferme en début de semaine, au-dessus de 2,40 DM, bondissait à Paris de 7,32 F à 7,65 F. Puis il accusait un net recul à la suite de l'échec de la mission du vice-président américain George Bush qui s'efforçait d'obtenir de l'Arabie saoudite un arrêt de la baisse du prix du pétrole, jugée désormais dangereuse par la Maison Blanche.

Ce recul s'interrompait en milieu de semaine après les déclarations effectuées par les ministres des Cinq, à l'issue d'une réunion informelle à Washington. Selon M. Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des finances, de nouvelles interventions des banques centrales sur les marchés des changes ne s'imposent plus dans la mesure où la valeur actuelle du dollar vis-à-vis des autres monnaies apparaît désormais « appropriée ». Mais ce recul reprenait avec vigueur à la veille du week-end, un autre ministre, M. Nigel Lawson, chancelier britannique de l'Echiquier, ayant affirmé que la hausse du yen devait se poursuivre, le Japon étant le principal bénéficiaire de la baisse du prix du pétrole, opinion partagée par M. Baker, secrétaire américain au Trésor. Immédiatement, les opérateurs se mettaient à vendre du dollar, qui retombait à 2,30 DM à Francfort, à 178 yens contre 180 yens à Tokyo et à 7,31 F à Paris, où il retrouvait son cours d'avant la dévaluation du franc. Les milieux financiers internationaux voient le dollar baisser dans les jours qui viennent, ou tout au moins évoluer dans une fourchette comprise entre 2,20 et 2,40 DM.

Notons que l'Italie lèvera, à compter du lundi 14 avril, les restrictions de change prises le 16 janvier dernier pour défendre la lire. Les paiements anticipés à l'étranger sont notamment rétablis et les entreprises n'auront plus à financer en devises à 75 % les crédits à l'exportation.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 11 avril

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,4775	10,8300	2,8397	3,4019	69,8731	3,8296	2330,01
	—	1,4900	10,6116	2,8875	3,4484	70,7440	3,8850	2345,80
New-York	1,4775	—	13,6425	52,0291	43,4310	2,1390	38,5802	0,0634
	1,4900	—	13,9470	51,2558	42,9185	2,0920	38,0952	0,0631
Paris	10,8300	7,3300	—	389,37	318,34	15,6791	282,79	4,6480
	10,6116	7,1700	—	367,50	307,73	15	273,14	4,5237
Zurich	2,8397	1,9220	26,2212	—	83,4744	4,1112	74,1512	1,2187
	2,8875	1,9510	27,2106	—	83,7339	4,0816	74,3238	1,2309
Francfort	3,4019	2,3025	31,4129	119,79	—	4,9251	88,8310	1,4600
	3,4484	2,3300	32,4965	119,43	—	4,8745	88,7619	1,4700
Bruxelles	69,0731	46,75	6,3779	24,3236	20,3040	—	18,0362	2,9644
	70,7440	47,80	6,6667	24,5003	20,5150	—	18,2095	3,0158
Amsterdam	3,8296	2,5920	35,3619	134,85	112,57	5,5443	—	1,6436
	3,8850	2,6250	36,6109	134,55	112,66	5,4916	—	1,6562
Milan	2330,01	1577	215,14	820,49	684,90	33,7326	608,41	—
	2345,80	1585	221,06	812,40	680,26	33,1590	603,81	—
Tokyo	263,06	178,05	24,2907	92,6378	77,3289	3,8085	68,6921	0,1129
	265,74	179,55	25,0418	92,0297	77,0601	3,7563	68,4000	0,1133

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 avril à 4,1168 F contre 3,9933 F le vendredi 4 avril.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

11 avril 1986

FRANC FRANÇAIS — LIRE ITALIENNE — LIVRE IRLANDAISE — COURONNE DANOISE — FRANC BELGE — FLORIN NEERLANDAIS — MARK ALLEMAND

% 0 — −0,25 — −0,50 — −0,75 — −1 — −1,25 — −1,50 — −1,75 — −2,00 — −2,25

*Système monétaire européen

Les matières premières

Repli du café et du blé

Les fluctuations survenues sur le dollar et la résurgence de la tension entre les Etats-Unis et la Libye ont provoqué un petit regain d'intérêt pour certains métaux précieux. Autres caractéristiques de cette semaine, la nouvelle baisse des cours du café et le repli sensible des prix du blé.

MÉTAUX. — *Les pays membres de l'accord international de l'étain doivent désormais faire face aux demandes pressantes de leurs créanciers (banques et courtiers), qui seraient fort désireux de récupérer une partie des pertes provoquées par la chute des cours de ce métal. Avec la suppression des quotas d'exportation pour les pays membres de l'accord, c'est le retour à la liberté de production. Ainsi, l'Indonésie compte porter sa production à 27 000 tonnes par an, soit une augmentation de 5 000 tonnes.*

En dépit d'une baisse des stocks mondiaux d'aluminium de plus de 600 000 tonnes en l'espace d'un an — ils sont revenus en dessous de 2 millions de tonnes. — les cours de ce métal ont peu varié d'une semaine à l'autre.

Les installations d'un important producteur suédois ne seront pas paralysées par une grève qui l'aurait obligé à invoquer la clause de force majeure pour réduire sa livraison de métal, aussi les cours du plomb stagnent-ils à nouveau près de leurs niveaux les plus bas.

Les cours des métaux précieux, surtout ceux du platine, ont enregistré une légère reprise consécutive au regain de tension entre la Libye et les Etats-Unis.

Les cours du cuivre se sont pratiquement maintenus à leurs niveaux précédents. Les stocks britanniques de métal ont diminué de près de 10 000 tonnes pour revenir à 143.500 tonnes.

DENRÉES. — *La baisse s'est poursuivie à un rythme plus lent sur les cours du café. Les torréfacteurs n'achètent qu'au jour le jour. Les droits à l'exportation viennent d'être réduits en Colombie sur les exportations de café renforçant ainsi le pouvoir de concurrence de ce type d'arabica face aux variétés brésiliens.*

Les cours du sucre restent accrochés à leurs niveaux les plus élevés depuis deux ans et demi. Sur le marché mondial, des achats ont été effectués par l'Inde, le Pakistan et l'Egypte.

Le marché du cacao semble avoir trouvé un point d'équilibre. Un marché à terme du beurre de cacao, unique au monde, sera ouvert le 22 avril prochain à la Bourse de commerce de Paris. L'unité de contrat sera de 10 tonnes et les cotations s'effectueront en francs par quintal.

CÉRÉALES. — *Sensible baisse des cours du blé et du maïs sur le marché aux grains de Chicago devant l'abondance de récoltes mondiales et les stocks toujours élevés. Entre les grands pays exportateurs la concurrence va devenir de plus en plus acharnée surtout avec la baisse récente du dollar. En outre, le Bureau canadien du blé vient de réduire de 19 cents ses prix, diminution supérieure aux prévisions des fermiers canadiens et niveaux les plus bas depuis presque sept ans.*

LES COURS DU 10 AVRIL 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 971 (972) ; à trois mois, 990 (995) ; plomb, 252 (251,50) ; zinc, 450,50 (444) ; aluminium, 794 (793,50) ; nickel, 2 775 (2 730) ; argent (en pence par once troy), 363 (358). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,55 (64,15) ; argent (en dollars par once), 5,41 (5,15) ; platine (en dollars par once), 427,90 (407,20). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 14,95 (14,50).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 61,55 (64,05) ; juill., 62,65 (64,51). — **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 608 (620). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 45 (43,50).

CAOUTCHOUC. — **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 193 (190,50).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 828 (1 833) ; juill., 1 878 (1 886) ; sucre, mai, 8,91 (8,99) ; juill., 8,74 (8,56) ; café, mai, 227,96 (232,20) ; juill., 232,49 (237,30). — **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 204 (195,80) ; août, 203,40 (195,60) ; café, mai, 2 295 (2 346) ; juill., 2 345 (2 398) ; cacao, mai, 1 398 (1 395) ; juill., 1 407 (1 432). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 495 (1 475) ; sept., 1 520 (1 530) ; café, mai, 2 530 (2 540) ; sept., 2 630 (2 690) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 630 (1 685) ; août, 1 640 (1 711). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 154,90 (152,90) ; juill., 154,40 (153,50). — **Londres** (en livres par tonne), juin, 131,50 (130,80) ; août, 126,90 (126,80).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 286,75 (305,25) ; juill., 246,25 (250,25) ; maïs, mai, 228 (234) ; juill., 219,25 (229).

INDICES. — Moody's, 946,10 (950,10) ; Reuter, 1 835,8 (1 828,70).

Marché monétaire et obligataire

Une trop forte anticipation à la baisse des taux

Le Trésor a jugé bon cette semaine de calmer un peu plus le marché obligataire de Paris, qui, anticipant follement une nouvelle baisse des taux d'intérêt, s'emballait d'une manière jugée dangereuse. Ainsi, sur le MATIF, l'échéance de décembre cotait jusqu'à 114,90, ce qui correspondait, sur l'emprunt d'Etat de référence, à un rendement avoisinant 7,80 %, tandis que les rendements au comptant tombaient à 7,70 %, 7,50 % même sur certains emprunts. Une belle anticipation sur la fin de l'année. Ajoutons que l'on pouvait observer un très beau phénomène d'inversion des taux, celui du jour le jour sur le marché monétaire se maintenant à 8 3/8 %, un peu au-dessus du taux d'intervention de la Banque de France, tout au moins le dernier qu'elle ait fixé un peu avant les élections (8 1/4 %). Il est vrai que, sur le même marché monétaire, le loyer de l'argent à un mois a déjà glissé à 7 3/4 %, 7 7/8 %, le trois mois étant déjà à 7,1/2 %, 7 5/8 %, et le un an à 7 1/8 %, 7 1/4 %. Là aussi, l'anticipation joue à fond.

Sans doute les opérateurs ont-ils de bonnes raisons de penser qu'après une dévalutation attendue et réussie, tout au moins dans l'immédiat, le gouvernement doit favoriser une baisse des taux indispensable à une relance prudente de l'économie, et rendue possible par une désescalade générale des taux dans le monde. Mais trop c'est trop. Et le Trésor a littéralement fourni au marché ce qu'il demandait : du papier. Il l'a fait si généreusement, aux dires de certains opérateurs, qu'il a littéralement assommé ledit marché.

Cette semaine en effet, après avoir, la semaine précédente, déjà émis pour 12,8 milliards de francs d'obligations assimilables OAT, il a adjugé, par les soins de la Banque de France, pas moins de 26 milliards de francs, un record pour cette forme d'emprunt et un témoignage palpable de l'avidité du marché.

Qu'on y songe : le Trésor a pu lever ces dernières années, sans tambour ni trompette ni préparation d'artillerie lourde, l'équivalent d'un gros emprunt d'Etat de type classique. A cette occasion, on a pu vérifier l'ampleur de l'anticipation évoquée précédemment. Cette émission OAT, lancée au taux nominal inchangé de 9,80 %, s'est effectuée à un prix limite de 112,80 %, soit au taux moyen de 7,3 % à comparer au 8,26 % pour l'émission analogue du 3 avril et au 9,12 % de l'émission du 6 mars, soit presque un demi-point de baisse en une semaine, et un point et demi en cinq semaines : affolant. Encore cette émission n'a-t-elle été observée qu'à hauteur de 47 % pour 55 milliards de francs de soumission. Il est vrai qu'avec le nouveau système des adjudications à la hollandaise, les soumissionnaires sont servis au prix qu'ils ont proposé, ce qui les incite à étaler les tranches de souscription et donc à les gonfler. Certains opérateurs estiment qu'en assommant ainsi le marché avec ses 26 milliards de francs, le Trésor n'a pas seulement cassé la tendance ; il l'a aussi retournée. Dès l'annonce du montant de l'emprunt, jeudi vers 13 heures, une assez forte secousse était ressentie au MATIF où les cours, après une hausse initiale, chutaient de près d'un point. Le lendemain le trouble est encore plus net : sur l'échéance de décembre on retombait à 112,75 contre 114,90 au début de la séance de la veille, pour remonter un peu à 113,20. Le coup de semonce avait été très sensible, avec quelques « cadavres sur le plancher », comme il est de règle en pareille circonstance.

A la veille du week-end les opérateurs étaient inquiets. Que va-t-il se passer la semaine prochaine ? En tout cas, avec cette émission, le Trésor a levé depuis le début de l'année 96 milliards de francs sous forme d'emprunt à long terme, soit pratiquement l'équivalent de ce qu'il avait levé pour l'année 1985 tout entière. Ce faisant, il contribue évidemment à freiner la croissance de la masse monétaire. Cette dernière, selon les statistiques les plus récentes de la Banque de France qui vont maintenant être diffusées mensuellement avec un caractère provisoire, semblait marquer un certain ralentissement pour les deux premiers mois de l'année, s'effectuant à un rythme de 5,5 % en janvier, puis 5,2 % en février pour la nouvelle définition M3 par rapport à un objectif de 3 % à 5 % pour 1986. Ce ralentissement, après une croissance encore assez forte le dernier trimestre, serait dû aux fortes émissions d'obligations du début de l'année et au développement de nouveaux produits financiers, comme les billets de trésorerie. Il risque d'être compromis par les entrées massives de capitaux en provenance de l'étranger qui, pour certains, ne sont pas neutralisés et gonflent donc la masse monétaire, ce qui constitue un véritable casse-tête pour les autorités.

Que va-t-on faire maintenant ? Tout le monde attend l'adjudication de la Banque de France du lundi 14 avril qui sera révélatrice : baisse ou maintien du taux ?

F. R.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAL DES BLATTES, Amandiers (43-66-42-17), sam., 20 h 45.

TRAVELLING BORDEAUX, Théâtre 14 (45-45-49-77), sam., 20 h 45 ; dim., 17 h.

LES TRIBULATIONS DE P. P. GÉDÉON PREUX, Plaine (42-50-15-65), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.

ANN BOLEYN, Vincennes, Sorano (43-74-81-16), dim., 18 h + 20 h 30.

ANTOINE ET CLÉOPATRE, Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), sam., 20 h30.

L'AVION DANS LA TÊTE, Dix-Huit (42-26-47-47), sam., 21 h ; dim., 16 h.

LA POULE D'EN FACE, Poche (45-48-92-97), sam., 21 h 15 ; dim., 17 h.

AMPHITRYON, Créteil, maison des arts (48-99-94-50), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30.

MISS TOOTLIE POOTLIE, Arcane (45-81-05-07), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 14 h, sam., à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim., 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : sam., 20 h 30, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire, de Lesage.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam.-dim., (dern.) 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-vidéo : vidéo-information sam., dim., à 13 h. L'œil entend, l'oreille voit, réal. BBC ; à 16 h, Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, de D. Rimbault ; à 19 h, Que sont mes camarades devenus ?, de S. Avékidian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : sam., dim., 13 h, La musique : de Glinka à Chostakovitch ; à 16 h, Les troubadours du métro ; à 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 sam., dim., 20 h 30 (pour la programmation détaillée, téléphoner Salle Garance au 42-78-37-29) ; Le cinéma italien 1905-1945 : sam., 17 h 30, I bambini ci guardano, de V. De Sica ; dim. à 14 h 30, l'Assedio dell'Alcazar, de A. Genina ; à 17 h 30, Luciano Serra pilota, de G. Alessandrini Théâtre : sam., dim., 18 h 30 : Mademoiselle Else, de A. Schnitzler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : sam., 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon) (dern.) ; 18 h 30 : Esin Afsar (Turquie).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Bal des Blattes.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous ; sam. 18 h 30 : M. Allin.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), (mer., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; mer. 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 21 h : Hurlement entre deux rêves.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : L'histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Épée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), sam. 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 18 h + 21 h, sam., dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes ; dim. à 19 h 30 : The Neighbours (en langue anglaise) ; sam. à 22 h 15 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30 + 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), sam. 20 h 30, mat. dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : Camping sauvage.

ESSAÏON (42-78-46-42), sam. 17 h + 21 h et dim. 17 h : Histoires québécoises ; dim. 15 h : Une saison en enfer.

FONTAINE (48-74-74-40), sam., 16 h 30 + 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 0 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : Largo Desolato (dern.).

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas ; sam., dim., sam. 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. sam. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit ; Petite Salle 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire (dern.).

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : la Panthère repentie (dern.).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier ; tous les jours à 18 h 30 : Compagnie, de S. Beckett.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit ; sam. 21 h ; dim. 17 h : Et Juliette.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam. 21 h, dim. 15 h : Ma'Dea. II. sam. 15 h + 19 h, 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 20 h 30 : l'Architecte et l'empereur d'Assyrie ; sam. 18 h, dim. 19 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Rêverie.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle sam. 20 h 30, dim, 15 h : le Cid ; sam., dim. 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle sam. 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; sam. 20 h 30, dim. 15 h et 17 h 30 : Retour à Florence.

THÉATRE FORTUNE (43-56-76-34), sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : Les carottes sont cuites.

THEATRE 14 (45-45-49-77), sam. 20 h 45. dim. 17 h : Travelling Bordeaux.

THEATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), sam. 21 h, dim. 15 h : Un pied dans le cirque.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 18 h 30 : M. Allin (dern.).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30 : Mouloudji.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 20 h : L. Lesha.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam., dim. 20 h 30 : Edith Butler.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday On Ice.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h, le 13 à 17 h : Et vint le chant de la canaille.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 22 h : Claude Maurane.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario, sam. 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.

Samedi 12 - Dimanche 13 avril

La danse

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), sam. 21 h : Danza Teatro de Argentina.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, Dim. 17 h : Trahison.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

SAMEDI 12 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Khovantchina, opéra de Verdi.

Théâtre 18, 20 h 30 : Ensemble Albalonga.

Table Verte, 22 h : P. de Chalendar, P. Gessi (Debussy, Stravinski, Locatelli).

Cortot, 20 h 30 : G. Defurne, J.-C. Henriot (Vivaldi, Schumann, Beethoven).

DIMANCHE 13 AVRIL

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Talich de Prague (Dvorak, Smetana).

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : C. Hugonnard-Roche (Weber).

Pleyel, 10 h 30 : Orchestre Colonne, C. Bardon (dir.) (Prokofiev, Dutilleux, Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Guerre et paix, opéra de Prokofiev.

Eglise des Billettes, 17 h : Trio Harmonia (Schubert, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : Jean-Marc Jafet Groupe.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), sam., dim. 20 h 30 : Bill Deraime (dern.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, sam : M. Ancenoux Jazz Group, dim : Maxim Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. 23 h : Bozzo Billiez Band.

CITHEA (43-57-99-26), sam. 19 h 30 : Sharon Evans.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : Claude Bernard, Bugnazourdin ; dim. 20 h 30 : Ph. Deschepper, M. Godard, Y. Miceenmacher.

GIBUS (47-00-78-88), sam., dim : Johnn Thunders, Lou Dementis.

LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS (15e), sam. 21 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam., dim. 22 h : S. Gérault (dern.).

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : Fiesta Latina.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : Big Boss Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : Pepper Adams.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 dim : Soirée Fresh De Dan ; sam : Okinawa.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h : Accords perdus.

REX CLUB (42-36-83-93), sam. 20 h 30 : Azikmen.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : René Franc Hot Jazz Sextet (dern.).

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Quartet Tal Farlow (jusqu'au 10) ; à partir du 11 : Trio Sal Nistico.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 12 AVRIL

19 h, Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara ; 21 h 30, Médée, de P.P. Pasolini.

DIMANCHE 13 AVRIL

15 h, Mandrin, de H. Fescourt ; 17 h, la Danse de mort, de M. Cravenne ; 19 h, le Péché suédois, de B. Widerberg ; 21 h, Monsieur Klein, de J. Losey.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 12 AVRIL

15 h, Au-delà du réel, de K. Russel ; 17 h, Portraits of texmex-music ; 19 h 15, Portraits of garlic, shoes and love.

DIMANCHE 13 AVRIL

15 h, la Fièvre au corps, de L. Kasdan ; 17 h 15, Portraits of cajun musicians ; 19 h, A Poem is a Naked Person ; 21 h, le Prince de New-York, de S. Lumet.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CONSTANCE (Néo-zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Hsp.

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

JUSTICE ET FLIC (Fr.) (*) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Rex, 2e (42-36-83-93). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Grand Miramar, 14e (43-20-89-52).

LINK (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33). V.f. : Le Grand-Bretagne (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), H. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS ISSUE (A., v.o.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 1er (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ENFANTS DU VENT, film algérien de Brahim Tsaki. v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio-43, 9e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN, film français de Jean-Jacques Beineix. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) (deux salles) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97 ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ZONE ROUGE, film français de Robert Enrico. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UCG Biarritz, 8e (45-65-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99)

ZOO, film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

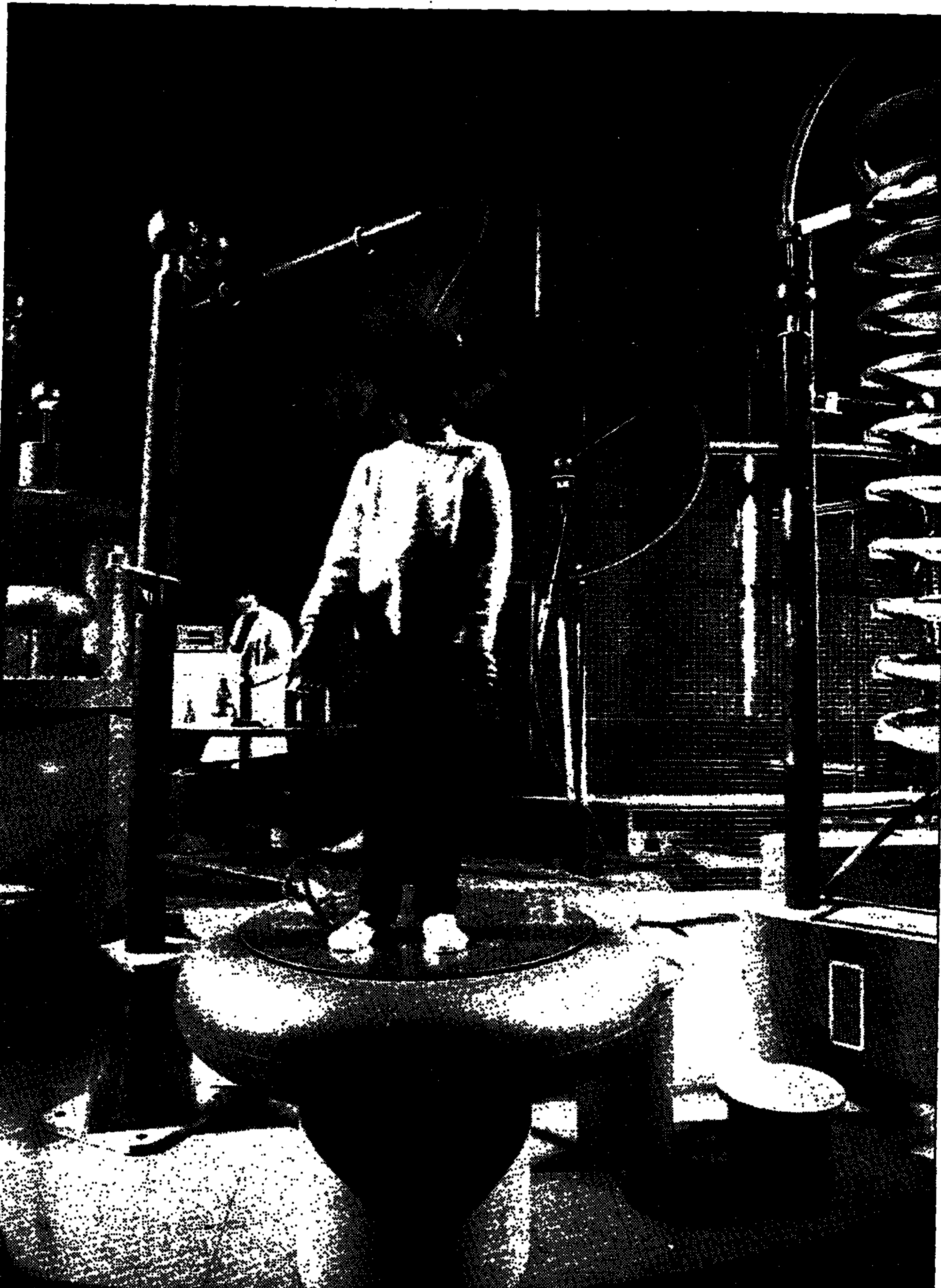
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Le Monde

AUJOURD'HUI



EXPÉRIENCE AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE (PHOTO DE PHIL LEFAURE).

PARIS

DU NEUF POUR QUATRE MUSÉES

Quatre grands, vieux et beaux musées scientifiques français allaient-ils s'éteindre dans l'ombre tandis que brillaient de nouveaux feux à La Villette ? Le Muséum d'histoire naturelle et le Musée de l'homme, le Palais de la découverte et le Conservatoire des arts et métiers qui dépendent du ministère de l'éducation nationale viennent d'être rattachés à la mission des grands projets d'architecture du septennat. Ils en attendent une aide financière pour leur rénovation et peuvent en espérer un regain de lustre et de notoriété. Un vrai coup de jeune.

CORÉE DU SUD
Les nouveaux champions

Records de croissance, Jeux olympiques et conquête des marchés. Elle court, elle court la Corée (du Sud). Et ce n'est pas fini ! La visite de son président à Paris vient consacrer ces succès. Sans faire oublier que le pays court toujours après la démocratie.



INGÉNIEURS FRANÇAIS DE CHEZ RHONE-POULENC EN VISITE A INCHON (PHOTO BUTHAUD/VIVA-RUSH).

Supplément au n° 12817. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 13 - Lundi 14 avril 1986.

BRETAGNE

Pavalements facultatifs

Le tribunal administratif de Rennes a annulé des arrêtés du maire de la ville mettant en demeure les propriétaires de plusieurs immeubles du centre de la ville de procéder à des travaux de ravalement, en estimant qu'une telle injonction ne pouvait s'appliquer à Rennes.

Ces arrêtés d'octobre 1985 s'appuyaient sur une loi du 31 décembre 1976 du code de l'urbanisme et du logement prévoyant que *« les façades des maisons doivent être constamment tenues en état de propreté, les travaux nécessaires devant être effectués au moins tous les dix ans sur injonction de l'autorité municipale, le maire pouvant sur autorisation du président du tribunal de grande instance faire exécuter les travaux aux frais du propriétaire »*. Le tribunal a indiqué que les dispositions de cette loi s'appliquent à la Ville de Paris ainsi qu'à des communes figurant sur une liste établie par arrêté préfectoral. Or, *« aucun arrêté préfectoral n'a été pris pour étendre à la ville de Rennes les dispositions de cette loi »*, a précisé le tribunal.

RENNES. – *Ouest-France*, premier quotidien national, a vendu ses locaux techniques du centre-ville inutilisés depuis son transfert, en 1972, en zone industrielle. Le bâtiment historique de la rue du Pré-Botté avec le grand hall où les Rennais viennent consulter les pages du quotidien, reste propriété du journal.

Sur l'emplacement des locaux techniques, la société immobilière OCODIM, associée pour la circonstance à ses concurrents SRPI-LAMOTTE et ARC-GESTION, va construire une résidence pour personnes âgées d'une centaine de logements, des services, des commerces et des parkings.

CENTRE

Poissons sauteurs

Un arrêté en date du 2 janvier 1986 stipule que, d'ici cinq ans, tous les propriétaires d'installations sur les cours d'eau devront aménager des passes à poissons. Un millier d'ouvrages environ : barrages, micro-centrales, écluses, ponts, moulins, sont concernés par cet arrêté, à l'exclusion de ceux qui sont situés dans les bassins du Rhône, du Rhin et de la Garonne.

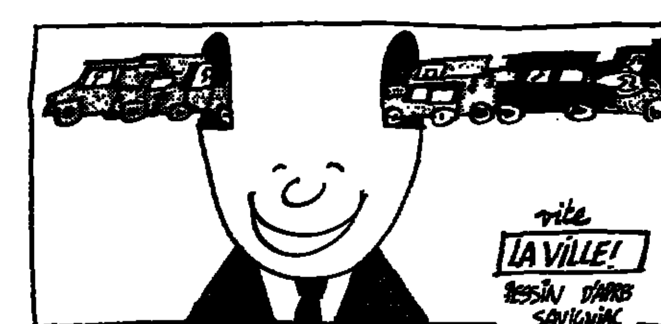
Un colloque, organisé à Orléans par l'agence de bassin Loire-Bretagne et la Société hydrotechnique de France, avec cent cinquante spécialistes, vient de faire le point sur les différents dispositifs de franchissement – ascenseurs, échelles à poissons, tunnels de dérivation – *« rarement efficaces à 100 % »*, ont estimé ces spécialistes. La technologie française pourtant, après avoir tâtonné, a fait des progrès, ont-ils encore affirmé.

Franciliens, vrais citadins

LES Franciliens existent, l'Académie française l'a reconnu. Mais ont-ils pour autant une existence propre, une identité comparable à celle des Auvergnats, des Bretons, ou des Savoyards ? Une récente enquête montre que, à défaut d'une conscience bien affirmée, les habitants d'Ile-de-France ont en commun une certaine conception du temps et de tout ce qui les oppose au reste de la France. Et les résultats sont parfois étonnants.

Première surprise : les Franciliens ont plutôt moins la nostalgie de la campagne que le reste de la France. La vie à la campagne est beaucoup plus satisfaisante qu'à la ville pour 53 % des habitants d'Ile-de-France alors que 76 % des Français pensent ainsi. Encore plus net : 51 % des Parisiens, la majorité, pensent que la vie est plus satisfaisante en ville. Alors, adieu l'écologie et le mythe de la vie naturelle ? Cela semble d'autant plus vraisemblable que ces résultats s'inscrivent dans une tendance longue. En 1975, 75 % des Parisiens préféraient la campagne. Ils n'étaient plus que 58 % en 1980 et, pour finir, 48 % en 1985. L'évolution est la même pour la petite et la grande couronne, même si, paradoxalement, la nostalgie de la campagne y est plus développée.

Contrairement au reste de la France, les ouvriers et les groupes les moins favorisés sont ceux qui apprécient le plus la vie citadine. Les cadres, qui ont davantage de



résidences secondaires, regrettent plus la campagne que la « population nationale de référence ».

Deuxième surprise : les Franciliens se sentent légèrement moins contraints par le temps que les Français dans leur ensemble : 73 % contre 75 %. On attendrait au moins le contraire. Il faut cependant nuancer. Les habitants de la petite couronne sont 78 % à ressentir cette contrainte, contre 64 % pour ceux de la grande couronne. On trouve probablement là le reflet des trajets quotidiens domicile-travail entre Paris et la petite couronne.

Ceux des Parisiens qui déplorent le manque de temps sont aussi ceux qui ont le plus d'activités : lecture, cinéma, sortie dans les musées, marche à pied. Les Parisiens, et dans une moindre mesure les autres habitants d'Ile-de-France, ont des activités extrêmement variées. Et, curieusement, ce sont ceux qui regrettent le plus la campagne qui sortent le moins de chez eux et ont le moins d'activités.

Les Franciliens se distinguent également des autres Français dans la hiérarchie des plaisirs. Alors que pour l'ensemble des Français le premier des plaisirs est d'être avec sa famille ou des amis, pour les habitants d'Ile-de-France c'est l'écoute de la musique.

Ils privilégient aussi dans une plus grande mesure que le reste de la France les week-ends à la campagne, la gastronomie, les spectacles, les relations amoureuses et la lecture.

Hédonistes

Les Parisiens sont un peu plus hédonistes que les banlieusards. En revanche, c'est en petite et grande couronne que l'on trouve les jeunes cadres dynamiques attachés à la performance et à la compétition.

Un autre trait caractéristique distingue nettement l'Ile-de-France citadine du reste du pays : on y est beaucoup moins sensible à la violence. Les Franciliens sont bien intégrés dans le monde moderne et sont moins alertés par la violence que le reste des Français. Corollaire : ils sont aussi plus tolérants, plus ouverts aux autres. Paris et la petite couronne sont donc sensiblement moins xénophobes que le reste de la France. La grande couronne en revanche est plus nationaliste et moins ouverte aux autres que la moyenne des Français.

Selon les responsables de l'enquête, c'est en Ile-de-France que pénètrent le mieux les valeurs les plus en avance : autonomie, rejet des relations hiérarchiques au profit des relations informelles, ouverture aux autres, épanouissement personnel et hédonisme plutôt que sécurité et épargne, abandon des grandes entités (Eglise, partis, nation...) pour les petites communautés d'intérêt. Or les enquêtes précédentes ont montré que le reste de la France adoptait toujours un peu plus tard les valeurs de l'Ile-de-France. Notre pays sera-t-il bientôt hédoniste et antiraciste ?

MARTINE KIS.

★ Enquête réalisée par la COFREMCA, pour le compte du CATRAL (Comité d'aménagement des temps de travail et de loisirs en région Ile-de-France), 33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris, tél. : 45-50-32-12.

ILE-DE-FRANCE

En alarme 24 heures sur 24

Le département du Val-d'Oise vient d'adopter le premier système de téléalarme pour personnes seules qui permet d'être secouru vingt-quatre heures sur vingt-quatre grâce à un réseau de communications sophistiqué réalisé par la société Centraveil.

La simple pression d'un bouton sur un boîtier de la taille d'une grosse boîte d'allumettes déclenche un processus d'alerte immédiate : le central de veille appelle chez l'abonné et, en cas de non-réponse, des interventions graduées sont mises en place (alerte d'un voisin ayant les clefs de l'appartement, visite urgente d'un médecin, appel à police-secours, etc.).

Le système, qui coûte 200 francs pour l'installation et 250 francs de redevance mensuelle, a été adopté par le Val-d'Oise qui a décidé de prendre en charge une partie des dépenses des particuliers. De plus, le conseil général du département a acheté cinq cents appareils destinés aux personnes se trouvant momentanément en situation difficile.

Ce service devrait être assuré à mille deux cents personnes d'ici à l'été et deux mille cinq cents à la fin de l'année.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Mort d'un journal

Né en octobre 1979 d'une scission au sein de la rédaction de *Sud*, hebdomadaire régional qui devait disparaître peu après, *le Journal de Montpellier* vient de publier son dernier numéro.

Dans un éditorial, sous le titre « On achève bien tous les journaux », le directeur de la publication, Guy Dumons, écrit : *« L'information est une denrée coûteuse qui, pour rester un produit de consommation courante, doit être subventionnée d'une manière ou d'une autre. Par la publicité, en règle générale. Or, évidemment, sur une ville, le marché publicitaire est forcément limité. Et il se réduit d'autant plus que se multiplient les publications institutionnelles « gratuites », comme c'est le cas à Montpellier. »*

Depuis sa création, le *Journal de Montpellier*, hebdomadaire concentré sur la ville, dont le tirage annoncé se tenait autour de 10 000 exemplaires, connaissait des difficultés. Des accords d'impression, notamment pendant un certain temps avec *l'Indépendant* de Perpignan, lui avaient permis de survivre. Mais peu à peu, une nouvelle équipe, d'une vingtaine de personnes (rédaction, administration et publicité), avait succédé aux fondateurs, dirigés alors par Pierre Serre, aujourd'hui directeur de la *Lettre M* de Montpellier.

De l'Autriche au cap d'Agde

12 000 Autrichiens séjourneront au cap d'Agde du 6 au 27 mai prochain. Le contrat signé à ce sujet avec l'association Pensionistenverband Osterreichs, par l'intermédiaire de son département voyages Seniorenreisen, regroupant l'ensemble des retraités autrichiens, représente un budget de 35 millions de francs. L'office de tourisme d'Agde-cap d'Agde doit fournir 80 hôtesses, parlant toutes l'allemand.

Seniorenreisen organise tous les ans un voyage pour le troisième âge autrichien dans un pays d'Europe. Malgré des prix plus favorables en Espagne, elle a cette année finalement opté pour le cap d'Agde.

Compte tenu des réservations actuelles, l'office de tourisme, qui reçoit actuellement près de trois fois plus de demandes de renseignements que les années précédentes à la même époque, s'attend à une augmentation de 15 % à 25 % de la clientèle de début de saison.

La station a reçu 1 330 000 visiteurs en 1985.

PERPIGNAN. – Dans le cadre des commandes publiques pour les monuments historiques, dont le principe est de « confronter un artiste au génie du lieu », trois œuvres de Toni Grand sont entrées au fort de Salses, dans les Pyrénées-Orientales.

Le fort, entouré de vignes, déployé en étoile entre la mer et les collines, représente, pour l'architecture militaire, un chaînon intact entre les châteaux forts médiévaux et les grandes forteresses classiques.

Né à Gallargues-le-Montueux, près de Nîmes, en 1935, habitant Mouriès, au pied des Alpilles, Toni Grand a trouvé dans l'austérité des salles et de la Cour carrée avec son puits central, l'alliance de la nudité des murs anciens et du dépouillement de la sculpture contemporaine.

AQUITAINE

Un nouveau sanctuaire paléolithique

Un nouveau sanctuaire madgalénien (13 000-8 000 ans avant Jésus-Christ) vient d'être découvert en Dordogne par le Spéléo-Club de Périgueux et authentifié par le CNRS. Il s'agit d'une grotte à voûte très basse sur laquelle ont été localisées de nombreuses gravures, parmi lesquelles un bison, des cervidés, des formes animales encore non identifiées, une grande représentation de sexe féminin et des ponctuations noires protégées par un voile de calcite.

La localisation du site est, pour l'instant, gardée secrète pour éviter un afflux incontrôlé de visiteurs et d'amateurs. La direction régionale des antiquités préhistoriques d'Aquitaine, informée de la découverte, pourrait décider de clore la cavité pour en assurer la sauvegarde.

PICARDIE

Décharge indésirable

Le conseil municipal de Nery dans l'Oise, petite commune de six cents habitants, près de Senlis, vient d'intenter un recours administratif contre l'Etat à qui il reproche de n'avoir toujours pas fait procéder au déblaiement de plusieurs centaines de tonnes de déchets industriels dans une carrière abandonnée par une société spécialisée depuis plus de dix ans.

La carrière, qui s'étend en pleine campagne sur plus de 20 hectares, a été exploitée de 1967 à 1972. Les déchets chimiques et industriels apportés sur les lieux et dont la nature exacte n'a jamais été complètement déterminée ont été enfouis dans des tranchées ou stockés dans des fûts bétonnés laissés à l'air libre.

AMIENS. – Une œuvre plastique pour le quartier jugée par les habitants ! Quatre artistes ont été choisis, au niveau national, pour concourir à un projet d'art public pour le quartier Brossolette. Leurs œuvres ont été exposées à la Maison Léo-Lagrange, qui a accueilli les visiteurs pendant huit jours en février.

Mais les habitants n'ont pas seulement été de simples spectateurs. Une permanence a été assurée pour recueillir leurs réflexions. C'est Pierre Sczekely qui a été choisi avec une sculpture en granit sur un thème animalier.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

LA CIOTAT. – La baie de La Ciotat a été choisie par l'Office régional de la mer pour implanter une nouvelle zone protégée, destinée à promouvoir le développement des cultures marines et gérer les ressources vivantes.

Une zone de 60 hectares a été délimitée dès 1982 dans la baie de La Ciotat, au large du Liouquet et des Lecques, où seront immergés des récifs artificiels destinés à favoriser le développement des poissons « nobles », tels que le sar, le loup, la dorade, la rascasse et des crustacés (langoustes).

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Michel Curie, Georges Chatain, Régis Guyotat, Christian Tual.

PORTRAIT

Quand Strasbourg adopte son recteur

LE professeur d'histoire, ancien président de Lille-III, qui en juillet 1981 est nommé recteur de Strasbourg est un inconnu pour les habitants de la région.

Quatre ans plus tard, les responsables économiques et les enseignants strasbourgeois ont découvert que Pierre Deyon est homme de l'intérieur, est tout à fait capable de les comprendre. Dès 1982, en définissant par une circulaire des bases nouvelles aux relations entre l'école et la culture régionale, il a su prendre en compte la forte identité de la province. L'initiation précoce à l'allemand dès l'école élémentaire et un enseignement renforcé de cette langue au lycée ont comblé les parents d'élèves. Les instances politiques régionales ont, elles aussi, approuvé la démarche du recteur et salué son travail.

Pierre Deyon ne s'est pas contenté de suivre les directives du ministère. Que ce soit pour les jumelages écoles-entreprises, le plan informatique pour tous, la rénovation des collèges ou le développement des IUT, il en a fait les occasions de faire évoluer le système éducatif. *« Il existe chez les enseignants énormément de personnes prêtes à faire beaucoup de choses pour modifier des formations héritées du passé !* explique-t-il. *Alors faisons-leur confiance et laissons-les agir. »* Partisan des *« noyaux qui entraînent les autres »*, le recteur favorise l'innovation et encourage les maîtres à améliorer leurs enseignements. Il a ainsi créé un comité d'évaluation chargé de suivre la rénovation des collèges et d'attribuer, en fonction de la qualité des projets présentés, des heures supplémentaires. Résultat : sur cent trente-sept collèges dans l'académie, cent seize ont présenté des projets.

Autre objectif : le développement de la scolarisation dans le second cycle long des lycées, moins avancé dans son académie que dans d'autres régions. Pour y contribuer, il a multiplié les « classes passerelles » qui permettent à un plus grand nombre de titulaires d'un BEP de continuer des études supérieures. Son obstination lui a permis d'obtenir du ministère des créations de postes d'enseignants, utiles pour accueillir cette année deux mille élèves de plus en lycée.

Infatigable

Formation professionnelle, développement de technologies nouvelles dans les LEP, créations de filières en automatisme ou robotique, l'historien sait se transformer en propagandiste des technologies modernes. De Wissembourg à Mulhouse, Pierre Deyon parcourt son académie pour diffuser la culture scientifique et prôner *« le resserrement des liens entre les laboratoires de recherche et les milieux industriels »*. Il n'hésite pas à franchir le Rhin, frontière pour lui symbolique, pour aller rencontrer les responsables des Länder voisins. Il a favorisé la création d'une conférence des universités du Rhin supérieur, qui réunit les universités d'Alsace, de Fribourg en Brisgau, de Karlsruhe et de Bâle. En liaison avec le Conseil de l'Europe, cette conférence organise au mois de juin à Strasbourg un colloque sur les questions d'environnement dans le bassin du Rhin.

Infatigable, le recteur trouve le temps d'assurer un cours d'histoire du seizième siècle à l'université Strasbourg-II et de ne pas *« abandonner complètement les manuscrits d'histoire économique et sociale »* qui le passionnent. Après des journées bien remplies, il lui reste encore quelques moments libres le soir pour parfaire son apprentissage de la langue allemande, *« indispensable dans cette région »*.

SERGE BOLLOCH.

COURRIER

Un monstre géographique

Après la publication de notre dossier « Parlons régions » (le Monde *daté 9-10 février) et de notre enquête sur la situation politique en Languedoc-Roussillon* (le Monde *des 7 et 8 février), Mme Alice Marcet, maître de conférences à l'université de Perpignan, nous écrit :*

A propos de Provence-Alpes-Côte d'Azur, on emploie l'expression *« monstre sémantique »*. Certes, mais que dire alors du monstre historique que constitue le Languedoc-Roussillon ? Cela ne semble gêner personne. Pourtant, il y a là un beau sujet de réflexion et sans doute la réponse à bien des questions.

Comment peut-on faire une étude sur le Languedoc-Roussillon sans même faire mention de la revendication, amplement formulée, de la création d'une région catalane ? Cela serait pourtant fort éclairant sur le fait que les gens souhaitent le développement des médias locaux, qu'ils sont attachés aux formes régionales de la culture et, j'ajouterai, aux formes linguistiques propres.

Pourquoi les Comtois ou les Alsaciens vivent-ils mieux leur identité régionale que beaucoup d'autres ? Parce qu'il y a correspondance entre la région actuelle et la réalité historique. *« Ce sentiment d'appartenance régionale »* est lié, dites-vous, *« à une histoire personnelle et familiale »*. Justement, les Catalans n'ont pas ce sentiment à l'égard du Languedoc, auquel, pourtant, leur sort a été artificiellement lié. C'est pour cela qu'il y a, pour eux, *« absence de sentiment d'identité régionale »*. La situation serait tout autre dans le cadre d'une région catalane.

Cette région n'aurait pas d'avenir économique, présenterait un danger du fait de l'élargissement de la CEE ? Pour certains vignerons du Languedoc, peut-être (et encore), mais, pour les Roussillonnais, il y a au contraire bien des possibilités offertes du côté de la Catalogne et de Barcelone, avec qui ils ont en commun une longue histoire, une langue, une culture. Ils n'ont pas cela du côté de Montpellier !

La décentralisation serait une idée de gauche, mais on assimile allègrement les partisans de la vraie régionalisation à des passéistes *« attachés aux activités anciennes et s'intéressant surtout aux nouvelles locales »*.

Chacun connaît, n'est-ce pas, l'absence de dynamisme et de modernisme de la Catalogne, à qui, pourtant, le bouillant maire de Montpellier fait bien des grâces.

COURRIER

« DOSSIERS CHAUDS »

Parmi les « dossiers chauds du Quai d'Orsay » retenus par M. Brigouleix *(le Monde Aujourd'hui* daté 23 et 24 mars), figure celui des affaires européennes.

M. Brigouleix affirme — avec raison — que la plupart des questions réglées ces dernières années, en grande partie grâce à l'action de François Mitterrand, risquent de revenir sur le devant de la scène d'ici quelques mois, voire quelques semaines.

Ainsi en va-t-il pour la lancinante querelle budgétaire et pour la limite — imposée au conseil européen de Fontainebleau — de 1,4 % de la TVA des pays membres à verser au budget communautaire, que M. Christophersen, le commissaire chargé du secteur, a récemment remise en cause, en affirmant qu'il serait peut-être nécessaire de la porter à 1,6 % avant la date prévue du 1er janvier 1988.

Il est vrai que le coût de l'écoulement des productions agricoles excédentaires sur les marchés tiers est devenu exorbitant, en raison de la baisse du dollar et de la compétitivité induite des produits américains ; en outre, il faudra bien, d'une façon ou d'une autre, introduire dans le budget les paramètres de solidarité avec les régions pauvres de la CEE, dont celles de l'Espagne et du Portugal. Enfin, si l'on veut des programmes technologiques d'envergure, il est clair que les pouvoirs publics, sans se substituer aux entreprises, devront mettre le paquet.

Quant à l'union européenne, le gouvernement de M. Chirac ne pourra revenir sur ce qui a déjà été fait dans ce domaine et, notamment, la signature de l'Acte unique portant réforme des traités communautaires. Dans un article au *Monde*, M. Chirac déclarait *(le Monde* du 28 février 1986) qu'il ne pouvait rester indifférent à l'Europe *« dont nous faisons partie (...) politiquement, dans la limite des traités que nous avons conclus »*. Eh bien, l'Acte unique fait désormais partie des traités conclus par le précédent gouvernement, et il revient au premier ministre de le soumettre le plus rapidement possible au Parlement pour ratification.

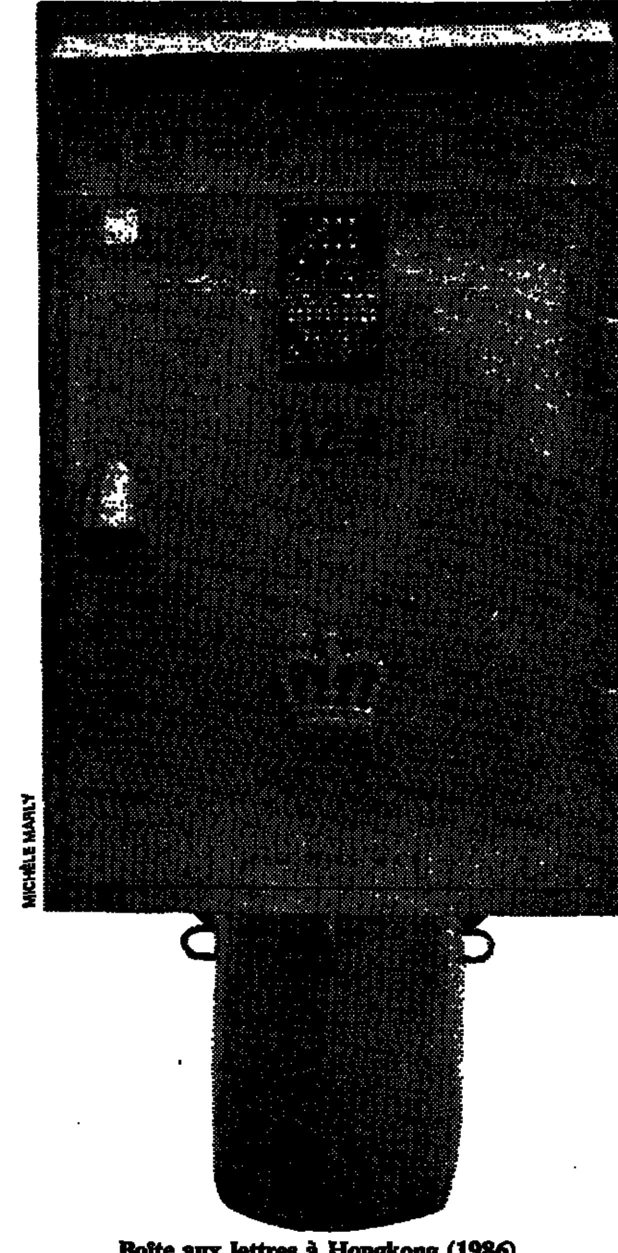
Cette réforme des traités prévoit — outre la réalisation d'un grand marché intérieur d'ici à 1992 — une coopération accrue avec le Parlement européen, des délégations de pouvoir à la Commission, le vote à la majorité au conseil des ministres dans un certain nombre de cas précis, la signification de ce « paquet » étant d'accroître l'efficacité du processus décisionnel communautaire.

Cette réforme est primordiale et c'est pourquoi, afin de faire savoir à nos partenaires la volonté de la France de continuer avec ténacité dans ce domaine, il eût été utile de conserver un secrétariat d'Etat ou un ministère délégué aux affaires européennes. Certes, il existe le secrétariat général pour la coopération internationale, à vocation interministérielle, chargé d'intégrer toutes les « contraintes » européennes : mais c'est un organisme strictement technique. Or l'Europe va devoir faire face, dans les mois à venir, à des échéances difficiles, et seule la solidarité européenne nous aidera à nous en sortir : je proposerais donc que le prochain gouvernement — *quel qu'il soit* — crée un ministère de l'intégration européenne qui devrait être confié à une personnalité de premier plan, et dont la vocation politique ne devra laisser aucun doute sur les intentions des dirigeants français.

Quant à la question de la défense européenne, M. Chirac devra mettre à exécution le plaidoyer qu'il avait fait, lors d'une visite à Bonn le 17 octobre 1983, en faveur d'une défense européenne indépendante.

S'il est un domaine où l'exercice du pouvoir ne doit pas émousser des convictions solides, c'est bien celui des affaires européennes. A bon entendeur...

PATRICK MARTIN,
Vice-président
de la Jeunesse européenne fédéraliste.



Boîte aux lettres à Hongkong (1986).

KOUCHNER CONTRE SCHWEITZER...

J'ai été choqué par la lettre de M. Philippe Mély consacrée à « Schweitzer et Kouchner », que vous avez publiée dans *le Monde Aujourd'hui* daté 30-31 mars 1986.

M. Mély nous assure qu'il existe une grande différence entre ces deux hommes : les moustiques, qui assaillaient le *« vieux monsieur de Lambaréné »* et qui ne se risquent pas dans les salons fréquentés par le *« jeune homme »* de Médecins du monde. Je voudrais signaler à M. Mély une autre différence : les bombes. Ces bombes qui frappaient les hôpitaux où travaillaient Bernard Kouchner et ses camarades, du Biafra au Vietnam et du Liban au Kurdistan. Je crois qu'il faut savoir saluer le courage, et surtout je ne vois pas quels motifs honorables il y aurait à s'en moquer.

Michel-Antoine BURNIER.
(Paris.)

De son côté le docteur P. Pradier, de Bayonne, nous écrit : Scandalisé par les propos tenus sur le compte du docteur Bernard Kouchner dans votre numéro du *Monde Aujourd'hui* daté 30-31 mars, propos qui présentaient ce médecin comme un homme de salon, je tiens à vous informer des faits suivants.

J'ai participé à des missions médicales à ses côtés, au Liban en 1976, en mer de Chine en 1979, au Salvador en 1980, au Nicaragua en 1982.

Je dois personnellement porter témoignage de sa présence dans les lieux les plus exposés et du courage et du dévouement dont il a fait preuve à ces occasions.

A PROPOS D'HISTOIRES BELGES

Il faut rappeler que les « histoires belges » (« Histoires franco-belges », *le Monde Aujourd'hui* daté 6-7 avril) sont d'origine belge et que leur diffusion en France s'est faite par des Belges expatriés.

Il y a eu une tentative équivalente de la part des Suisses, mais elle a rencontré devant elle l'excellente réputation de la Confédération helvétique ; seul Godard fit rire.

Cela dit, vous avez tout à fait raison de signaler, dans ce phénomène, un caractère de *« contre-modèle de la stupidité »*, mais vous avez tort d'en attribuer la confection aux « Français » qui en sont plutôt les victimes.

Vous en êtes d'ailleurs conscient, puisque vous mentionnez les hautes figures de Coluche et de Collaro. Le phénomène est « médiatique » ; j'entends par « médiatique » toute cette chose bizarre et indicible *qui n'est ni de l'information ni de la distraction, ni de la « culture »* — dans son sens ethnologique, — ni de l'art, ni quoi que ce soit, mais *qui prétend* sans le dire, et, la plupart du temps, sans le savoir, être tout cela et mieux encore.

Je reconnaîtrai dans ce processus la persistance saugrenue des mœurs et coutumes du potache sournois, persifleur et précautionneux de mes années de pensionnat (années 50/60). La question, intéressante, est alors de savoir comment et pourquoi cette fraction déshonnête de notre beau système éducatif a pu coloniser les *mass media* ; nous sommes contraints de nous demander si ce que, naguère, la société considérait comme de mauvaises habitudes menant immanquablement à l'échafaud ne serait pas devenu des « plus » de « battant ». Comme le phénomène semble affecter, à des degrés divers il est vrai, l'ensemble du monde occidental, il serait temps de s'interroger sur cette « néoténie » inquiétante. Cette crétinisation infantile et volontaire devrait nous inciter à regarder Ubu d'un autre œil au lieu d'attribuer inconsidérément sa gidouille à n'importe quel despote plus ou moins talentueux.

DANIEL GAUTHIER.
(Lorient.)

MÉDECINES DITES « DOUCES »

L'alternance politique qui vient de se produire ne mettra pas fin au dialogue de sourds sur les médecines dites « douces » (ou parallèles, ou naturelles, etc.), spectaculairement relancé ces derniers mois par Mme Georgina Dufoix, mais, du moins, peut-on espérer que son approche sera modifiée.

Ce n'est pas parce que « 49 % des Français » ont recours à ces médecines que l'on est autorisé, au nom du progressisme et de la démocratie, à admettre qu'elles ont une action qui dépasse l'effet placebo : ce n'est pas parce que beaucoup de Français croient à l'astrologie que l'on peut en déduire que les astres influencent effectivement notre destinée, ni parce qu'une majorité de Français croient à l'effet dissuasif de la peine de mort que cet effet doit être tenu pour un fait acquis.

De même, il semble malheureusement utile de rappeler, en 1986, que la difficulté, voire l'impossibilité, de démontrer l'inefficacité d'une thérapeutique n'a jamais constitué une preuve, *a contrario*, de son efficacité : ce n'est pas parce qu'Armstrong n'a pas trouvé de poteaux télégraphiques sur la Lune qu'on peut en conclure que cet astre a été autrefois habité par une civilisation qui connaissait la T.S.F...

Il faut enfin faire remarquer à ceux qui accordent une valeur magique aux termes de « médecine naturelle » que tous les grands succès de l'histoire de la médecine ont été des victoires remportées contre la nature : les bacilles de la peste et de la tuberculose sont de gentilles créatures du bon Dieu que les médecins ont trouvé le moyen de détruire à l'aide d'affreux produits chimiques ; il n'est pas sain d'abuser dans son alimentation de produits naturels, tels que l'amanite phalloïde, etc.

Dans le domaine des idées, l'extraordinaire encouragement (non dénué de démagogie) apporté par un ministre socialiste et progressiste à la pensée irrationnelle et prélogique constituera, avec le recul du temps, le plus grand paradoxe de la précédente législature. En ces temps de crise économique, M. Le Pen n'a pas le monopole de l'irrationnel. Sans vouloir les vexer, je dirais que M. Le Pen est à la politique ce que Mme Rika Zaraï est à la médecine : deux grands succès s'appuyant sur les mêmes mécanismes de pensée, et aussi inquiétants l'un que l'autre.

Dr ELIE ARIE.
(Paris.)

Chronique

MÉFIONS-NOUS !

par Bruno Frappat

IL faudra se souvenir de se méfier : faire un nœud à son mouchoir pour ne pas oublier de suspecter. Se réveiller avec le réflexe du soupçon. Raser les murs, fermer son sac à double tour, ouvrir les portes d'un coup de pied sec, décacheter les enveloppes avec la plus extrême prudence, n'ouvrir sa voiture que du bout des doigts.

Au fait, risquerait-on vraiment d'oublier ? Qui serait assez fou, sourd et aveugle pour flotter dans l'insouciance légère quand toute la société, du lampiste au ministre, tremble de tous ses membres ? Quand tout nuage qui passe devant le soleil devient menace, quand l'ombre fait mystère et la nuit peur ? Quand l'actualité se résume, le plus souvent, au catalogue des frayeurs habituelles et des craintes nouvelles ?

⁂

La menace est partout. Quand le vin est tiré on se demande, désormais, s'il faut le boire. Il y a quelques années déjà que l'on se méfie du pastis sans marque, qui peut être frelaté. Paix aux cendres de ceux qui payèrent de leur vie un apéro illégal, et mortel. Il y a quelques mois qu'on a pris l'habitude d'éviter soigneusement les vins autrichiens, comme fait un marcheur contournant, sur les trottoirs de Paris, les petits cadeaux des chiens malpropres et mal élevés. Il y a beau temps que, dans nos poêles à frire, ne mijote plus aucune huile ibérique, extrait de fleur de mort. Et voici que les vins italiens entrent dans la macabre danse. Boire ou mourir, faudra-t-il désormais choisir ? On y tend.

⁂

La mort, donc, rôde dans nos verres et nos cuisines. Plus aucun tenancier de pizzeria qui ne s'entende répliquer que son vin italien, il peut « se le garder », et qu'une bonne piquette française, chimiquement pure (?), vaut mieux qu'un valpolicella bizarre. *« Mais, monsieur, mon vin italien, j'en bois chaque jour ! » « Prouvez-le. »* Et l'on commande un côtes-du-rhône de sûre provenance.

Ces petites vexations qu'impose la prudence ne sont rien, on en conviendra, si on les compare aux tristes destins des victimes du pinard-poison. Dans les cimetières d'Europe, on ne compte plus les tombes qui seraient restées vides sans l'intrusion, dans tant d'imprudents estomacs, de tous ces liquides criminels.

Voilà comment le vin, qui devrait réjouir le cœur de l'homme et le faisait en effet depuis l'aube des temps, est devenu plus inquiétant que consolant. La frayeur qu'il inspire — les citernes ne passeront pas ! — n'a eu d'égale, ces derniers temps, que la panique provoquée par la mort de nouveau-nés mise (hâtivement ?) en liaison avec le fait qu'ils venaient de subir une vaccination au tétracoq. On a vu s'inverser des certitudes, vaciller la foi dans le progrès technique : quoi, ce qui était le symbole même du progrès des victoires contre la maladie et la mort, cela allait-il devenir un agent mortifère ? Faudrait-il, aussi, se méfier des vaccins ?

Le ministère de la santé a rétabli l'ordre sur ce marché : pas de fausses alarmes, les craintes n'étaient pas fondées, pas prouvables. Le vaccin peut se vendre, et donc s'administrer. Il n'empêche, il en ira de cette affaire comme de tant d'autres fondées sur des « rumeurs » parties on ne sait d'où : le soupçon est installé dans l'esprit des braves gens. Des médecins commencent à s'inquiéter de l'attitude de certains parents tentés de refuser la vaccination et de faire faire à la médecine des dizaines d'années à reculons. La méfiance s'installe plus aisément qu'elle ne s'extirpe.

⁂

« *La confiance*, a dit Jean-Marie Le Pen mercredi à l'Assemblée nationale, *cela ne s'écrit pas, ne se décrit pas, cela se ressent.* » Pour cette fois, on ne lui donnera pas complètement tort au nouvel élu qui siège en haut, à droite. C'est pareil pour la méfiance : cela se ressent. Mais cela peut s'écrire.

Prenons le terrorisme, plaie du monde occidental depuis une quinzaine d'années. Il est devenu obsédant. Non que le nombre des victimes soit, statistiquement, énorme, mais parce qu'il est partout présent : dans les conversations, les discours, les querelles de bistrot et sans doute même les songes des braves gens. Tout entretient cette présence. A qui prend le TGV sans crainte du danger, on se charge bien vite de rappeler qu'il est en situation de péril. Aussitôt faites les annonces d'usage sur l'itinéraire, le chef de train indique que des policiers et des membres du service de surveillance de la SNCF vont passer dans les rangs vérifier les bagages.

Ainsi voit-on des fonctionnaires sourcilleux arpenter lentement les rames et porter de lourds regards de suspicion sur tout bagage, tout paquet, tout vêtement qui traîne. A qui la valise beige ? A qui le sac marron ? Et cette écharpe ? Ah ! bon, c'est à vous, très bien. C'est tout juste si on ne commente pas la qualité du bagage et le goût de son propriétaire.

Parfois, un drame survient. *« La valise noire qui se trouve dans la soute à bagages est-elle à l'un de vous ? »* Silence pesant. Nul ne bouge que les policiers à la recherche du propriétaire de la valise orpheline. On sent de la nervosité. Les pages des journaux sont tournées plus fébrilement, à plus grand bruit. L'enquête suit son cours, jusqu'au moment où survient la bonne nouvelle : l'inconscient incivique était au bar, dans la voiture 4, se moquant bien de nos alarmes. On devrait inventer une peine de prison (incompressible, pendant qu'on y est), pour sanctionner ces négligents, ces sans-gêne, qui ne craignent pas d'alimenter, par leur délictueuse absence au moment des contrôles, nos peurs quotidiennes. En agissant ainsi, ne sont-ils pas, psychologiquement, complices du terrorisme ? On compte sur M. Pasqua pour débarrasser nos trains de ces dangereux voyageurs. Le TGV, que diable, n'est pas un dépotoir !

⁂

Si le socialisme est une idée qui — pour l'instant en tout cas — fait moins bien son chemin, il en est une autre qui a le vent en poupe. On parle de rétablir les défuntes fiches d'hôtel, toujours pour lutter contre le terrorisme, notre intime ennemi. La belle affaire ! Imaginez la scène à l'Hôtel des flots bleus. *« Bonjour, monsieur, je voudrais une chambre pour la nuit. — Mais bien sûr, nous allons d'abord remplir votre fiche. C'est monsieur ?... — Rouillan Jean-Marc. »* Variante : *« C'est monsieur ? Abou Nidal »*. Gageons que de telles fiches, si elles venaient à resurgir d'un passé que l'on croyait révolu, seraient un élément déterminant, décisif, féroce, dans la lutte contre le terrorisme international.

Cette fois encore, la manie du contrôle risquerait bien de se retourner contre les braves gens, les innocents, ceux-là seuls qui n'ont pas peur de leur identité, même s'ils ont peur de leur ombre.

Contrôles d'identité « renforcés ». Rétablissement éventuel des fiches d'hôtel. Listing de nos communications téléphoniques. Exposition permanente de nos vignettes et certificats d'assurances. Fichier de ci, mailing de là. Réquisitions, perquisitions, inspections en douanes, vérifications en tout genre et en tout lieu (*« Ouvrez votre sac, madame »*) : nous sommes tous suspects ! C'est au point que, déjà paralysés par la peur que les autres nous inspirent (tous les autres), on peut se demander si chacun de nous, se retrouvant le matin devant sa glace, n'en viendra pas, un jour, s'adressant à lui-même, à cette exigence qui bouclerait la boucle de la grande parano : *« Tes papiers ! »*

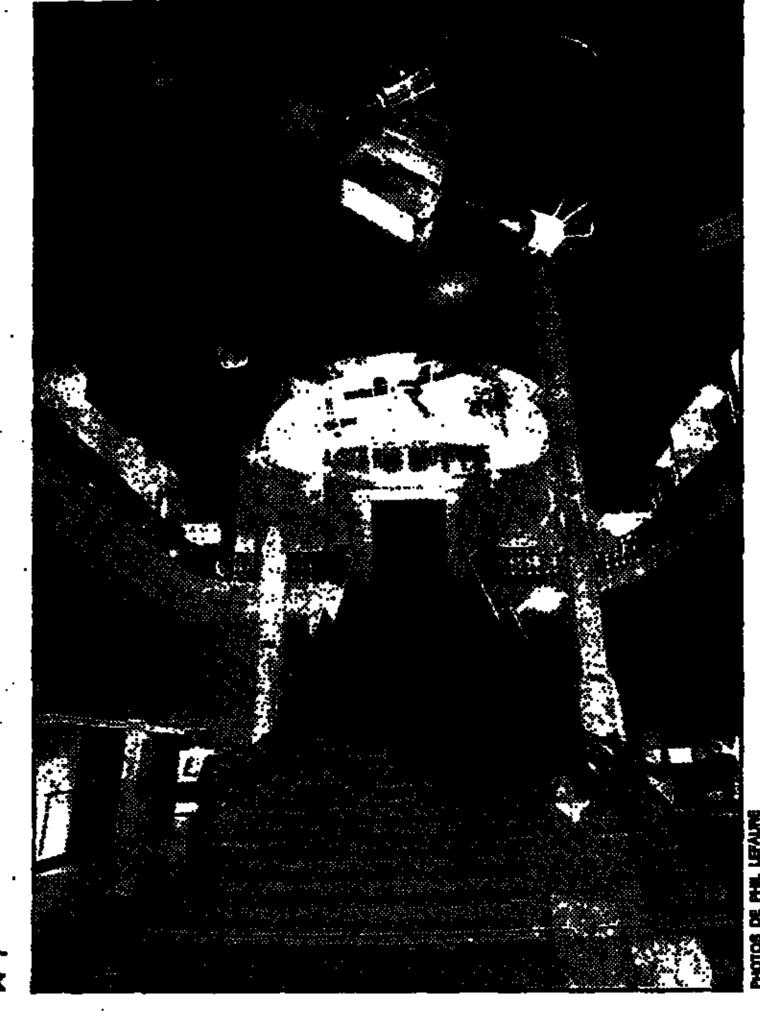
ROPOS D'HISTOIRES BELGES

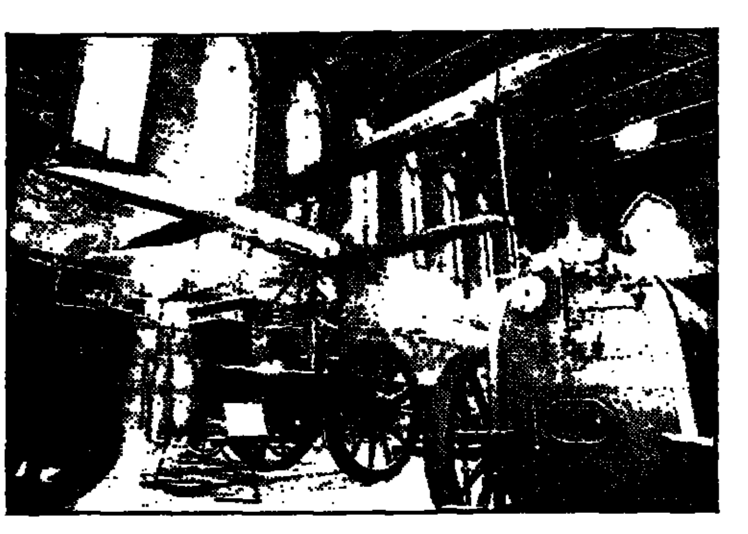
ÉDECINES DITES « DOUCES »

par Bruno Frapp

DU NEUF POUR QUATRE MUSÉES

**Palais de la découverte,
Musée de l'homme,
Muséum d'histoire naturelle,
Conservatoire
des arts et métiers**





PHOTOS DE PHIL LEFAURE

A gauche, le hall d'entrée du Palais de la découverte, construit en 1937. Ci-dessus, les collections de machines dans la chapelle, aux Arts et métiers.

JULES VERNE NEW-LOOK

par Emmanuel de Roux

LE Jardin des Plantes a ses fanatiques. L'hiver, on les voit rêver à d'autres climats, dans l'une des serres tropicales. Amateurs d'insolite, ils se perdent volontiers dans les galeries encombrées de squelettes montés sur fil de fer. Mais, pour le grand public, le Muséum d'histoire naturelle, avec ses vitrines encrassées, ses bâtiments dégradés, sa muséographie dépassée, est plutôt un vieux navire aux cales bourrées d'animaux mités et d'appareils scientifiques démodés, qui sombre lentement dans une forte odeur de naphtaline.

L'image est injuste. Mais, pour échapper à ce noir cliché, le Muséum a besoin d'une solide cure de rajeunissement. C'est-à-dire de crédits. Or une bonne nouvelle est tombée au début de cette année. Trois établissements scientifiques dépendant de l'éducation nationale : le Muséum d'histoire naturelle – avec son prolongement, le Musée de l'homme, – le Conservatoire des arts et métiers et le Palais de la découverte, sont rattachés à la « mission des grands travaux ».

A ce titre, ils vont recevoir, pour 1986, une enveloppe d'une quarantaine de millions de francs, prélude à un programme quinquennal évalué à quelques centaines de millions de francs. Les responsables de ces institutions ne seront pas en peine de dépenser ces deniers inattendus. Leurs tiroirs sont pleins de projets, tous plus urgents les uns que les autres, dont certains sont en cours de réalisation.

Au Muséum d'histoire naturelle, le problème le plus aigu est posé par l'état de la grande galerie de zoologie. Cette arche de Noé à la dérive, remplie de toutes les espèces animales de la création, faisait le bonheur des peintres, des poètes et des photographes. Mais le désespoir des scientifiques, avec sa verrière fendue, les 500 000 litres d'alcool stockés pour la conservation de certains animaux, la lente dégradation de ses collections, invisibles depuis vingt-cinq ans.

Les oiseaux au placard

En 1977, il fut décidé de creuser une zoothèque – 6 000 mètres carrés – au pied de la grande galerie. Les travaux menés avec une sage lenteur s'achevèrent en 1985. Les trois niveaux noyés sous une carapace de béton furent inaugurés en février dernier par M. Jean-Pierre Chevènement.

L'endroit est mieux gardé que Fort-Knox. Des cartes magnétiques sont nécessaires pour débloquer les portes coupe-feu qui cloisonnent cet abri. A l'intérieur, une usine maintient l'ensemble à une température et une hygrométrie constantes, des laboratoires, des salles de travail, mais surtout 40 kilomètres de rayonnages. Des « compactus », sortes d'armoires métalliques sur rails, renferment 80 000 oiseaux et mammifères, un million de poissons et d'innombrables invertébrés.

Un tour de manivelle et toute une famille de chèvres apparaît. Plus loin, ce sont des chats en rangs serrés qui vous fixent de leurs yeux de verre, des rapaces tapis sur leurs nids, toutes les variétés d'albatros, de pétrels et de goélands. Quelques-uns portent dans leur bec des plaquettes d'insecticide. Tous sont couverts d'une bonne couche de poussière. *« Le déménagement a duré huit mois,* confie Roland Manceau, taxidermiste en chef du Muséum, *on n'a pas eu le temps de les nettoyer. »*

« Une grande partie de ces spécimens sont des types, souligne Philippe Taquet, le directeur du Muséum. *Ils ont servi, et servent encore, de références. Leur existence est donc capitale. »*

Les plus beaux échantillons de cette faune reverront la lumière du jour. Ils seront mis en scène sur les trois niveaux de la grande galerie rénovée. Elle est aujourd'hui déserte. Seul un troupeau de mastodontes – éléphants, buffles, rhinocéros – piétine dans la pénombre en compagnie de cinq squelettes de cétacés géants, tous intransportables. *« Nous voulons aménager, sous la galerie, une crypte « sous-marine », où nous logerons les baleines »,* souligne Philippe Taquet.

On peut imaginer ce qui sera fait en visitant l'ancienne galerie des oiseaux située dans une aile. Elle va accueillir sous peu une exposition temporaire : « Les parures de plumes des Indiens du Brésil. »

Le Muséum a d'autres projets, tout aussi urgents, qui seront entrepris dès cette année. Dissimuler l'horrible bibliothèque, type CES Pailleron, « habillée » de manière à être confondue avec les serres voisines, dont la restauration va continuer. Réaménager le grand amphithéâtre, indispensable aux colloques et aux conférences. Retaper l'ancienne rotonde des herbivores, totalement délabrée. Elle loge pour l'instant quelques animaux maladifs, si l'on en croit une ordonnance vétérinaire calligraphiée sur un tableau noir. Un lama, sans doute anémié, se voit recommander un régime fortifiant à base de carottes. Remise à neuf, elle sera transformée en micro-zoo. Côté gare d'Austerlitz, un centre d'accueil digne de ce nom va être construit sur les décombres de l'ancien pavillon de dessin.

Dernière tâche : achever le chantier ouvert au bout de la galerie de minéralogie, dans une ancienne bibliothèque. C'est le succès inespéré de l'exposition consacrée aux cristaux géants (600 000 visiteurs) qui a permis de les entreprendre.

M. Philippe Taquet espère que la manne étatique sera multipliée par trois ou quatre l'année prochaine. Histoire de mettre au point son ultime projet : prolonger le Jardin des Plantes jusqu'à la berge et présenter la faune et la flore fluviales le long de la Seine. Un espoir sans doute démesuré : il faut compter avec le Musée de l'homme, qui attend lui aussi sa part du gâteau.

Creuser la colline de Chaillot

Henri de Lumley y est responsable de la chaire de préhistoire et « coordinateur » des collections du musée. Un titre qui souligne justement le manque de coordination dont cette institution, ravagée par des querelles intestines, a longtemps souffert. Dès 1983, il a mis sur pied un projet de rénovation grandiose, estimé à l'époque à 200 millions de francs. Henry de Lumley part d'une constatation simple : le musée est merveilleusement situé. Le Trocadéro est un haut lieu du tourisme parisien. Le palais de Chaillot héberge quatre musées, un théâtre et la Cinémathèque, qui drainent une foule importante.

Pour l'attirer chez lui, il faut un « aspirateur », par exemple un restaurant panoramique situé sur le toit du bâtiment. On y accéderait par un ascenseur débouchant directement sur le parvis. Pour redescendre, il faudrait nécessairement traverser les galeries, réaménagées de fond en comble. *« Le Musée de l'homme est d'une richesse exceptionnelle,* souligne Henry de Lumley. *Plus d'un million de pièces y sont inventoriées. Mais cet établissement, conçu par son fondateur, Paul Rivet, comme un organisme de recherche et d'éducation populaire, n'est plus adapté à nos connaissances. Ses présentations sont devenues désuètes. S'il veut survivre, il doit se transformer en un musée audiovisuel de l'histoire naturelle, sociale et culturelle de l'homme. »* Vidéodisques, écrans cathodiques, dioramas animés, doivent remplacer les vitrines poussiéreuses intactes depuis 1938, l'année de l'ouverture du musée. L'espace nécessaire sera gagné grâce à un système d'entresols et de mezzanines.

De vastes réserves seront creusées sous la colline. En attendant la réalisation de ces projets babyloniens, Henry de Lumley vient de toucher 9 millions de francs qui lui permettront tout juste de réaménager le hall d'accueil et de créer au premier étage une galerie consacrée à la *« définition biologique et culturelle de l'homme »*, une sorte d'introduction au Musée de ses rêves. On est loin de La Villette.

La Villette, c'est justement le grand souci de M. Michel Hulin, le directeur du Palais de la découverte. Depuis l'ouverture de la Cité des sciences et de l'industrie, de bons esprits soutiennent qu'il n'a plus de raison d'être. *« C'est absurde,* soutient M. Hulin. *D'abord nous sommes complémentaires. La Villette accueille tous les publics. Le nôtre est plus averti. Là-bas, on explique les phénomènes scientifiques grâce à une approche très concrète. Ici, les fondements de la science sont présentés de façon plus théorique, plus traditionnelle. Mais nous avons 650 000 visiteurs par an, et l'ouverture de La Villette ne nous en a pas fait perdre un seul. »* Optimisme excessif ?

Les groupes d'élèves représentent un tiers des entrées. Ils peuvent décider demain de prendre un autre chemin. Mais fermer le Palais de la découverte supprimerait d'un coup au centre de Paris un espace de 17 000 mètres carrés consacré aux sciences et à la technique. Ce serait renoncer à un capital muséologique accumulé depuis bientôt cinquante ans dans cet endroit.

Depuis son ouverture en 1937, le musée a beaucoup vieilli. Son décor « arts déco » date. L'une des tâches de l'équipe actuelle est de retrouver la très belle architecture de verre, de pierre et de métal. La rénovation des salles se fait lentement. Inutile de compter sur l'éducation nationale. Les sommes versées (33 millions de francs) ne suffisent pas à l'entretien du bâtiment. Les nouveaux espaces sont ouverts grâce à la générosité de groupes industriels.

Le plus beau cadeau – 14 millions de francs – a été fait par la Fondation de la recherche médicale : 800 m² sont organisés autour du thème « biologie humaine et médecine ». Les nouveaux crédits serviront à aménager d'autres bureaux et des réserves supplémentaires, à rénover la salle de projection, à revoir la muséologie des parties les plus anciennes. M Hulin insiste sur le côté « grand spectacle », l'une des spécialités du Palais de la découverte : *« On vient toujours pour assister à des expériences réelles. Le laser à CO2 qui perce des briques a toujours un vif succès. Avec ou sans La Villette, nous aurons toujours un public. »*

Machines pédagogiques

Si La Villette est peut-être une menace pour le Palais de la découverte, elle peut être une chance pour le musée du Conservatoire national des arts et métiers. Le CNAM occupe le site de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Il en reste un fragment de muraille, un beau réfectoire (aujourd'hui bibliothèque) et une chapelle gothique en très mauvais état. Ce conservatoire est à la fois un établissement scolaire – 40 000 élèves – et un musée. Ce fut sa richesse au cours du XIXe siècle. Les machines fonctionnaient en public. Elles étaient l'un des éléments de l'enseignement. Les industriels y déposaient volontiers leurs nouvelles inventions.

Peu à peu, l'évolution de la technique dispensa les étudiants d'avoir à travailler sur des machines dépassées. Après son rattachement au ministère de l'instruction publique en 1919, commença pour le musée une longue agonie.

La chapelle, dont l'entrée principale est interdite au public – il y pleut des moellons, – ressemble plus à l'antre d'un savant fou qu'à une salle d'exposition. Présentés dans le plus grand désordre, on y trouve le fardier de Cugnot, le monoplan de Blériot, quelques voitures automobiles préhistoriques, une Hispano Suiza rutilante, une collection de vieux tricycles et, traînant le long des murs, une série de moteurs sans notices explicatives. *« Ici,* reconnaît M. André Desvallées, le conservateur du musée, *la partie consacrée à l'énergie tient à peu près le coup. Le reste est un désastre. »* Il se bat avec un budget si ridicule – 5 millions de francs – qu'il ne peut envisager une seconde d'acheter quoi que ce soit pour boucher les trous de ses collections. Trous qui deviennent des gouffres dès qu'on se rapproche de notre époque. Toute l'énergie atomique est ramassée dans une maquette : celle de la centrale nucléaire de Chinon.

Actuellement, M. Desvallées tente de récupérer auprès des entreprises toute une série de vieux ordinateurs. Mais où caser ces premiers spécimens de l'informatique encore balbutiante, aussi volumineux que des armoires normandes ? Comment lutter contre la détérioration des collections qu'il gère en l'absence de toute maintenance suffisante ? Il soupire quand il évoque les 40 000 m² du Science Museum de Londres, ou les 300 personnes qui travaillent en permanence au Deutsches Museum qui dispose d'un budget de 44 millions de francs et peut accueillir un million et demi de personnes par an.

A Paris, le nombre des visiteurs est en diminution constante. Les nouveaux crédits vont être affectés en priorité aux bâtiments qui croulent. La seule réparation de la chapelle va absorber 10 millions de francs. M. Yves Dauge, responsable de la « mission des grands travaux », reconnaît que le sort du CNAM est *« tragique »*. Le programme de rénovation étalé sur cinq ans sera-t-il suffisant ? On en doute. D'ailleurs on envisage déjà de disperser une partie de ses collections dans d'autres établissements. Les vases de Gallé au musée des Arts déco, les clavecins, harpes, pianos et violons au Conservatoire de musique.

Seul un déménagement total pourrait le sauver. Mais où l'installer ? La quatrième travée de La Villette est toujours libre. Il serait logique d'y installer le complément historique de la Cité des sciences et de l'industrie. ■

Le Monde

LIONEL CARDON DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le malfaiteur, l'avocate et la journaliste

Le 24 novembre 1983, en présence de Lionel Cardon, Me Nicole Dreyfus, au domicile de laquelle (59, rue Nicolo) il s'était invité à sa manière, et Mme Annette Kahn, la journaliste qui fut attirée là, n'ont pas vécu la même journée. Comme l'a dit, vendredi 11 avril, à la barre de la cour d'assises Mme Kahn, aujourd'hui partie civile, *« chacun ressent les choses à sa façon »*. Car Lionel Cardon n'aurait pas eu à se plaindre de la seule déposition sage, calme, pondérée de bout en bout de Me Dreyfus. Cela tient assurément à la qualité d'avocat de cette femme, âgée de soixante et un ans, qui, si elle fut partie civile contre Cardon en 1981, reste de cœur du côté de la défense. Il s'y ajoute des sentiments de simple humanité, comme elle l'a dit elle-même, d'humanisme, inséparables d'une profession embrassée par vocation.

Certes, Me Dreyfus, sur le moment, parut un peu surprise de l'arrivée de ce visiteur qu'elle ne reconnut pas immédiatement. Quand il lui fit savoir qu'il attendait d'elle de faire venir à son domicile Mme Kahn dont Cardon n'avait pas apprécié un article publié la veille par *le Quotidien de Paris*, elle lui opposa le refus le plus catégorique en dépit de l'arme qu'il avait à la main, mais avec laquelle, précisera-t-elle, *« il ne m'a jamais braquée »*. Cependant elle ajoutera : *« Je ne pouvais avoir la même attitude lorsqu'il décida d'exiger cet appel de ma secrétaire Mlle Patricia Overtal. »*

Ainsi donc fut attirée Mme Annette Kahn. Mais, pour Me Dreyfus, il apparaissait clairement à écouter Cardon que la violence à laquelle il avait recours n'avait d'autre but que de se faire entendre pour se justifier. *« Je crois qu'il avait été extrêmement frappé par les articles publiés sur son compte depuis l'assassinat des époux Aran. Je lui ai d'ailleurs demandé ce qu'il comptait faire une fois qu'il aurait exposé son point de vue à Annette Kahn. Il m'a répondu qu'il se constituerait prisonnier car, m'a-t-il dit, « cette cavale n'a plus grand sens ». Je lui ai proposé alors de le conduire moi-même au Palais de justice, mais il a refusé. »*

A partir de là, c'est un Cardon volubile, intarissable qui se met à monologuer sur lui-même, sur les faits dont on le charge, sur les effets désastreux pour lui de la prison, qu'il vient de vivre pendant six ans. Ce discours, c'est évident, a touché Me Dreyfus. Sur ces entrefaites, les policiers du commissariat voisin, alertés par une locataire, vont apparaître. *« Ils ont sonné à la porte*, expose Me Dreyfus. *J'ai d'abord ouvert, puis refermé. Derrière cette porte je les ai entendu dire : « Jette ton arme. Sors avec les mains sur la tête. » Ils ont ajouté que si on n'ouvrait pas ils tireraient. »*

> *La prise d'otages de la rue Nicolo le 24 novembre 1983 a été resssentie différemment par les deux séquestrées*

« Un devoir à remplir »

C'est alors que se joue la scène qui vaut à Cardon l'accusation de tentative de meurtre du brigadier Jean-Pierre Molveau. Cardon vient vers cette porte tenant de son bras gauche Mme Annette Kahn devant lui, une arme dans sa main droite. Me Dreyfus ouvre.

A ce moment, dit-elle, et elle le répétera, la fusillade a éclaté. Cardon y a répliqué d'une balle, celle qui blessa le brigadier. *« Oui, je suis certaine que les policiers ont tiré les premiers. Il ne faut pas croire que je parle ainsi parce que j'aurais été sous son influence et que je subirais en quelque sorte le syndrome de Stockholm. Je répète que, dans la circonstance, j'ai estimé avoir un rôle à jouer, car on ne cesse pas d'être avocat quand on n'a pas sa robe sur les épaules. Il m'est apparu que j'avais un devoir à remplir. »*

C'est que, pour Me Nicole Dreyfus, après l'épisode de la fusillade, l'attitude de Cardon a totalement changé. *« Nous avions été sous le même feu. Il m'a dit alors qu'il avait failli, par sa faute, nous mettre en danger. A partir de ce moment, il a retourné son agressivité contre lui. Nous avions affaire à un homme vraiment sans défense et c'était très pathétique.* Il m'a dit : *« Si je survis, je vais retourner en prison. Je préfère m'autodétruire. »*

Me Nicole Dreyfus, dès lors, n'eut plus qu'un souci : empêcher ce suicide et obtenir aussi la libération autant de sa secrétaire, de son employée, que de Mme Annette Kahn. Ainsi en alla-t-il tandis que la négociation s'engageait avec le substitut Laurent Davenas et le commissaire Alain Cancès. Finalement tout devait se dénouer sans autre heurt. Mais si Me Dreyfus demeure encore touchée par les rapports qui, ce jour-là, s'instituèrent entre elle et Lionel Cardon, si elle pense que l'attitude de cet homme à son endroit a pu tenir à ses cheveux gris, les autres femmes embarquées dans cette galère ont bel et bien, elles, éprouvé la peur.

Mme Annette Kahn ne l'a pas dissimulé. Quand elle s'est retrouvée dans cet appartement où elle croyait rencontrer Me Nicole Dreyfus seule et qu'elle a vu Cardon, elle s'est dit : *« C'est fichu. » « J'ai vraiment pensé que ma vie s'arrêtait ici car, moi, je me suis aussitôt rappelé tout ce qu'il avait déjà fait. »*

« J'ai eu peur tout l'après-midi »

Elle décrira comment, après s'être entendu reprocher son article du 21 novembre, Cardon la saisit dès qu'il comprit que la police était là : *« Il m'a pris par le col de mon manteau. Il avait son arme dans la main droite, à bout de bras. Il m'a ainsi d'abord conduite jusqu'à l'escalier de service d'où, ayant vu qu'un policier gardait l'issue, il me ramena vers la porte principale. A ce moment j'étais vraiment terrorisée. Je ne voulais surtout pas sortir sachant le danger qu'il y avait. »*

Cependant, lorsque la porte fut ouverte par Me Nicole Dreyfus, Mme Annette Kahn rejoint la version de l'avocate : *« J'ai vu, à ce moment, apparaître un policier qui s'est retiré et j'en ai aperçu un autre qui était accroupi ou à genou. J'ai vu alors partir comme des flammes. Je me suis dit : « Tiens, ça ne fait » même pas mal. » Tout de suite après j'ai entendu un autre coup de feu (celui de Cardon). »* Après quoi elle s'est retrouvée devant celui qui entendait toujours s'expliquer sur l'affaire Aran, sur le meurtre du brigadier Hochard, qui voulait parler de lui, de sa famille, de la prison. Tout cela devant être enregistré au magnétophone, avec exigence de publication intégrale. Mme Kahn résume ainsi ses sentiments : *« Moi, j'ai eu peur tout l'après-midi, à la fois de Cardon et d'une intervention de la police. »*

Lionel Cardon, qui écoutait sans réaction visible, voulut alors poser des questions. Ce fut l'occasion d'une nouvelle colère devant le refus que lui opposa le président Versini, qui, du coup, s'entendit taxer de partialité par un accusé proclamant de nouveau qu'il se retirait de l'audience. Il y revint malgré tout. Les policiers, alors, furent entendus. Ils ont maintenu que Cardon avait tiré le premier. En fait, tout se passa en quelques secondes. Il est sûr aussi que tant le brigadier Molveau, qui fut blessé, que le gardien Alain Visserot, auteur de cinq coups de feu, se trouvaient pour la première fois affrontés à une situation de ce genre.

Il reste contre Cardon une déclaration qu'il aurait demandé à faire en particulier au commissaire de la brigade criminelle, qui l'entendait aussitôt après son arrestation, pour confier qu'il avait effectivement tiré le premier. Mais ce procès-verbal ne porte pas sa signature. Pourquoi ? Parce que, a expliqué le commissaire, j'ai voulu écourter cet entretien, pensant que Cardon, en me demandant d'être seul à seul avec lui dans un bureau pouvait avoir des idées d'évasion. Cardon, lui, voit là une machination et ne se fait pas faute de le proclamer.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA CFDT ET LA LIBERTÉ DE LICENCIEMENT

M. Maire dénonce l'« entêtement du gouvernement »

Deux semaines après sa rencontre avec M. Philippe Seguin, M. Edmond Maire a haussé le ton, le vendredi 11 avril, en rendant compte à la presse des travaux du bureau national de la CFDT, sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, en fustigeant l'*« entêtement du gouvernement »*, même si le ministre des affaires sociales *« cherche actuellement à voir comment on peut présenter cela au mieux »*. M. Maire a pris l'exemple des petites entreprises, qui sont souvent autant de déserts syndicaux, où les salariés, déjà dépourvus de tout recours, se retrouveraient, en cas de suppression de l'autorisation administrative, *« nus devant leurs employeurs »*. Dans sa déclaration, le bureau national souligne sur ce sujet que *« la CFDT ne relâchera pas sa pression »* et qu'elle *« développera les contre-propositions nécessaires afin d'obtenir pour les salariés des garanties nouvelles face à la modification des conditions d'emploi »*.

Ce raidissement apparent intervient alors que le bureau national a approuvé, à la quasi-unanimité selon M. Maire, la démarche de la confédération depuis le changement de majorité. Pour autant, M. Maire, qui a rencontré officieusement M. Chirac (1) et poursuit ses contacts avec M. Seguin, ne compte pas avoir une attitude systématiquement hostile face au gouvernement, entendant adopter une *« attitude très syndicale »* et juger le nouveau pouvoir *« au cas par cas »* selon *« ses actes »*. Le bureau national, selon M. Maire, s'est ainsi montré sensible aux *« résultats obtenus »* ; ont ainsi été cités comme exemples la sauvegarde du droit d'expression des salariés, l'obligation de négocier, la loi sur l'égalité professionnelle, l'absence de modification du SMIC, la prise en compte de la formation en alternance pour les jeunes, et la relance dans le bâtiment.

La CFDT a également accueilli positivement la non-abrogation de la loi Delebarre du 28 février 1986 sur l'aménagement du temps de travail. Elle fait de l'engagement de négociation dans les branches sur la mise en œuvre des dispositions sur l'aménagement du temps de travail — des négociations pouvant s'ouvrir ensuite dans les entreprises — l'une de ses deux priorités immédiates. M. Maire a rappelé à M. Gattaz, qu'il a rencontré vendredi dans l'après-midi, qu'il attendait du CNPF qu'il encourage de telles négociations. Mais il devait se heurter à une fin de non-recevoir de la part de l'organisation patronale, qui, tout en proclamant son attachement à la politique contractuelle, n'envisage pas de sujet sur lequel elle pourrait ouvrir une négociation interprofessionnelle.

Au CNPF, on ne paraît pas davantage ouvert à une discussion sur les procédures de licenciement et on dissimule mal une certaine irritation devant le souci du gouvernement de ménager les « formes » d'une suppression de l'autorisation administrative. *« Il serait trop facile*, a lancé sèchement M. Maire, *que le gouvernement prenne une mesure négative et dise ensuite aux syndicats de négocier pour en atténuer les effets. »*

Evolution sur le pouvoir d'achat

M. Maire a également relevé d'autres *« aspects négatifs »* dans les intentions du gouvernement. Il a ainsi évoqué les dénationalisations et les libertés, estimant par exemple que *« M. Chirac a mélangé la lutte contre le terrorisme, la délinquance et l'immigration. »* Il a ainsi redouté que la police soit de nouveau *« lancée dans la chasse au faciès »*, ce qui serait *« un retour en arrière inacceptable »*. Le bureau national de la CFDT a également exprimé ses réserves sur la baisse des prélèvements obligatoires.

Le secrétaire général de la CFDT a en outre confirmé une évolution de sa centrale sur la question du pouvoir d'achat, esquissée déjà dans le document qu'elle avait remis à M. Seguin (*le Monde* du 29 mars). La CFDT est passée de l'objectif d'un *« maintien du pouvoir d'achat global »* (avec des augmentations différenciées pour privilégier les bas salaires et l'emploi) à un *« maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés »*. Sa deuxième priorité immédiate est donc le maintien du pouvoir d'achat — tant dans le secteur privé que dans le secteur public, où elle n'accepte pas le gel, — avec l'obtention par la négociation de *« mesures spécifiques : bas salaires, classifications, égalité professionnelle, fonds salariaux »*. Comme l'a souligné M. Jean Kaspar, *« les salariés ont largement contribué à la baisse de l'inflation et aujourd'hui la situation s'est modifiée. Une perspective d'évolution moyenne des prix de 2,4 % en 1986 ne doit pas réduire à zéro la négociation salariale »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Chirac, qui poursuit ses contacts officieux avec les dirigeants syndicaux, n'envisage pas dans l'immédiat de rencontres officielles.

● *Pas d'optimisme après la rencontre avec M. Gattaz.* — Reçu le 11 avril par M. Yvon Gattaz, président du CNPF, pour un entretien en tête à tête, M. Edmond Maire s'est montré très réservé à l'issue de la rencontre. Sur le principal sujet abordé, l'ouverture de négociations de branches sur l'aménagement du temps de travail, le secrétaire général de la CFDT a estimé qu'il n'y a *« pas de raison d'être très optimiste »*.

● *Manifestation de soutien aux ouvriers du Livre britanniques.* — Environ deux cents militants du Livre CGT ont participé, le 11 avril, à Paris, devant le siège des Editions mondiales, à une manifestation de soutien aux cinq mille ouvriers du Livre britanniques licenciés depuis onze semaines par M. Rupert Murdoch, patron du groupe de presse News international (*le Monde* du 18 mars).

Le Livre CGT a indiqué que des manifestations de soutien et des collectes auraient lieu en province, et notamment à Strasbourg. Au cours de la manifestation, à laquelle participaient des ouvriers de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA), en dépôt de bilan depuis janvier, et dont les Editions mondiales sont actionnaires, les représentants du Livre CGT ont adressé *« un avertissement solennel à tous ceux qui auraient des velléités, en France et en Europe, d'imiter Murdoch »*. Pendant la réunion, M. Bryan Griffiths, président du syndicat britannique NGA, a pris la parole pour décrire la dureté du conflit à Wapping, Londres et Glasgow.

DÉCÈS DE M. AYMAR ACHILLE-FOULD ANCIEN MINISTRE

M. Aymar Achille-Fould, député UDF de la Gironde, est décédé vendredi soir 11 avril, à Paris. Il était âgé de soixante ans.

[Aymar Achille-Fould était né à Tarbes, le 17 juillet 1925, dans une famille qui comptait déjà avant lui plusieurs ministres depuis 1834. Après avoir rallié, en 1942, les Forces françaises libres, puis l'école navale de Casablanca, il resta dans la marine nationale jusqu'en 1949, et y servit de nouveau en 1956 comme commandant de compagnie de fusiliers marins en Algérie.

C'est en 1961 qu'il obtint son premier mandat électif avec un siège de conseiller général (canton de Saint-Laurent-et-Benon). En novembre 1962, il devint député de la Gironde sous l'étiquette CNIP. Réélu en mars 1967 et juin 1968, il s'inscrivit au groupe Progrès et Démocratie moderne, dont il devint le vice-président.

Il rallia avec ce mouvement, en 1969, la candidature de Georges Pompidou à l'Elysée. Réélu en 1973, inscrit alors au groupe de l'Union centriste, Aymar Achille-Fould fut nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées (1973-1974), auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement (1974), et secrétaire d'Etat aux PTT (1975-1976). Battu au scrutin de mars 1978, où il était candidat UDF-rad., il devint président de la mission interministérielle de la mer et abandonna ces fonctions en mai 1981. Il venait d'être réélu député de la Gironde.]

● *Jack Lang sur Canal Plus.* — Interviewé par Jean-Louis Burgat au magazine « Samedi 1 heure » sur Canal Plus (en clair), l'ancien ministre de la culture, M. Jack Lang, annonce la prochaine mise en marche d'un mouvement culturel. Il se dit, d'autre part, disposé à rencontrer M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, pour lui demander de permettre au ministère de la culture et de la communication de poursuivre une politique soutenue par *« l'immense majorité des intellectuels, des créateurs et par l'opinion publique »*.

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1986 a été tiré à 518 171 exemplaires

A B C D E F G

LES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Les circonstances étranges de la libération de Michel Brian

« Tout va bien maintenant ; tout le monde a été très correct avec moi ; j'ai eu une chance incroyable d'être libéré trois jours seulement après mon enlèvement. » Michel Brian, l'enseignant français enlevé mardi dernier à Beyrouth, a ainsi résumé en quelques mots l'étonnant concours de circonstances qui lui a valu d'être libéré, vendredi 12 avril à l'aube, dans la plaine de la Bekaa libanaise, et remis, tard dans la soirée, à l'ambassadeur de France à Damas par les autorités syriennes. Il paraissait en bonne santé et a pu joindre sa famille à Grenoble par téléphone.

Quel qu'ait été le déroulement exact des événements ayant conduit à sa libération — il y a au moins deux versions, — Michel Brian a effectivement eu *« de la chance »*. Selon un communiqué officiel diffusé vendredi soir à Damas, les services de sécurité syriens avaient été informés dans la matinée du transfert d'un otage vers la plaine de la Bekaa, dans une camionnette.

Ils ont *« pourchassé les ravisseurs »*. *« Un accrochage s'est ensuivi*, indique encore le communiqué, *et les ravisseurs ont pris la fuite, abandonnant l'otage ligoté. »* Il s'est avéré être M. Brian, qui fut par la suite transféré à Damas et remis à l'ambassadeur de France par le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al Chareh.

Cependant, un clan chiite de la Bekaa, les Dandache, très proches de la Syrie, a affirmé aux correspondants de presse à Baalbek avoir en fait été à l'origine de la libération de M. Brian. Trois hommes du clan ont raconté être *« tombés sur les ravisseurs par hasard »*, à 3 heures du matin, vendredi, en allant *« à la chasse au lapin »*. *« Nous marchions sur un sentier au sud-ouest de Hermel lorsque nous avons vu une lumière à distance (...). Nous avons pensé que c'étaient des voleurs de voitures : nous avons échangé des coups de feu avec les ravisseurs durant vingt minutes et ils se sont enfuis en abandonnant M. Brian, allongé par terre, menottes aux poignets. »*

« Brian, ont indiqué les Dandache, *nous a indiqué qu'il avait été conduit ainsi sur place, les yeux bandés, après avoir traversé de nombreux points de contrôle. »* Il fut hébergé le reste de la nuit par le clan Dandache — dont de nombreux membres appartiennent au Parti arabe démocratique, d'obédience syrienne, — qui le confia, le lendemain, à des responsables syriens au Liban.

« Je ne sais pas qui m'a enlevé »

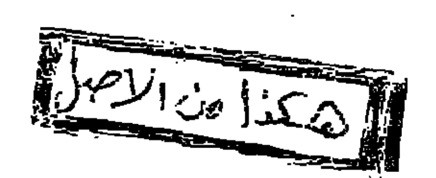
Auparavant, l'enseignant avait brièvement relaté sa captivité à un correspondant local de l'agence américaine AP. *« Je ne sais pas qui m'a enlevé ; je n'ai vu aucun autre otage français et je n'ai pas d'information les concernant. Depuis le moment où j'ai été enlevé, je n'ai vu aucun visage. »* L'enlèvement a eu lieu dans la soirée de mardi. *« J'étais devant un fleuriste de la rue Makdissi, près d'Hamra. Un homme armé, portant une épaisse barbe noire, est venu vers moi et m'a dit, en anglais, de ne pas parler et de ne pas crier (...). Il m'a poussé dans le coffre d'une Renault. La voiture a roulé pendant environ une heure et demie, puis elle s'est arrêtée et ils m'ont mis dans le coffre d'une autre voiture, plus grosse (...). Nous nous sommes retrouvés dans une maison et ils m'ont demandé si j'étais militaire ; ils m'ont ensuite accusé d'être un espion. J'avais les yeux bandés pendant tout ce temps-là et je n'ai pu voir aucun visage ; je ne sais pas qui ils sont, si ce sont des musulmans chiites ou pas. »*

« Les ravisseurs, assure Michel Brian, *ont été aimables. Ils ne m'ont maltraité en aucune façon. J'avais tout ce dont j'avais besoin ; j'ai eu besoin d'un médicament qu'ils sont allés m'acheter. Ils m'ont donné un journal à lire et je pouvais écouter la radio et me déplacer librement dans la pièce où j'étais. » « Cette nuit*, poursuit le professeur, *à environ deux heures du matin, mes gardiens m'ont bandé les yeux (...) et m'ont fait asseoir sur le siège arrière d'une voiture. On a roulé quelque temps (...) puis il y a eu des coups de feu, mes ravisseurs se sont affolés, la voiture s'est arrêtée ; ils m'ont tiré à l'extérieur et mis au fond d'un fossé (...) avant de repartir à toute vitesse. Trois hommes sont alors arrivés, m'ont enlevé le bandeau, détaché les mains ; j'ai compris qu'ils étaient là par hasard, qu'ils chassaient, et je suis alors monté dans leur voiture pour aller chez eux. »*

L'enlèvement avait été revendiqué par un groupe jusqu'alors inconnu, l'Organisation islamique Seffine, du nom d'une bataille qui a consacré la rupture entre musulmans sunnites et chiites en 657. Le groupe n'a formulé aucune revendication, se bornant à indiquer qu'il procédait à *« un interrogatoire »* de l'otage.

Michel Brian devrait regagner directement la France, ce samedi dans la soirée, sans retourner à Beyrouth, où la journée de vendredi a été marquée par une nouvelle disparition, celle d'un enseignant irlandais de l'université américaine, M. Brian Keenan, dont les proches pensent qu'il a été enlevé. D'autre part, dans un communiqué, le mouvement palestinien Fath, que dirige M. Arafat, a annoncé qu'un de ses principaux responsables au Liban, M. Radji an Najani, avait été enlevé par des inconnus près de Beyrouth. — *(AP, AFP, Reuter.)*

[NDLR. — Dans notre dernière édition du 12 avril, une erreur de transcription nous a fait attribuer à l'AFP la première information annonçant la libération de M. Brian, qui avait, en fait, été donnée par l'agence américaine AP.]



MONSIEUR ET CHER DINOSAURE...

entretien avec Philippe Taquet

Le Muséum d'histoire naturelle aura bientôt deux cents ans. Le grand âge n'est pas pour intimider son nouveau directeur, Philippe Taquet, quarante-six ans, paléontologue, spécialiste des dinosaures, qui nourrit à l'égard de l'institution une vieille passion et forme pour elle de nombreux projets.

« VOUS êtes, à quarante-six ans, le plus jeune professeur du Muséum national d'histoire naturelle, et son nouveau directeur depuis juillet 1985. Paléontologue, vous êtes un spécialiste des dinosaures. Quelle est votre histoire personnelle ?

– J'ai failli devenir ingénieur et étudier comme mon père à l'école textile de Mulhouse. Mais j'ai toujours été attiré par les sciences naturelles. Enfant, je ramassais des fossiles le long des chemins. Après avoir passé une licence de géologie à la Sorbonne et consacré un diplôme universitaire aux ossements des mammifères, j'ai eu la chance d'aller étudier, à vingt-quatre ans, puis en de nombreux séjours pendant huit années, un site de reptiles fossiles découvert au Niger. Depuis, j'ai visité plus de quarante-cinq pays en tant que chercheur au CNRS, ou avec d'autres collègues des musées du monde. Toujours à la chasse aux dinosaures.

– La paléontologie – et plus spécialement l'étude des dinosaures, est-ce aujourd'hui une recherche d'« avant-garde » ?

– En un sens, oui... Même s'il faut remarquer que la science a mis du temps à se défaire du mythe du dinosaure. Je vais vous donner un exemple récent : le dernier dinosaure que j'ai eu l'occasion d'étudier, en 1980, au Maroc. Les services géologiques des Mines et la Société de zoologie du Maroc souhaitaient réaliser une carte géologique, pour faire l'inventaire de terrains qui affleurent le Haut Atlas. Un collègue suisse cherchait à établir l'âge de certains ossements. J'y suis allé et on a trouvé un dinosaure entier. Une chance ! En effet, à l'origine, on ne partait pas pour le plaisir d'étudier des dinosaures, mais pour dater des couches de terrain.

» Ce dinosaure est aujourd'hui présenté à Rabat dans un musée et permet de faire comprendre au public marocain l'importance des sciences de la Terre dans la vie d'un pays. Comprendre la géologie d'une région, ce n'est pas seulement connaître ses substances utiles, comme le pétrole, c'est aussi saisir son histoire.

» La découverte d'un dinosaure n'a pas seulement des retombées scientifiques, mais culturelles. Au Niger, à Niamey, l'exposition d'un dinosaure fossile eut un grand retentissement : cela permit aux visiteurs de s'interroger sur l'histoire de leur continent. Et de savoir que l'Afrique était soudée à l'Amérique du Sud il y a 110 millions d'années, puisque les dinosaures étaient « terrestres » et qu'ils ne pouvaient traverser l'océan à la nage. Cette étude contribue à dater la séparation des continents, et celui où les espèces deviennent différentes d'un continent à l'autre.

– Les dinosaures aident à comprendre le futur ?

– Oui, cela peut paraître paradoxal, mais il est exact, comme on l'a dit, que la compréhension du passé permet de mieux saisir le présent. C'est aussi une façon de relativiser le temps géologique. Quant à l'histoire des civilisations, l'idée de la fragmentation des continents introduite il y a vingt ans par la théorie de la technique des plaques a changé la façon de penser des gens.

– La paléontologie ne résume pas les activités du Muséum, dont on va fêter bientôt le deux centième anniversaire. Quelle est la modernité de cette institution ?

– C'est avant tout un creuset de vocations pour des biologistes, des forestiers, des géologues, des explorateurs, qui ont trouvé leur voie ici en visitant les galeries. Jean Rostand, François Jacob, pour ne citer qu'eux, ont fréquenté le Muséum. Au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, les étrangers venaient en nombre écouter les cours. Aujourd'hui, alors que des musées inspirés par cette expérience existent, des chercheurs viennent se former ici.

» La modernité, c'est aussi un certain nombre de découvertes scientifiques, comme la relation, l'interface biologie-chimie actuellement développée au CNRS par un professeur du Muséum, Claude Helène, un bio-physicien.

– Votre nomination au poste de directeur correspond à peu de mois près à un changement de statut du Muséum. Le premier avait été rédigé en 1793... Est-ce une rupture ?

– Si on n'avait rien modifié depuis deux siècles, c'est peut-être simplement que cela fonctionnait bien. Il y a tout de même eu un statut intermédiaire concernant le rôle des professeurs du Muséum en 1891...

» Mais c'est vrai que l'établissement possédait une structure assez simple. Seulement, le Muséum et la recherche ont évolué. A l'origine, les laboratoires n'avaient qu'un professeur, avec un ou deux assistants. Aujourd'hui, il y a une trentaine de chercheurs par laboratoire. Au fil des ans, le Muséum est devenu une énorme entreprise accueillant des millions de visiteurs et fonctionnant avec quinze cents personnes. Il doit faire face à de nouvelles missions ; il a donc été nécessaire de s'adapter et de créer des structures intermédiaires pour gérer l'ensemble.

» Ce qui pose un problème, et reste en débat, est de savoir comment faire participer les personnels à l'administration, à la gestion de l'entreprise. Un problème qui n'est pas propre au Muséum. Il faut trouver une structure de fonctionnement plus démocratique et plus efficace. Mais les structures ne sont pas plus importantes que les personnes.

– En 1793, le but principal du Muséum était *« l'enseignement public de l'histoire naturelle prise dans toute son étendue »*. Le changement de statut entraîne-t-il un changement d'orientation des activités du Muséum ?

– Non, les missions restent les mêmes : recherche ; divulgation des connaissances à l'usage de tous les publics ; conservation du patrimoine national dans le domaine de l'histoire naturelle et des sciences humaines.

» Au-delà, et avec la création du Musée de l'homme, rattaché au Muséum, c'est aussi l'ensemble de l'évolution de la Terre, de la vie, de la place de l'homme dans la nature dont il est question ; en termes de dynamique et pas seulement d'état des lieux.

– Quelle est la place du Muséum parmi les autres établissements de même type dans le monde ?

– On ne le sait peut-être pas assez, mais le Muséum est l'un des trois grands établissements du monde avec la Smithsonian Institution de Washington et le British Museum de Londres. Et si celui-ci est le premier pour l'entomologie (surtout les papillons), nous possédons à Paris la première collection mondiale de poissons. Historiquement, l'anatomie comparée, la paléontologie, la minéralogie, se sont développées au Muséum. Voilà pourquoi nous possédons les collections les plus abondantes et les plus diversifiées depuis les dix-huitième et dix-neuvième siècles.

» Chaque année, nous avons la visite de plusieurs centaines de chercheurs du monde entier, qui viennent, parmi d'autres choses, consulter nos herbiers. Notons au passage que le premier porc-épic à avoir été décrit scientifiquement se trouve au Muséum ; quand un chercheur travaille sur cet animal, il doit venir ici consulter le spécimen qui a servi de référence lors de la première description.

» Il y a en moyenne trois cents chercheurs qui passent chaque année dans chacun des vingt-cinq laboratoires. A ces consultations, il faudrait ajouter les nombreuses correspondances, les envois de spécimens, et les contacts de nombreux réseaux de chercheurs du monde entier. Pour le secteur paléontologie seulement, nous avons des relations suivies avec quarante-cinq pays. Le Muséum est devenu une espèce de carrefour pour les sciences naturelles ; pour les sciences humaines également.

– Quel est l'usage des collections diverses du Muséum. Est-ce un simple « conservatoire » destiné aux chercheurs ?

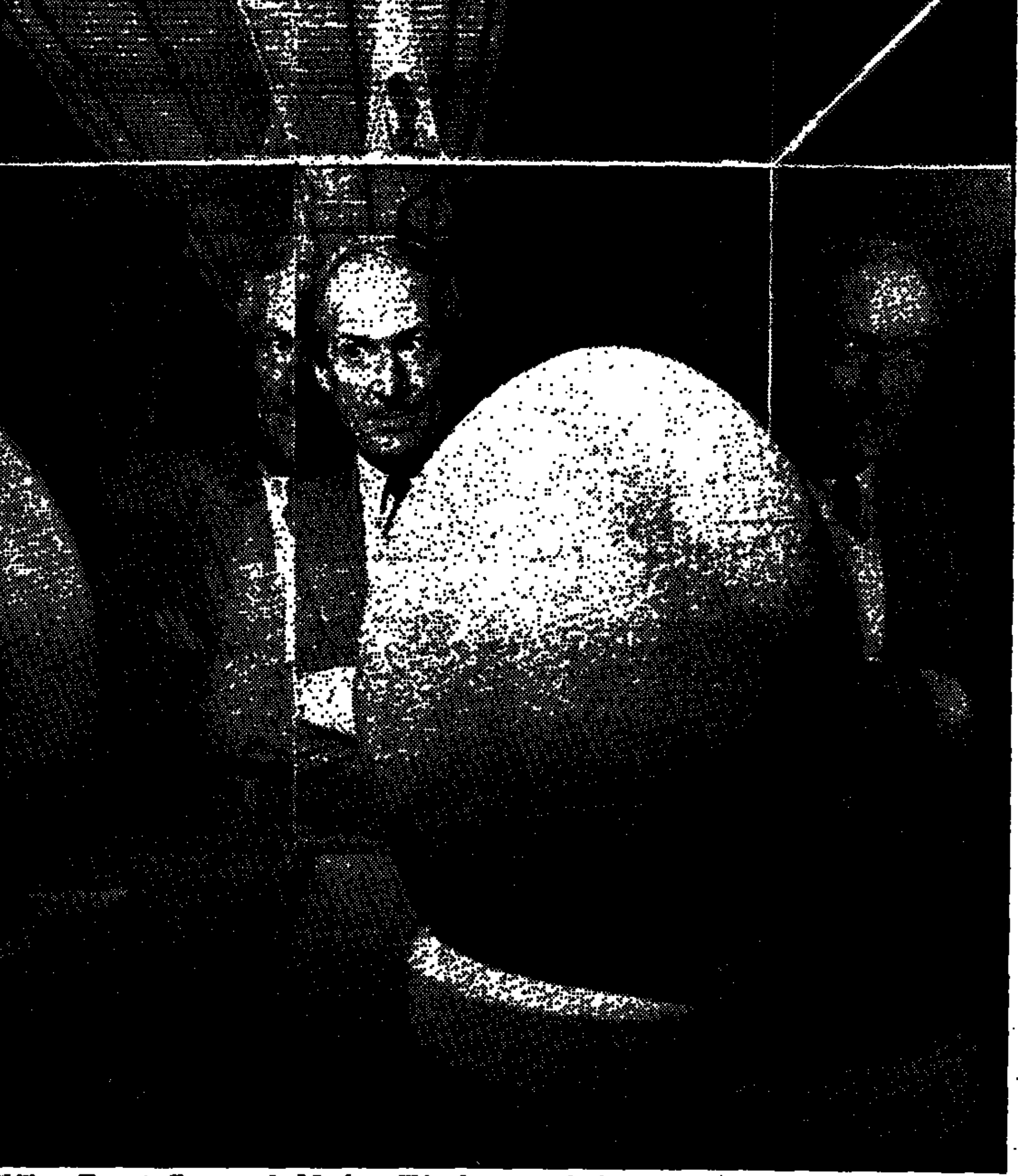
– Il faut savoir que l'on ne stocke pas seulement pour le plaisir de stocker. Il s'agit d'avoir des banques de données constamment mises à disposition pour divers usages. Par exemple, quand on a donné aux chalutiers soviétiques l'autorisation de pêcher dans les zones économiques exclusives françaises, aux Kerguelen ou ailleurs, il fallait savoir quels poissons pouvaient être pris. Eh bien, les références des poissons, on les a trouvées au Muséum, qui suit depuis des années les prises pour savoir, d'un point de vue écologique, quelles espèces sont susceptibles d'être pêchées.

» Si des pisciculteurs ou des aquaculteurs veulent introduire des espèces d'écrevisses nord-américaines dans les rivières françaises, il est intéressant de connaître les conséquences écologiques éventuelles de cette introduction. Il suffit de venir consulter ici un spécialiste des crustacés ou des écrevisses sert non seulement le Jardin des plantes et ses laboratoires, mais aussi pour savoir si l'expérience est viable ou non. Voilà, je pense, des applications et des interventions tout à fait concrètes à partir des ressources du Muséum.

– La gestion du Muséum est lourde, d'autant que son budget sert non seulement le Jardin des plantes et ses laboratoires, mais aussi le zoo de Vincennes ou le Musée de l'homme du Trocadéro. Les crédits accordés dans le cadre des « grands équipements » de la capitale seront-ils suffisants pour dynamiser l'ensemble ?

– Il est clair pour tous que le Muséum doit se moderniser. L'inauguration en février dernier de la zoothèque a permis d'améliorer les conditions de conservation des collections animales. Une des décisions les plus pressantes aujourd'hui est la réouverture de la galerie de zoologie du Muséum.

» C'est un non-sens que le bâtiment abritant la galerie, situé en plein cœur de Paris, ait été fermé au public depuis vingt ans. C'est absurde et scandaleux. Normalement la galerie devrait être réouverte en 1989 pour la célébration du deuxième centenaire de la construction du bâtiment. En attendant, dans le même lieu on va bientôt ouvrir au public, symboliquement, la galerie des oiseaux.



XAVIER LAMBOURS

Philippe Taquet, directeur du Muséum d'histoire naturelle. Dans la vitrine, œuf fossile d'aépyornis sorte d'autruche géante qui vivait à Madagascar il y a dix mille ans.

– Quelles sont les autres améliorations de fonctionnement prévues à court terme ?

– A l'automne prochain, on doit ouvrir un pavillon d'accueil pour le public afin de lui présenter nos activités de façon plus complète et sous forme de documentation... Une des autres tâches importantes est la rénovation du grand amphithéâtre pour en faire un centre de rencontres, de colloques, et aussi un véritable lieu d'enseignement populaire.

» Vers la fin de l'année, nous souhaitons montrer la présentation définitive de l'exposition de cristaux géants avec l'ouverture de la salle du trésor du Muséum ; il sera possible de voir une partie du Trésor des rois de France. Un trésor, peu de gens le savent, qui a été arraché par le Muséum au moment du partage des biens de la Couronne – alors que le Louvre le réclamait. Les professeurs du Muséum ont fait valoir que ces diamants étaient... des cristaux. Jusqu'à maintenant nous n'avions pas pu, pour des raisons de sécurité, les présenter. Nous exposerons d'autres collections prestigieuses venues d'autres musées, comme le Musée de l'or de Lima, au Pérou, par exemple.

– Mise à part la rénovation vitale du patrimoine immobilier, le Muséum ne souffre-t-il pas d'un manque de personnel ?

– Il est certain que le développement du Muséum et la rénovation du musée nécessitent de nouveaux personnels. Sinon, on n'arrivera pas à avancer dans la refonte de l'ensemble. Actuellement, avec les réductions de postes de techniciens dans l'éducation nationale, deux postes nécessaires sur trois sont gelés. Le personnel n'est pas toujours remplacé.

» Si l'on rouvre la galerie de zoologie, il faudra de nouveaux gardiens, un muséologue, soit à peu près quatre-vingts personnes ; sans quoi l'ensemble ne pourra pas fonctionner. Faute de gardiens, la galerie de paléobotanique est fermée au public ; tout comme la galerie de minéralogie, le dimanche matin. Il faut restaurer notre patrimoine, mais il faudra aussi pouvoir le présenter.

– Côté enseignement et recherche, des postes sont également en attente de nominations ?

– Oui, il y a vingt-six postes vacants, dont trois de professeurs. Ceux-là devraient être nommés dans les mois à venir. On m'en a donné l'assurance. J'aimerais pouvoir créer, d'autre part, des postes nouveaux et, particulièrement, une chaire d'histoire des sciences, qui fait défaut. C'est une absence tout à fait regrettable. Il vient de s'en créer une à Genève...

– Le Muséum n'a-t-il pas trop été oublié par les pouvoirs publics, et particulièrement par son autorité de tutelle, le ministère de l'éducation nationale ?

– Sans doute. Mais l'éducation nationale a eu pendant longtemps d'autres priorités, comme la construction des lycées, des collèges... On aurait sans doute pu faire un effort parallèle pour les musées. Il faut aussi ajouter que les gens du Musée ont peut-être été trop confiants, et ont mis du temps à prendre conscience du péril qui menaçait l'établissement.

» Cette prise de conscience est faite. Il aurait peut-être fallu imaginer plutôt la nécessaire valorisation du « produit » qu'il offrait. Mais on demandait aux chercheurs de faire de la recherche, de la conservation ; ce qu'ils faisaient... Il est difficile à un spécialiste des coléoptères de se transformer rapidement en agent de marketing...

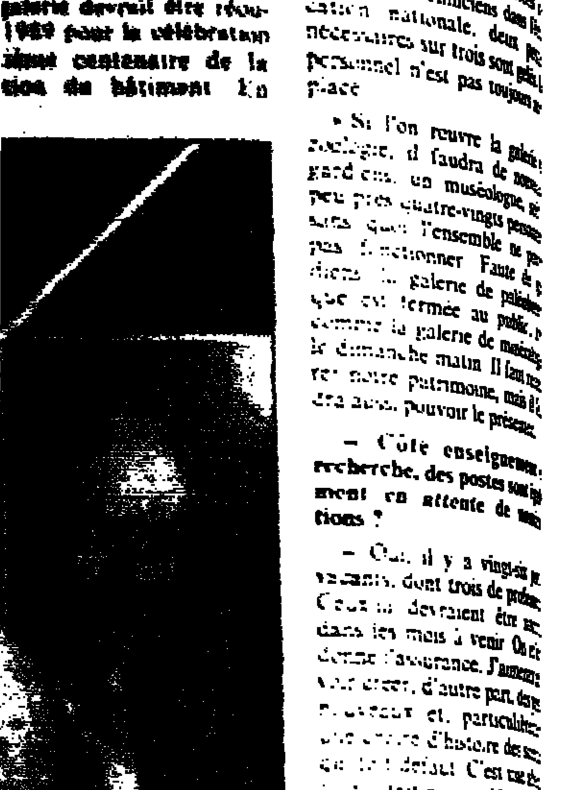
– Pensez-vous que le Muséum est sorti de la crise ?

– Je crois, avant tout, qu'il est nécessaire de souligner que notre établissement n'est pas un lieu coupé du monde, des idées, de la vie. Ses galeries avaient fasciné les surréalistes et récemment Joseph Losey y avait été séduit jusqu'à y tourner une scène de son film *la Truite*. Une étudiante, il y a peu, est venue faire une thèse d'art à partir des documents contenus dans notre photothèque.

» L'ensemble du Muséum, avec tous ses lieux différents, est sans doute unique en Europe. C'est un instrument vivant. Mais à l'heure où l'on va fêter, en 1988, le deuxième centenaire de la mort de Cuvier, l'un des fondateurs de la paléontologie, je trouve dommage que la dernière et excellente biographie éditée sur lui l'ait été en Grande-Bretagne, alors que la correspondance inédite que nous possédons va seulement pouvoir être publiée en France, grâce à une récente bourse du CNRS...

» Ce qui est certain, c'est que maintenant tout le monde est conscient de l'importance de cette institution, l'équivalent du Louvre pour les sciences naturelles. Qui songerait à supprimer le Louvre ? »

Propos recueillis par
BERNARD LEFORT.



CORÉE DU SUD

ALORS que l'on célèbre cette année, à Paris et à Séoul, le centième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Corée, la visite officielle dans la capitale française du président Chon Doo-hwan, du 16 au 18 avril, vient, avec celles effectuées à Londres, à Bonn et à Bruxelles, consacrer la place grandissante de la Corée du Sud dans les affaires internationales.

Quelque vingt ans après le voisin japonais, lui aussi relevé de ses ruines en un temps record et propulsé vers des sommets, on parle du « modèle » économique sud-coréen. Comme Tokyo hier, Séoul, en proie aux bétonneuses, aux embouteillages et à la consommation, attend la grande consécration des Jeux olympiques en 1988.

Pays rude mais chaleureux, la Corée du Sud n'est que la moitié d'une nation déchirée il y a plus de trente ans par la guerre. Elle vit au rythme de formidables télescopages entre modernité et tradition. A portée de canon du Nord communiste, elle cherche, obstinément mais souvent dans les larmes et dans le sang, la voie de la démocratie. Revers des succès, elle reste en liberté surveillée, encadrée par la police et par l'armée. Régulièrement, répression et arrestations viennent annuler les velléités d'ouverture. Le président et sa Constitution restent pourtant les cibles d'un vaste mouvement d'opposition.

A l'étranger, on ne connaît trop souvent de la Corée du Sud que quelques données, quelques clichés : guerre des hommes, des idéologies, des produits. Le dossier qui suit s'attache à d'autres réalités.

R.-P. P.





***Danse* et *Lutte* par Kim Hong Do (Musée national, Séoul) peintures du dix-huitième siècle illustrant des scènes de la vie populaire en Corée.**

DERRIÈRE LA CROISSANCE, LE PASSÉ

IL y a seulement vingt-cinq ans, personne ne se serait risqué à prédire à la Corée un bel avenir économique. Les images de la guerre de 1950 étaient encore dans les mémoires. Auparavant, aucun récit de voyageur, aucune étude connue, n'avait jamais signalé en Occident qu'il y avait là un peuple qui pourrait un jour faire parler de lui. La stagnation et la corruption des années d'après guerre confirmaient les jugements les plus pessimistes. Ce pays, décidément, allait continuer à végéter dans son petit coin d'Asie.

L'étonnement n'en est aujourd'hui que plus grand devant la soudaineté de son développement. Comment se fait-il, entend-on dire, que nous n'avions jamais, ou presque, entendu parler de ce pays ? La géographie enseignait bien l'existence; au nord-est de la Chine, de cette péninsule, dont les historiens soulignaient de leur côté l'importance stratégique. Avant le conflit récent de 1950-1953, elle avait déjà été l'enjeu de la guerre sino-japonaise de 1894-1895, puis de celle qui vit la victoire du Japon sur la Russie en 1904-1905.

Un simple regard sur une carte de l'Asie suffit d'ailleurs pour se convaincre que ni la Chine, ni le Japon, ni la Russie, maîtresse de la Sibérie, ne peuvent se désintéresser de la Corée. Elle est le centre du Nord-Est asiatique. Tracez sur votre carte deux lignes, l'une allant de Pékin à Tokyo, l'autre de Vladivostok à Shanghai. Elles se croiseront à Séoul.

La Corée ne serait-elle qu'un promontoire rocheux, vide d'habitants, que cela resterait vrai. N'est-ce pas ainsi au demeurant qu'on se bornait à en parler jusqu'à il y a peu ? Comme si ce pays n'avait d'intérêt que celui que lui conférait une situation *géographique exceptionnelle*. Pour la Chine, l'engouement en Europe remontait au Siècle des Lumières et on se passionnait déjà en France pour l'art japonais bien avant la première guerre mondiale. Rien de tel pour la Corée: Les spécialistes eux-mêmes, à de rarissimes exceptions près, ignoraient totalement ce pays. Dans leurs études sur la pensée, les religions, les arts ou les techniques de l'Asie, ils sautaient à pieds joints de la Chine au Japon et vice versa. Comme si effectivement il n'y avait eu entre les deux qu'une langue de terre inhabitée ou peuplée tout au plus d'aborigènes incapables d'exercer une influence quelconque.

Bien présents

Aujourd'hui, les Coréens sont là, *bien présents*. Personne ne les avait vus venir ni entendus arriver. La surprise qui accueille leur entrée sur la scène internationale est à la mesure de l'ignorance où l'on était resté à leur égard, ignorance qui était particulièrement épaisse, mais qui n'était pas sans causes ni même sans excuses.

Tout d'abord, la Corée est un petit pays, coincé entre deux grands, lesquels attirent, depuis longtemps et à juste titre, l'attention et finissent même par l'accaparer.

L'unification de la péninsule au septième siècle avait été faite par les sudistes de Silla, peu attirés par les froides étendues du Nord, qui faisaient pourtant jusque-là partie intégrante de l'un des royaumes coréens qu'ils avaient vaincus, celui de Koguryo. Ils ne cherchèrent pas à conserver la Mandchourie orientale. Il manque depuis lors, au cœur du Nord-Est asiatique, un pays assez puissant, par la population comme par la surface qu'il occupe, pour tenir tête par lui-même à l'immense Chine et à l'entreprenant Japon, et pour résister à la poussée des occupants de la Sibérie vers les mers chaudes.

La superficie de la Corée actuelle est à peine la moitié de celle de la France. A l'échelle de l'Europe, ce serait loin d'être négligeable. Comparée à celle des géants qui l'entourent, c'est très peu. La Corée se sent toujours menacée dans son existence même par sa petitesse. Dans le domaine de la culture, elle est dissimulée aux regards par l'ombre que lui font ses deux grands voisins chinois et japonais.

Petit pays, la Corée a longtemps cru que, pour vivre sinon heureuse du moins tranquille, il lui suffisait de vivre cachée. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, notamment, au spectacle des empiétements croissants des Occidentaux en Chine, elle avait cru qu'elle pourrait échapper aux mêmes avanies en se repliant dans sa carapace et en fermant ses frontières. A l'heure même où le Japon, soumis aux mêmes sollicitations, fit un choix décisif, qui s'avéra être le bon, *elle fit le mauvais.*

Quand il lui fallut bien s'ouvrir, ce fut à un Japon modernisé et agressif, qui, en 1910, finit par l'annexer purement et simplement et en fit le marchepied d'autres conquêtes. Les Japonais maintinrent la Corée à l'abri des regards et s'efforcèrent, surtout à partir des années 30, de japoniser le peuple coréen. Ils n'avaient donc pas intérêt, cela va sans dire, à ce qu'à l'étranger on prenne conscience de l'originalité de ce pays.

DANIEL BOUCHEZ.

(Lire la suite page XII.)

LE SANG DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

LA France et la Corée vont fêter cette année le centenaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, de relations officielles. Pourtant, les deux nations ont eu à se connaître depuis plus d'un siècle.

C'est incontestablement le catholicisme qui obligea la France à s'intéresser directement à la Corée. Les grandes lignes de cette religion furent connues en Corée grâce à une traduction chinoise des *Véritables principes sur Dieu*, du Père Mateo Ricci, et ce, dès la fin du dix-septième siècle. Une communauté catholique se développa alors de façon autonome, donnant naissance à *« une fausse hiérarchie ecclésiastique »*. Toutefois, les choses furent remises en ordre après une intervention de l'évêque de Pékin.

Peu ou même mal tolérée par le gouvernement coréen, cette petite communauté catholique connut des vicissitudes et fut victime au début du dix-neuvième siècle, de persécutions. Elle réussit cependant à se maintenir et reçut en 1836 et en 1837 l'aide de missionnaires français envoyés par la Société des missions étrangères de Paris. Arrêtés en 1839, ils furent jugés et exécutés. La nouvelle n'en fut connue en Chine que bien plus tard (...), et ce n'est qu'en 1842 qu'une demande d'explication fut adressée au gouvernement coréen, mais sans résultat.

L'échouage d'un baleinier français sur les côtes coréennes en 1851 donna l'occasion d'une rencontre entre des fonctionnaires locaux et M. de Montigny, consul de France à Shanghai. Energique et dynamique il proposa à plusieurs reprises de monter une expédition punitive contre la Corée, soutenu par M. de Bourboulon, représentant du gouvernement français en Chine, convaincu lui aussi qu'il fallait prouver *« aux petits tyrans locaux (...) qu'on n'insulte pas impunément au nom de la France en répandant à plaisir le sang de ses sujets »*.

Malgré *« la sollicitude du gouvernement du prince-président, qui se proposait d'examiner ce sujet important »*, rien ne fut entrepris.

Pendant ce temps, de nouveaux missionnaires français pénétrèrent sur le sol coréen, et le catholicisme connut une relative tolérance. On note quelques appels de religieux français pour que le gouvernement français intervienne en Corée et obtienne pour les missionnaires la liberté de prêcher et d'évangéliser, ainsi qu'un terrain convenable à Séoul pour y établir un établissement religieux, mais le gouvernement français préfère s'abstenir de toute action ; pourquoi, en effet, envoyer en Corée des émissaires, appuyés par un mouvement de la flotte sur les côtes coréennes, qui risquerait de donner vie à l'animosité contre les missionnaires ?

C'est alors que se produisit un changement radical à l'égard des catholiques. Depuis plusieurs années les Russes tentaient de nouer des relations avec les Coréens, mais sans succès. Leur dernière tentative, en 1865, accentua un mouvement de réclusion qui existait déjà en Corée et qui fit considérer missionnaires et catholiques comme des agents de l'étranger.

Au printemps 1866, plusieurs missionnaires français sont arrêtés puis exécutés. Lorsque la nouvelle est connue de M. de Bellonet, chargé d'affaires à Pékin, celui-ci décide de *« ne pas laisser impuni un aussi sanglant outrage »*. Et il ajoute : *« Dans quelques jours, nos forces militaires vont marcher à la conquête de la Corée, et l'empereur, mon auguste souverain, a seul aujourd'hui le droit et le pouvoir de disposer suivant son bon plaisir du pays et du trône vacant. »* Il estimait, en effet, que le roi de Corée n'était plus digne de gouverner.

« Napoléon III, mon auguste souverain, disposera selon son bon plaisir du trône vacant »

L'expédition conduite par l'amiral Roze n'eut lieu qu'à l'automne. Elle se déroula en deux phases : au mois de septembre, des navires longèrent les côtes de l'île de Kanghwa et remontèrent une partie du fleuve Han, qui baigne Séoul. Après cette phase exploratoire, une expédition plus importante arriva au mois d'octobre. L'île de Kanghwa fut prise sans problèmes, mais quelques jours plus tard des soldats français furent tués dans une embuscade et, craignant une résistance coréenne qui n'était pas prévue et, estimant que la leçon donnée était suffisante, Roze décida de rembarquer ses troupes. Cela permit aux Coréens de crier victoire et de se présenter comme plus forts que les Chinois, qui, eux, n'avaient pas su vaincre les diables occidentaux. Cette malheureuse expédition renforça le gouvernement français dans son attitude de réserve.

D'autres pays cherchèrent à traiter avec la Corée. Après plusieurs tentatives et à force d'intimidations, le Japon fut le premier à réussir en 1876. Les Américains à leur tour commencent à négocier et signent un traité de commerce et d'amitié en 1881. Ils sont suivis par les Anglais en 1883, les Allemands et les Russes en 1884. Les Français observent toutes ces démarches diplomatiques, mais ce n'est qu'en 1882 qu'une première approche de la Corée est faite : un envoyé français va à Séoul avec une recommandation chinoise pour y sonder les intentions coréennes. Il ne semble pas y avoir d'obstacle, et la France espère pouvoir obtenir la rédaction d'un traité qui, à la différence des précédents, reconnaisse l'œuvre des missionnaires.

Luttes d'influence

Les négociations sont longues et laborieuses car les garanties réclamées pour les missionnaires constituent une pierre d'achoppement. Le traité est finalement signé le 4 juin 1886. Y est reconnu, pour les Français, le droit de circuler dans le pays, d'apprendre et de professer la langue écrite et parlée. Les missionnaires trouveront ce texte insuffisant. Il leur permettra cependant d'évangéliser facilement et surtout de faire passer leurs plaintes contre les Coréens par une voie officielle.

La Corée est, à cette époque, le lieu d'une lutte d'influence. C'est un pays qui a besoin d'être modernisé, et les Etats avec lesquels elle a signé des traités lui proposent d'engager des conseillers étrangers. On verra ainsi le Japon s'opposer à la Chine puis à la Russie, et, pour une moindre part, aux autres nations jusqu'en 1905, où il réussit à faire signer un traité de protectorat à la Corée, s'imposant ainsi à peu près dans tous les domaines et éliminant tous les étrangers qui pouvaient faire obstacle à ses visées expansionnistes.

La France va donc jouer un rôle modeste. Elle assurera, bien sûr, la protection des missionnaires, exigera châtiments et réparations lorsqu'ils auront à subir les exactions de fonctionnaires peu scrupuleux et favorisera leurs déplacements dans l'intérieur du pays (...). Néanmoins, comme les autres nations, elle proposera parfois ses services au roi de Corée, qui, tantôt les acceptera, tantôt même les sollicitera, voyant en la France un pays moins âpre au gain.

Il sera fait appel à un architecte qui aura la charge des palais royaux, à un conseiller juridique qui aura pour tâche de réformer le code pénal, à un fonctionnaire des postes qui organisera les postes coréennes, permettant ainsi à la Corée de devenir dès 1900 membre de l'Union postale universelle. D'autres projets furent moins heureux.

C'est là peu de chose, dira-t-on. Et c'est en partie vrai. Cela tient sans doute à ce que la France ne considérait pas la Corée à cette époque comme un marché important, et lorsque les diplomates en poste à Séoul firent appel à des entreprises françaises, celles-ci, en dehors de quelques rares exceptions ne manifestèrent pas beaucoup d'enthousiasme. Et, quand elles le firent, elles se heurtèrent très souvent aux Japonais, qui, considérant la Corée comme une chasse gardée, firent tout ce qui était en leur pouvoir pour les contrecarrer.

La colonie française n'était pas non plus très importante : vingt-neuf personnes en 1893, quatre-vingt-treize en 1906 (dont quarante-cinq missionnaires et trente-deux religieuses et enfants). La mainmise totale du Japon sur la Corée en 1910 allait réduire cette colonie et éliminer peu à peu pratiquement tous les intérêts français.

Ce n'est qu'en 1948 que les relations diplomatiques furent renouées avec la République de Corée.

MARC ORANGE.

Échanges culturels

A l'occasion du centenaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-coréennes, la République de Corée (Sud), qui a déjà organisé en février, au centre culturel coréen de Paris, une exposition de calligraphie, présentera notamment au cours des prochains mois les manifestations artistiques et culturelles suivantes :

— Exposition de Maedup, l'art des nœuds ornementaux à l'espace Pierre-Cardin, du 10 au 29 avril. Cette exposition est organisée par l'association France-Corée, sous le patronage du ministère des affaires étrangères et du Comité français pour le centenaire.

— Concert donné par des musiciens coréens au Théâtre du Rond-Point le 24 juin. Ces musiciens sont les cinq meilleurs solistes coréens qui travaillent en Europe et aux USA. Il s'agit du trio Chung, composé de Myong-Hoon (piano), Myong-Wha (violoncelle), Kyung-Wha (violon) ainsi que de MM. Paik Kun-Woo (piano) et Kan Dog-Suk (violon). — Exposition philatélique coréenne au Musée de la poste à Paris, du 27 mai au 17 juin.

— Exposition de peinture coréenne contemporaine au Grand Palais, Salon des artistes français (mai-juin).

— Semaine du film coréen à la Cinémathèque française dans le courant du deuxième semestre.

— Représentation d'une troupe nationale de danse et musique traditionnelles en juin, à Paris.

De plus, on envisage l'échange de l'orchestre coréen Korean Broadcasting System et de l'Orchestre national de France. Enfin en juin 1986, une place dans le quatorzième arrondissement de Paris sera baptisée Séoul.

PARIS-SÉOUL le temps de la maturité

POUR toute une génération d'intellectuels coréens, la France a représenté le centre de la culture mondiale. Sa littérature, ses penseurs et ses créations artistiques ont exercé une fascination profonde sur des écrivains et des penseurs jouissant d'un grand prestige dans cette nation à la longue tradition confucéenne. Curieusement, les intellectuels coréens ont découvert dans la civilisation française une passion commune pour la dialectique : même s'ils n'étaient pas forcément au fait de la logique cartésienne, ils n'en admiraient pas moins son contenu philosophique.

Au début de la guerre de Corée, dans les années 50, de nombreux écrivains coréens furent influencés par l'existentialisme des œuvres d'Albert Camus et de Jean-Paul Sartre ; deux maîtres à penser dont les livres furent vendus à des dizaines de milliers d'exemplaires. Certaines prises de position de Sartre en faveur des écrivains coréens contribuèrent aussi à donner de la France l'image du pays de l'engagement. En outre, les débats littéraires autour de l'existentialisme reflétaient le sentiment de vide qu'éprouvaient des millions de Coréens à la vue des ruines de la Corée ; ce pays qui était le leur et qu'ils avaient détruit tout au long de trois années de conflit meurtrier.

L'intérêt pour la culture et la civilisation françaises s'est enrichi depuis la guerre d'autres éléments : la politique étrangère du général de Gaulle ; le souci d'indépendance de la France, à l'égard tant des Etats-Unis que de l'URSS ; les idées et le renforcement de la gauche ; les mutations sociales des dernières décennies (en particulier celle qui a suivi mai 1968) et l'évolution de son économie sont autant de sujets qui ont retenu l'attention. Cependant, restant souvent étrangers aux mutations qu'a connues la France depuis la guerre, de nombreux Coréens ont quelques difficultés à faire coïncider l'image traditionnelle de ce pays avec celle d'une nation moderne jouant un rôle dans les rapports Est-Ouest et dans le concert des pays industrialisés.

Grands couturiers

Toute évolution dans les perceptions prend du temps, ce qui explique que se perpétuent des clichés ; la France est le pays des artistes, des parfums et des couturiers de renom. *« Malheureusement, les Coréens ont l'habitude de cataloguer les nations : ainsi l'Allemagne est-elle le pays de la technologie et de la science alors que la France produit de la culture »*, estime un diplomate français à Séoul.

Les Coréens identifient la France à la culture. Mais ils n'en accusent pas moins les Français d'en manquer en traitant leur pays comme s'il s'agissait d'une extension simple de la Chine ou du Japon. *« La France a soudain découvert la Corée dans les années 1970, et encore uniquement comme un marché pour ses produits »*, note un diplomate coréen.

En fait, c'est une évolution politique quelque peu troublante pour les Coréens, qui a permis récemment aux deux pays de se *« découvrir »* réciproquement. Lorsque les socialistes arrivèrent au pouvoir en France, la première préoccupation à Séoul fut de savoir s'ils allaient donner suite à leur intention, formulée notamment par M. Mitterrand à Pyongyang, de reconnaître la Corée du Nord. Au cours de l'hiver 1985, lorsque la France, sans en avoir informé préalablement le gouvernement de Séoul, accorda le statut ambigu de *« délégation générale »* à la représentation commerciale nord-coréenne à Paris, la réaction au Sud fut vive et intempestive. Il est vrai que ce n'était pas le moment le plus opportun pour la France de faire un geste en faveur des communistes du Nord : elle était, en effet, en train de négocier plusieurs projets se chiffrant à des centaines de millions de dollars avec la République de Corée (Sud).

La réaction de Séoul fut sans doute aussi émotionnelle que prématurée ; les Coréens du Sud n'ont pas compris que c'était peut-être là une manœuvre permettant à la France de revenir sur les promesses anciennes de M. Mitterrand. Paris ne paraît pas avoir accordé une importance particulière à cet incident, mais il n'en a pas moins attisé la méfiance d'un bon nombre de personnalités à l'égard de la politique des socialistes français. A l'autre extrémité de l'éventail politique, les opposants ne cachaient pas leur déception devant le silence de la France sur la question de la violation des droits de l'homme en Corée du Sud, estimant Paris plus préoccupé par ses intérêts commerciaux que par la défense de valeurs dont, par ailleurs, la France affirmait hautement vouloir se faire l'avocat.

Cette courte période de tension eut néanmoins un résultat positif, car elle donna aux deux pays l'occasion de mieux se connaître. Parallèlement au développement des liens dans le domaine commercial et technologique, leurs relations ont atteint aujourd'hui une certaine maturité. Les Coréens ont le sentiment d'avoir fait une expérience instructive en traitant avec un gouvernement socialiste européen. Ayant réussi à éviter un rapprochement entre Paris et Pyongyang, Séoul réagirait sans doute de manière plus sereine si se produisait une tension similaire dans l'avenir.

La visite à Paris du président Chon Doo-hwan vise d'ailleurs plus à consacrer un changement d'atmosphère et une meilleure compréhension mutuelle qu'elle n'est dictée par des problèmes précis à résoudre. Il s'agit pour les deux gouvernements de réduire les barrières psychologiques qui peuvent encore subsister. Créer un climat facilitant l'accroissement des relations économiques est le seul véritable problème. *« Ce voyage en France consacre une ouverture symbolique. Il reviendra aux hommes d'affaires des deux pays de trouver les domaines de coopération, indépendamment des gouvernements »*, estime M. Yoon Suk Hon, ancien ambassadeur à Paris.

SHIM JAE HOON.
Chef du bureau de Séoul de la Far Eastern Economic Review.

Partenaires

La distance et les différences culturelles n'ont pas facilité les échanges commerciaux entre la Corée du Sud et la France, qui demeurent faibles (environ 750 millions de dollars). Leur développement, ainsi que la coopération dans le domaine des technologies, est donc devenu l'une des priorités, et ce sera l'un des thèmes des entretiens qu'aura le président Chon Doo-hwan avec MM. Mitterrand et Chirac.

En raison de l'intérêt qui commence à se manifester chez elle pour la Corée du Sud, la France a entrepris ces dernières années d'étoffer sa présence dans la péninsule et de réhausser son image, parfois même de manière agressive. La visite à Séoul, en 1985, de M. Fabius, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires, est symptomatique de cet effort.

Vu de la Corée du Sud, l'accroissement des relations économiques est une nécessité, plus encore qu'un objectif politique. Séoul, placée dans une situation de dépendance excessive par rapport aux Etats-Unis et au Japon, tant dans le domaine commercial que dans celui des technologies, se trouve dans l'obligation de diversifier ses partenaires, pour être en mesure de maintenir sa politique de croissance. Ces dernières années, la France a pris une place non négligeable dans le développement de l'économie coréenne : elle a fourni, par exemple, deux centrales nucléaires, des Airbus et elle participe à la construction d'une aciérie. Autant de contrats qui montrent que la Corée ne considère plus la France comme un simple producteur de parfums...

Pressions et opérations commerciales

Avec le développement de l'économie coréenne et le caractère de plus en plus sophistiqué de sa production, la France se trouve bien placée pour fournir des équipements et des technologies de pointe. Elle envisage, par exemple, la vente de trains à grande vitesse, d'équipements sportifs destinés aux Jeux olympiques et, surtout, de nouvelles centrales nucléaires. Le développement de la coopération dans le domaine technologique se heurte cependant à des conceptions parfois différentes de part et d'autre.

Soucieux d'élever la qualité de leur production dans les plus brefs délais, les Coréens exercent des pressions sur la France pour qu'elle opère des transferts de technologies dans le plus grand nombre de domaines possible. La France, de son côté, souhaite lier ces transferts à des opérations commerciales. Certains grands projets devront attendre le début des années 90 en raison de l'accumulation de la dette extérieure coréenne (45 milliards de dollars, soit plus de la moitié du PNB). Mais la baisse du prix du pétrole et des taux d'intérêt devrait permettre une nouvelle période de haute croissance. Dans une telle hypothèse, la France pourrait participer à plusieurs grands projets dans le domaine spatial ou des télécommunications.

Côté transferts de technologies, la France est appelée à assumer d'ici à l'an 2000 un rôle important : dans son effort de diversification, le ministère des sciences et technologies compte envoyer le tiers des chercheurs suivre des stages de formation en Europe de l'Ouest.

Un accord-cadre prévoit une collaboration pour la formation de chercheurs dans des domaines spécifiques : ainsi Sophia-Antipolis a passé un accord avec Daeduk Science Town, et l'Institut coréen pour les sciences et la technologie avec l'Institut Pasteur. Depuis 1985, une coopération s'est instituée, d'autre part, entre l'Agence coréenne pour la promotion des PMI et l'Association pour la promotion et le développement industriel (APRODI), côté français. Il s'agit de deux organismes épaulés par l'Etat qui visent à associer des PME dans des opérations de production *conjointe ou d'achat de licence*. En mars 1986, treize contrats de *joint ventures* et de vente de licences avaient été conclus. Selon M. Michel Holder, responsable de l'APRIODI à Séoul, une vingtaine d'autres sont en cours de négociation.

Ce type de coopération pose cependant des problèmes. L'appétit des Coréens, qui espèrent se tailler des parts du marché européen, provoque chez leurs partenaires la crainte d'un effet « boomerang ». Souvent dépourvus de moyens de financement et n'ayant pas une grande expérience de coopération avec des firmes étrangères, les Coréens ont tendance à oublier que les opérations doivent être profitables aux deux parties. Ou, à penser qu'une nation riche doit fournir gratuitement la technologie à un pays qui en manque.

Il faudra sans doute des années d'efforts avant que ces problèmes ne soient résolus. Au cours des dernières années, la France a cependant fait sa place en Corée, et elle apparaît désormais comme un partenaire offrant un grand potentiel de coopération économique. La visite du président coréen à Paris contribuera en tout cas à renforcer chez les Coréens la conscience que la France est une puissance industrielle.

S. J. H.



CORÉE DU SUD

Échanges culturels

UN CHAMANE POUR MILLE HABITANTS

EN 1980, le ministère de la culture et de l'information de la République de Corée faisait état de 31 740 pasteurs appartenant à différentes Eglises protestantes, de 22 260 moines bouddhistes et de 4 529 prêtres catholiques, pour ne citer que les trois groupes religieux les plus importants. Ces chiffres rendent mieux compte de l'importance de chaque groupe religieux que le nombre d'adhérents (12 000 000 de bouddhistes, 7 000 000 de protestants, 1 300 000 de catholiques), qui est toujours supérieur au nombre de pratiquants.

Aucune statistique ne tient compte de ce que Charles Haguenauer (1) appelait la *« religion populaire nationale »*, qu'il est plus courant de désigner sous le terme de chamanisme. Cependant, la plus importante des associations de chamanes et de devins déclarait regrouper 41 481 membres en 1984 – soit un pour mille Coréens environ, – nombre comparable aux 50 000 voyants, astrologues, exorcistes, marabouts recensés en France par le fisc. Cette association n'est pas un groupement religieux, mais un syndicat professionnel chargé de défendre les syndiqués contre les autorités qui tentent de supprimer les « superstitions ». Son titre – Association coréenne pour le respect des croyances et pour la victoire sur le communisme – vise à lui assurer leur bienveillance.

Le dernier chemin

Le chamanisme a été opprimé pendant des siècles. Sa résistance aux pouvoirs étatiques et à leur idéologie (bouddhique, puis confucéenne) montre qu'il est profondément enraciné dans la pensée coréenne. De plus, il est le dépositaire de la plus grande part de la tradition orale, des rythmes musicaux, des danses propres à la péninsule. Les cérémonies chamaniques sont comme des musées vivants du costume et de l'art culinaire, bref, de la tradition locale, régionale et nationale.

Les chamanes coréens s'appellent *moudang*, terme qui désigne les femmes chamans (les deux tiers de la profession), mais personne ne se permettrait d'utiliser ce terme dans la maison d'une chamane. On l'appelle « grande-mère » ou « tante ». Le terme *moudang* a presque toujours une connotation péjorative dans la mentalité coréenne, il est cependant couramment utilisé par les spécialistes comme terme générique.

Comment devient-on chamane ? Pour ceux qui appartenaient à une famille de chamanes dans une région où la fonction est héréditaire, il était autrefois bien difficile d'échapper à la profession. Dans la société traditionnelle, le chamane était placé dans la plus basse classe de la société à côté des bouchers, des prostituées, des acteurs et des moines bouddhistes. Personne ne veut devenir chamane. De même, dans les régions où les esprits descendent, la vocation est généralement rejetée au début, mais la répétition des signes de l'élection – rêves étranges, accidents, malheurs professionnels, maladies, mort de proches – fait que l'acceptation de l'appel des esprits est le *« dernier chemin »* praticable.

Ces esprits apparaissent principalement sous la forme de grand-père, de grand-mère, d'enfants, de généraux. Ils sont souvent identifiés avec des ancêtres puissants et/ou malheureux du lignage patrilinéaire ; ils manifestent la «racine» chamanique de la famille. C'est la famille et les amis qui subventionnent la cérémonie de consécration appelée *kout*, de descente des esprits, à laquelle assiste le noyau de la clientèle future. Ce rite est présidé par un chamane désigné sous le nom de «père spirituel» ou de «mère spirituelle», qui est en règle générale, l'annonciateur de la vocation.

La réussite professionnelle est le signe de l'authenticité de l'appel. On ne peut pas être chamane tout seul. Les *moudangs* se définissent comme celles qui *« aident les hommes par la force des esprits »*.

Ce sont surtout les femmes qui viennent consulter : les jeunes filles pour des problèmes de mariage et de profession ; les femmes mariées pour leurs enfants, leur mari, la profession du mari ; les femmes d'âge mûr pour l'entrée à l'Université, le service militaire, l'avenir professionnel et le mariage de leurs enfants ; les grands-mères pour la naissance des petits-enfants, la prospérité de la famille et les problèmes avec la belle-fille.

Ce qui est frappant dans les consultations, c'est que même pour une demande personnelle l'individu n'est jamais traité isolément, mais toujours dans la constellation familiale. On s'aperçoit alors que l'un des traits dominants du discours chamanique est la préservation de la continuité de la lignée familiale.

La mégalopole de dix millions d'habitants qu'est devenue Séoul ne semble pas avoir étouffé les derniers chamanes. Le brassage de population a atténué les distinctions de classe et, partant, les préventions contre les chamanes. Depuis le début des années 80, une nouvelle génération de chamanes est apparue ; les hommes semblent plus nombreux qu'autrefois, un grand nombre d'entre eux ont fait des études secondaires et certaines moudangs sortent de l'Université. La société semble s'orienter principalement vers la consommation de produits industrialisés, mais les chamanes n'en sont nullement exclus.

Mlle Chang

Les nouvelles générations qui ont reçu une éducation « antisuperstitieuse » peuvent-elles encore croire aux divinations ? Laissons à Mlle Chang, chamane de seize ans et demi, rencontrée en été 1985, le soin de répondre : *« Les paroles des oracles sont justes. Dire qu'elles sont justes à 100 %, c'est mentir. Quand on reçoit une divination, franchement, tout n'est pas juste. Quelles que soient les faveurs spirituelles, ne dirait-on que des choses justes ? Une femme enceinte était venue me consulter. Elle était âgée. Elle allait mettre un enfant au monde. Je lui ai dit que l'accouchement serait difficile, de ne pas trop avoir confiance dans la clinique et de faire un rite. Elle me répondit :* « Est-ce que c'est possible que ça m'arrive ? Je ne suis pas venue consulter parce que j'étais angoissée, mais parce que je m'ennuyais. » *Après ces paroles orgueilleuses, elle est partie. Elle était venue avec cinq autres amies. Trois mois après, une de ses amies est revenue et a annoncé qu'elle venait de mourir après l'accouchement. J'ai eu l'impression que ma poitrine se déchirait. Puisque mes paroles sont ainsi justes, je ne dois pas parler aveuglément. »* Ce qu'il y a de remarquable dans ces dires, c'est non seulement l'empathie, la modestie, la responsabilité qu'ils expriment, mais surtout la capacité d'analyse et de réflexion qu'ils révèlent. C'est peut-être là la marque de la nouvelle génération.

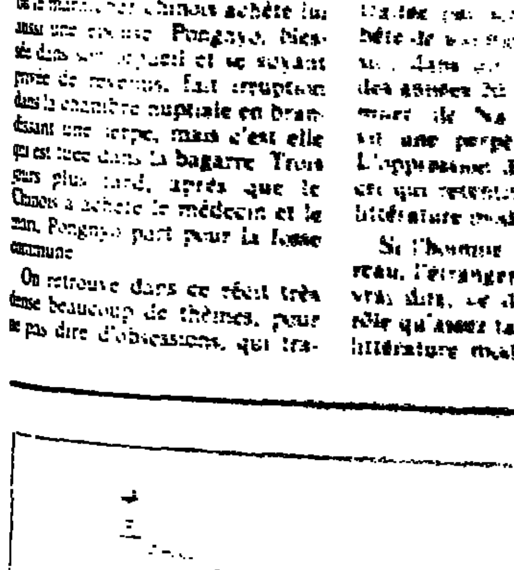
Qu'est-ce qui distingue un devin d'un chamane ? Le chamane est toujours un devin, c'est la première étape de la rencontre avec son client. La divination est l'équivalent de l'examen médical, progressivement le diagnostic apparaît, les causes sont cernées (esprits domestiques qui n'ont pas été honorés, défunts partis sans viatique,...), c'est la partie proprement divinatoire. Dans la majorité des cas, le chamane propose comme thérapeutique soit un petit rite où il officiera seul (prix entre 300 F et 1 000 F, à la bourse du client), soit une grande cérémonie, *kout*, où seront convoqués d'autres chamanes (entre 3 000 F et 5 000 F). Ces rites sont de deux sortes : ceux pour la chance, la santé,... et ceux pour conduire l'âme du défunt vers « ce monde-là », le « bon lieu » où doivent parvenir les morts. Au cours de ces rites, le chamane revêt les habits de l'esprit invité, incorpore ce dernier, saute, danse aux rythmes du tambour, mange les mets offerts, délivre des oracles et accorde sa protection.

Le moment le plus intensément vécu par la famille est celui où le défunt parle par la bouche du chamane. Il est censé dire tout ce qu'il n'avait pas pu dire, voir ceux qu'il n'avait pas pu voir, étreindre ceux qu'il aimait. Tout le monde pleure. Ses proches, entre deux sanglots, lui disent de partir, d'aller dans un « bon lieu » et de continuer à protéger et à aider les siens. C'est une sorte de théâtre des adieux où chacun réalise son deuil. L'effet cathartique est patent. Les chamanes disent que ce moment est le plus épuisant pour eux.

Parmi l'éventail des religions présentées aux Coréens, seul le chamanisme tient ce rôle. C'est certainement l'une des raisons de sa présence dans le monde contemporain, ce sera peut-être l'une des raisons de sa persistance dans la société qui est en train de naître.

ALEXANDRE GUILLEMOZ.

1) C. Haguenauer, «Sorciers et sorcières de Corée», *Etudes coréennes de C. Haguenauer*, Centre d'études coréennes, Collège de France, 1980.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 avril

Coiffée

TANDIS que des records de froid pour cette période de l'année tombaient un peu partout dans l'Hexagone, la Bourse de Paris s'est frileusement emmitouflée ces derniers jours. Pour la première fois depuis plus d'un mois, les valeurs françaises ont baissé et même bien baissé. Le bilan hebdomadaire a été le plus mauvais de l'année (– 3,2 %). Au cours de la semaine du 24 au 28 février dernier, le repli s'était limité à 2,6 %. Dès lundi, des frémissements annonciateurs de consolidation avaient commencé à parcourir le marché (– 0,48 %). Le lendemain, le mouvement de repli s'accentuait assez sensiblement (– 1,13 %). Mercredi, toutefois, une vive reprise se produisait (+ 1,69 %). Mais elle restait sans lendemain. Jeudi, la tendance s'alourdissait à nouveau (– 1,71 %) et, à la veille du week-end, quelques achats de dernière minute parvinrent tout juste à contenir la glissade (– 0,6 %).

Cependant, d'une façon générale, à mesure que la semaine avançait, les volumes de transactions se sont sérieusement contractés. Au-delà des apparences, la baisse a beaucoup plus résulté d'une diminution des achats que d'une pression des ventes. Pour tout dire, la Bourse a semblé « coiffée », en argot de boursier. Pourtant, tous les éléments paraissaient réunis au départ pour déclencher une nouvelle et belle éruption de hausse. Espéré pour le week-end précédent, le réaménagement monétaire a effectivement eu lieu. Même s'il n'a pas donné entière satisfaction à Matignon, son premier effet concret a été de rendre les valeurs françaises plus attrayantes, pour les investisseurs étrangers bien sûr. D'autre part, dans le discours de politique générale prononcé par le premier ministre mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale et attendu avec impatience, rien ne devait se révéler de nature à décevoir, bien au contraire. En particulier la volonté de privatiser allait même au-delà des espérances nourries rue Vivienne. Phénomène du fait accompli ? En fait, les premières incertitudes sont venues du front monétaire avec la prudence manifestée par la rue de Rivoli dans l'usage qu'elle compte faire de l'arme des taux. La masse monétaire est dans le collimateur et, vu ses tendances expansionnistes, la désescalade sera beaucoup plus lente que prévu. Le marché en a conçu une certaine amertume. Et puis, disons-le tout net, trop c'est trop. Depuis le 5 octobre 1985, point de départ de la reprise historique dont la Bourse a été le théâtre, les cours ont monté de 83 %. Si l'on prend comme base de référence le 7 juillet 1981, date à laquelle le marché, traumatisé par l'arrivée des socialistes au pouvoir, avait touché le creux de la vague avec l'indice CAC à 77,6, la hausse atteint 384,4 %. Tous ces pourcentages, notons-le, sont calculés sur le même indice CAC arrêté au 7 avril dernier à son plus haut niveau de toujours (375,9).

Autrement dit, en l'espace de quatre ans et demi, la valeur moyenne des actions françaises a été presque multipliée par cinq alors que, dans le même temps, les prix de détail ont seulement, si l'on peut dire, grimpé de 46,7 % en France. Difficile de trouver un mode de placement plus rémunérateur. Si ces six derniers mois la hausse a été nourrie par des achats étrangers, ô combien abondants, le phénomène d'anticipation l'a aussi beaucoup alimentée : anticipation de contrats mirifiques à l'étranger, anticipation d'une amélioration économique, anticipation d'un recul de l'inflation, anticipation de résultats accrus pour les entreprises, anticipation d'un résultat électoral, anticipation d'un rajustement monétaire. On en passe et des meilleures. *« A ce petit jeu, la Bourse commence à s'épuiser »*, remarquait un professionnel. Et d'ajouter : *« Que lui reste-t-il à espérer maintenant que tous ses vœux ou presque ont été exaucés ? »*

Beaucoup, sous les lambris, partageaient cet avis. Et, partant de cette constatation, ils n'étaient pas éloignés de penser que le marché était vraiment entré dans une phase de consolidation plus ou moins longue qui pourrait n'être marquée que par la résistance des « favorites » et par quelques « coups ponctuels » dont l'accomplissement serait favorisé par des mesures gouvernementales adéquates, comme celles en vue pour relancer le BTP. A les en croire, le sentiment commencerait à changer. Et les tenants de ce changement étayaient leur thèse sur le ralentissement des achats étrangers observé ces derniers jours. Pour résumer la situation, un gérant de portefeuille connu pour son langage imagé disait à qui voulait l'entendre : *« Après avoir été bousculées, les petites françaises peuvent maintenant rajuster tranquillement leurs cotillons. »* Bref, pour la première fois le sentiment était à l'interrogation. Tous, naturellement, ne partageaient pas cette opinion, pour une raison très simple, à leurs yeux : la pénurie de « papier » est toujours sévère. Or elle a aussi contribué, ici comme ailleurs, à nourrir la hausse par effet de boule de neige. Au cours d'une conférence de presse, le COPS (Centre d'observation et de prospective sociales) a soulevé ce problème bien réel et proposé de le résoudre en incitant les multinationales à introduire les actions de leurs filiales étrangères sur les places des pays où celles-ci opèrent.

En attendant, cette disette d'actions n'est pas encore près de prendre fin et paraît bien encore réserver d'incroyables surprises. Quelques-uns du moins l'affirmaient. Si effectivement les achats extérieurs ont été moins pressants cette semaine, les étrangers n'ont été pour rien ou presque rien dans la baisse des cours, dont la paternité revient aux opérateurs domestiques. Au contraire, ils sont le plus souvent restés l'arme au pied, observant la scène avec un œil non dénué d'intérêt, s'occupant même de renforcer leurs positions à la faveur de nouvelles en provenance des entreprises. Il y en eut encore d'excellentes avec le maintien du dividende chez ELF, les augmentations de bénéfices chez Auxiliaire d'entreprises (+ 35 % avec 48 % de dividende en plus), chez SEB (+ 23 %), chez Poliet (+ 56,2 %), chez Luchaire (+ 62 %) et chez Rhône-Poulenc (+ 16,2 %). Le titre participatif du groupe chimique nationalisé s'est d'un seul coup senti pousser des ailes. Il n'a pas été le seul. Avec la perspective alléchante de la privatisation, tous les groupes à capitaux d'Etat rentrés en Bourse par une porte dérobée ont mijoté à feu doux. Jusqu'à Michelin, qui a défendu âprement ses 3 000 F. Au sujet de Bibendum, on devait apprendre dans la nuit qu'il avait fait un retour fracassant dans l'ère des bénéfices (1 milliard de francs), renouait avec le dividende et envisageait de procéder à une double augmentation de capital, l'une en numéraire (1 pour 10 à 2 000 F), l'autre par attribution gratuite (1 pour 8). La Bourse devrait apprécier.

Autre facteur, qui milite en faveur d'une reprise : la position de place, autrement dit le montant des achats à découvert. A cause des indigestions de l'ordinateur, la dernière disponible se rapportait au mois de décembre.

Consciencieusement, comme dans le bon vieux temps, les responsables de la chambre syndicale ont calculé celle à fin mars : 3,61 milliards de francs. Une misère. Elle représente tout juste deux séances de Bourse. Quant à la position vendeur, elle est encore plus faible : 1,58 milliard de francs. Donc, en principe, pas trop d'inquiétudes à avoir. Le marché serait relativement peu vulnérable. Enfin, en fermant ses portes vendredi à 16 heures, la Bourse n'avait pas encore eu connaissance des dernières déclarations de M. Balladur, ministre de l'économie et des finances et de la privatisation, au sortir de la session de printemps du FMI à Washington, selon lesquelles la France entendait réduire rapidement, mais prudemment, ses taux d'intérêt. Alors, la Bourse s'apprête-t-elle à changer durablement de registre ou n'a-t-elle cédé, qu'un court moment, à une réaction technique bien naturelle ? Les paris sont ouverts.

ANDRÉ DESSOT.

MM. Pagézy et Bébéar enterrent la hache de guerre

Le bruit courait, en Bourse, que MM. Bernard Pagézy, président de la Compagnie du Midi, et Claude Bébéar, président du groupe AXA, engagés depuis quatre mois dans la bataille pour la Providence, « causaient ». C'était vrai, et ils ont si bien causé qu'un accord de désistement mutuel a été conclu entre eux : celui des deux groupes qui disposera globalement du plus grand nombre d'actions Providence SA, le 6 mai 1986, lors de la publication du résultat des offres aux OPA respectives, *« ouvrira à l'autre la faculté de lui apporter, aux conditions des offres respectives, la totalité des actions Providence SA qu'il aura recueillies ».*

Les actionnaires de la Providence SA recevront, suivant leur choix, des actions Midi ou des obligations convertibles Drouot-Assurances. Enfin, la Providence SA et le groupe AXA abandonnent toutes les instances judiciaires en cours. L'armistice, quoi !

En clair, cela signifie que M. Claude Bébéar, déjà assuré de détenir 41 % du capital de la Providence SA, à savoir les 11 % déjà achetés en Bourse et les 29,8 % apportés par de gros actionnaires, dont Paribas pour 25 %, ne veut courir aucun risque lors du dépouillement des offres en provenance du public (32 % du capital environ). Selon certaines estimations, M. Pagézy pourrait obtenir 20 %, et M. Bébéar 12 %. Fabulons : si M. Pagézy, avec les 11 % déjà achetés, parvenait, lui aussi, en poussant, jusqu'à 33 % (minorité de blocage), ce serait fort ennuyeux pour M. Bébéar, qui, fort de ce succès, est maintenant enclin à traiter...

Toujours en clair, cela veut dire que M. Pagézy n'a pas signé cet accord avec la perspective de recevoir, en échange des titres Providence que le Midi recevra, des obligations convertibles en actions Drouot-Assurances, dont il n'a cessé de contester la valeur. Il est donc probable et sans doute quasi certain qu'il a reçu de M. Bébéar de solides garanties de « sortie » : cela représente un bon milliard de francs d'argent frais. Quant au groupe AXA, pour digérer son acquisition, très lourde, il pourra toujours se rattraper sur la trésorerie de la Providence, dont l'actionnaire est peut-être le seul vrai gagnant dans cette large bataille.

F. R.

Bâtiment, travaux publics

	11-4-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 245	+ 90
Bouygues	1 099	+ 60
Ciments Français	766	– 63
Dumez	1 207	+ 67
GTM	346	– 21,60
J. Lefebvre	849	+ 149
Lafarge	1 425	– 15
Maisons Phénix	309	inch.
Poliet et Chausson	1 270	+ 62
SGE-SB	72	+ 1,20

Pétroles

	11-4-86	Diff.
Elf-Aquitaine	268,80	+ 30,80
Esso	444	+ 21
Exxon	415,50	– 14,50
Francarep	314	+ 19
Petrofina	1 153	+ 52
Pétroles B.P.	111,90	+ 3,90
Primagaz	492	+ 19
Raffinage	120	+ 12
Royal Dutch	552	+ 3
Sogerap	530	+ 3
Total	357,50	+ 24,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Or fin (kilo en barre)	81 200	80 200
– (kilo en lingot)	80 950	80 600
Pièce française (20 fr.)	550	526
Pièce française (10 fr.)	480	448
Pièce suisse (20 fr.)	536	517
Pièce latine (20 fr.)	482	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	450	470
Souverain	625	622
Souverain Elizabeth II	595	595
● Demi-souverain	341	351
Pièce de 20 dollars	3 305	3 250
– 10 dollars	1 600	1 610
● – 5 dollars	1 060	1 040
– 50 pesos	3 195	3 020
● – 20 marks	585	582
– 10 florins	505	509
● – 5 roubles	355	380

Matériel électrique services publics

	11-4-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	490	+ 15
CIT-Alcatel	2 230	– 260
Crouzet	328	+ 9
Générale des Eaux	1 395	– 20
IBM	1 105	– 35
Intertechnique	2 000	– 299
ITT	333	– 9
Legrand	3 881	– 19
Lyonnaise des Eaux	1 260	– 52
Matra	2 340	+ 310
Merlin-Gérin	3 281	– 118
Moteurs Leroy-Somer	850	+ 1
Moulinex	100	– 8,90
Philips	180	– 7,80
PM Labinal	790	– 31
Radiotechnique	831	– 54
SEB	611	– 12
Siemens	2 240	– 48
Schlumberger (1)	234,80	– 10,80
Signaux	585	inch.
Télémécanique Electrique	3 430	– 330
Thomson-CSF	1 125	– 110

(1) Compte tenu d'un coupon de 2,30 F.

Valeurs diverses

	11-4-86	Diff.
Accor	436	– 13,20
Agence Havas	1 901	+ 86
Arjomari	1 698	+ 33
Bic (1)	674	+ 2
Bis	1 235	+ 120
CGIP	1 220	+ 15
Club Méditerranée	580	– 35
Essilor	2 480	– 220
Europe 1	1 190	– 34
Hachette	2 870	+ 120
L'Air Liquide	755	– 4
L'Oréal	3 649	+ 29
Navigation Mixte	935	+ 5
Nord-Est	215	+ 5
Presses de la Cité	2 300	– 165
Sanofi	734	– 16
Skis Rossignol	1 359	– 101

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

Alimentation

	11-4-86	Diff.
Béghin-Say	476	– 26
Bongrain	1 870	– 110
BSN G.-Danone	3 820	– 240
Carrefour	3 448	– 112
Casino	1 765	+ 187
Cédis	1 080	+ 240
Euromarché	2 140	inch.
Guyenne et Gasc.	694	– 11
Lesieur	1 110	– 40
Martell	1 840	+ 10
Moët-Hennessy	2 440	– 195
Nestlé	34 100	– 950
Occidentale (Gle)	933	– 42
Olida-Caby	284,50	– 5,50
Pernod-Ricard	1 045	– 100
Promodès	1 290	– 9
St-Louis-Bouchon	730	– 50
C.S. Saupiquet	599	+ 14
Source Perrier (1)	693	+ 11,50
Veuve Clicquot	3 730	– 65

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,50 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Cedis	+ 28,6	Redoute	– 30,2
Bail Equip.	+ 24,6	Chargeurs	– 14,2
J. Lefebvre	+ 21,3	Intertechnique	– 13
Pap. Gascog.	+ 18	Sagem	– 11,7
A. Dassault	+ 17,6	Mérieux	– 11,1
Sodero	+ 15,8	Gal. Lafay	– 10,9
Matra	+ 15,3	Peugeot	– 10,9
Elf	+ 12,9	Alcatel	– 10,4
Casino	+ 11,9	Talcs Luzenac	– 10,4
Raff.-Distrib.	+ 11,1	BHV	– 10,2
Bis	+ 10,8	Imétal	– 9,7
Peñarroya	+ 10,1	CSF	– 8,9
Bail Invest.	+ 9,9	Télémécanique	– 8,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin (1)	186 896	685 652 415
Moët (1)	160 299	421 659 050
Lafarge	268 710	379 428 579
BSN (1)	82 356	323 671 800
Midi (1)	50 738	308 826 053
Peugeot (1)	274 787	302 538 783
L'air liquide	328 666	250 058 132
L'Oréal (1)	65 553	247 099 166
Elf (1)	876 078	224 875 614
Perrier	306 352	211 065 257
Redoute (1)	82 977	180 470 626
St-Louis	223 568	172 164 940
CGE part.	63 166	170 053 671

(*) Du 3 au 10 avril inclus.
(1) Séance 11 avril comprise.

BOURSE : CHIFFRES-CLÉS POUR 1985

La Compagnie des agents de change vient de publier en deux langues (français, anglais) un fascicule sur *la Bourse 1985*. Il s'agit d'un document de synthèse sur l'activité du marché financier, qui rassemble tous les chiffres-clés pour l'année écoulée (actions, obligations, valeurs étrangères, places régionales, or). Ce fascicule est disponible à la Chambre syndicale de la Compagnie des agents de change, 4, place de la Bourse, 75002 Paris. Les services d'accueil des places de province sont chargés de le diffuser.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 avril

COURS	ÉCHÉANCES Avril 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	113,15	113,50	113,70	113,70
+ haut	113,15	113,50	113,70	113,70
+ bas	112,70	112,90	113,05	113
Dernier	112,85	113	113,15	113,25
Cours comp.	112,85	113	113,15	113,25

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 avr.	8 avr.	9 avr.	10 avr.	11 avr.
RM	2 285 310	1 807 562	1 954 072	1 777 466	1 567 034
Comptant R. et obl.	7 978 868	7 873 548	9 763 270	7 000 014	9 059 962
Actions	363 917	391 364	427 799	471 109	471 109
Total	10 628 095	10 072 474	12 145 141	9 248 589	11 098 105

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	140,4	139	141,3	139,3	–
Étrangères	113,2	112,1	111,7	110,4	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	144,5	142,7	147,6	142,6	141,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	375,9	367,1	374,1	370,5	370,1

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

Bouygues prend le contrôle de la SCREG

Le groupe Bouygues, qui avait déjà acheté, fin décembre 1983, au groupe belge Petrofina, 9 % du capital de la Société chimique routière et d'entreprise générale (SCREG) et pris une option pour 17 % supplémentaires auprès de Petrofina, valable jusqu'au 30 juin 1986, vient de lever cette option, et de porter ainsi à un peu plus de 30 % sa participation dans la SCREG, en y ajoutant 4 % achetés en Bourse.

Cette levée d'option, qui fait de Bouygues le principal actionnaire de la SCREG, a été effectuée immédiatement après la signature d'un accord avec les vingt-cinq banques créancières de la SCREG. Ces banques, au premier rang desquelles la BNP, la Société générale, le Crédit lyonnais et Indosuez, ont dû consentir un abandon de créances de 850 millions de francs et un prêt de 1 milliard de francs, tandis que Bouygues apporte 1,2 milliard de francs d'argent frais pour reconstituer les fonds propres de la SCREG, réduits à rien par une perte de 1,67 milliard de franc, dont 729 millions de francs pour la filiale Dragages et travaux publics.

La filiale immobilière Promo-Versailles, installée au Texas (300 millions de pertes) sera liquidée. Quant à Colas et Sacer, autres filiales, elles se portent bien, a confirmé l'audit comptable.

En prenant virtuellement le contrôle de la SCREG, qui lui apporte plus de 12 milliards de chiffre d'affaires en travaux routiers métropolitains, le groupe Bouygues se recentre vigoureusement sur le BTP, après s'être diversifié, et devient le numéro un mondial de ce même BTP, avec 50 milliards de francs de chiffre d'affaires, devant le japonais Taisei (37 milliards). Vraisemblablement, il a mis en échec la manœuvre de ses concurrents, Auxiliaire d'entreprises, Dumez et Spie-Batignolles, qui, épaulés par la Shell française, gros actionnaire de Colas, avaient proposé aux banques de faire l'opération. Il ne reste plus à ces concurrents, s'ils persistent, qu'à lancer une OPA sur la SCREG, à condition que les banques les suivent, ce qui n'apparaît plus évident, et que Bouygues n'ait plus que ses 30 % : depuis l'automne 1985, les échanges en Bourse sur la SCREG ont presque avoisiné son capital (3 millions d'actions).

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte reprise

Revigoré par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, Wall Street s'est très vivement redressé cette semaine. Toutefois, le Dow Jones, qui deux fois, mercredi puis jeudi, avait réussi en cours de séance à repasser la barre des 1 800 points, n'a pas réussi à se maintenir au-dessus de ce niveau. Vendredi, il s'établissait à 1 790,18, ayant ainsi regagné 30,96 points en cinq jours (+ 2,93 %). Si le facteur technique a joué un rôle non négligeable dans ce redressement assez spectaculaire, c'est surtout la rumeur selon laquelle la Fed s'apprêterait à réduire le taux d'escompte américain qui a galvanisé le marché. Elle est apparue d'autant plus fondée que Washington a déployé tous ses efforts pour inciter les pays industrialisés à s'engager sur la voie de la détente. Les opérateurs n'ont guère tenu compte des bruits qui ont couru sur une action militaire des Etats-Unis contre la Libye. En revanche, la remontée des prix pétroliers a quelque peu freiné leur ardeur, favorisant même l'apparition de quelques prises de bénéfices, mais dont l'effet a été atténué par l'annonce d'une baisse des prix de gros (– 1,1 %) en mars.

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Alcoa	41 1/4	41 5/8
ATT	21 7/8	22 1/4
Boeing	54	56 5/8
Chase Man. Bank	44 1/2	47
Du Pont de Nemours	71 3/4	71 3/4
Eastman Kodak	58 3/8	59 3/8
Exxon	55 1/8	55 3/8
Ford	80 1/4	82 1/8
General Electric	73 7/8	75 1/8
General Motors	80	84 3/4
Goodyear	33 3/4	32 1/8
IBM	148 1/2	149 3/4
ITT	44 1/8	45 1/2
Mobil Oil	29 1/2	29 3/4
Pfizer	56 1/4	59 5/8
Schlumberger	31 1/2	31 1/2
Texaco	29 1/2	32 3/4
UAL Inc.	53 3/8	56 1/8
Union Carbide	20 3/4	23
US Steel	21 1/8	20 1/8
Westinghouse	53 3/4	55 1/2
Xerox Corp	64	66 1/2

LONDRES

Reprise en fin de semaine

Alourdi en début de semaine par des ventes bénéficiaires, le marché, ragaillardi par l'espoir d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt et toute une série de résultats industriels très satisfaisants, s'est redressé à l'approche du week-end. Il n'a pas réussi toutefois à effacer toutes ses pertes initiales.

Indices « F.T. » du 11 avril : industrielles, 1 411,9 (contre 1 420,9) ; mines d'or, 278,1 (contre 290,2) ; fonds d'Etat, 93,58 (contre 91,47).

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Beecham	386	405
Bowater	330	321
Brit. Petroleum	563	571
Charter	280	268
Courtaulds	313	302
De Beers (*)	740	765
Free State Ged. (*)	11 1/8	11 1/2
Glaxo	10 1/4	10 11/64
Gt. Univ. Stores	14 1/2	13 1/2
Imp. Chemical	942	940
Shell	768	763
Unilever	15 45/64	16 13/32
Vickers	540	520
War Loan	40 1/4	41 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouveau record

Le marché allemand a battu, cette semaine, un nouveau record d'altitude, ce à la surprise générale, la majorité des professionnels ayant redouté que le réaménagement des parités dans le SME n'ait un effet négatif. Les valeurs des banques, qui toutes ont annoncé des résultats sans précédent, ont été très fermes.

Indice de la Commerzbank du 11 avril : 2 194,5 (plus haut historique) contre 2 136,5.

	Cours 4 avr.	Cours 11 avr.
AEG	330	346
BASF	318	319,70
Bayer	342	334
Commerzbank	328,50	355,80
Deutschebank	863	874,40
Hoechst	312	316
Karstadt	393	380
Mannesman	289	298
Siemens	700,50	715
Volkswagen	599,30	645

TOKYO

Raffermissement

Encouragé par les mesures de relance du marché intérieur, la Bourse japonaise a rattrapé ces derniers jours tout le retard pris la semaine précédente. L'activité, toutefois, a sérieusement faibli. Le fait saillant a été l'abandon par les groupes Trafalgar et Glen International de leur OPA « hostile » sur le fabricant nippon de roulements à billes Minebea.

Indices du 11 avril : Nikkei Dow Jones, 15326,38 (contre 15124,33) ; indice général, 1 223,64 (contre 1 210,59).

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Akaï	382	389
Bridgestone	620	617
Canon	1 160	1 070
Fuji Bank	1 600	1 570
Honda Motors	1 190	1 140
Matsushita Electric	1 510	1 420
Mitsubishi Heavy	385	381
Sony Corp.	3 900	3 800
Toyota Motors	1 430	1 410

LITTÉRATURE D'HOMMES, CRIS DE FEMMES

« *BAGARRES, adultères, meurtres, mendicité, prison... Avant d'échouer dans les bidonvilles situés à l'extérieur de la porte de l'Etoile polaire, origine de ces tragédies et scènes de violence, Pongnyo et son mari étaient des paysans qui, avec les lettrés, les artisans et les marchands, constituaient les quatre classes traditionnelles de la Corée.* » C'est par cette phrase que commence l'une des nouvelles les plus célèbres de la littérature moderne, écrite en 1925, *les Patates* de Kim Tong-in.

Cette œuvre raconte avec une rigueur toute classique la descente aux enfers d'une jeune paysanne de vingt ans. Ses parents étaient d'anciens lettrés que la ruine avait ravalés au rang de paysans. A court d'argent, ils la vendirent à un veuf du village qui dépensa les derniers vestiges de la fortune de son père à s'offrir une épouse d'une génération plus jeune que lui.

« *Il était extrêmement paresseux.* » C'est ainsi que l'auteur « *ouvre la porte des souffrances* », comme dit une expression coréenne. Fermiers, journaliers, portefaix... Ils sont chassés de partout et échouent dans un bidonville où Pongnyo, réduite à la mendicité, ne peut même plus manger à sa faim. Elle réussit à se faire engager par la municipalité et c'est alors que son existence bascule.

Elevée dans la soumission, elle n'ose pas résister aux avances du contremaître. Jusqu'alors, la morale étriquée de ses ancêtres lettrés ne lui avait apporté qu'humiliation et misère ; or, en l'enfreignant pour la première fois de sa vie, elle découvrait, au lieu du châtiment attendu, le plaisir, le profit et l'oisiveté. « *Dès lors, son point de vue sur la vie changea du tout au tout et elle commença à se farder.* » Très vite elle abandonne la prostitution pour devenir, avec l'assentiment de son mari, la maîtresse d'un maraîcher chinois.

Chambre nuptiale

Quand elle rentre à la maison, elle dépose devant son mari une pièce d'argent et tous les deux rient de bon cœur. Jusqu'au jour où le maraîcher chinois achète lui aussi une épouse. Pongnyo, blessée dans son orgueil et se voyant privée de revenus, fait irruption dans la chambre nuptiale en brandissant une serpe, mais c'est elle qui est tuée dans la bagarre. Trois jours plus tard, après que le Chinois a acheté le médecin et le mari, Pongnyo part pour la fosse commune.

On retrouve dans ce récit très dense beaucoup de thèmes, pour ne pas dire d'obsessions, qui traversent la littérature coréenne moderne comme autant de courants souterrains.

Le premier de tous est la décomposition de la société traditionnelle et la déchéance de la Corée. Tous les malheurs de Pongnyo proviennent de la décadence de sa famille, de la veulerie de son mari et de la lubricité de son employeur. Les valeurs de toujours ne sont plus respectées et tout s'écroule. Conflit de générations, pourrait-on penser, mais s'il est bien présent, il n'occupe pas le devant de la scène et l'opposition fondamentale que les écrivains coréens semblent privilégier est celle entre les hommes et les femmes.

Camp américain

Dans une nouvelle plus récente, *l'Etincelle* (1957), de Sonu Hwi, un Coréen qui s'offusque de la présence d'une prostituée devant un camp américain s'attire les reproches de sa compagne, ce qui donne le dialogue suivant :

« *Pourquoi accuser ces malheureuses ?*

— Malheureuses ? Elles font ça parce que ça leur plaît !

— Vous n'avez pas le droit de dire une chose pareille ! Croyez-vous qu'elles ont choisi ce métier ? C'est une société d'hommes qui en a fait ce qu'elles sont.

— Une société d'hommes ?

— Réfléchissez un peu... Les hommes de ce pays, incapables de protéger leurs femmes, ils me font pitié. »

Dans de nombreuses œuvres, homme est synonyme d'échec, d'impuissance devant la colonisation japonaise et l'irruption de la civilisation occidentale. Le père, le mari, le frère sont les bourreaux plus ou moins conscients de la femme-victime qui représente l'authenticité coréenne bafouée dans un monde en plein bouleversement. A la fin de *Sans cœur* (1917) de Yi Kwangsu, l'héroïne se suicide après l'échec de son mariage. Mohwa la chamanesse se noie parce que son fils est devenu chrétien (*Tableau de la chamanesse* de Kim Tongni, 1937) ; l'héroïne de *l'Incendie* (1924), de Hyon Chin-gon, est traitée par son mari comme une bête de somme et un objet de plaisir ; dans un autre chef-d'œuvre des années 20, *Samyong le sourd-muet*, de Na Tohyang, l'épouse vit une perpétuelle humiliation. L'oppression de la femme est un cri qui retentit à travers toute la littérature moderne.

Si l'homme coréen est le bourreau, l'étranger est son acolyte. A vrai dire, ce dernier n'a joué ce rôle qu'assez tard. Au début de la littérature moderne, dont la première œuvre est *Larmes de sang* (1905), de Yi Injik, l'étranger représentait le modèle à imiter pour moderniser le pays. La première décade de ce siècle est dominée par ce qu'on a appelé la « *littérature du sermon* », qui prônait l'occidentalisation et citait en exemple les Japonais qui, à l'époque, faisaient figure de « bons civilisés ».

Plus tard, après le protectorat (1905), l'annexion (1910) puis la guerre de Corée (1950-1953), viendra le temps de la désillusion et du ressentiment. L'étranger sera considéré comme une source de maux, mais il ne sera jamais le Mal ; le Mal, c'est encore et toujours le Coréen qui se laisse corrompre.

Dans *Kapitan Lee* (1958), Chon Kwang-yong dresse le tableau sans complaisance d'un opportuniste : collaborateur sous les Japonais, pro-Soviétique en Corée du Nord et pro-Américain une fois passé au Sud. « *J'ai bien réussi avec les Japonais et les Russes, je ne vois pas pourquoi j'échouerai avec les Yankees. Que les gens fassent la révolution si ça leur chante... Il me restera toujours un coin pour vivre.* » Telle est sa philosophie.

« Après tout, se dit Yi Pomson, je ne suis qu'une balle perdue tirée par le Bon Dieu »

Il prostitue sa sœur

La souffrance est la deuxième dominante de la littérature moderne et, si les femmes sont les victimes principales, les hommes ne sont pas pour autant épargnés. Certains subissent les conséquences de la guerre, comme *Shorty Kim*, héros et titre d'une nouvelle de Song Pyongsu (1957), qui prostitue sa sœur, ou Song Ch'orho, dans *Une balle perdue*, de Yi Pomson (1959). Réfugié au Sud, il meurt dans la misère, accablé par les drames familiaux. Dans un dernier éclair de conscience, après le triste bilan de sa vie, il se dit : « *Après tout, je ne suis qu'une balle perdue tirée par le Bon Dieu.* »

Plus près de nous, à une époque où les traces des combats ont disparu et où la Corée du Sud est sortie du sous-développement, un vieux fauconnier (*le Fauconnier*, de Yi Ch'ongjun, 1968) se laisse mourir dans une grange parce que les temps ont changé. Son acharnement à préserver une façon de vivre qui n'intéresse plus personne et en fait une sorte de paria n'est pas sans rappeler le héros de *l'Epervier de Maheux*, de Jean Carrière. Aussi les critiques ont-ils pu écrire que « *le pessimisme a été la note dominante de la littérature coréenne moderne... Dans la plupart des cas, le héros est vaincu par une société qu'il ne comprend pas et, ce qui est plus important, ne le comprend pas.* »

Il n'y a pas pourtant que ténèbres et désespoir dans cette littérature. Les auteurs se sont aussi tournés vers la lumière. Certains ont cherché refuge dans une Corée bucolique où la beauté de la nature et la pureté des gens simples repoussent à l'arrière-plan les problèmes économiques et les heurts de l'histoire. Quel est le Coréen qui n'a pas ri en lisant *Printemps, printemps*, de Kim Yujong (*1936*), nouvelle campagnarde dont l'humour est parfois déroutant pour un Occidental. Qui n'a pas été ému par *Quand fleurit le sarrasin*, de Yi Hyosok (1936) ? Cinquante ans après la parution de cette œuvre, un périodique sud-coréen a envoyé toute une équipe pour photographier les paysages somptueusement décrits dans ce récit de l'humble existence de marchands ambulants.

On retrouve la même poésie, la même émotion chez un autre maître de la nouvelle, Hwang Sunwon, surtout dans *l'Averse*. D'autres écrivains choisissent pour héros des « *hommes du futur* » qui n'acceptent pas de rester passifs face à la réalité.

L'un des plus représentatifs est Ko Hyon, personnage central de *l'Etincelle*, vaste fresque de l'histoire de la Corée depuis le mouvement d'indépendance de 1919 jusqu'à la guerre de 1950. En lutte perpétuelle, il se bat successivement contre le confucianisme de ses ancêtres, l'impérialisme des Japonais, les idéologies étrangères qui risquent de priver la Corée de son identité, l'injustice de la société.

Dans une autre nouvelle de Hwang Sunwon, *les Grues* (1953), l'évocation de souvenirs d'enfance réconcilie deux amis que la guerre avait mis dans les camps ennemis. Enfin, dans *la Route de Samp'o*, de Hwang Sogyong (1973), deux jeunes gens qui, faute de mieux, vivent de petits boulots acceptent contre récompense de ramener une prostituée à sa patronne ; mais, quand ils la retrouvent et entendent le récit de ses malheurs, ils l'aident à s'enfuir.

Subir ou combattre, subir mais, à la fin, se révolter. Telles sont les questions que posent les auteurs, souvent sous l'apparent détachement d'une description qui se veut objective. Dans de très nombreuses œuvres, ces deux attitudes sont symbolisées par la privation de parole et le feu. Il est frappant de constater le nombre de personnages muets : l'héroïne de *Adada l'idiote*, de Kye Yongmuk (1935), est muette, tout comme la fille de la chamanesse, l'assistant du fauconnier et Samyong. Et quand ces opprimés se révoltent, c'est par les flammes qu'ils assouvissent leur vengeance.

Plusieurs œuvres citées se terminent sur la scène d'une maison qui brûle et, dans une nouvelle qui marque un tournant dans la littérature coréenne moderne, *Séoul, hiver 1964*, un incendie semble accuser la société de consommation, sans idéal ni courage et privée de parole, qui plus est : « *On n'entendait aucune voix humaine, tout le monde était là, debout, un peu comme des natures mortes, le visage empourpré comme une jeune fille prise de honte.* »

Volcan endormi

Na Tohyang compare Samyong à un volcan endormi « *dont nul ne saurait deviner quand il se réveillera* ». Deux décennies plus tard, Sonu Hwi écrira : « *Et des profondeurs de sa résistance désespérée, Hyon sentit surgir une force nouvelle et inattendue. Soudain il sentit se briser la coquille qui était au fond de lui. C'était la volonté de vivre, le torrent violent de la vie qui coulait dans tout son corps, un sentiment aigu de libération.* »

Il resterait encore beaucoup à dire sur la littérature coréenne moderne, ses liens avec la littérature classique, en dépit des apparences, les changements des années 70 et 80, ou la présence de thèmes communs à d'autres littératures des antipodes.

Il semble cependant que sa caractéristique principale est d'être une littérature sociale qui, en décrivant les souffrances et les luttes des opprimés, poursuit une longue quête de justice et de vérité. Dans *Séoul, hiver 1984*, un personnage, indigné par le récit du héros, s'écrie : « *Mais c'est indécent !* » Et celui-ci lui répond : « *Non, mon histoire n'a rien d'indécent, elle est vraie.* » L'essence de la littérature coréenne moderne se trouve dans cette réplique.

ANDRÉ FABRE.
Professeur à l'Ecole des langues orientales.

LE POÈTE ET LE CENSEUR

IL y a quelques mois encore, le sulfureux poète Kim Chi-ha faisait les gros titres de certains journaux en (re)lançant une polémique contre les bouddhistes, majoritaires dans le pays, accusés assez pertinemment d'immobilisme et de conformisme ; autrement dit, d'être socialement inutiles :

Les bonzes
Sans leur propre bol de riz
Ne valent pas mieux que les [mendiants.

C'est l'une des meilleures plumes de la secte Chogye, la plus importante du pays, qui lui a répondu, sur un ton moins vindicatif que celui qu'a toujours employé Kim Chi-ha (*« salauds de bonzes », « putains de nonnes »*), mais certainement bien plus venimeux :

J'avais espéré que tu sois libéré [avec un caractère paisible
Et que tu ne deviennes pas un [chien fouilleur de merde.

Or ce qui peut nous surprendre dans une telle polémique, ce n'est pas tant sa brutalité et sa verdeur, bien coréennes, ni qu'elle oppose l'establishment bouddhiste à une figure de proue du catholicisme, longtemps le plus célèbre prisonnier politique du pays, mais bien qu'elle soit directement poétique : car c'est avec un poème *Un chant des montagnes* que le bonze Sok Song-il a répondu à *Darani*, le texte de Kim Chi-ha, publié dans une anthologie poétique.

Etrange pays que celui où une polémique politico-religieuse peut ainsi éclater à la une des journaux et s'exprimer en vers. Imagine-t-on un évêque utiliser ce moyen pour répondre dans *le Monde* aux attaques d'un Prévert ? Cela n'a pourtant rien d'exceptionnel en Corée, et c'est un phénomène dont il faut bien se pénétrer, car il ne correspond pas aux images que l'on a souvent de ce pays, ni même à celles que les Coréens tentent, avec angoisse, de donner d'eux-mêmes. Mais, au pays du rite, toute chose a sa place.

Comme en Chine, l'expression poétique fait partie de l'arsenal dont dispose tout intellectuel, ou tout lettré. Ecrire des vers, en Occident, c'est pratiquer une activité un peu secrète et de toute façon n'intéresser qu'un nombre infime de lecteurs. En Corée, il existe une tradition telle que chacun peut avoir recours aux vers pour s'exprimer, fût-ce dans un journal. Et, de surcroît, il existe un réel public. Les statistiques (officielles et d'autant plus discutables qu'il s'agit d'habitudes culturelles) feraient du Sud-Coréen le deuxième lecteur d'Asie, après le Japonais. Il n'est guère d'intellectuel qui n'écrive des vers et, caractères chinois obligent (1), ne calligraphie.

Pause de lecture

Peut-être faut-il relier cette passion pour la poésie à la tradition chinoise à laquelle appartient historiquement la Corée : peinture et calligraphie ont créé une habitude de lecture qui identifie le texte à la page. La dimension moyenne d'un poème correspond parfaitement à cette habitude, ou peut-être à cette paresse de lecture. Un professeur de l'université de Koryo, à la dent un peu dure, nous a affirmé que si tant d'étudiants se promenaient avec un volume de Kim Su-yong ou Kim Kwang-gyu sous le bras, c'est parce qu'il suffisait d'en avoir lu une page pour avoir l'air de les connaître. Mais peut-être n'est-ce là qu'un écho du complexe de supériorité des maîtres confucéens...

Au demeurant, et depuis pas mal d'années déjà, ces étudiants et les intellectuels en général ont accès à quantité de textes étrangers, souvent peu conciliables avec les orientations principales du régime : ainsi d'un certain nombre de textes marxistes. Encore qu'à y regarder de près il s'agisse plus souvent de livres sur le marxisme que de textes originaux. Et toujours de textes étrangers, même s'ils sont reformulés à la coréenne. Car les classifications s'appliquent aussi aux influences étrangères, et les domaines se spécialisent. Un juriste citera ses sources allemandes, un scientifique ses études américaines... laissant à la France quelques miettes de critique littéraire et de linguistique.

Limite infranchissable : aucun texte directement politique favorable au socialisme n'est publiable. Officiellement, car les tracts ronéotés ou les affiches manuscrites des étudiants (spécialement actifs en ces temps de pétitions antigouvernementales pour la révision de la Constitution) ne se privent pas d'évoquer un « socialisme démocratique » sous divers labels, souvent présenté comme le plus court moyen pour parvenir à la réunification.

Etrange pays où une polémique peut s'exprimer en vers à la une des journaux

Car le problème de fond, la question nationale, resurgit quel que soit le côté par lequel on aborde la Corée. Rien n'y échappe, donnant à tout débat une coloration de nationalisme exacerbé. Mais est-il facile à un Occidental de comprendre un pays dont aucun habitant vivant n'a vécu de moment où peuple, Etat et nation correspondaient. Occupation japonaise (pendant laquelle même le droit de porter son propre nom coréen fut supprimé), guerre, division et occupation par les armées alliées, guerre de Corée (1950-1953) et depuis le face-à-face Nord-Sud sur bruit de bottes, avec une succession de régimes « musclés ». Et dès qu'un débat, même poétique, devient public, c'est avec en toile de fond la cicatrice du 38e parallèle et de la DMZ. Il ne faut guère s'étonner si cela donne jour à quelques paradoxes.

Ainsi peut-on constater que, sur fond d'explosion éditoriale, la censure est la première à rappeler la division et la « menace » des « démons du Nord », à tel point qu'on pourrait la soupçonner de s'en féliciter. Omniprésente, la censure est aussi multiforme : autocensure d'abord, puisque la police peut exiger de l'université ou du journal qu'ils se séparent de tel employé. L'exclu (il y en a eu près d'une centaine après les événements de Kwangju, aujourd'hui réintégrés) se verra alors dans l'impossibilité d'accéder au très complexe réseau de publications et de revues qui font la carrière et une bonne partie des revenus de l'intellectuel. Sauf à publier sous le nom d'ex-collègues complices. Cela n'interdit pourtant pas quelques parcours individuels, comme celui de Kim Chi-ha justement, cas symptomatique du poète qui encourt les foudres du pouvoir tout en étant régulièrement réédité et, on l'a vu, évoqué dans la presse.

Censure au niveau éditorial ensuite, la plupart des structures de publication ayant essuyé les feux du pouvoir. Il existe aussi des groupes de pression, comme celui des bouddhistes (encore eux) obligeant en 1984 la compagnie Taehung à renoncer au film *Bikkuni* (la Nonne) pour « obscénité », reproche d'autant plus absurde que la tradition du moine lubrique est séculaire, soit *via* la Chine, soit plus directement dans le théâtre masqué coréen.

Les revues pullulent

Enfin, bien sûr, il existe une censure d'Etat, qu'exerce chaque ministère ainsi que la police, et dont on peut avoir une faible idée de l'étendue en relevant le nombre de mentions *« bimaepum »* (non communicables) dans les catalogues des éditeurs. On l'a vue fonctionner il y a quelques semaines avec l'interdiction des dessins de Ahn Ui-sup dans le *Hanguk Ilbo*, parce qu'ils semblaient se moquer du président.

Et pourtant la production littéraire et artistique coréenne (laissons de côté le cinéma, encore englué dans les interdictions et les lois contraignantes) est fort vivace. Les revues pullulent, une relative aisance économique autorise la publication de textes de plus en plus longs, les galeries accueillent une peinture moderne fort ambitieuse.

On peut s'interroger sur ce qui alimente une telle créativité dans ce pays où il semble que, bien loin de constituer des freins, le formalisme plutôt sévère, le ritualisme d'origine confucéenne et le nationalisme omniprésent sont quelques-unes des sources d'une création fortement expressive, en même temps que de leurs propres caricatures. Les noms de Kim So-wol, Kim Su-yong et Kim Chi-ha se sont déjà fait connaître. Nul doute pourtant que, si la curiosité occidentale voulait se tourner un tant soit peu vers la Corée, les poètes Sin Kyong-rim, Kim Kwang-gyu, Song Uk et surtout So Jong-ju, les prosateurs Park Wan-so, Yi Mun-yol ou Hwang Suk-yong trouveraient des lecteurs (2).

C'est entre autres pour ne pas les connaître que certains observateurs, même coréens, ont été fort surpris de voir apparaître sur les murs des universités quelques poèmes emblématiques au fur et à mesure que se développait l'actuelle campagne d'opposition dont on pouvait deviner l'ampleur depuis les surprenantes manifestations anti-Reagan de 1983. Sur quatre des campus si souvent le cadre d'affrontements avec la police, on a vu reproduit le poème de Kim Kwang-gyu qui s'achève ainsi :

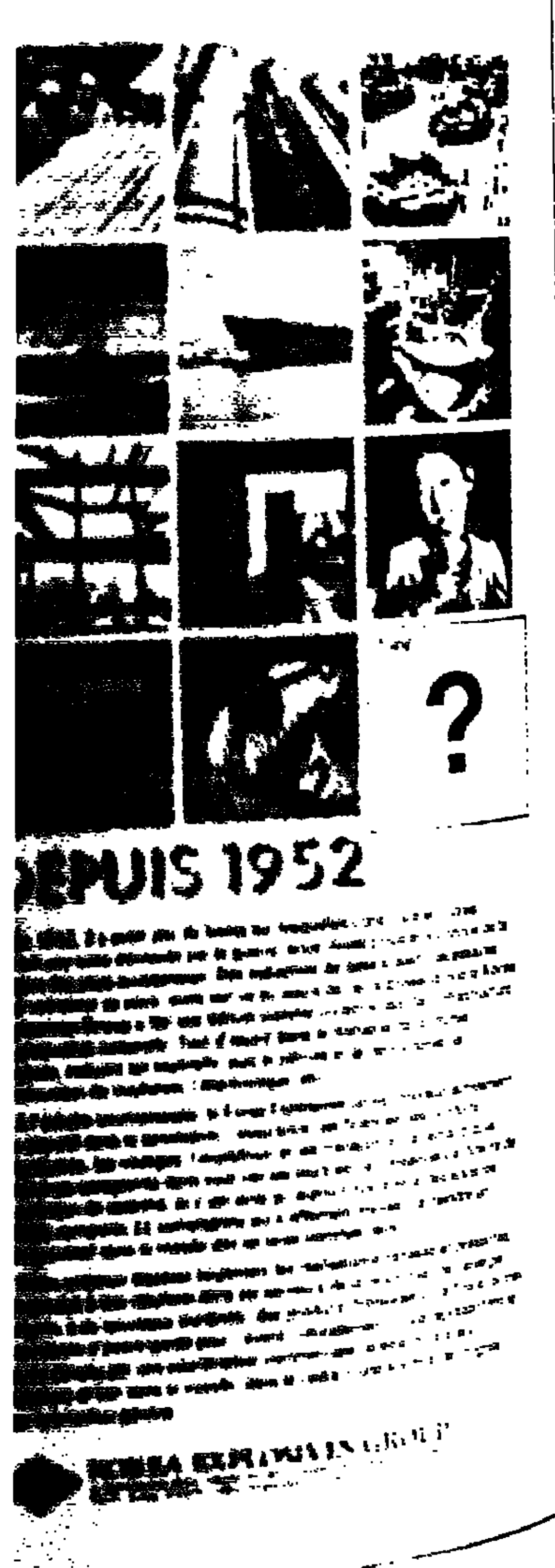
Pour chasser la superstition
Pour construire une société [civilisée
Il faut l'interdire
Il faut le mettre à la porte
Il faut le nettoyer
Il faut le balayer.
Ne faudrait-il pas exterminer [ce truc-là ? »

Ces vers concernaient l'ancien président Park, assassiné en 1979, mais on peut penser que les lecteurs d'aujourd'hui lisent ce poème différemment...

PATRICK MAURUS.

(1) Il existe un alphabet spécifiquement coréen, particulièrement ingénieux, le hangul. Mais si le Nord les a supprimés, le Sud continue à utiliser un certain nombre de caractères chinois, en particulier dans le domaine littéraire.

(2) Jusqu'ici l'exemple a été donné, en poésie, par la revue *Europe*, qui a présenté vingt-huit poètes dans son numéro 678 d'octobre 1985 ; et en prose, par les recueils de nouvelles contemporaines traduits par R. Leverrier, *Liberté sous clef* (le Léopard d'or), et M. Orange, *Une femme à la recherche d'une illusion* (Eibel-Fanlac).



NOUVEAUX GRATTE-CIEL, NOUVEAUX RICHES

CHAOTIQUE, dynamique Séoul ! A deux ans des Jeux olympiques l'une des plus grandes métropoles d'Asie n'en finit pas de vibrer, de trembler, de changer.

Eventrée ici, elle dresse ailleurs ses batteries de nouveaux gratte-ciel, alignant plus loin les blocs géométriques de ses quartiers populaires, univers de petits commerces, d'échoppes et d'ateliers minuscules où, sans relâche, on démonte, remonte, assemble ; où le claquement des ciseaux des chiffonniers, qui récupèrent n'importe quoi pour quelques pièces, se perd dans le brouhaha des marteaux piqueurs et des klaxons.

L'activite brouillonne, presque compulsive, se déploie partout sans souci de la rigidité traditionnelle de l'ordre confucéen : toute cette effervescence de forces contradictoires témoigne d'une société qui cherche à contrôler une modernité forgée en un quart de siècle et qui la déborde de toutes parts.

Pays où les rites et croyances populaires venus du fonds des âges, comme le chamanisme, font bon ménage avec l'engouement des jeunes pour la pop-music américaine, où les étudiants manifestent pour de grands idéaux démocratiques tout en puisant leur inspiration contestataire dans la tradition des danses masquées des communautés paysannes d'autrefois, où les mœurs modernes ne sont pas venues à bout des valeurs confucéennes qui ont gouverné le *« royaume hermite »* pendant des siècles, mais où la femme assume un nouveau rôle économique et social, la Corée du Sud a vécu en une génération des mutations dont peu de pays ont fait l'expérience en si peu de temps.

Ces bouleversements sociaux ne s'opèrent pas sans de sérieux problèmes d'adaptation. En témoignent des faits divers : suicides de personnes âgées qui se sentent déracinées ; sentiments d'aliénation des plus jeunes, perdus dans un univers où la règle est celle du chacun pour soi (ces sentiments d'isolement n'étant sans doute pas étrangers à l'essor des religions).

Les Coréens sont étourdis par les progrès accomplis. La profusion des biens de consommation dans les grands magasins, la floraison de boutiques de luxe de Séoul, l'évolution des habitudes alimentaires (le hamburger a tendance à rattraper le *kimchi*, choux fermenté, le condiment national), l'encombrement du centre ou la multiplication des restaurants dans les nouveaux quartiers de la bourgeoisie aisée sont révélateurs de la nouvelle tendance à consommer qui se manifeste dans les villes.

Les Coréens ont été habitués par leurs gouvernants à vivre dans le futur : les sacrifices d'aujourd'hui seront récompensés par des lendemains meilleurs. Et la Corée vit actuellement dans la perspective du grand rendez-vous de 1988, les Jeux olympiques, qui doit consacrer aux yeux du monde son entrée dans le concert des pays modernes. Mais les prouesses économiques et les grands objectifs nationaux ne sont plus aussi mobilisateurs à ce stade du développement qu'ils ont pu l'être dans un monde de pénurie.

Au début des années 60, la majorité de la population (70 %) était encore composée de paysans ; aujourd'hui le pays est l'une des puissances industrielles de l'Asie. En vingt ans, le revenu d'habitant est passé de 60 à 2 000 dollars, et les villes ont connu une croissance vertigineuse : Séoul est passé de deux millions et demi à dix millions d'habitants. Pusan, le grand port du Sud, de un à trois millions. Quant au niveau d'éducation de la population, la Corée n'a rien à envier aux pays développés avec cent soixante mille diplômés d'université par an. Ces évolutions, infiniment plus rapides que celles qu'a connues par exemple le Japon, dont la modernisation a commencé au milieu du siècle dernier, ont engendré des bouleversements dans les comportements, le système de valeurs et les aspirations, en particulier celles de cette classe sociale nouvelle qui compose la majorité de la population citadine.

Elites

La Corée du Sud est maintenant une société complexe. Pour une population, dont 65 % des habitants sont nés après la guerre, dont l'élite sort des universités américaines (7,5 % des cadres des cent premiers groupes industriels coréens et un quart des professeurs des cinq plus prestigieux établissements scolaires), la qualité de la vie et une plus grande participation à la gestion du pays sont des demandes qui prennent le pas sur la simple amélioration des conditions matérielles de vie.

La Corée du Sud est devenue ainsi plus difficile à gouverner que du temps du président Park Chung-hee (1961-1979). La nécessité du décollage économique et le risque d'une invasion du Nord légitimaient alors, aux yeux de beaucoup, les restrictions des libertés. Ces arguments sont plus difficilement acceptés aujourd'hui, même si la menace du Nord est toujours ressentie par la majorité.

Il existe certes un décalage profond entre la Corée de l'épopée économique et celle des campagnes ou même des banlieues ouvrières des grandes agglomérations. Les villes, et Séoul en particulier, où se concentrent les activités, la richesse, les ambitions (on a d'ailleurs surnommé la capitale la « République de Séoul », comme si elle constituait une entité à part), ne sont pas toute la Corée. Il n'en reste pas moins que la majorité de la population y vit, contre 20 % dans les zones rurales. Les villes sont le creuset de la nouvelle « classe moyenne ».

La notion est ambiguë, difficile à cerner. Elle ne correspond pas forcément à un niveau de revenu moyen mais plutôt à la perception qu'ont d'elles-mêmes certaines catégories sociales.

Selon les statistiques, en 1984, la disparité des revenus s'établissait de la manière suivantes : 40 % de la population obtenaient 20,5 % du total du revenu national ; 40 % (la classe moyenne), 39 % et 20 %, soit l'élite, en recevait 40 %. En revanche, si l'on demande aux Coréens dans quelle catégorie sociale ils estiment se trouver, 65 % se situent dans la classe moyenne au sens large. C'est là un phénomène récent.

L'ambition sociale est encouragée par le confucianisme qui met l'accent sur l'éducation et le mérite

L'émergence d'une classe moyenne a été favorisée par une forte mobilité sociale. Le phénomène a été renforcé par deux facteurs. D'abord, les élites traditionnelles ont été brisées : par les Japonais au début du siècle, puis par la guerre. La majorité de l'élite d'aujourd'hui est composée de « parvenus », qui ont fait fortune *en moins d'une génération.* Un second facteur a joué : le tempérament coréen. L'énergie et l'ambition ne sont pas les moindres caractéristiques de ce peuple à l'histoire tourmentée. L'ambition sociale, au demeurant, est encouragée par le confucianisme, qui met l'accent sur l'éducation et le mérite conjugués à un strict sens de l'éthique. Dans le contexte d'une économie en expansion et d'une société en mutation offrant de grandes occasions de promotion sociale, ces deux qualités ont favorisé la naissance d'un esprit d'entreprise combiné à une prédisposition pour les « coups » (le jeu de cartes hwando est une passion nationale). Cette alchimie a donné un mélange détonant.

L'éducation est perçue par la majorité comme le moyen du succès. C'est pourquoi les parents se saignent aux quatre veines pour envoyer leurs enfants à l'université (l'inscription coûte en moyenne 2 millions de wons, alors que le revenu annuel d'une famille de paysans n'en dépasse guère 3). Il n'y en a pas moins un million d'étudiants dans les universités de Séoul. Le nombre des diplômés qui se présentent chaque année sur le marché du travail est si élevé que beaucoup doivent accepter des emplois sans rapport avec leur qualification : début avril, un candidat sur deux pour un emploi de facteur à Séoul était diplômé d'Université.

La prospérité a créé de nouveaux besoins de consommation et de loisirs que le revenu de beaucoup ne peut pas satisfaire. Les sollicitations des revues féminines, le développement de la publicité, sont révélateurs des nouvelles tentations. Les frustrations de ne pouvoir se procurer certains biens sont aggravées par la consommation ostentatoire des nouveaux riches.

Mode de vie frugal

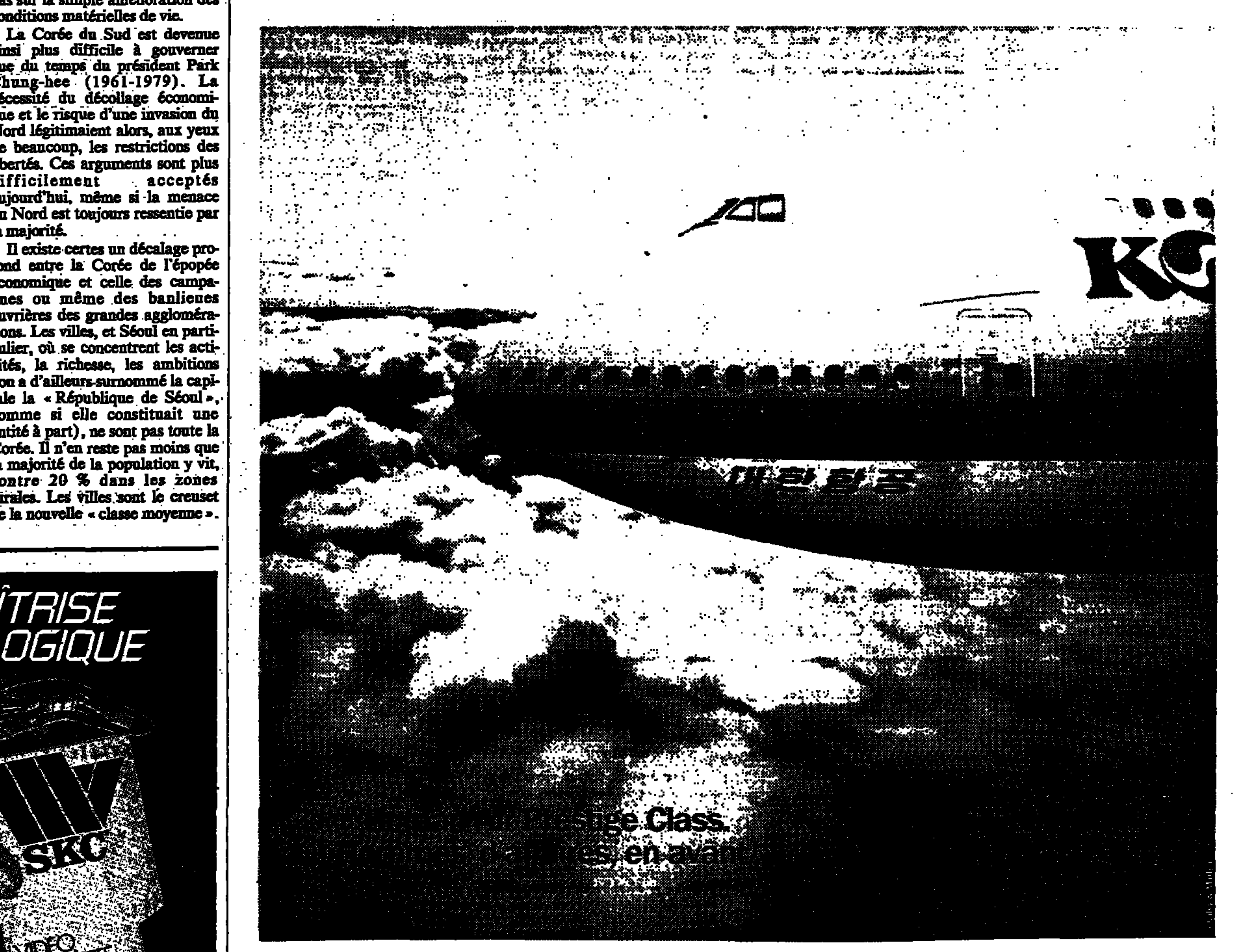
Cet étalage est d'autant plus critiqué que jouent les vieux réflexes. L'éthique confucianiste prône la discipline dans la consommation et exhorte les riches à un mode de vie frugal, exemplaire. Cette pudeur sociale paraît largement ignorée par les jeunes générations. Les journaux qui dénoncent les extravagances des riches ou les romans populaires qui décrivent la vie de parvenus accumulant les objets et dépensant des millions de wons dans des clubs huppés témoignent de l'importance sociale du phénomène.

Les sentiments de frustration qu'éprouve une partie de la classe moyenne coréenne se traduisent aussi par des aspirations à une plus grande justice sociale. D'une manière générale, les personnes interrogées désirent une vie plus satisfaisante du point de vue qualitatif : leur principale préoccupation est passée de l'amélioration des conditions matérielles de vie à des demandes de démocratisation du système politique. Aux élections de février 1985, les villes ont massivement voté pour l'opposition au gouvernement de M. Chon Doo-hwan. Le nouveau parti démocrate, principale formation d'opposition, a obtenu 29 % des voix, le parti gouvernemental, 33 %.

Les sociologues coréens estiment que l'apparition d'une classe moyenne éduquée, fille de la prospérité aspirant à la participation, a des effets contradictoires en politique. Son attitude vis-à-vis du gouvernement est en effet ambivalente. D'un côté, elle redoute toute instabilité qui pourrait remettre en cause ses acquis. De l'autre, beaucoup se sentent vexés de ne pas être traités en citoyens à part entière. La propagande du gouvernement est le plus souvent simpliste : s'entendre répéter à longueur de journée que les Coréens ne sont pas mûrs pour la démocratie peut légitimement irriter une catégorie sociale dont le niveau intellectuel n'est en rien inférieur à celui des pays modernes.

La société coréenne de la seconde moitié des années 80 n'est plus celle que le régime Park pouvait mobiliser il y a quinze ans sur des mots d'ordre sommaires. Les Coréens semblent aujourd'hui attendre les fruits de leurs efforts : une plus juste répartition du revenu national et des réformes qui leur permettent de mieux participer à la vie politique. Le président Chon avait quelque peu assoupli le système de contrôle social qui pèse sur la société coréenne. Il est revenu à une conception plus restrictive de l'autorité. Voudra-t-il, pourra-t-il, d'ici à la fin de son mandat, en 1988, faire de la Corée un pays non seulement économiquement mais aussi politiquement moderne ? L'essentiel aujourd'hui est là.

PHILIPPE PONS.



LA SALIVE NOIRE DU CARDINAL

LE voyage du pape en Corée du Sud, du 3 au 7 mai 1984, et les récents événements des Philippines ont permis à l'Occident de se faire une idée plus exacte de la place occupée et du rôle joué par les chrétiens dans le continent asiatique.

Ils représentent une petite minorité dans un océan bouddhiste. Mais confrontés depuis vingt ans à des chocs aussi rudes que l'extension du communisme, le sous-développement et une percée technologique spectaculaire, ils sont devenus les acteurs de puissants changements politiques, sociaux et culturels.

La progression du nombre des baptisés dans un pays comme la Corée du Sud – 25 % environ de la population – est un cas unique, mal connu dans l'histoire des grandes Eglises chrétiennes. Implantées depuis un siècle seulement, les confessions protestantes comptent aujourd'hui 8 700 000 fidèles coréens, regroupés dans le Conseil national des Eglises (anglicane, presbytérienne, luthérienne, etc.). Sans compter le pullulement des sectes, comme l'Eglise de l'unification de Moon, qui rassembleraient près de deux millions de personnes.

Même si le mouvement des conversions au catholicisme, amplifié dans les années 1978-1980, semble stabilisé, les membres de l'Eglise romaine sont désormais plus de deux millions, dont le tiers à Séoul. Les séminaires sont pleins : il y a presque autant de séminaristes catholiques que de prêtres en activité (1 200), qui jouissent souvent d'un statut social avancé et d'une assez bonne image.

Le bicentenaire de l'Eglise catholique coréenne, en 1984, avait été fastueusement marquée par la visite de Jean-Paul II : le 6 mai, une véritable marée humaine (700 000 personnes) avait assisté à une cérémonie au cours de laquelle le pape avait canonisé cent trois martyrs du siècle dernier. Cet événement avait gonflé de fierté la jeune Eglise coréenne.

Hommes politiques, chefs d'entreprise, intellectuels coréens n'hésitent plus à se dire chrétiens. Hier quand un service religieux avait lieu, par exemple, pour un deuil national, on faisait appel aux bonzes. Depuis les obsèques du président Park en 1979, les cérémonies religieuses commandées par le gouvernement sont assurées par les représentants des trois grandes religions du pays ; bonzes bouddhistes, pasteurs protestants et prêtres catholiques.

Des partenaires mal commodes

Ces données numériques et culturelles ont changé le rôle assigné à la religion dans la tradition coréenne. Tout au long de l'histoire du pays, les organisations religieuses ont été au service du pouvoir, comme le bouddhisme sous la dynastie Koryo (918-1392), le confucianisme chez les Yi (1392-1910), ou le shintoïsme imposé par l'occupant japonais de 1910 à 1945, avant l'indépendance et l'établissement de la démocratie.

La force de l'habitude, malgré la séparation du religieux et du politique en vigueur depuis la guerre, et surtout la prédominance de traditions spirituelles (12 millions de boudhistes et 8 600 000 confucéens) visant l'épanouissement individuel et l'équilibre social plus que le changement, ont fait des Eglises chrétiennes des partenaires acceptés, mais mal commodes.

Pour elles, dans un pays où la notion même d'opposition est encore suspecte, la tâche la plus difficile est de préserver leur indépendance. Leur inspiration libérale les place naturellement dans un rôle de contre-pouvoir, bénéficiant de la sympathie des jeunes, des masses paysannes et même ouvrières, souvent privées de représentation syndicale.

Catholiques et protestants sont ainsi entrés de plain-pied dans la campagne en faveur de la démocratisation des institutions coréennes. *« Il est tout à fait légitime que le peuple demande la révision de la Constitution »*, s'est écrié le 9 mars dernier, dans sa cathédrale de Séoul, le cardinal Stephen Kim, soixante-quatre ans, chef de l'Eglise catholique, ajoutant que *« la démocratisation va dans le sens de la dignité de l'homme »* et qu'elle est *« la condition d'une vraie réconciliation avec Dieu, tant au plan social que religieux et politique »*.

Chon n'est pas Marcos mais l'exemple philippin a donné des ailes aux catholiques

Comparaison n'est pas raison : le président Chon n'est pas M. Marcos, mais l'exemple des Philippines – où l'Eglise est très largement majoritaire – a donné des ailes aux catholiques coréens. Le cardinal Kim a avoué que sa déclaration, qui a fait sensation, avait été inspirée par les récents événements de Manille.

Presque au même moment, la commission Justice et Paix réclamait la libération du millier de prisonniers politiques et le rétablissement de tous leurs droits. C'est également la hiérarchie catholique qui a obtenu du ministre de l'éducation nationale qu'il retire, il y a quelques mois, un projet de loi pour *« la stabilité des campus universitaires »*, destiné en fait à écarter les étudiants d'opposition et à les placer dans des centres de rééducation.

Cette tradition de contestation politique et sociale n'est pas nouvelle. Des pasteurs, des prêtres, des laïcs engagés ont payé en prison, par des peines souvent lourdes, leurs audaces verbales. Notamment au moment des émeutes de Kwangju en mai 1980 ou de l'incendie en 1982, par des étudiants, du centre culturel américain de Pusan. L'exemple le plus souvent cité est celui du poète catholique Kim Chi-ha, arrêté puis condamné à mort en 1974 pour complot contre l'Etat, gracié puis libéré après des campagnes d'Amnesty International.

Les évêques dans la mine

La surexploitation ouvrière, revers du fameux miracle économique coréen, est devenu le cheval de bataille des chrétiens. Désireux de plonger dans la vie des pauvres, sept évêques coréens viennent de passer plusieurs jours au sein de familles ouvrières et paysannes.

Leurs rapports sont accablants : longueur démentielle des journées de travail, rémunérations indécentes, conditions d'habitat déplorables, absence de système de soins et de droit syndical. Stephen Kim est descendu au fond de la mine de charbon de Sabouk : *« J'avais entendu dire que lorsque les enfants nés dans cet endroit dessinaient une rivière, ils peignaient l'eau en noir. Effectivement, je suis arrivé dans un univers noir... Vingt-quatre heures après ma descente au fond, ma salive était encore noire. »* (« Echos de la rue du Bac », publiés par les Missions étrangères de Paris, dans le numéro d'avril 1986.)

Dès le 5 juillet 1985, l'épiscopat coréen avait publié un appel intitulé : « Pour une humanisation de la société ». Quelques mois auparavant, il avait soutenu une pétition qui a circulé dans tout le pays, affirmant que *« les ouvriers coréens vivent dans des conditions misérables et que la faiblesse de leurs salaires est un facteur d'abrutissement et de marginalisation »*.

Le pape n'avait pas découragé, au contraire, cette campagne de caractère social. *« Trop souvent*, avait-il déclaré devant les ouvriers de Pusan, *l'homme est traité comme un outil qui devrait coûter le minimum tout en produisant le maximum. »*

Les protestants aussi sont au premier rang de la lutte en faveur des droits de l'homme. Le 12 décembre dernier, le Conseil national des chrétiens de Corée a dénoncé les emprisonnements arbitraires, les perquisitions et saisies de toute nature. Dans le pays, ils ont joué un grand rôle en faveur de l'émancipation féminine en ouvrant les premières écoles supérieures et universités aux jeunes filles.

Préoccupés par la sclérose des structures internes, politiques et sociales, les églises de Corée du Sud tentent enfin de rétablir les liens avec les chrétiens du Nord. Il en restait environ quarante mille au lendemain de la guerre de Corée, mais il n'est plus possible aujourd'hui d'estimer leur nombre. Ils sont sans doute encore quelques milliers dépourvus de prêtres, de pasteurs et d'évêques, privés de liberté religieuse et de tout contact avec l'extérieur.

HENRI TINCQ.

DERRIÈRE LA CROISSANCE, LE PASSÉ

(Suite de la page V.)

Ils n'avaient du reste guère d'inquiétudes à se faire. La Corée et sa culture demeuraient à peu près totalement ignorées, en Europe comme ailleurs. La France ne faisait pas exception, elle qui avait de surcroît l'attention occupée par ses conquêtes en Indochine, où elle se trouvait dans une situation analogue à celle du Japon en Corée. Elle aurait eu pourtant quelque raison à le faire. Après les premiers missionnaires catholiques, qui étaient tous français et à qui on devait un dictionnaire et une grammaire, c'était un de nos compatriotes, Maurice Courant, qui avait publié la première œuvre majeure de coréanologie, comme on dit aujourd'hui, une monumentale *Bibliographie coréenne* en quatre volumes (1894-1901). Il y présentait trois mille huit cent vingt et un livres coréens et analysait le contenu des plus intéressants d'entre eux. Il l'avait fait précéder d'une longue introduction, qui reste, aujourd'hui encore, ce qu'on a écrit de mieux en français sur la culture traditionnelle de la Corée (1).

C'est à Paris, à la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales, que s'était constitué, dès 1891, grâce à la donation d'un diplomate, Collin de Plancy, le premier fonds important de livres coréens en Europe. C'est à Paris encore, à l'Exposition universelle de 1900, que la preuve matérielle avait été apportée au monde que les Coréens avaient inventé la typographie métallique mobile bien avant Gutenberg. Après la première guerre mondiale, c'est en France qu'étaient venus quelques nationalistes coréens pour tenter d'émouvoir l'opinion européenne sur le sort de leur patrie opprimée.

En vain. Tout cela devait rester sans lendemain. Les écoliers continuèrent d'apprendre dans leur manuel que Gutenberg avait été le premier à inventer l'imprimerie. On ne se donna même pas la peine de cataloguer les livres coréens dans les bibliothèques. La *Bibliographie* de Courant fut peu consultée. Son auteur souffrit dans sa carrière de s'être bizarrement intéressé à un pays aussi obscur et ne trouva pas de poste à Paris. Quant à son admirable introduction, elle resta enfermée dans un ouvrage savant et n'atteignit jamais le grand public auquel elle était en réalité destinée.

Pis. Le seul livre français sur la Corée à connaître le succès de librairie, un livre de souvenirs écrit par un diplomate dont il vaut mieux taire le nom, visait à persuader le lecteur de la grossièreté des indigènes et de leur totale absence de culture. Publié en 1905, il fut réédité trois fois avant 1914. Il eut sur le grand public une influence que n'eurent jamais les travaux de Courant, auxquels les spécialistes de l'Asie n'accordèrent eux-mêmes qu'une attention distraite.

La libération de 1945 et les événements qui suivirent, quelle que fût leur importance pour les Coréens, n'étaient pas faits pour convaincre l'opinion mondiale de la vitalité de ce peuple. Le recouvrement de l'indépendance ne fut qu'une conséquence indirecte de la victoire des Américains sur les Japonais. La division du pays avait été décidée, comme une mesure provisoire, par les Grands à Potsdam, sans consultation d'aucun Coréen, puis consolidée par le refus des Soviétiques de poursuivre les pourparlers. Les Coréens continuaient de subir la loi du plus fort.

Ils avaient inventé la typographie. On ne se donna même pas la peine de cataloguer leurs livres

Victimes

C'est la guerre de 1950 qui plaça, pour la première fois, la Corée au centre de l'actualité. Le monde entier s'émut, redoutant une troisième guerre mondiale. On s'apitoya aussi sur les réfugiés, puis on les oublia, à mesure qu'on se rassurait en voyant le danger s'éloigner. De cette guerre, les Coréens furent les principales victimes. Cette fois, ils en avaient été aussi les acteurs, mais des acteurs subalternes, obligés par un conflit qui les dépassait à se battre les uns contre les autres.

Pas plus que les événements précédents, cette tragédie n'était faite pour montrer au monde de quoi ce peuple était capable. Après tant de sang versé, le conflit les avait laissés divisés, deux moitiés irréconciliables se faisant face sur le pied de guerre. Et voici que, loin de leur attirer la sympathie, cette situation qui leur était imposée apparaissait maintenant, dans un monde qui ne songeait qu'à la détente, comme un reliquat d'un autre âge. Pour un peu, on les soupçonnerait d'en être responsables !

C'est le développement économique foudroyant de la partie sud du pays qui amena chacun à se poser enfin les deux questions que tout le monde se pose aujourd'hui : ces Coréens, qui sont-ils donc ? et comment se fait-il que nous n'ayons pas entendu parler d'eux plus tôt ? J'ai répondu à la seconde. Ce n'est pas en quelques lignes que je pourrai répondre à la première.

Je voudrais seulement dire ici combien il est important de se la poser. Derrière la croissance rapide de la Corée du Sud, il y a bien autre chose qu'une pluie de dollars. Il y a un passé culturel, qui rend ce peuple capable aujourd'hui d'un formidable sursaut. C'est un phénomène de civilisation. De quelle nature ? A nous de le découvrir.

Libre à nous, certes, de ne pas faire à propos des nations d'Asie le moindre effort de compréhension. Mais, alors, tant pis pour nous ! Dans les relations humaines, connaître est primordial. Quand de surcroît il y a compétition – c'est le cas aujourd'hui avec les Asiatiques, – connaître son rival est un atout essentiel. Les succès qu'ils remportent chez nous s'expliquent en partie par là, on oublie généralement de le mentionner. Ils nous connaissent cent fois mieux que nous les connaissons. Ils apprennent nos langues, nous apprenons rarement les leurs. Nous leur sommes transparents, ils nous sont opaques. C'est à leur avantage et à notre détriment.

La zone du Pacifique, dont la Corée fait partie, est appelée, entend-on dire, à un grand avenir. Si cela est vrai, la modernisation de la France passe, entre autres choses, par une meilleure connaissance des langues et des civilisations de l'Asie.

Une meilleure connaissance, c'est-à-dire une recherche plus active, dont les résultats seraient mieux diffusés et intelligemment vulgarisés, un enseignement plus étoffé et mieux encadré et des échanges culturels en nombre et en qualité toujours croissants. Nos dirigeants l'ont-ils compris ? On aimerait pouvoir le croire. Si le sous-encadrement actuel de l'enseignement du japonais en France est dramatique, que dire du coréen et des études coréennes ? Pourtant, c'est de la Corée que l'ignorance est la plus flagrante et c'est là qu'un effort particulier devrait être fait.

Il ne serait au reste que la contrepartie de l'effort que fait, depuis dix-huit ans environ, la Corée du Sud vis-à-vis de la France. Dans l'héritage laissé par les Japonais en Corée, il y avait une grande admiration pour l'Allemagne, son esprit de discipline et d'organisation, son efficacité pratique et technique.

Or, depuis 1968, la Corée du Sud s'efforce, non sans difficultés et de nombreuses résistances, de donner au français, dans l'enseignement secondaire, la place de première langue après l'anglais, jusqu'ici détenue par l'allemand. Parallèlement, elle a procédé peu à peu et, là encore, en dépit d'un fort germanotropisme, à un recentrage de sa politique européenne sur la France et sur Paris. Il ne serait que normal que la France y réponde de son côté par un coup de pouce donné chez elle aux études coréennes.

L'effort en ce domaine, s'il était fait, s'avérerait payant, non pas bien sûr à court terme, mais certainement à moyen et à long terme. Notre commerce en serait d'abord progressivement facilité, ce qui ne serait pas rien. Peu à peu se rectifierait aussi dans les esprits l'image qu'ils se font encore de l'Asie orientale et qui est déformée, même chez les spécialistes dans leurs disciplines respectives, par la méconnaissance du rôle joué par la Corée à travers l'histoire.

Les échanges culturels pourraient aussi se rééquilibrer. Pour un Chinois, l'intérêt que portent les étrangers à son pays va de soi. Les Japonais affichent également une belle assurance en eux-mêmes. Les Coréens sont autres. Longtemps regardés de haut par les Chinois, ils ont été récemment humiliés par les Japonais, qui ont un moment cherché à supprimer leur identité. L'intérêt que l'on porte à leur culture ne leur est pas indifférent, bien au contraire. Il leur va droit au cœur. Le manifester aurait sans doute à leurs yeux plus de prix qu'un paquet de contrats commerciaux. Nous y gagnerions tout ce que peuvent apporter des relations plus amicales et plus approfondies avec un vieux peuple, chargé de culture, mais reparti pour une nouvelle jeunesse, un peuple qui a peut-être plus d'une chose à nous apprendre.

Je n'en mentionnerai qu'une seule. Placés par la géographie entre la Chine et le Japon et instruits par une longue fréquentation, les Coréens ont, sur ces deux pays, un regard qui n'est pas le nôtre et qui est sans doute plus lucide. La connaissance qu'ils en ont est plus intime que celle à laquelle nous pourrons jamais prétendre. Elle s'allie chez eux à un détachement critique et à une prudence qui les préservent de toute illusion, comme de tout engouement inconsidéré. Il ne serait peut-être pas inutile d'écouter parfois ce qu'ils ont à en dire.

DANIEL BOUCHEZ,
CNRS, université Paris-VII.

(1) Rééd. : *La Corée ancienne à travers ses livres*. Cahiers d'études coréennes du Collège de France, n° 2, Le Léopard d'Or, 8, rue Ducouëdic, 75014 Paris, 1985, 199 p., 80 F.

L'ESPAGNE S



FRONTIÈRES

L'ESPAGNE SOUS SES SOLEILS DU MAROC

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Aux yeux des Arabes la décolonisation au Maghreb ne sera achevée qu'avec le départ de l'Espagne de ses enclaves en terre marocaine. Dans deux villes hors du temps, des Espagnols ne l'entendent pas de cette oreille...

IL y a quelques semaines, des musulmans maghrébins ont manifesté qu'ils souhaitaient obtenir immédiatement la pleine nationalité d'un pays européen (*le Monde* du 30 janvier et du 1er février). L'histoire se mettait-elle quelque part à marcher comme une écrevisse ? Cela se passait à Ceuta et à Melilla, deux ports oubliés que l'Espagne possède depuis près d'un demi-millénaire sur la côte septentrionale du Maroc, avec une volée d'îlots, encore plus oubliés ; toutes possessions que Madrid, franquiste ou socialiste, protège jalousement.

« La souveraineté espagnole sur Ceuta et Melilla est antérieure à l'existence de l'Etat marocain », précise l'ambassade d'Espagne à Paris, révélant sans le savoir l'âpreté d'un contentieux dans lequel chaque partie est prête à agiter tout argument, même le plus douteux. Certes l'implant espagnol au nord-est de l'Afrique a de noueuses racines, mais cela permet-il pour autant de nier que l'Etat marocain *était né*, à Fez, avant même l'an mil ? Faux argument auquel fait écho la frénésie d'un quotidien nationaliste de Rabat : *« En Espagne, on a encore la hantise du Maure, hantise malaxée avec de la haine. »*

Aucun Arabe, aucun musulman digne de ce nom ne peut envisager d'absoudre Madrid du péché de *« colonialisme »*, même s'il est réduit à un niveau presque folklorique. Modestes cités andalouses en territoire chérifien, ressenties au flan de l'Islam comme des épines que le temps n'a pas rendu moins douloureuses, au contraire.

1415 : alors que l'Andalousie est encore islamique pour soixante-dix-sept ans, les Portugais *« au nom de la Chrétienté »* s'emparent de Ceuta, *« mille fois maudite »* car d'elle était partie, en 710, la *Conquista* arabo-berbère de l'Ibérie. En 1580, par un jeu dynastique, Ceuta est remise aux Castillans, et, depuis lors, elle continue de purger, sous férule catholique, son *« péché originel »*.

Les larmes de Boabdil

1497 : alors que la *Reconquista* est achevée en Espagne depuis cinq ans, les Espagnols s'adjugent Melilla, qui venait de voir couler *« les larmes de femme »* de Boabdil, dernier prince musulman ayant régné en Espagne. Un temps gage contre une éventuelle revanche des Andalous musulmans, ces pieds-noirs à l'envers, Melilla, depuis lors, est restée espagnole, et même plutôt deux fois qu'une.

« La durée crée la légitimité », observerait Chateaubriand. *« Depuis cinq cents ans nous disons : l'an prochain à Sebta et Mlilia »*, rétorqueraient les Marocains. Le fléau de la balance pourrait bien rester droit comme un if...

A Madrid, derrière la raideur des positions officielles – explicables aujourd'hui en raison du souci d'une dynastie et d'un gouvernement encore fragiles de ne pas être traités de *« bradeurs »* par une opinion à l'occasion cocardière ,– on est en réalité plutôt embêté. L'établissement, au début de l'année, de relations diplomatiques avec Israël, quoique compensé par le statut diplomatique (1) accordé ensuite aux Palestiniens de Yasser Arafat, a fait redouter à la classe politique espagnole que ses partenaires arabes traditionnellement chéris (Franco lui-même eut longtemps une garde maure) ne prennent la mouche, par exemple à propos de Ceuta et Melilla. Mais pour une fois les Arabes ont fait passer leurs intérêts avant leurs passions.

Celles-ci, en revanche, se sont déchaînées dans les deux villes-sœurs d'*« Afrique espagnole »*. *« Cuidao del Moro ! »* – Attention au Maure, – la multiséculaire formule lancée machinalement par les mères ceutoises et melilloises aux enfants partant pour l'école, a repris du relief. On s'est échauffé dans les cafés et les boutiques des deux ports : *« Si notre gouvernement donne un passeport aux musulmans, le jour où ils seront assez nombreux ils réclameront le rattachement de nos cités au Maroc. »* En somme, *« Non au cheval de Troie ! »*, même si Madrid a pris la précaution de ne promettre sa pleine nationalité aux étrangers que dans une décennie.

En cas de *« marche verte »* des Marocains, comme en 1975 pour récupérer le Sahara espagnol, Ceuta et Melilla seraient en tout cas bien gardées : à chaque coin de rue on se heurte à des militaires rongeant leur frein dans ces places minuscules où pourtant l'opérette tournera peut-être un jour à la tragédie : déjà deux morts et plusieurs blessés lors des troubles de la décennie écoulée.

La Vierge est maire

Contre le mauvais sort, Ceuta a trouvé une parade... imparable : jusqu'en *1954 l'alcade* – le maire, mais le terme vient de l'arabe *el caïd*, – de la cité était censé tenir ses pouvoirs de la Vierge Marie. Depuis cette date, la Mère de Jésus a été elle-même proclamée par le conseil municipal *« alcadesse »* de Ceuta à perpétuité, sous forme d'une statue en bois du quinzième siècle à laquelle sont rendus les honneurs militaires.

La Vierge porte, accroché au bras, un *« bâton de pouvoir »* qu'on vient lui emprunter pour confirmer dans son poste chaque nouveau titulaire d'une haute charge civile ou militaire dans l'agglomération. Une confrérie *ad hoc* veille scrupuleusement à faire respecter les *« droits »* de la *Virgen de Africa*.



Ville de Melilla : Statue de Franco, alors chef de la Légion étrangère.

Prise de court, la ville-sœur, mais rivale, de Ceuta, à peine moins mariale, n'a tout de même pas osé, Marie étant accaparée, élire Dieu en personne à la tête de sa municipalité... Elle joue donc la carte martiale : *« Ah ! parlez-nous des matamores de Ceuta. On voit les lumières de leurs maisons de la côte andalouse, ils n'ont qu'à claquer leurs doigts pour qu'on leur porte secours, tandis qu'il faut huit heures de bateau pour arriver chez nous. Et en plus, avec nos voisins algériens, on ne sait jamais... »*

Melilla adore se faire peur. A défaut de touristes à arnaquer, comme à Ceuta, cela l'occupe. En réalité, sa garnisson de plusieurs milliers d'hommes est armée jusqu'aux dents. Quant à Alger, dans son éternelle confrontation avec Rabat, il n'est pas fâché du *statu quo* qui lui permet de se livrer à des gorges chaudes sur l'*« incapacité de la monarchie alaouite à mettre fin aux séquelles du colonialisme espagnol »*.

Désert des Tartares

Alors que l'Espagne oublie doucement Franco, Melilla se plaît encore à entendre ses « gros bras » rappeler haut et fort à l'étranger de passage qu'elle fut, le 17 juillet 1936, le point de départ du *movimiento* qui devait extirper les *« rouges »* de la mère-patrie.

Mais les *machos* de Melilla ont de moins en moins l'occasion d'en remontrer au visiteur. Depuis la vague des pieds-noirs d'Algérie, dont certains s'arrêtèrent ici, en 1962, les arrivants n'ont cessé de se clairsemer et le nombre d'habitants *« bons chrétiens »* a commencé à diminuer. Selon l'hebdomadaire madrilène *Cambio 16*, 40 % des résidents de Melilla ont déjà une maison en Espagne. Si les autres n'en ont pas, c'est sans doute plus à cause de leur pauvreté que de leur volonté de tenir à tout prix, *« en cas de malheur »*.

Le sentiment que Dino Buzzati aurait pu situer par ici son *Désert des Tartares* est encore plus pesant dans les quelques îles complétant les *« Territoires de souveraineté espagnole dans le Nord de l'Afrique »* ; d'est en ouest : Chaffarines, Alhucémas, Velez de la Gomiera, respectivement conquises en 1848, 1673 et 1508. Alors que ces trois groupes de rocailles émergées (65 hectares en tout) se débrouillaient pour accueillir chacun jusqu'à cinq cents habitants en 1930 (2), ils ne comptent plus guère aujourd'hui que quelques dizaines de résidents, soldats ou pêcheurs.

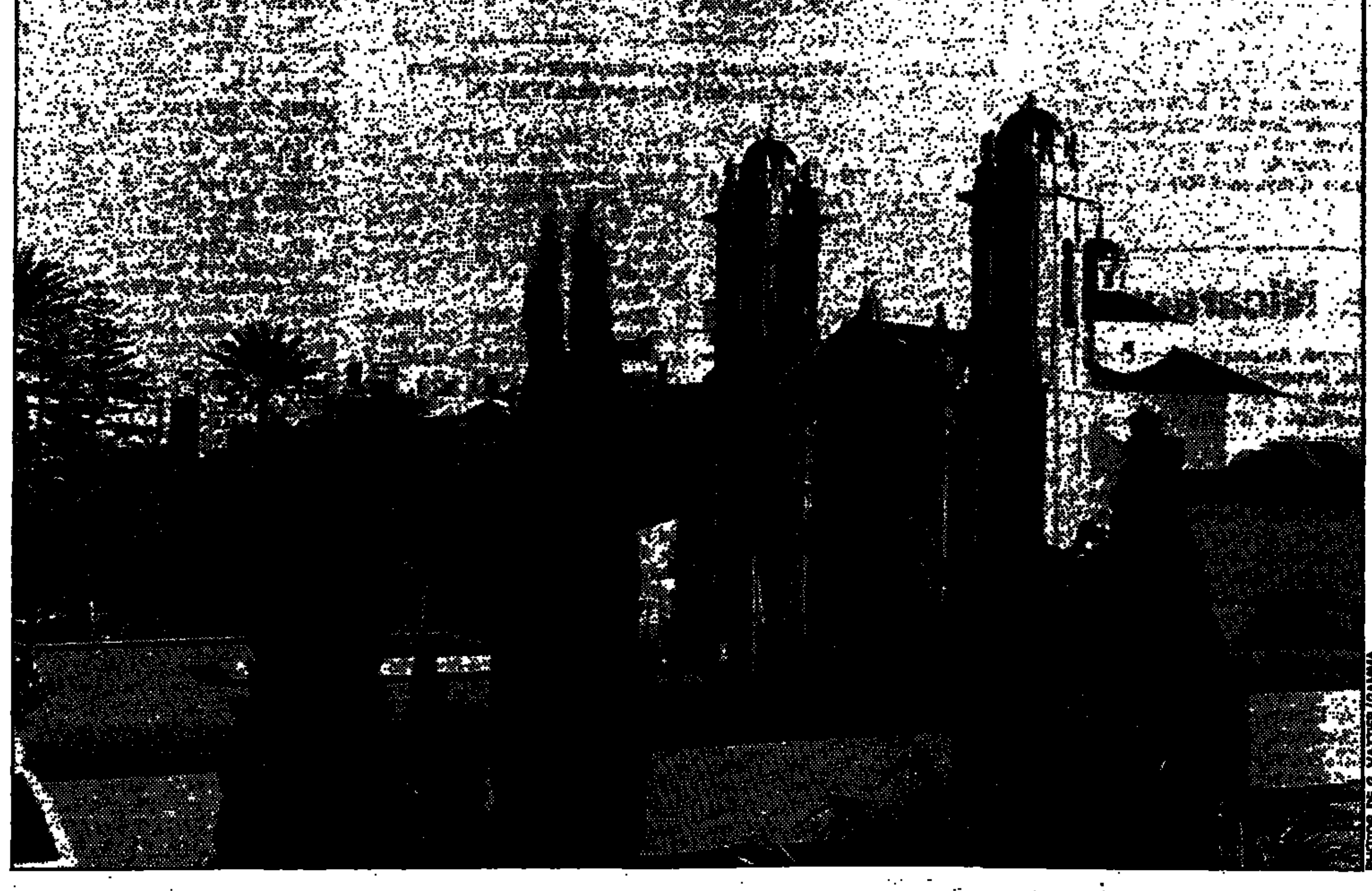
Jamais le terme espagnol *presidio*, qui désigne à la fois un bagne et une garnison et qui s'applique depuis des siècles aux possessions hispaniques du Maghreb (3), n'aura été mieux employé qu'en ces lieux hors du temps qui, avouons-le, forment l'une des dernières surprises des voyages, à l'heure où tout est de plus en plus pareil partout.

Que ces vestiges d'une histoire à peine apaisée vivent encore sur la côte du Rif dépend sans doute moins de Madrid ou de Rabat que de... Londres. *« Le jour où l'Espagne récupérera Gibraltar, que l'Angleterre occupe depuis 1713, le Maroc aura forcément Sebta et Mlilia. Aucune puissance au monde ne permettra jamais à un seul pays, l'Espagne, de posséder les deux verrous du même détroit stratégique mondial »*, a laissé tomber, un jour, lucidement, le roi Hassan II. ■

(1) Comme à Athènes et Vienne.

(2) Ceuta et Melilla n'abritent pas aujourd'hui 150 000 âmes à elles deux, y compris environ *15 % de musulmans*.

(3) Officiellement les bagnes de Ceuta et Melilla ont été supprimés en 1906.



PHOTOS DE G. VATTIER/GAMMA

Eglise de style espagnol à Ceuta.

MARS 1986 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

Le temps, la conscience, la vertu

par Philippe Boucher

ENCORE que les Autrichiens *paraissent s'en* moquer comme de colintampon, l'appartenance de M. Kurt Waldheim aux SA lors de la domination nazie ramène à la surface des choses la sempiternelle question sur le droit à l'oubli et sur le droit à l'erreur.

Mais l'oubli, fils désiré de l'erreur, s'il échoue dans son œuvre, engendre à son tour le mensonge.

Car, comme il est avéré que M. Waldheim s'est, au minimum, fourvoyé dans sa jeunesse avec les fanatiques qui emprisonnèrent son père, comme il n'est pas moins manifeste que l'ancien secrétaire général des Nations unies a vivement protesté de son innocence, il faut bien convenir que le diplomate a ajouté le mensonge à la faute.

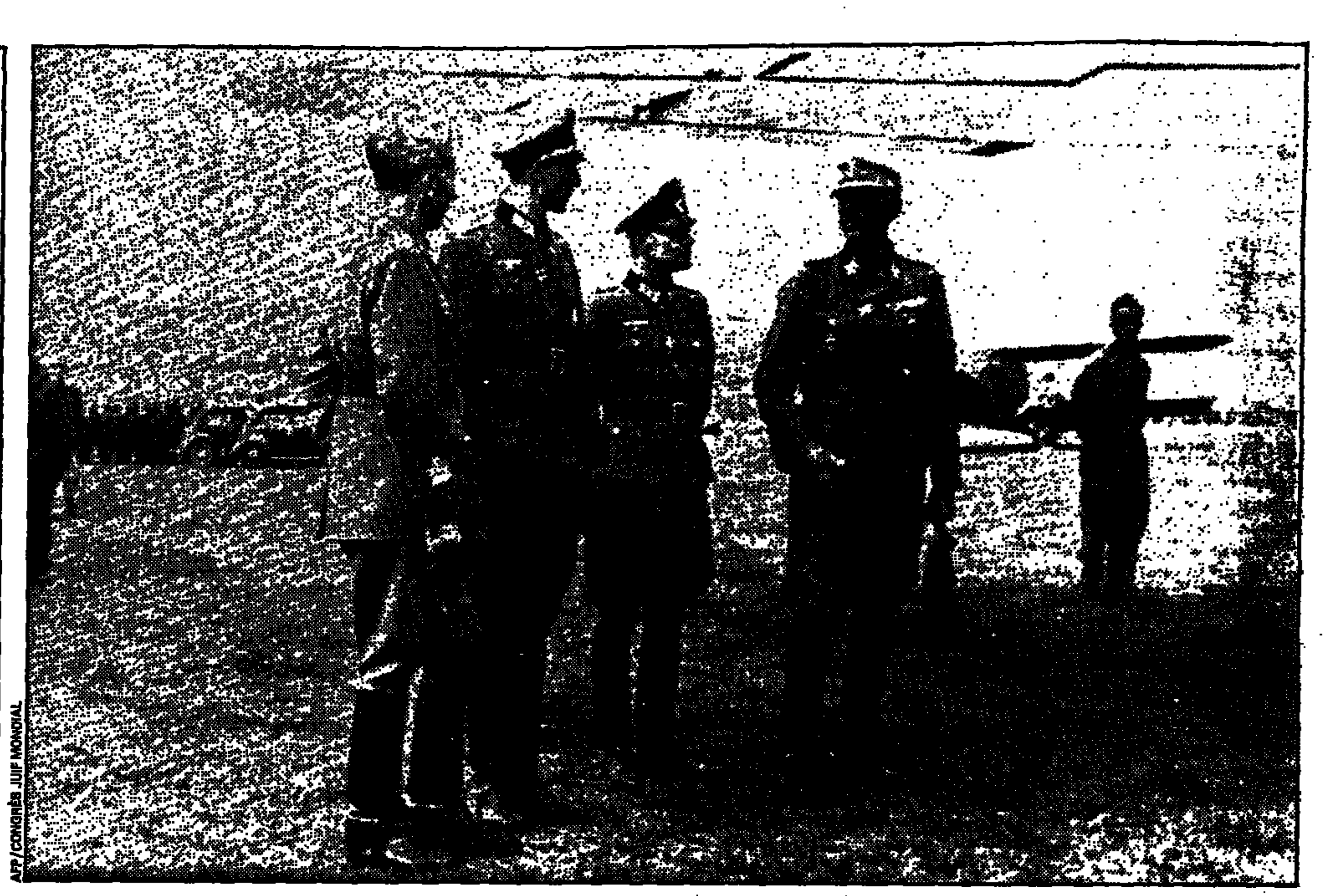
Il serait tout à fait vain d'épiloguer sur ce qu'aurait eu de grand, pour son auteur, la reconnaissance loyale et prompte de cette faute. D'autant que cela n'aurait même pas forcément compromis ses chances pour l'élection à la présidence de la République de son pays.

Mais M. Waldheim n'a, pas plus que d'autres, surpris dans des circonstances similaires, emprunté la voie majestueuse de l'aveu. Il n'est pas le premier qui confie au temps, plutôt qu'à sa conscience, le soin de gérer sa vertu.

La question demeure. Jusqu'à quel point peut-on consentir un tel droit à l'oubli au profit d'un homme qui aspire à la plus haute des fonctions nationales ?

Le droit à l'oubli n'est-il pas par définition en raison inverse de la publicité des ambitions, et de leur ampleur ? L'amnésie, outil de paix sociale, peut-elle bénéficier à celui qui prétend s'élever au-dessus des foules pour les gouverner ?

Ce serait trop oublier que, derrière l'idée de pouvoir, flotte constamment le principe aristocratique qui revient à désigner, fût-ce en démocratie, les meilleurs, y compris sur le chapitre de l'honneur. ■



AFP/CONGRÈS JUIF MONDIAL

M. Kurt Waldheim (2e à partir de la gauche), en uniforme de l'armée allemande, le 22 mai 1943, en Yougoslavie.

2. – **CISJORDANIE** : Assassinat, à Naplouse, par un inconnu, de Zafer Al Masri, qui, bien que désigné au poste de maire de la ville par les autorités militaires israéliennes, en novembre 1985, bénéficiait du soutien de la Jordanie et de l'OLP. Ses obsèques, le 3, donnent lieu à une imposante manifestation de nationalisme palestinien. (4, 5, et 6.)

4. – **AUTRICHE** : M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU et candidat à l'élection présidentielle du 4 mai avec le soutien du Parti populiste (droite), est accusé par le Congrès juif mondial d'avoir participé à des massacres de partisans yougoslaves et à la déportation de juifs grecs pendant la seconde guerre mondiale. M. Waldheim dément ces accusations qui sont pourtant corroborées par la publication d'un document officiel yougoslave datant de 1947. (Du 5 au 8, 12, 20 et à partir du 27.)

5. – **TCHAD** : Les forces du président Hissène Habré repoussent une nouvelle offensive des troupes pro-libyennes du GUNT dans la région de Kalaït-Oum-Chalouba. Les assaillants subissent de lourdes pertes. Une autre *« patrouille de provocateurs libyens »* est *« anéantie »*, le 17, au nord de Koro-Toro, par les forces gouvernementales qui détruisent la base du GUNT de Chicha, au nord du seizième parallèle. (7, 8, 14, 15, 19 et 20/III, 3/IV.)

6. – **FINANCES MONDIALES** : La réduction de 4 % à 3,5 % des taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne et de la Banque des Pays-Bas donne le signal d'une diminution générale des taux d'intérêt dans le monde : en France (8,25 % contre 8,5 %), puis, le 7, au Japon (4 % contre 4,5 %) et aux Etats-Unis (7 % contre 7,5 %), enfin, le 19, en Grande-Bretagne (11,5 % contre 12,5 %). Cette détente sur les taux est suivie d'une action concertée des banques centrales pour mettre un terme à la baisse du dollar : à Paris, de 6,79 F le 4, il repasse au-dessus de 7 F, le 24. (Du 7 au 10, 16-17, du 20 au 25 et 30-31.)

6. – **URSS** : Le vingt-septième congrès du PC soviétique s'achève par un profond remaniement des instances dirigeantes. Outre M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Yegor Ligatchev, chargé de l'idéologie, et M. Lev Zaïkov, chargé de l'industrie et de l'armement, sont membres à la fois du secrétariat et du bureau politique. Au secrétariat du parti, cinq des onze élus le sont pour la première fois. Au comité central, 93 des 307 membres sont nouveaux, mais plusieurs personnalités de l'ère Brejnev sont maintenues. (Du 1er au 11, 14 et 15.)

7. – **AFRIQUE DU SUD** : L'état d'urgence instauré le 21 juillet 1985 est levé dans les 23 circonscriptions où il était encore en vigueur. Mais les troubles se poursuivent dans les cités noires, faisant au moins cent morts jusqu'à la fin du mois. (Du 6 au 14, 18, 19, 20, 23-24 et du 27 au 31.)

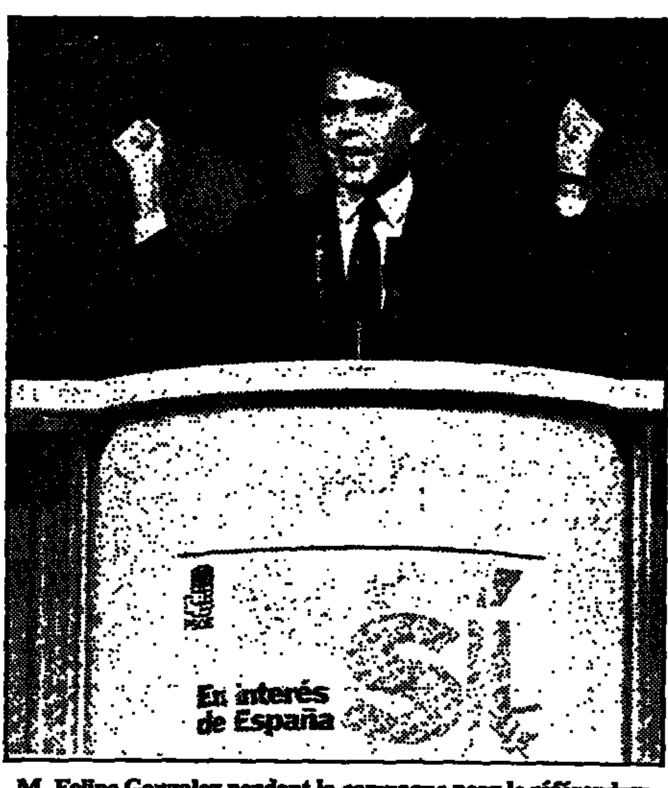
7. – **ETATS-UNIS-URSS** : Washington demande à Moscou de réduire d'un tiers, en deux ans, le personnel diplomatique soviétique accrédité aux Nations unies à New-York. (9-10, 13, 16-17 et 23-24.)

12. – **ESPAGNE** : Au référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, les « oui » obtiennent 52,6 % et les « non », 39,8 %. C'est un succès inattendu pour M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement socialiste, autrefois hostile à l'alliance atlantique, mais qui s'est engagé à fond dans la campagne en faveur du « oui ». (6, 8, 12, 14, 15 et 23-24.)

12. – **SUÈDE** : M. Ingvar Carlsson, président du Parti social-démocrate et chef de gouvernement par intérim, est élu premier ministre par le Parlement. Les obsèques d'Olof Palme ont lieu le 15, à Stockholm, en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement, dont M. Mitterrand. L'enquête sur l'assassinat du premier ministre piétine : un suspect, de nationalité suédoise, arrêté le 12, est relâché le 19. (Du 2 au 8, 12, 13 et du 15 au 21.)

13. – **ESPACE** : Deux cosmonautes soviétiques partent à bord du vaisseau Soyouz T-15 rejoindre la nouvelle station orbitale Mir (Paix), lancée le 20 février. (15 et 18.)

14. – **ESPACE** : La sonde européenne Giotto s'approche à 577 kilomètres de la comète de Halley, qui revient au voisinage de la Terre à intervalles de 74 à 79 ans. Giotto transmet des milliers de photos et de mesures de la comète, qui avait déjà été observée, les 6 et 9, à une distance d'environ 8 000 km, par les sondes soviétiques Vega-1 et Vega-2. (5 et du 8 au 17.)



M. Felipe Gonzalez pendant la campagne pour le référendum du 12 sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN.

14. – **ETATS-UNIS** : La semaine boursière s'achève à Wall street en battant deux records : la hausse hebdomadaire la plus forte (92,91 points) et le nombre d'actions échangées le plus élevé (883,02 millions). Le 20, puis le 26, l'indice des valeurs industrielles franchit la barre des 1800. (Du 13 au 17, 22, 23-24 et du 28 au 31.)

16. – **SUISSE** : Les électeurs suisses, consultés par référendum, rejettent par 75,67% des voix la proposition gouvernementale d'adhésion de leur pays à l'ONU (14 et 18.)

17. – **GRANDE-BRETAGNE** : Mort de Sir John Bagot Glubb, dit Glubb Pacha, général britannique, chef de la Légion arabe de 1939 à 1956. (19.)

19. – **EGYPTE** : Une voiture de l'ambassade d'Israël est la cible de rafales d'armes automatiques près de la Foire internationale du Caire. Une fonctionnaire israélienne est tuée et trois autres Israéliens blessés. L'attentat est revendiqué par l'organisation Révolution égyptienne. (21, 22 et 25.)

20. – **ITALIE** : Un vaste réseau de production de vin trafiqué au méthanol est découvert. Au moins quinze personnes meurent après en avoir bu. (Du 23 au 28/III et 5/IV.)

21. – **IRAN-IRAK** : Bagdad est *« fermement condamné »* par le conseil de sécurité de l'ONU pour avoir utilisé des armes chimiques contre les forces iraniennes, en particulier dans la péninsule irakienne de Fao, où a lieu depuis le 9 février l'une des batailles les plus meurtrières de ce conflit qui dure depuis plus de cinq ans. (13, 15, 16-17 et du 20 au 29.)

22. – **ITALIE** : Mort de Michele Sindona, ex-banquier sicilien impliqué dans les scandales de la banque Ambrosiano et de la loge P 2. Condamné à la prison à vie, le 18, pour l'assassinat d'un magistrat, il avait absorbé, le 20, dans sa cellule, du café contenant du cyanure. (Du 20 au 25.)

24. – **PÉTROLE** : Les ministres du pétrole des treize pays membres de l'OPEP, réunis à Genève depuis le 16, suspendent leurs travaux jusqu'au 15 avril : ils n'ont pas réussi à trouver un accord sur la limitation de leur production. Après cet échec, les prix du pétrole continuent de chuter sur les marchés libres : le 31, pour la première fois depuis 1974, le cours du baril oscille autour de 10 dollars, soit trois fois moins que quatre mois auparavant. (5, 6, 11 et à partir du 16.)

25. – **PHILIPPINES** : La présidente Corazon Aquino promulgue une Constitution provisoire qui lui donne les pleins pouvoirs législatifs. Un référendum sur la nouvelle Constitution, qui va être élaborée, et des élections législatives seront organisées avant la fin de l'année. La guérilla communiste a accepté, le 24, le principe des négociations proposées par Mme Aquino. Cependant, le nouveau gouvernement poursuit ses efforts pour tenter de récupérer une partie de la fortune illégalement amassée par M. Marcos en vingt ans de pouvoir, qui pourrait s'élever à 10 milliards de dollars. (Du 1 au 27.)

26. – **MÉDECINE** : Deux équipes de chercheurs, l'une française, l'autre américaine, annoncent, à quelques heures d'intervalle, la découverte de deux nouveaux virus du SIDA, qui viennent d'Afrique. (27 et 28.)

27. – **CENTRAFRIQUE** : Des manifestations antifrançaises ont lieu à Bangui après l'accident d'un Jaguar de l'armée de l'air française, qui s'est écrasé sur un quartier populaire de la capitale, faisant trente-cinq morts. (Du 28/III au 3/IV.)

27. – **ETATS-UNIS - RFA** : Bonn et Washington signent un double accord sur la participation des entreprises ouest-allemandes à l'initiative de défense stratégique (IDS), le programme de recherche lancé en mars 1983 par le président Reagan sur les systèmes de défense spatiale. (14, du 21 au 24 et 29.)

28. – **TCHAD** : La rencontre entre M. Hissène Habré, président du Tchad, et M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, prévue au Congo en présence de M. Abdou Diouf, président en exercice de l'OUA et chef de l'Etat sénégalais, et M. Sassou Nguesso, président du Congo, n'a pas lieu, M. Goukouni Oueddeï ayant refusé de s'y rendre. (7, 14 et du 29/III au 1/IV.)

29. – **ETATS-UNIS-URSS** : M. Gorbatchev propose, dans un appel solennel à la télévision soviétique, de *« rencontrer rapidement »* M. Reagan dans une capitale européenne pour négocier un arrêt total des essais nucléaires. M. Reagan rejette cette proposition, de même qu'il a refusé de se joindre au moratoire sur les essais nucléaires que l'URSS observe depuis août 1985. (Du 14 au 18, 25 et 30-31/III, 1er, 2 et 3/IV.)

29. – **ITALIE** : La cour d'assises de Rome acquitte pour *« insuffisance de preuves »* les six inculpés de la filière bulgare, trois Bulgares et trois Turcs présumés complices d'Ali Agça, qui tenta, le 13 mai 1981, d'assassiner Jean-Paul II. (1er et 30-31/III, 1er/IV.)

31. – **CEE - ETATS-UNIS** : Washington menace les pays de la Communauté européenne de représailles commerciales pour compenser les restrictions imposées aux exportations agricoles américaines vers l'Espagne et le Portugal depuis que ces deux pays font partie de la CEE. (6, 7 et 28/III, 2, 3 et 4/IV.)

31. – **MEXIQUE** : Un Boeing-727 mexicain s'écrase à 130 km au nord de Mexico, faisant 166 morts. (2 et 6-7/IV.). ■

Les Etats-Unis, la Libye et le Nicaragua

Le 7, M. Ronald Reagan désigne M. Philip Habib pour être son représentant spécial pour l'Amérique centrale et le charge de parvenir à un règlement négocié au Nicaragua. Mais il souligne que les efforts diplomatiques *« doivent être accompagnés par une pression croissante sur les communistes nicaraguayens »*.

Le 14, M. Reagan précise, dans un document adressé au Congrès, la nouvelle doctrine américaine à l'égard des dictatures : il affirme que les Etats-Unis doivent soutenir les *« révolutions démocratiques »* et s'opposer à *« la tyrannie de gauche comme de droite »*.

Le 20, malgré une intense campagne de M. Reagan, la Chambre des représentants refuse, par 222 voix contre 210, d'accorder une aide civile et militaire de 100 millions de dollars à la guérilla antisandiniste. Un nouveau vote aura lieu à la mi-avril, tandis que le Sénat accepte, le 27, par 53 voix contre 47, l'octroi d'une aide aux « contras » nicaraguayens.

Le 23, la VIe flotte américaine en Méditerranée reprend, pour la dix-huitième fois depuis 1981 et la quatrième en 1986, des manœuvres aéronavales au large des côtes libyennes.

Les 24 et 25, les navires américains franchissent le parallèle 32° 30', limite nord du golfe de Syrte que la Libye considère, en contradiction avec le droit international, comme faisant partie de ses eaux intérieures. En réplique, selon Washington, à des attaques de missiles libyens, les forces américaines détruisent quatre vedettes lance-missiles libyennes ainsi que des installations radar et des sites de lancement de missiles sur la côte libyenne. Au cours de ces combats, un peu plus de 200 soldats libyens auraient été tués et les Américains n'auraient subi aucune perte.

Tandis que le monde arabe, à l'exception de l'Egypte, affirme sa *« solidarité »* avec la Libye, Moscou proteste contre l'*« agression »* américaine, mais n'envisage aucune intervention. M. Gorbatchev propose, le 26, un retrait simultané des flottes américaines et soviétiques en Méditerranée, ce que Washington rejette aussitôt.

A l'issue des manœuvres américaines, qui prennent fin le 27, le colonel Kadhafi déclare, le 28, que les Etats-Unis ont été *« humiliés »* et affirme que trois avions américains ont été abattus par des missiles libyens. (9-10, 16-17, 18, 21, 22 et du 25 mars au 1er avril). ■

FRANCE



Le terrorisme et les

MARS 1986 DANS LE MONDE

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité

par Edouard Masurel

FRANCE



VIOLLARD/GAMMA

22. – Premier conseil des ministres de la cohabitation.

2. – M. François Mitterrand, interrogé sur TF1 à la veille de l'ouverture de la campagne à la radio et à la télévision, déclare qu'il refusera d'être *« un président au rabais »* et souligne : *« Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction. »* (du 1 au 5.)

7. – A Croissy-sur-Seine (Yvelines), un colleur d'affiches du PS est tué à coups de couteau par un militaire de carrière, adhérent du Front national (du 9 au 12 et 15).

16. – Aux élections législatives, qui ont lieu à la proportionnelle à un tour, la coalition RPR-UDF obtient la majorité absolue grâce à l'appoint de 14 divers droite (3,90 %) : avec 40,98 % des voix, elle dispose à elle seule de 277 des 577 élus, 148 RPR et 129 UDF. Le Front national, avec 9,65 %, obtient 35 sièges, autant que le Parti communiste (9,78 %). La gauche non communiste recueille 216 sièges et le Parti socialiste seul obtient 196 élus avec 31,04 % des voix (du 16 au 21 et 25/III, 4/IV).

16. – Aux élections régionales, les premières au suffrage universel, les résultats sont globalement comparables à ceux des législatives. Le 21, la droite emporte 20 des 22 présidences de conseils régionaux métropolitains : 5 sont conservées ou conquises grâce aux voix des élus du Front national, qui obtiennent, dans quatre régions, des postes de vice-président. Le PS, qui avait avant le scrutin 6 présidences, n'en conserve que 2 : le Limousin et le Nord-Pas-de-Calais. Dans les DOM, la gauche obtient 3 des 4 présidences (du 16 au 28).

17. – Les dirigeants du RPR et de l'UDF demandent, dans un communiqué commun, que toute personnalité sollicitée par M. Mitterrand pour être premier ministre s'assure, *« avant d'accepter, que la mise en œuvre de la politique nouvelle choisie par le pays bénéficiera du soutien nécessaire de l'ensemble des forces politiques composant la majorité »*. M. Raymond Barre, mis en échec dans le Rhône, où sa liste n'a obtenu que 3 sièges, autant que le RPR et 2 de moins que le PS, a assuré, dans la nuit, qu'il ne ferait *« rien qui puisse perturber l'action »* de ceux qui accepteraient de gouverner (18 et 19).

17. – M. Mitterrand confirme, dans une déclaration radio-télévisée, que la personnalité qu'il choisira pour former le gouvernement sera issue des rangs de la *« majorité nouvelle »*. Il assure que la cohabitation ne peut réussir que *« dans le respect scrupuleux de nos institutions et la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national »* (19).

18. – M. Jacques Chirac, président du RPR, est reçu à l'Elysée par M. Mitterrand pour un *« tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement »*. Le soir, à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Chirac consulte les principaux responsables de la nouvelle majorité (20 et 21).

20. – M. Chirac est nommé premier ministre. Son gouvernement comprend 1 ministre d'Etat, M. Édouard Balladur, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, 13 ministres, 8 ministres délégués et 15 secrétaires d'Etat ; 2 autres ministres délégués et 1 autre secrétaire d'Etat seront nommés le 25. An total, il y a 20 RPR et 17 UDF. M. André Giraud est nommé à la défense et M. Jean-Bernard Raimond aux affaires étrangères : M. Mitterrand avait souhaité que les titulaires de ces deux postes soient des personnalités avec lesquelles il puisse *« travailler en harmonie »*. M. Albin Chalandon est garde des sceaux, M. François Léotard est chargé de la culture et de la communication, M. Charles Pasqua de l'intérieur, M. René Monory de l'éducation nationale, M. Philippe Séguin des affaires sociales et de l'emploi, M. François Guillaume, président de la FNSEA, de l'agriculture. Des ministères délégués ou des secrétariats d'Etat sont créés pour la privatisation, la sécurité, la francophonie, les droits de l'homme et les problèmes du Pacifique sud (du 21 au 24, 26 et 27).

20. – M. Chirac fait, à l'Hôtel de Ville de Paris, avant que la composition de son gouvernement ne soit rendue publique, une déclaration qui fixe les limites de la cohabitation et annonce le recours aux ordonnances, les unes économiques et sociales, concernant *« la participation des travailleurs et la privatisation de sociétés nationalisées du secteur concurrentiel »*, les autres relatives au rétablissement du scrutin majoritaire pour l'élection des députés (22).

22. – M. Chirac indique, au cours du premier conseil des ministres, qu'il fera début avril devant le Parlement une déclaration de politique générale sur laquelle il engagera la responsabilité de son gouvernement (25).

22. – M. Lionel Jospin déclare, devant le comité directeur du PS, que l'opposition des socialistes doit *« être claire, active, sans aucune concession »*, et appelle à la construction d'un *« grand parti de masse »* (du 22 au 29).

24-25. – Le comité central du PCF réaffirme la *« pleine validité »* de la *« politique nouvelle »* définie au vingt-cinquième congrès. Il *« regrette et désapprouve le comportement de M. Pierre Juquin »* nommément accusé d'organiser le mouvement de contestation interne qui se développe pour tenter d'ouvrir un débat sur les causes du recul électoral du PCF. Un appel en faveur de la convocation d'un congrès extraordinaire recueille plus de mille signatures avant la fin du mois (18 et à partir du 20).

25. – M. Jacques Chaban-Delmas est désigné comme candidat du groupe RPR à la présidence de l'Assemblée. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait souhaité que ce poste revienne à un UDF, regrette que cette désignation n'ait pas été *« l'occasion d'une manifestation d'union »* (du 23 au 27).

26. – M. Chirac fixe, en conseil des ministres, trois priorités à l'action gouvernementale : redresser l'économie pour créer des emplois ; améliorer le fonctionnement des institutions ; promouvoir, dans la sécurité, une société de liberté. Au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand précise, à propos des ordonnances, qu'il n'en acceptera *« qu'en nombre limité et sur des sujets précis »*, et qu'en matière sociale il ne signera que celles qui présenteront *« un progrès par rapport aux acquis »* (27 et 28).

26. – Le conseil des ministres nomme M. Renaud Denoix de Saint-Marc secrétaire général du gouvernement. Il succède à M. Jacques Fournier (27, 28 et 29).

27. – M. Giscard d'Estaing, invité de « Questions à domicile » sur TF 1, indique qu'il fera preuve de *« vigilance »* et estime : *« Il faut qu'à l'automne l'opinion considère que la direction prise par le gouvernement est la bonne »* (29).

28. – André Olivier, qui pourrait être un des principaux responsables d'Action directe, est arrêté à Lyon, ainsi que deux autres personnes (30-31/III, 1 et 6-7/IV).

Le terrorisme et les otages français au Liban

Le 5, à Beyrouth, un communiqué du Djihad islamique annonce l'*« exécution »* de Michel Seurat, l'un des quatre Français détenus au Liban depuis plus de dix mois. Selon l'organisation extrémiste chiite, cet assassinat est lié à l'expulsion, décidée par Paris après les attentats du début février, de deux opposants irakiens renvoyés dans leur pays, où l'un d'entre eux aurait été exécuté. Les autorités irakiennes affirment que les deux expulsés sont vivants mais reconnaissent qu'ils risquent la peine de mort. En France, l'expulsion des deux Irakiens vers leur pays d'origine suscite de vives critiques.

Le 7, tandis que Paris envoie des émissaires au Proche-Orient, M. Pierre Joxe annonce une *« révision immédiate et complète des procédures »* d'expulsion, qui donneront de meilleures garanties du *« respect des droits de l'homme »*. Cette réforme entre en application dès le 15.

Le 8, les quatre membres d'une équipe d'Antenne 2, Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin, sont enlevés à Beyrouth. Le Djihad islamique revendique, le 9, ces enlèvements, exigeant le retour en France des deux Irakiens expulsés vers Bagdad le 19 février, puis, le 10, nie en être l'auteur.

Le 9, M. Laurent Fabius affirme solennellement à la télévision que la France ne cédera pas au *« chantage »* et appelle les Français à faire preuve d'*« une totale unité »*. L'opposition comme la majorité approuvent la fermeté du gouvernement.

Le 12, les deux opposants irakiens expulsés de France sont « graciés » par M. Saddam Hussein, à la demande de M. Mitterrand, qui a envoyé un émissaire auprès du président irakien. Cependant, les milieux du renseignement à Paris estiment que Michel Seurat aurait été assassiné *en décembre* 1985 ou en janvier 1986.

Le 13, le Djihad islamique fait parvenir à la presse à Beyrouth un document filmé dans lequel MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, lisant des textes préparés, demandent une modification de la politique française au Proche-Orient.

Le 14, l'Organisation de la justice révolutionnaire, inconnue jusqu'alors, revendique, preuve à l'appui, l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2. Elle dénonce le *« colonialisme français »* au Liban.

Le 17, une bombe explose dans le TGV Paris-Lyon, à la hauteur de Brunoy (Essonne). Dix personnes sont blessées par cet attentat, qui est revendiqué, comme les attentats de février à Paris, par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération de trois terroristes détenus en France.

Le 20, au moment de la nomination du gouvernement de M. Chirac, une bombe explose dans la galerie Point Show, aux Champs-Elysées, faisant deux morts et vingt-huit blessés. Le CSPPA revendique aussi cet attentat en niant toute responsabilité dans les prises d'otages français à Beyrouth.

Le 21, M. Chirac annonce *« un renforcement très important des moyens intérieurs, techniques et juridiques de lutte contre le terrorisme »*, puis, le 22, il invite les Français à faire preuve *« de courage, de calme et de civisme »* (du 1er au 27 mars et 1er avril). ■

Economie

5. – DETTE EXTÉRIEURE : M. Bérégovoy annonce une importante réduction de l'endettement brut de la France, due en partie à la baisse du dollar mais aussi à des remboursements anticipés : de 528,5 milliards de francs (12,35 % du PIB) à la fin de 1984, il a été ramené à 469 milliards de francs (10,25 % du PIB) à la fin de 1985 (6 et 7).

6. – BOURSE : Une séance du matin est inaugurée à la Bourse de Paris pour les trente valeurs considérées comme les plus actives (4, 7 et 9-10).

12. – PRIX : M. Bérégovoy se félicite du succès de la lutte contre l'inflation en annonçant que les prix ont diminué de 0,2 % en février. C'est la première fois depuis juin 1966 que l'indice enregistre une baisse (13, 14 et 28).

14. – CONJONCTURE : En février, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 85 millions de francs, et le nombre des chômeurs a diminué de 0,4 % (15, 16-17, 23-24 et 25).

17. – PATRONAT : M. Yvon Chotard démissionne de la vice-présidence du CNPF et de la présidence de la commission sociale, en raison de désaccords avec M. Yvon Gattaz, le président du CNPF (19, 20 et 26).

26. – BOURSE : Le système informatique de la Bourse de Paris tombe en panne alors que les records de transaction sont quotidiennement battus. Après une baisse de 2 % le 17, lendemain des élections, l'indice de la compagnie des agents de change enregistre une hausse de 14 % jusqu'à la fin du mois (du 18 au 31).

26-27. – POLITIQUE SOCIALE : Aux partenaires sociaux qu'il reçoit, M. Philippe Séguin affirme *« la priorité absolue »* que le gouvernement réserve au problème de l'emploi, et déclare qu'il entend *« poursuivre et amplifier un dialogue social de qualité »* (du 22 au 31).

27. – SYNDICATS : M. Raymond Lacombe est élu président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), en remplacement de M. François Guillaume, nommé ministre de l'agriculture (22, 28 et 29).

28. – AFFAIRES : Renault annonce un déficit de 10,9 milliards de francs pour 1985, contre 12,5 milliards en 1984 (30-31). ■

Culture

3. – Roger Planchon met en scène *l'Avare* de Molière au TNP de Villeurbanne, avec Michel Serrault dans le rôle d'Harpagon (27/II et 14/III).

5. – Le groupe Hachette s'assure le contrôle d'Europe 1 Communication en rachetant les actions détenues par la Sofirad, la société qui gère les participations de l'Etat dans l'audiovisuel (6, 7, 29 et 30-31).

6. – *Le Retour de Casanova*, opéra de Girolamo Arrigo, est donné en création française au Théâtre des Champs Elysées (6 et 11).

7. – Les radios périphériques (RTL, Europe 1, RMC et Sud-Radio) sont autorisées à diffuser leurs programmes sur la modulation de fréquence. Une convention devra être conclue avec l'établissement public TDF, chargé de la diffusion (12 et 13).

10. – Mort de Ray Milland, acteur et réalisateur américain (12).

11. – Deux canaux du satellite de télévision directe TDF1, qui devrait être lancé en novembre 1986, sont attribués à un consortium européen qui réunit le groupe britannique de M. Maxwell, la société allemande Beta Taurus, les actionnaires français de la « 5 » et un partenaire espagnol à venir. Le projet de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a été écarté (du 12 au 17, 19 et 25).

13. – M. François Mitterrand inaugure la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, le plus grand musée technique du monde. Son ouverture au public, à partir du 14, sera complète en septembre (9-10, 15 et 29).

18. – Mort de Bernard Malamud, écrivain américain (20).

26. – Sortie en France de *Out of Africa* de Sidney Pollack, qui a obtenu six oscars, dont celui du meilleur film, le 24, à Hollywood (26 et 27).

30. – Mort de James Cagney, acteur américain (1/IV). ■

Un choix d'enquêtes et de reportages

FRANCE : Parlement pas mort (2-3).
FRANCE : Les bilans de la législature (5, 6 et du 11 au 17).
POLOGNE : Au pays du socialisme irréel (6 et 13).
CINÉMA : Jean-Jacques Annaud tourne *le Nom de la rose* (6).
FRANCE : Les étudiants et la politique (6).
ÉCONOMIE : Les enjeux des élections régionales (11).
FRANCE : La nationalité française en question (14).
HAITI : Journal d'un retour au pays (19 et 22).
CULTURE : Les meilleurs livres des dix dernières années (21).
SRI-LANKA : La guerre civile a fait sept mille morts en trois ans (21).
FRANCE : A qui la politique étrangère ? (23-24).
MÉDECINE : L'euthanasie passive des nouveaux-nés anormaux (26).
YÉMEN DU SUD : Autopsie d'un coup d'Etat (27).
FRANCE : L'opposition iranienne en France (27).
ART : Les écoles d'art dans la décentralisation (27). ■

RENCONTRE

RACISME AVEC UN S

un entretien avec Etiemble

Fin connaisseur de l'Orient proche et lointain, défricheur de langues et de civilisations étrangères, Etiemble a mis dans Racismes, *qui paraît le 14 avril, son humour, sa passion pour la justice et toute sa verve de polémiste.*

NÉ en pays chouan, dans la Mayenne, il y a soixante-dix-sept ans, Etiemble est un universitaire qui a passé sa vie à découvrir et à faire découvrir l'Orient. Sa vocation essentielle est l'écriture. Il a publié en 1937 son premier roman, l'Enfant de Cham, *chez Gallimard. Un critique a dit de ce livre :* « Le talent est indiscutable, mais le silence s'impose. » *Etiemble ne s'est pas tu. Il a continué d'écrire ; il a surtout beaucoup voyagé. Il est l'introducteur en France des œuvres fondamentales des littératures chinoise et japonaise. Il dirige chez Gallimard la collection « Connaissance de l'Orient », dont une partie est patronnée par l'UNESCO.*

Etiemble lit une quinzaine de langues et dit ne parler que le français.

∴

« Pourquoi *Racismes* au pluriel ?

— Dans ses effets pratiques, le racisme peut prendre plusieurs formes. Je distingue trois moments historiques. Il y en a d'autres, mais ceux-là m'ont le plus marqué : le racisme des conquérants, l'antisémitisme et le racisme anti-arabe.

On oublie souvent que les populations indiennes du Mexique ont été détruites à 90 %. Les Indiens ont été non seulement massacrés globalement, mais on a torturé et assassiné les individus, sans parler des maladies que les conquérants blancs ont apportées avec eux. Les Alakalufs étaient quelques milliers à la Terre de feu ; ils vivaient dans des conditions naturelles difficiles, au point qu'ils considérèrent leur dieu comme l'incarnation du mal. Les Européens sont arrivés avec des maladies et des boissons, et ce fut le désastre. Ils n'existent plus. Ils vivaient encore au début du vingtième siècle.

» L'antisémitisme est toujours agissant. J'étais en Pologne en 1960. Malgré tout ce qui s'était passé, quelqu'un m'a dit un jour : *« Il y a trop de juifs en Pologne ; ils tiennent toute la presse ! »*

» En URSS ce racisme a repris de plus belle. Chez nous il reste menaçant. L'extrême droite le développe. J'ai observé que l'antisémitisme est arrivé au Japon. C'est nouveau. Pourtant, les Japonais avaient leur racisme : ils n'aiment pas les Coréens. Une vieille haine oppose ces deux peuples. Et ce sont les Coréens qui ont civilisé les Japonais ; ils leur ont apporté le bouddhisme. Quant à l'antisémitisme, il est arrivé au Japon par le commerce. Les juifs sont de bons commerçants. Cela ne plaît pas à tout le monde !

» En France, ce qui me choque le plus, c'est le racisme anti-arabe. C'est une honte pour mon pays. C'est un racisme direct. L'antisémitisme continue mais de manière sournoise.

» Les Français ne savent pas, ne veulent pas savoir ou ont oublié tout ce qu'ils doivent à la civilisation arabe. Les Arabes nous ont révélé la pensée grecque et ont donné au christianisme saint Thomas d'Aquin, disciple d'Ibn Ruchd [Averroès], lui-même disciple d'Aristote. Les pauvres Français ne connaissent que la victoire de Charles Martel à Poitiers !

» Même à une époque où il n'y avait aucun chômage en France, la presse, dans les années 50, insultait les Arabes pour le moindre délit et montait en épingle tout fait divers qui compromettait un Arabe. Mais le jour où l'un d'eux au péril de sa vie sauva une petite fille qu'une voiture avait failli écraser, cet homme n'obtint pas un seul mot de gratitude dans l'article relatant l'accident.

» Nous étions des colonisateurs. C'était donc naturel de mépriser le colonisé.

— Vous dites au début de votre livre que vous n'écrivez pas pour les racistes, parce qu'ils ne vous liront pas. C'est dommage. L'idéal serait de pouvoir s'adresser aux racistes et de démontrer qu'ils se trompent et trompent les autres.

— Pour convaincre les imbéciles, il faut commencer très tôt. Les enfants ne connaissent pas le racisme. Ce sont les parents qui leur enseignent ce qu'ils croient être une différence fondamentale et qui ne tient qu'à une pigmentation de la peau. Donc il faut commencer à l'école maternelle.

» Ma fille, qui est vietnamienne, a été traitée d'« arabo-chinetoque » quand elle est arrivée dans le primaire et dans le secondaire. Elle n'a jamais souffert à la maternelle. Je crois à la pédagogie, au cours d'instruction civique, au cours de morale laïque et universaliste. Quand, à vingt ans, j'ai découvert Confucius, je me suis senti chez moi.

» Il faut enseigner ce que la science depuis un siècle nous a appris sur l'hématologie, qui ruine absolument le racisme. Et puis, il faut imposer une émission régulière à la télévision, qui est le moyen le plus large pour communiquer, pour démolir les justifications pseudo-scientifiques et la vanité du racisme. L'espèce humaine est une et indivisible. A preuve, les cailloux du Petit Poucet dont j'ai retrouvé l'équivalent exact dans un recueil de contes des Pintupis aborigènes australiens.

— Vous estimez que l'esprit de classe commet moins de meurtres, moins d'abjection que le préjugé de race. Vous ne croyez pas qu'ils sont liés ?

— J'ai sous-estimé les ruines que le capitalisme marchand et le règne de l'argent produisent dans le monde entier, et depuis toujours. Je vous donne un exemple : le fameux roman chinois *Jin Ping Mei* que j'ai préfacé (la Pleiade), un des plus beaux romans du monde, est le procès de ce que l'argent peut produire comme destruction aussi bien dans l'ordre du travail que dans l'ordre érotique.

» Je viens d'apprendre que la version publiée en Chine est amputée de la partie érotique, comme la version française était avant amputée de la critique du capitalisme marchand. De tous les êtres moralement propres — ne méprisant pas l'autre au nom d'une supériorité de classe ou de race — qui figurent dans ce roman, un seul miraculeusement survit.

» Il y a une autre forme de racisme directement liée à l'exploitation au travail : le travail des enfants. Des Anglais avaient fabriqué des machines et des outils à la taille des enfants ! S'il y a eu cinq millions de juifs, de tziganes et autres résistants brûlés par les nazis, il y a beaucoup plus de cinq millions d'enfants qui meurent toutes les décennies du seul fait du pouvoir de l'argent.

» Le racisme est fondé sur une erreur scientifique ; le capitalisme sur la pulsion morbide de l'homme vers l'argent.

— Vous vous méfiez de *« tous ceux qui se croient d'une race élue »*. Vous dites ensuite *« Dès qu'on touche à l'honneur ou au cheveu d'un juif, je suis du coup menacé dans ma vie, dans ma liberté de goy. »* Ne pensez-vous pas que l'antisémitisme implique aussi la haine et le rejet de l'Arabe, du Noir, du Jaune... ? Autrement dit, le raciste ne s'encombre pas de nuances.

— J'ai vécu en milieu arabe, en Egypte notamment. J'ai autant d'horreur pour ceux qui touchent moralement et physiquement au cheveu d'un Arabe que pour ceux qui brûlent un juif. Je ne privilégie pas la lutte contre un seul racisme. Vous avez raison de rappeler que le virus du racisme n'épargne pas les uns pour sauver les autres.

» Mes deux rêves, mes deux obsessions, qui ont été anéantis par l'expérience, c'est le *« Beït el hikma »* (« la demeure de la sagesse ») de Bagdad à l'époque de sa splendeur et ce moment unique de la civilisation qui se situe dans la péninsule Ibérique, à savoir la civilisation hispano-mauresque, où juifs, chrétiens, musulmans et agnostiques vivaient en grande familiarité et ont offert à la France, notamment par l'intermédiaire du *jazal* andalou, la poétique des troubadours.

— Le fait de ne pas approuver l'idéologie du sionisme, est-ce pour vous de l'antisémitisme ?

— Il faut distinguer absolument l'antisémitisme, d'une part ; et les réactions politiques qu'on peut avoir et qu'on doit avoir contre certaines pratiques de l'Etat d'Israël en tant que puissance temporelle, d'autre part. Tous les Etats sont d'un égoïsme à la fois aveugle et monstrueux ; chacun ne pense qu'à soi, ce qui fait qu'il se porte du tort, et, pour moi, tout Etat politique est l'équivalent sociologique de ce qu'en pathologie mentale on appelle un artiste.

» J'ai été horrifié quand Israël a bombardé, en octobre dernier, le quartier général des Palestiniens à Tunis. Israël commet autant de fautes, et le cas échéant de crimes, que tous les autres Etats nationaux.

» Ne pas accepter la politique de l'Etat d'Israël ne veut pas dire qu'on est antisémite. Je défend *mordicus* les juifs quand ils sont opprimés, mais je blâme l'Etat d'Israël quand il se fait oppresseur des Palestiniens. Ce qui est le plus difficile, c'est d'établir un dialogue et de trouver non pas le juste milieu mais ce que Confucius appelle le « milieu juste » pour signifier que le bon archer atteint infailliblement le centre de la cible.

» L'assassinat du maire de Naplouse ainsi que de Saraoui (le conseiller d'Arafat, tué à Lisbonne l'an dernier), qui étaient des hommes de dialogue, ne peut que consterner un homme qui s'applique à trouver le « milieu juste ».

» Le tragique de notre siècle, c'est que tout homme de dialogue, on l'assassine, comme Olof Palme. Il n'y a plus de place que pour des fanatiques, qui sont généralement des ignorants. J'avais pensé que l'islam avait une vertu médiatrice à cause de cette Espagne arabo-andalouse, mais, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Ce sont, au contraire, des gens à la fois intransigeants et fanatiques qui, de plus en plus, gouvernent les différentes variantes de cette religion. Cela est consternant.

— Vous êtes déçu par l'évolution actuelle du Maghreb, que vous connaissez bien. Vous parlez d'un rêve déçu...

— Ce qui me déçoit actuellement au Maghreb, c'est d'abord la politique de l'Etat algérien, qui ne respecte plus la composante kabyle de son peuple. Quand j'apprends qu'on met en prison et qu'on va jusqu'à torturer ceux qui ont voulu fonder une Ligue des droits de l'homme, je suis atterré.

» En plus de l'injustice sociale qui existe dans les trois pays du Maghreb, je crains l'émergence du fanatisme, malgré les précautions que le roi du Maroc vient de déclarer vouloir prendre contre l'intégrisme. En outre, je crains que l'action militaire d'Israël en Tunisie ne produise des effets fâcheux dans le peuple et, surtout, après Bourguiba.

— Vous affirmez que *« tout ce qui compte en Allemagne fut toujours antisémite »*, et que *« Hitler se borna à réveiller le vieil antisémitisme universitaire »*, puis vous citez les noms de Goethe, Herder, Fichte, Hegel, Bismarck, Schopenhauer...

— De même que chez les Russes, il y a toujours eu un antisémitisme, l'Allemagne a été malheureusement infectée par ce virus bien avant Hitler. Un des premiers livres de Dumézil paru avant la guerre, *les Mythes et les Dieux germains*, démontre la continuité entre la mythologie des anciens Germains et la pensée hitlérienne, je veux dire les délires de *Mein Kampf*.

» Heine, qui était juif, est hors de cause. Contrairement à ce qu'on a dit, dès avant la guerre de 1939 j'avais défendu Nietzsche contre ceux qui voulaient en faire un champion de la pensée nazie. Ce que les gens ne savent pas, c'est que Thomas Mann lui-même a écrit entre 1914 et 1918 un livre déshonorant : *Friedrick und die Grosse Koalition*, un livre qui appelle de ses vœux à un troisième Reich, synthèse de l'esprit et de l'épée. Cet ouvrage est introuvable, car Thomas Mann s'en est repenti et ne l'a jamais réimprimé. ■

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

● *Racismes*, *par Etiemble, précédé des Racismes vécus, par Jeannine Kohn-Etiemble. Les éditions Arléa, 8, rue de l'Odéon, Paris-6e. Diffusion Seuil, 220 pages, 85 F.*

PASCAL AMAT

« Les Français ne savent pas, ne veulent pas savoir, ou ont oublié tout ce qu'ils doivent à la civilisation arabe. »